

Un exemplaire du présent prospectus simplifié provisoire a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et chacun des territoires du Canada visés; toutefois, ce document n'est pas encore dans sa forme définitive aux fins de la vente de titres. Les renseignements qu'il contient sont susceptibles d'être complétés ou modifiés. Les titres qu'il décrit ne peuvent être vendus avant que l'autorité en valeurs mobilières n'ait visé le prospectus simplifié.

Le présent prospectus simplifié a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada sous un régime permettant d'attendre après le dépôt de sa version définitive pour déterminer certains renseignements concernant les titres offerts et de mettre ces renseignements dans le prospectus. Ce régime exige que soit transmis aux souscripteurs un prospectus avec supplément — RFPV donnant ces renseignements omis, dans un certain délai à compter de la souscription.

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres offerts par les présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

L'information qui a été intégrée par renvoi dans le présent prospectus simplifié provient de documents déposés auprès de commissions de valeurs mobilières ou d'autorités analogues au Canada. On peut se procurer gratuitement les documents intégrés par renvoi aux présentes en s'adressant au secrétaire général de Gerdau Ameristeel Corporation, au 5100 West Lemon Street, Suite 312, Tampa, Florida, 33609, U.S.A., ou en composant le numéro de téléphone suivant : (813) 286-8383.

Prospectus simplifié provisoire de base - RFPV

Le 4 octobre 2004

Nouvelle émission



Gerdau Ameristeel Corporation

● \$CA
(● \$US)

70 000 000 d'actions ordinaires

Nous offrons 70 000 000 de nos actions ordinaires et le présent prospectus vise ce placement. De ces actions, 35 000 000 d'actions ordinaires sont offertes au public par les preneurs fermes dont il est fait mention ci-après et le reste des 35 000 000 d'actions ordinaires seront souscrites auprès de nous par Gerdau S.A. ou ses filiales, collectivement désignées Gerdau S.A. au prix d'offre au public. Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole «GNA». Nous avons demandé l'inscription de nos actions ordinaires à la cote de la Bourse de New York sous le symbole «GNA». Le 4 octobre 2004, le cours de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto s'établissait à 6,18 \$CA.

Les actions ordinaires offertes au public par les présentes sont vendues au Canada et aux États-Unis par Merrill Lynch Canada Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., Marchés mondiaux CIBC inc., J.P. Morgan Securities Inc. et Morgan Stanley & Co. Incorporated ou les membres de leur groupe, qui, collectivement, sont désignés par l'expression preneurs fermes. Le prix des actions ordinaires offertes par les présentes a été établi par voie de négociations entre nous et les preneurs fermes. Voir «Prise ferme». Le présent prospectus a été déposé auprès de la US Securities and Exchange Commission sous le régime d'information nationale dans le cadre d'une déclaration d'enregistrement.

Faire un placement dans nos actions ordinaires comporte certains risques, qui sont décrits à la rubrique «Facteurs de risque», qui commence à la page 13 du présent prospectus.

Prix : ● \$CA l'action ordinaire

	Prix d'offre au public	Commission de placement ^{1) 2)}	Prix d'offre à Gerdau S.A.	Produit net, avant les frais revenant à Gerdau Ameristeel Corporation ^{1) 3)}
Par action.....	● \$CA	● \$CA	● \$CA	● \$CA
Total	● \$CA	● \$CA	● \$CA	● \$CA

¹⁾ Les preneurs fermes disposent également d'une option leur permettant de souscrire de nous un maximum supplémentaire de 5 250 000 actions ordinaires, au prix d'offre au public, déduction faite de la commission de placement, dans les 30 jours qui suivent la date de clôture du placement, aux fins de couvrir les attributions excédentaires, le cas échéant. Dans le présent prospectus, nous désignons cette option par l'expression option aux fins d'attributions excédentaires. Gerdau S.A. a convenu de souscrire de nous, dans les deux jours qui suivent la levée de l'option aux fins d'attributions excédentaires, un nombre d'actions ordinaires supplémentaires égal au nombre d'actions ordinaires souscrites par les preneurs fermes par suite de la levée de l'option aux fins d'attributions excédentaires, au prix d'offre au public. Dans le présent prospectus, nous désignons cet engagement par l'expression engagement de souscription supplémentaire de Gerdau S.A. Le nombre maximum total d'actions ordinaires supplémentaires qui peuvent être émises par suite de la levée de l'option aux fins d'attributions excédentaires et de l'engagement de souscription supplémentaire de Gerdau S.A. s'élève à 10 500 000 actions ordinaires. Dans l'éventualité où l'option aux fins d'attributions excédentaires était levée intégralement, le prix d'offre au public total s'élèverait à ● \$CA, la commission de placement s'élèverait à ● \$CA, le prix total à Gerdau s'élèverait à ● \$CA et notre produit net, avant les frais, s'élèverait à ● \$CA. Le présent prospectus vise le placement de l'option aux fins d'attributions excédentaires, des actions ordinaires pouvant être émises par suite de la levée de l'option aux fins d'attributions excédentaires et des actions ordinaires pouvant être émises dans le cadre de l'engagement de souscription supplémentaire de Gerdau S.A. Voir «Prise ferme». Sauf si le contexte n'exige une interprétation différente, les mentions dans le présent prospectus de «placement» et d'«actions ordinaires» donnent à entendre que l'option aux fins d'attributions excédentaires ne sera pas levée et que les actions ordinaires ne seront pas souscrites en vertu de l'engagement de souscription supplémentaire de Gerdau S.A.

²⁾ La commission de placement ne sera pas payable à l'égard des 35 000 000 d'actions ordinaires souscrites par Gerdau S.A. ni des actions ordinaires supplémentaires souscrites par Gerdau S.A. conformément à l'engagement de souscription supplémentaire de Gerdau S.A.

³⁾ Avant déduction des frais estimatifs du placement de ● \$CA qui, ensemble avec la commission de placement, sera prélevée sur le produit tiré du placement.

Le prix d'offre au public de nos actions ordinaires offertes au Canada est payable en dollars canadiens et le prix d'offre au public de nos actions ordinaires offertes à l'extérieur du Canada est payable en dollars canadiens ou américains. Le prix en dollars américain est l'équivalent du prix en dollars canadiens pour les actions ordinaires suivant le taux de change courant à la date du supplément de fixation du prix au présent prospectus.

Les preneurs fermes, en tant que contrepartistes, offrent conditionnellement les actions ordinaires, qu'ils prennent ferme conformément à la convention de souscription dont il est question à la rubrique «Prise ferme», sous réserve de leur placement antérieur et sous les réserves d'usage concernant leur émission et leur acceptation par les preneurs fermes conformément aux conditions figurant dans la convention de souscription et sous réserve de l'approbation de certaines questions d'ordre juridique par Torys LLP, pour notre compte, et par Blake, Cassels & Graydon LLP, de Toronto (Ontario), pour le compte des preneurs fermes, pour ce qui est des questions de droit canadien, et par Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP, de Toronto (Ontario), pour ce qui est des questions de droit américain. Pendant le placement des actions ordinaires visées par le présent prospectus, les preneurs fermes peuvent effectuer des attributions excédentaires ou d'autres opérations visant à stabiliser ou maintenir le cours des actions ordinaires à des niveaux qui ne seraient pas par ailleurs offerts, conformément aux règles de stabilisation du marché applicables. Ces opérations, si elles sont entreprises, peuvent être interrompues à tout moment. Voir «Prise ferme».

Les souscriptions pour les actions ordinaires seront reçues sous réserve de leur refus ou de leur répartition, en totalité ou en partie, et du droit de clore les registres de souscription à tout moment sans préavis. Un certificat sous forme d'inscription en compte représentant les actions ordinaires sera délivré sous forme nominative à La Caisse canadienne de dépôt des valeurs limitée («CDS») ou son prête-nom et sera déposé auprès de CDS à la date de clôture du placement, qui, selon toute attente, devrait être vers le ● 2004, ou à toute autre date que nous et les preneurs fermes convenons, mais, quoiqu'il en soit, au plus tard le ● 2004. Le souscripteur d'actions ordinaires qui souscrit ses actions par l'entremise des preneurs fermes canadiens ne recevra qu'une confirmation du client du courtier inscrit qui est un adhérent de CDS et duquel ou par l'entremise duquel il a souscrit les actions ordinaires.



GERDAU AMERISTEEL™

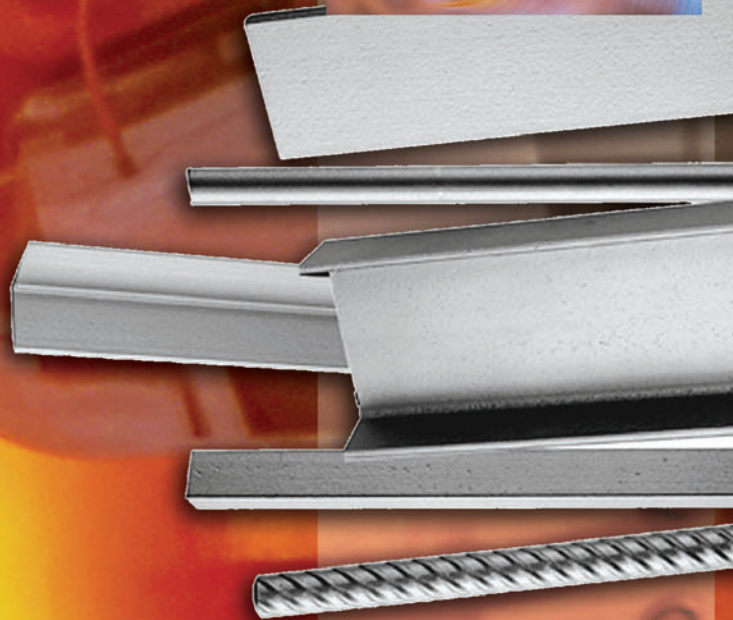


TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Sommaire du prospectus.....	1
Facteurs de risque	13
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	21
Information sur le taux de change	22
Emploi du produit.....	23
Politique en matière de dividende.....	23
Fourchettes des cours et volume des opérations.....	23
Structure du capital.....	24
Principales données financières consolidées historiques et données consolidées historiques sur l'exploitation.....	25
Principales données financières consolidées condensées pro forma.....	28
Rapport de gestion.....	30
Industrie.....	45
Activités.....	46
Acquisition de North Star	65
Direction.....	73
Principaux actionnaires.....	75
Opérations entre parties reliées.....	77
Description du capital-actions	78
Certaines incidences fiscales pour les porteurs américains	78
Prise ferme.....	83
Placement auprès de Gerdau S.A.....	86
Questions d'ordre juridique.....	86
Cabinet d'experts-comptables agréés indépendants inscrit, agent des transferts et agent chargé de la tenue de registres.....	86
Experts.....	86
Documents intégrés par renvoi	86
Où obtenir de plus amples renseignements.....	87
Documents déposés faisant partie de la déclaration d'enregistrement.....	88
Admissibilité à des fins de placement.....	88
Droits de résolution et sanctions civiles	89
Consentement des vérificateurs	90
Index aux états financiers consolidés.....	F-1
Attestation de la Société	A-1
Attestation des preneurs fermes.....	A-2

Vous ne devez accorder foi qu'aux renseignements figurant au présent prospectus ou ceux qui y sont intégrés par renvoi. Ni nous ni les preneurs fermes n'autorisons quiconque à vous fournir des renseignements différents. Si toutefois quelqu'un vous fournissait des renseignements différents ou incompatibles, vous ne devriez pas y accorder foi. Ni nous ni les preneurs fermes ne faisons une offre de vendre les présents titres dans un territoire où l'offre ou la vente n'est pas autorisée. Vous devez prendre pour acquis que les renseignements figurant dans le prospectus ou ceux qui y sont intégrés par renvoi sont exacts à la date qui figure sur la page couverture du présent prospectus. Notre entreprise, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos perspectives pourraient avoir changé depuis cette date.

Gerdau Ameristeel Corporation (auparavant Co-Steel Inc.) a été constituée en personne morale sous le régime des lois de la province de l'Ontario le 10 septembre 1970. La Société est issue du regroupement des activités nord-américaines du fabricant d'acier brésilien Gerdau S.A. et du fabricant d'acier canadien Co-Steel Inc. le 23 octobre 2002. Notre siège social est situé au Hopkins Street South, Whitby (Ontario) L1N 5T1, Canada. Notre bureau administratif est situé au 5100 West Lemon Street, Suite 312, Tampa (Floride) États-Unis, 33609.

Nos données financières et résultats d'exploitation historiques pour les périodes avant le 23 octobre 2002 sont les données financières et résultats d'exploitation pour les activités de Gerdau S.A. en Amérique du Nord

désignée par Gerdau Amérique du Nord, la société qui a été remplacée aux fins comptables, ainsi que les résultats de l'ancienne Co-Steel Inc., dont notamment ceux de Gallatin Steel Company, notre coentreprise avec Dofasco Inc. détenue à 50 %, ajoutés pour la période qui s'est écoulée depuis le regroupement le 23 octobre 2002. Ce traitement comptable résulte de l'utilisation de la méthode comptable d'offre publique d'achat inversée pour le regroupement.

Sauf stipulation contraire ou si le contexte ne justifie une interprétation différente, les expressions «nous», «nos», «notre» et «la Société» renvoient à Gerdau Ameristeel Corporation, ses filiales et ses coentreprises détenues à 50 %, tous les symboles «\$» ou «\$US» sont en dollars américains, tous les symboles «\$CA» sont en dollars canadiens et toutes les mentions de «placement» et «d'actions ordinaires» donnent à entendre que Gerdau S.A. a fait l'acquisition de 35 000 000 d'actions ordinaires de nous, que l'option aux fins d'attributions excédentaires n'a pas été levée, que Gerdau S.A. n'a pas souscrit d'actions ordinaires supplémentaires conformément à l'engagement de souscription supplémentaire de Gerdau S.A. et que nous n'avons pas réalisé l'acquisition envisagée des éléments d'actif désignés dans le présent prospectus par North Star.

Les données relatives au marché et certaines prévisions relatives à l'industrie figurant dans le présent prospectus et les documents qui y sont intégrés par renvoi ont été tirés de recherches sur le marché, de renseignements déjà disponibles dans le public et d'ouvrages à caractère industriel. Les ouvrages à caractère industriel indiquent généralement que les renseignements qu'ils contiennent ont été obtenus de sources jugées fiables, mais que la fidélité et le caractère exhaustif de ces renseignements ne sont pas garantis. De la même manière, les prévisions relatives à l'industrie et les recherches sur le marché, bien qu'elles soient à notre avis fiables, n'ont pas été vérifiées de manière indépendante et ni nous ni les preneurs fermes ne faisons de déclaration quant à la fidélité de l'information.

Sauf indication contraire, nos résultats financiers et l'information financière figurant dans le présent prospectus sont présentés en dollars américains et conformément aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis, ou encore PCGR américains. Les résultats financiers pour les périodes antérieures à 2004 ont été à l'origine présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, ou PCGR canadiens. Par conséquent, nos états financiers consolidés vérifiés pour les deux exercices terminés le 31 décembre 2003 inclus dans le présent prospectus ou intégrés par renvoi au présent prospectus sont présentés conformément aux PCGR canadiens. Voir la note 20 de nos états financiers consolidés vérifiés et la note 12 de nos états financiers consolidés non vérifiés inclus dans le présent prospectus et «Rapport de gestion — Principales différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis» pour de plus amples renseignements concernant les différences entre les PCGR canadiens et les PCGR américains relativement à nos données financières. Les principales données financières pour les périodes antérieures à 2004 figurant dans le présent prospectus sont présentées conformément aux PCGR américains à des fins de comparaison.

Dans le présent prospectus, BAIIA renvoie au bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement pour dépréciation et amortissement financier. Notre BAIIA est calculé en ajoutant le revenu (perte) avant l'impôt et les frais d'intérêt, l'amortissement pour dépréciation, l'amortissement financier et les distributions en espèces provenant de coentreprises et déductions faites des bénéfices provenant des coentreprises. Conformément aux PCGR américains, nous comptabilisons à la valeur de consolidation nos coentreprises, si bien que le BAIIA ne tient pas compte des résultats de nos coentreprises, mais inclut les distributions en espèces provenant de coentreprises. Lorsque nos résultats ont été présentés conformément aux PCGR canadiens, le BAIIA incluait le revenu, l'intérêt, l'amortissement pour dépréciation et l'amortissement financier afférents à nos coentreprises, étant donné que les coentreprises sont consolidées proportionnellement conformément aux PCGR canadiens. Nous sommes d'avis que le BAIIA, qui n'est pas une mesure reconnue par les PCGR, est par contre une mesure supplémentaire utile pour mesurer l'encaisse avant le service de la dette, les frais d'immobilisations et l'impôt sur le revenu. Le lecteur est avisé que le BAIIA ne devrait pas être interprété comme une mesure de rechange au bénéfice établi conformément aux PCGR américains ou aux PCGR canadiens comme indication du rendement ou des flux de trésorerie provenant de l'exploitation en tant que mesure des liquidités et des flux de trésorerie.

SOMMAIRE DU PROSPECTUS

Le texte qui suit n'est qu'un résumé et doit être lu en se reportant au texte plus détaillé figurant ailleurs dans le présent prospectus ou dans les documents qui y sont intégrés par renvoi. Vous devriez lire le présent prospectus au complet, notamment la rubrique «Facteurs de risque» et les documents intégrés par renvoi au présent prospectus.

Notre entreprise

Nous sommes le deuxième plus important fabricant d'acier dans le secteur des mini-acières en Amérique du Nord avec une capacité de production annuelle de plus de 6,4 millions de tonnes de produits d'acier finis en usine. Grâce à un réseau à intégration verticale comprenant 11 mini-acières (dont une détenue à 50 %), 13 installations de recyclage de ferraille et 32 installations en aval, nous desservons essentiellement une clientèle située dans la partie est de l'Amérique du Nord. Nos produits sont généralement vendus à des centres de services de produits d'acier, à des entrepreneurs de constructions d'acier, ou directement aux fabricants d'équipement d'origine pour être utilisés dans de nombreuses industries, notamment la construction, l'automobile, les mines, la transmission électrique et cellulaire, la fabrication de constructions métalliques et la fabrication d'équipement.

Nos activités sont divisées en deux unités d'exploitation, à savoir les mini-acières et les installations en aval.

Mini-acières. Nous possédons et exploitons sept mini-acières aux États-Unis et trois mini-acières au Canada et détenons également une participation de 50 % dans une onzième mini-acière située au Kentucky, en coentreprise avec Dofasco Inc. Nous fabriquons et vendons un large éventail de produits d'acier, notamment des barres d'armature en acier (barres d'armature), des barres d'acier marchand, des profilés, des poutres, des profilés spéciaux, du fil machine en bobines (fil machine) et, par l'entremise de notre coentreprise, des tôles laminées. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003, nos livraisons à l'extérieur provenant des aciéries ont été d'environ 4,9 millions de tonnes et au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2004, nos livraisons à l'extérieur des aciéries ont été d'environ 2,6 millions de tonnes. Plus de 90 % de l'approvisionnement en matière première nécessaire aux activités de nos mini-acières se compose de ferraille d'acier recyclé, faisant de nous le deuxième plus important recycleur d'acier en Amérique du Nord. Quatre de nos mini-acières se procurent de la ferraille grâce à un réseau interne de 13 installations de recyclage de ferraille. Nous sommes d'avis que les activités de recyclage procurent une source stable d'approvisionnement en matières premières primaires à ces mini-acières.

Installations en aval. Nous possédons des entreprises à valeur ajoutée secondaires désignées les installations en aval. Ces installations de fabrication d'acier et de transformation de produits traitent l'acier produit principalement dans nos mini-acières. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003, nos expéditions en aval ont été d'environ 631 000 tonnes de produits d'acier ouvré, ce qui représente environ 11,3 % des 5,6 millions de tonnes du total des produits d'acier finis que nous expédions. Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2004, nos expéditions en aval ont été d'environ 366 000 tonnes de produits d'acier ouvré, ce qui représente environ 12,3 % des 3,0 millions de tonnes du total des produits d'acier finis que nous expédions. Nos installations en aval consistent en la fabrication de barres d'armature et le revêtement époxydique, des usines de crampons de rails, des usines d'écrouissage, la transformation de poutrelles ultra-légères et de guides d'ascenseurs, ainsi que la fabrication de treillis métalliques et de clous attachés.

Atouts concurrentiels

Nous sommes d'avis que les atouts concurrentiels suivants nous permettront de compétitionner plus efficacement sur nos marchés stratégiques.

Position de chef de file sur le marché. Nous sommes le deuxième plus important fabricant d'acier dans le secteur des mini-acières en Amérique du Nord. Au moyen d'un réseau de mini-acières et d'installations en aval stratégiquement situées partout dans la partie est des États-Unis et du Canada, nous pouvons desservir efficacement, à partir d'une base locale, la clientèle dans un vaste secteur géographique du marché nord-américain de l'acier. Notre capacité de production et le vaste éventail de profilés et des tailles de nos barres d'acier nous permettent de satisfaire une grande variété de besoins d'acier et de produits transformés de notre clientèle. Notre vaste portée géographique et l'importante diversité de nos produits, lorsque combinées avec notre système de gestion des

commandes centralisé, sont particulièrement bien placées pour desservir les plus importants centres de service de produits d'acier et d'autres clients qui cherchent de plus en plus à s'approvisionner en acier auprès d'un petit nombre de fournisseurs. Nous avons conclu des conventions visant l'achat des éléments d'actif de quatre usines de produits d'acier longs et de quatre installations en aval collectivement désignées dans le présent prospectus comme North Star. Nous croyons que cette acquisition envisagée nous permettra de desservir plus efficacement nos clients sur l'ensemble du marché du Midwest américain, d'augmenter notre portée géographique à l'ouest de la rivière Mississippi et d'élargir la gamme de produits que nous offrons à nos clients.

Installations efficaces à intégration verticale. Nos mini-acières sont intégrées à 32 installations de fabrication d'acier en aval et à 13 installations en amont qui recyclent la ferraille à titre de matière première. L'intégration en aval fournit un marché captif pour une partie importante de la production de nos aciéries et des données précieuses sur le marché de la demande quant à l'utilisation finale des produits d'acier. Sur le plan historique, les installations en aval ont généré un taux de rendement sur investissement plus élevé, ont été moins capitalistiques et ont été assujetties à une concurrence moins forte en matière d'importation par rapport aux activités de nos mini-acières. Nos activités en aval contrebalancent le caractère cyclique et volatil des activités de base des mini-acières et nous permettent d'obtenir des marges à valeur ajoutée supplémentaires sur l'acier produit par nos mini-acières. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003, nos entreprises en aval ont compté pour environ 11,3 % de nos expéditions de produits d'acier finis et ont généré environ 15 % de notre chiffre d'affaires net. Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2004, nos entreprises en aval ont compté pour environ 12,3 % de nos expéditions de produits d'acier finis et ont généré environ 14,2 % de notre chiffre d'affaires net. Nous avons également 13 installations de recyclage de ferraille en amont qui procurent à nos mini-acières environ 30 % de la ferraille dont elles ont besoin, diminuant ainsi la dépendance à l'égard de fournisseurs de ferraille tiers.

Possibilité d'améliorations futures sur le plan de l'exploitation. Nous avons réalisé des réductions de coûts importantes grâce à l'intégration des activités de Co-Steel et de Gerdau North America au moyen du partage des meilleures pratiques d'exploitation, de l'optimisation du transport, d'un rendement de production planifié pour les mini-acières, des activités d'approvisionnement consolidées et de l'efficacité des fonctions de gestion et d'administration. Nous sommes d'avis que nous pouvons réaliser des réductions de coûts supplémentaires à moyen et à long terme grâce à ces éléments, ainsi que des améliorations opérationnelles résultant de la coordination des technologies de fabrication, du partage du savoir et à la promotion d'une philosophie d'entreprise axée sur l'amélioration continue. Nous prévoyons réaliser d'autres réductions des coûts par suite de l'intégration projetée de nos activités avec celles de North Star.

Système de gestion rigoureux. Selon nous, nos employés sont notre ressource clé et l'élément essentiel au maintien de notre avantage concurrentiel. Notre culture d'entreprise est axée sur l'engagement de tous les employés à suivre un système de gestion commun rigoureux centré sur l'amélioration continue. Nous avons mis en place un système de gestion qui identifie des repères communs à l'ensemble de l'industrie ayant trait aux mesures d'exploitation et de sécurité clés. Ce système comprend des programmes de formation et de sécurité et des primes au rendement conçues pour améliorer le rendement et motiver les employés.

Parrainage solide. Nous avons accès au savoir de base et au parrainage de notre société mère, Gerdau S.A., l'un des plus importants fabricants de produits d'acier longs au monde et dont les antécédents dans l'industrie de l'acier remontent à plus de 100 ans. Nous nous attendons à continuer de bénéficier de l'expérience en gestion et fabrication de Gerdau S.A. Gerdau S.A. et ses filiales, dont nous, ont une capacité de fabrication annuelle globale de 12,3 millions de tonnes de produits d'acier finis en usine grâce à 22 usines d'acier, à deux prises de participation stratégiques et à environ 74 unités commerciales au Brésil. Grâce au vivier de talents, au soutien technique et à la puissance financière de Gerdau S.A., nous croyons être en position stratégique pour croître et connaître le succès dans l'industrie sidérurgique nord-américaine.

Équipe de direction chevronnée. Nous possédons une équipe de la haute direction axée sur la croissance dont les membres ont en moyenne plus de 25 ans d'expérience dans l'industrie sidérurgique. La vaste expérience de notre équipe de direction a joué un rôle clé dans notre croissance historique et constitue une excellente base pour l'expansion de nos activités. Par exemple, les membres de notre équipe de direction ont des antécédents prouvés en matière de gestion et d'intégration des acquisitions. Nous comptons capitaliser sur cette expérience dans le cadre de l'acquisition de North Star en cours et lors de toute acquisition subséquente.

Notre stratégie

Notre stratégie comporte les éléments suivants :

Continuer d'offrir à notre clientèle un vaste potentiel en matière de produits. Nous croyons que nous nous démarquons de nos concurrents grâce à la diversité et la qualité de nos produits, à notre rendement en termes de livraisons, à notre système de gestion des commandes centralisé et à notre capacité de remplir rapidement les commandes à partir de plusieurs sources de stock. Notre éventail de produits d'acier longs est l'un des plus diversifié en Amérique du Nord et nous augmentons régulièrement la gamme de nos produits afin de répondre aux exigences de nos clients. Nous croyons que plusieurs de nos clients nous considèrent comme leur fournisseur clé pour une gamme variée de leurs besoins en produits. Nous croyons que nous pouvons nous démarquer en misant sur l'une des gammes parmi les plus variées de produits d'acier longs dans la partie est de l'Amérique du Nord, grâce à notre réseau de mini-acières et d'installations en aval, notre vaste couverture géographique et notre engagement qui consiste à offrir un des meilleurs services à la clientèle sur le marché.

Promouvoir le partage des meilleures pratiques et poursuivre des occasions de réaliser des synergies. Nous encourageons le partage des meilleures pratiques à travers l'ensemble du réseau mondial d'exploitation du groupe Gerdau afin d'améliorer et de rehausser le rendement sur le plan opérationnel. En capitalisant sur l'expérience d'exploitation de Gerdau S.A., nous continuerons de poursuivre régulièrement les occasions qui nous permettront de réaliser des synergies d'exploitation entre chacune de nos mini-acières, de même que l'intégration verticale entre nos installations de recyclage de ferraille, nos mini-acières et nos installations en aval. Dans le cadre de notre intégration avec Co-Steel, nous avons commencé à rationaliser les horaires de production de nos laminoirs, à améliorer notre gestion des stocks, à explorer des occasions pour réaliser des achats en commun et à améliorer l'efficacité de notre logistique.

Poursuivre sélectivement des acquisitions stratégiques. En raison du rythme des regroupements au sein de l'industrie de l'acier et de la tendance accrue de la part de nos clients de faire affaires avec un nombre réduit de fournisseurs clés, nous sommes de l'avis qu'il y a de bonnes occasions de prendre de l'expansion au moyen d'acquisitions sélectives à l'avenir. Nous avons l'intention de continuer à mettre en place une stratégie sélective et disciplinée en matière d'acquisitions, dont l'acquisition envisagée de North Star, laquelle stratégie accordera une importance particulière à l'amélioration de notre rendement financier à long terme et à l'élargissement de nos gammes de produits et à notre portée géographique. En ce qui a trait à nos activités en aval, nous accordons une priorité à l'amélioration de notre ligne de produits et au renforcement de notre position sur le marché. En raison de notre taille et de nos succès antérieurs en matière de gestion et d'intégration des acquisitions, nous croyons jouir d'une position stratégique nous permettant de jouer un rôle actif dans les regroupements continus au sein de l'industrie nord-américaine de l'acier.

Privilégier la communication et la participation avec les employés. Nous croyons qu'un niveau élevé d'engagement de la part de nos employés constitue un des facteurs clés de la réussite de notre entreprise et dans notre poursuite d'un programme axé sur l'amélioration continue. Nous continuerons de souscrire à une culture d'entreprise qui encourage nos employés à communiquer avec la direction dans le but d'améliorer l'exploitation. Grâce à une démarche communicative ouverte et efficace, nous souscrivons au partage des meilleures pratiques d'exploitation à travers l'ensemble de notre organisation et à la création d'un environnement d'apprentissage axé sur l'atteinte de niveaux de rendement de plus en plus élevés. De plus, nous passons régulièrement en revue nos programmes de rémunération à base d'intéressement pour les employés et les membres de la haute direction afin de s'assurer que les intérêts financiers de nos employés sont alignés sur ceux de nos actionnaires et sont concurrentiels avec le restant du marché.

Évolution récente

Le 19 mars 2004, nous avons acquis les actifs d'exploitation de Potter Form & Tie Co., un fabricant de barres d'armature situé dans le Midwest des États-Unis, en contrepartie de 11,1 millions de dollars en espèces.

Le 16 avril 2004, nous avons émis 26,8 millions d'actions ordinaires à Gerdau S.A. par l'entremise d'un placement privé contre un produit total de 97,9 millions de dollars. Cette opération a accru la participation de Gerdau S.A., qui s'établit à environ 72 % de nos actions ordinaires.

Le 3 août 2004, nous avons publié nos états financiers consolidés intermédiaires du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2004. Les résultats du premier semestre de 2004 établissent un record pour nous. Nous avons déclaré un bénéfice net de 105,5 millions de dollars, ou un résultat dilué de 0,48 \$ par action, sur un chiffre d'affaires net de 733,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2004, contre une perte nette de 6,9 millions de dollars, ou une perte diluée de 0,03 \$ par action, sur un chiffre d'affaires net de 440,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2003. Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, nous avons déclaré un bénéfice net de 127,0 millions de dollars, ou un résultat dilué de 0,60 \$ par action, sur un chiffre d'affaires net de 1 352,7 millions de dollars, en regard d'une perte nette de 13,2 millions de dollars, ou une perte diluée de 0,07 \$ par action, sur un chiffre d'affaires net de 857,4 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 juin 2003. Le BAIIA pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2004 s'est élevé à 168,8 millions de dollars et à 228,0 millions de dollars, respectivement, contre un BAIIA de 21,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2003 et de 33,4 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 juin 2003.

Acquisition de North Star

Le 9 septembre 2004, nous avons conclu des conventions définitives avec Cargill, Incorporated et certaines de ses filiales en vue d'acheter les terrains, les immobilisations et le fonds de roulement de quatre mini-acières fabriquant des produits d'acier longs et quatre installations en aval. Dans le présent prospectus, l'ensemble de ces activités sont collectivement désignées comme North Star. Le prix d'achat des immobilisations acquises est de 266 millions de dollars en espèces plus la prise en charge de certaines dettes des entreprises acquises, y compris, des obligations contractuelles qui sont acquises, y compris des obligations contractuelles particulières et des obligations concernant un groupe d'employés choisis. Une partie du prix d'achat, soit 181 millions de dollars, vise le fonds de roulement et pourrait faire l'objet d'un rajustement au moment de la clôture. Le solde du prix d'achat de 97 millions de dollars (dont environ 12 millions de dollars relativement aux dettes prises en charge) sera réparti entre les terrains et les immobilisations des quatre mini-acières et installations en aval en fonction de notre estimation des valeurs marchandes. Le 27 septembre 2004, nous avons reçu l'approbation réglementaire à l'égard de l'acquisition envisagée en vertu des lois des États-Unis en matière d'antitrust. Sous réserve du respect de certaines autres conditions, nous prévoyons que l'opération clôturera avant la fin de 2004. La clôture du présent placement d'actions ordinaires n'est pas conditionnelle à la clôture de l'acquisition de North Star. Si la clôture de l'acquisition de North Star n'a pas lieu, le produit du présent placement sera affecté à d'autres fins. Voir la rubrique intitulée «Emploi du produit».

North Star est l'un des plus importants producteurs d'acier en Amérique du Nord dont les mini-acières ont une capacité de fabrication annuelle d'environ 2,0 millions de tonnes de produits d'acier longs finis. Les produits de North Star sont généralement vendus à des centres de services de produits d'acier, à des entrepreneurs de constructions d'acier ou directement aux fabricants d'équipement d'origine pour être utilisés dans de nombreuses industries, notamment la construction, l'automobile, les mines, la transmission cellulaire et électrique, la fabrication de constructions métalliques et la fabrication générale.

Avantages de l'acquisition

Nous prévoyons tirer plusieurs avantages de l'acquisition envisagée de North Star, dont les suivants :

Économies d'échelle. Après l'acquisition de North Star, nous aurons un réseau combiné à intégration verticale qui sera composé de 15 mini-acières (dont une mini-acière détenue à 50 %), 15 installations de recyclage de ferraille et 36 installations en aval avec une capacité de fabrication annuelle d'environ 8,4 millions de tonnes de produits d'acier finis en usine. En raison de notre taille supérieure, de nos efficacités sur le plan opérationnel, de notre solidité financière et notre présence accrue sur les marchés, nous croyons que nous serons en mesure de concurrencer plus efficacement en vue d'élargir nos activités commerciales sur les marchés stratégiques.

Diversification des produits et de la portée géographique. Grâce au réseau de North Star dans le Midwest des États-Unis qui consiste en quatre mini-acières et quatre installations en aval, nous serons en mesure de desservir de façon plus efficace et plus rentable notre clientèle dans l'ensemble du marché dans le Midwest des États-Unis et d'élargir notre portée géographique à l'ouest de la rivière Mississippi, en offrant une gamme concurrentielle de produits d'acier longs.

Capacité de fabrication accrue de l'acier. Nous prévoyons que notre capacité de production d'acier augmentera d'environ 31 % en raison de notre acquisition de North Star. Nous prévoyons que cette production accrue nous permettra d'obtenir une part de marché plus importante au sein de l'industrie de l'acier, de prendre de l'expansion et de renforcer notre position sur le marché nord-américain de l'acier.

Économies de coûts. Nous prévoyons réaliser des économies en raison de l'acquisition envisagée de North Star, et ce, en raison du partage des meilleures pratiques d'exploitation, de l'optimisation du transport, d'un rendement de production et de fabrication planifié pour les mini-acières, des activités d'approvisionnement consolidées et de l'efficacité des fonctions de vente, d'administration et de frais généraux. Nous sommes d'avis que nous pouvons réaliser des réductions de coûts supplémentaires à moyen et à long terme en raison de ces éléments, ainsi qu'en raison des améliorations opérationnelles résultant de la coordination des technologies de fabrication, du partage du savoir et de la promotion d'une philosophie d'entreprise axée sur l'amélioration continue.

Résumé des données financières cumulées

Le présent résumé des données financières cumulées au 31 mai 2004 et pour l'exercice terminé à cette date a été tiré des états financiers cumulés vérifiés de North Star paraissant ailleurs dans le présent prospectus et il doit être lu à la lumière des états financiers cumulés vérifiés de North Star et des notes y afférentes.

Les renseignements financiers de North Star sont présentés en dollars US et ils sont établis conformément aux PCGR des États-Unis. Les différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis en ce qui a trait aux résultats financiers cumulés de North Star sont décrites à la note 10 afférente aux états financiers cumulés vérifiés de North Star paraissant ailleurs dans le présent prospectus.

	Exercice terminé le 31 mai 2004
	(en millions de dollars)
État des résultats	
Produits	696,5 \$
Bénéfice d'exploitation	35,8
Bénéfice net	22,6 \$
Autres données	
BAIIA ¹⁾	49,4 \$
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	39,6
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(17,3)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(22,3)
Dépenses en immobilisations	17,5 \$
	Au 31 mai 2004
Données tirées du bilan	
Espèces et quasi-espèces	— \$
Fonds de roulement	114,9
Immobilisations corporelles	103,5
Total de l'actif	332,9
Endettement total	5,2 \$

- 1) Pour North Star, le BAIIA correspond au bénéfice avant les intérêts, les impôts et l'amortissement. Le tableau qui suit établit le rapprochement entre le BAIIA et le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 mai 2004.

	Exercice terminé le 31 mai 2004
	(en millions de dollars)
BAIIA	49,4 \$
Amortissement	(12,4)
Intérêts débiteurs et autres frais relatifs à la dette	(1,0)
Charge d'impôts	(13,4)
Bénéfice net	22,6 \$

Le placement

Actions ordinaires offertes.....	70 000 000 d'actions ordinaires, y compris 35 000 000 d'actions ordinaires qui seront offertes au public par l'entremise des preneurs fermes et les 35 000 000 d'actions ordinaires qui seront souscrites de nous directement par Gerdau S.A. Voir «Prise ferme» et «Placement auprès de Gerdau S.A.»
Actions ordinaires en circulation après le placement.....	295 089 337 ¹⁾
Option aux fins d'attributions excédentaires et engagement de souscription supplémentaire de Gerdau S.A.	Les preneurs fermes disposent d'une option leur permettant de souscrire un nombre supplémentaire de 5 250 000 actions ordinaires souscrites de nous au prix d'offre au public, déduction faite de la commission de placement, pour couvrir les attributions excédentaires, le cas échéant. Cette option peut être levée en totalité ou en partie pendant un délai de 30 jours à compter de la date de clôture du placement. Gerdau S.A. s'engage à souscrire de nous, dans les deux jours qui suivent la date de la levée de l'option aux fins d'attributions excédentaires, un nombre d'actions ordinaires supplémentaires équivalant au nombre d'actions ordinaires que les preneurs fermes souscrivent par suite de la levée de l'option aux fins d'attributions excédentaires, le cas échéant, au prix d'offre au public. Le nombre maximum total d'actions ordinaires supplémentaires que nous pouvons émettre par suite de la levée de l'option aux fins d'attributions d'excédentaires et conformément à l'engagement de souscription supplémentaire de Gerdau S.A. est de 10 500 000 actions ordinaires.
Emploi du produit.....	Nous affecterons le produit net aux fins suivantes : i) financer l'acquisition envisagée de North Star (moyennant le respect des conditions de clôture applicables et la conclusion de l'acquisition); ii) à des dépenses en immobilisations et au fonds de roulement; et iii) aux fins générales de l'entreprise, dont le rachat d'une partie des billets de premier rang en circulation, le remboursement des sommes dues sur notre facilité de crédit garantie de premier rang ou des acquisitions stratégiques sélectives. Bien que nous ayons l'intention d'affecter une majeure partie du produit tiré du présent placement au remboursement du prix d'achat relatif à l'acquisition envisagée de North Star, cette acquisition est assujettie à un certain nombre de conditions et nous ne pouvons garantir qu'elle sera réalisée. Si l'acquisition de North Star n'est pas réalisée, nous aurons toute discrétion d'affecter ce produit à d'autres fins décrites ci-dessus. Voir «Emploi du produit».
Symbole de négociation à la Bourse de Toronto	GNA
Symbole de négociation à la Bourse de New York projeté	GNA

1) Les actions ordinaires après le placement n'incluent pas les 3 159 283 actions ordinaires pouvant être émises par suite de la levée d'options permettant de souscrire des actions ordinaires en circulation au 30 juin 2004.

Facteurs de risque

Un placement dans nos actions ordinaires est assujetti à certains risques. Les acquéreurs éventuels devraient étudier attentivement l'information figurant à la rubrique «Facteurs de risque» et tous les autres renseignements figurant dans le présent prospectus et dans les documents qui y sont intégrés par renvoi avant de souscrire nos actions ordinaires.

Sommaire des données financières consolidées historiques et des données consolidées historiques sur l'exploitation

Le sommaire des données financières consolidées historiques présenté ci-après des exercices terminés les 31 décembre 2002 et 2003 a été tiré de nos états financiers consolidés vérifiés, dressés selon les PCGR du Canada et ajustés pour tenir compte des différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis, inclus et intégrés par renvoi dans le présent prospectus. Le sommaire des données financières consolidées historiques présenté ci-après pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 a été tiré de nos états financiers consolidés vérifiés, dressés selon les PCGR du Canada, et ajustés pour tenir compte des différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis, déposés auprès d'autorités de réglementation. Ces états ne sont pas inclus ou intégrés par renvoi dans le présent prospectus. Le sommaire des données financières consolidées historiques pour les semestres terminés les 30 juin 2003 et 2004 a été tiré de nos états financiers consolidés non vérifiés au 30 juin 2004 et des semestres terminés à ces dates, dressés selon les PCGR des États-Unis, inclus et intégrés par renvoi dans le présent prospectus. Les résultats des semestres terminés les 30 juin 2003 et 2004 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui peuvent être attendus pour l'exercice complet ou pour toute période future. Les données qui suivent doivent être lues avec la rubrique « Rapport de gestion » ainsi que nos états financiers consolidés et les notes y afférentes inclus et intégrés par renvoi dans le présent prospectus.

À moins d'indication contraire, nos données et nos résultats financiers sont présentés conformément aux PCGR des États-Unis. Les résultats financiers des périodes antérieures à 2004 ont originalement été présentés conformément aux PCGR du Canada et nos états financiers consolidés vérifiés inclus et intégrés par renvoi dans le présent prospectus sont présentés conformément aux PCGR du Canada. Les différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis qui concernent nos résultats financiers sont décrites à la note 20 afférente à nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 et à la note 12 afférente à nos états financiers consolidés non vérifiés du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2004, ainsi qu'à la rubrique « Rapport de gestion – Différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis » figurant dans le présent prospectus. Toutes les données financières des tableaux suivants sont présentées conformément aux PCGR des États-Unis.

	Exercices terminés les 31 décembre ¹⁾			Semestres terminés les 30 juin		
	2001	2002	2003	2003	2004	
	(en millions de dollars, sauf les montants par action)					
Données tirées de l'état des résultats						
Chiffre d'affaires, montant net	885,0 \$	1 053,8 \$	1 811,2 \$	857,4 \$	1 352,7 \$	
Bénéfice d'exploitation (perte)	41,6	46,9	(9,3)	(4,2)	174,9	
Bénéfice net (perte).....	(6,4)	11,0	(26,7)	(13,2)	127,0	
Résultat de base par action	(0,04) \$	0,08 \$	(0,04) \$	(0,07) \$	0,61 \$	
Résultat dilué par action	(0,04) \$	0,08 \$	(0,04) \$	(0,07) \$	0,60 \$	
Autres données						
BAIIA ²⁾	100,7 \$	102,1 \$	65,5 \$	33,4 \$	228,0 \$	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net.....	116,5	25,5	36,9	(19,2)	51,6	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net.....	(84,4)	(22,2)	(52,5)	(21,7)	(37,6)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net.....	(32,9)	4,3	13,3	54,5	(6,8)	
Dépenses en immobilisations	28,0	34,3	55,2	21,8	26,4	
	Exercices terminés les 31 décembre ¹⁾			Semestres terminés les 30 juin		
	2001	2002	2003	2003	2004	
Données sur l'exploitation ³⁾						
Production (en milliers de tonnes)						
Ateliers de fonte.....	2 529	3 314	5 531	2 774	3 165	
Laminoirs.....	2 417	3 100	5 264	2 576	2 979	
Expéditions de produits d'acier finis (en milliers de tonnes)						
Barres d'armature.....	784	838	1 523	792	698	
Barres d'acier marchand et profilés spéciaux.....	1 061	1 424	2 030	984	1 144	
Fil machine.....	62	166	642	293	397	
Tôles laminées (coentreprises)	-	120	744	365	380	
Total, extérieur des aciéries	1 907	2 548	4 939	2 434	2 619	
Acier ouvré.....	588	566	631	318	366	
Total.....	2 495	3 114	5 570	2 752	2 985	
Prix de vente (en dollars par tonne)						
Expéditions à l'extérieur des aciéries	283 \$	290 \$	309 \$	299 \$	450 \$	
Expéditions d'acier ouvré	425 \$	440 \$	436 \$	430 \$	534 \$	
Prix imputé pour la ferraille (en dollars par tonne).....	88 \$	89 \$	110 \$	109 \$	171 \$	
Marge sur le métal (prix de vente moins le prix de la ferraille) (en dollars par tonne)						
Expéditions à l'extérieur des aciéries	195 \$	200 \$	199 \$	189 \$	280 \$	
Expéditions d'acier ouvré	337 \$	350 \$	326 \$	321 \$	363 \$	
Coût de fabrication à l'usine (en dollars par tonne).....	132 \$	155 \$	174 \$	169 \$	191 \$	

		30 juin 2004					
		Chiffres réels		Chiffres ajustés ⁴⁾		Chiffres pro forma ajustés ⁵⁾	
		(en millions de dollars)					
Données tirées du bilan							
Espèces et quasi-espèces	16,9	\$		348,3	\$	46,6	\$
Fonds de roulement	399,7			731,1		634,3	
Immobilisations	780,5			780,5		881,5	
Total de l'actif	1 862,4			2 193,8		2 261,2	
Total de la dette ⁶⁾	532,2			532,2		537,5	
Capitaux propres.....	755,5	\$		1 086,8	\$	1 086,8	\$

- 1) Nos résultats d'exploitation et nos résultats financiers historiques des périodes antérieures au 23 octobre 2002 sont les résultats financiers et les résultats d'exploitation de Gerdau North America, notre société remplacée à des fins de comptabilisation, et les résultats de l'ancienne Co-Steel Inc., y compris Gallatin Steel Company, notre coentreprise avec Dofasco Inc., qui ont été ajoutés pour la période depuis le regroupement le 23 octobre 2002. Ce traitement comptable reflète l'utilisation de la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition pour les prises de contrôle inversée.
- 2) Le BAIIA s'entend du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement. Il inclut les distributions en espèces, mais non le bénéfice, des coentreprises.

Le tableau suivant constitue un rapprochement du BAIIA et du bénéfice net (perte) des périodes indiquées :

	Exercices terminés les 31 décembre			Semestres terminés les 30 juin		
	2001	2002	2003	2003	2004	
(en millions de dollars)						
BAIIA	100,7	\$	102,1	\$	65,5	\$
Distributions en espèces des coentreprises	-		-		(3,6)	
Bénéfice des coentreprises	1,0		5,0		7,7	
Amortissement	(61,3)		(56,5)		(76,4)	
Intérêts et autres charges liées à la dette	(49,7)		(40,4)		(59,9)	
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	3,9		2,5		39,8	
Part des actionnaires sans contrôle	(1,0)		(1,7)		0,2	
Bénéfice net (perte)	(6,4)	\$	11,0	\$	(26,7)	\$
					(13,2)	\$
					127,0	\$

- 3) Comprend 50 % de Gallatin Steel Company, notre coentreprise avec Dofasco Inc., depuis le 23 octobre 2002.
- 4) Chiffres ajustés pour tenir compte de la vente de 70 000 000 d'actions ordinaires en vertu du présent placement (en fonction d'un prix d'offre supposé de 4,86 \$ l'action, soit l'équivalent en dollars américains du cours de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto le 4 octobre 2004, exprimé en dollars canadiens et convertis en dollars américains au taux de change à midi à cette date), déduction faite des frais estimatifs du présent placement et de la rémunération des preneurs fermes.
- 5) Chiffres pro forma ajustés pour tenir compte du présent placement comme il est décrit dans la note précédente, ainsi que de l'acquisition de North Star.
- 6) Le total de la dette comprend des débentures convertibles de 74,8 M\$ au 30 juin 2004.

Sommaire des données financières consolidées condensées pro forma

Le sommaire des données financières consolidées condensées pro forma non vérifiées qui suit tient compte de ce placement de nos actions ordinaires et de notre acquisition envisagée de North Star et est fondé sur nos états financiers consolidés historiques, dressés selon les PCGR du Canada, ajustés pour tenir compte des différences entre les PCGR des États-Unis et ceux du Canada, nos états financiers consolidés historiques, dressés selon les PCGR des États-Unis et les états financiers combinés historiques de North Star, dressés selon les PCGR des États-Unis, inclus ailleurs dans le présent prospectus. Le bilan consolidé condensé pro forma non vérifié au 30 juin 2004 a été établi en regroupant notre bilan consolidé au 30 juin 2004 et le bilan combiné de North Star au 31 mai 2004 et tient compte de notre acquisition de North Star comme si elle avait été conclue le 30 juin 2004. L'état consolidé condensé pro forma non vérifié des résultats de la période de douze mois terminée le 30 juin 2004 est dressé en regroupant i) notre état consolidé des résultats de la période de douze mois terminée le 30 juin 2004, qui a été préparé en regroupant notre état consolidé des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 et notre état consolidé des résultats du semestre terminé le 30 juin 2004, moins les résultats du semestre terminé le 30 juin 2003 et ii) l'état combiné des résultats de North Star de l'exercice terminé le 31 mai 2004 et tient compte de notre acquisition de North Star comme si elle avait été conclue le 1^{er} juillet 2003. En outre, le bilan consolidé condensé pro forma tient compte du placement de 70 000 000 d'actions ordinaires pour la vente.

Le sommaire des données financières consolidées condensées pro forma non vérifiées a été établi d'après les informations actuellement disponibles et les hypothèses que nous jugeons appropriées, y compris l'hypothèse que l'acquisition de North Star est financée au moyen du présent placement d'actions ordinaires. Le sommaire des données financières consolidées condensées pro forma non vérifiées n'a été établi qu'à des fins informatives et n'est pas nécessairement représentatif de la situation financière ou des résultats d'exploitation qui auraient été obtenus si les opérations dont nous tenons compte dans nos résultats pro forma s'étaient déroulées aux dates susmentionnées ou n'est pas nécessairement représentatif des résultats d'exploitation futurs, puisque ces données financières consolidées condensées pro forma non vérifiées sont fondées sur des estimations des effets financiers qui pourraient se révéler inexacts dans le temps.

Le sommaire des données financières consolidées condensées pro forma non vérifiées a été préparé conformément aux PCGR des États-Unis, qui a été rapproché des PCGR du Canada. Les différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis sont décrites à la note 5 afférente aux données financières consolidées condensées pro forma non vérifiées incluses ailleurs dans le présent prospectus.

	Montants pro forma de la période de douze mois terminée le 30 juin 2004 (en millions de dollars)	
Données tirées de l'état des résultats		
Chiffre d'affaires	3 003,1	\$
Bénéfice d'exploitation.....	231,2	
Bénéfice net	152,5	\$
Autres données		
BAIIA ¹⁾	330,7	\$
	Montants pro forma au 30 juin 2004 (en millions de dollars)	
Données tirées du bilan		
Espèces et quasi-espèces	46,6	\$
Fonds de roulement	634,3	
Immobilisations.....	881,5	
Total de l'actif.....	2 261,2	
Total de la dette	537,5	\$

- 1) Le BAIIA s'entend du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement. Il inclut les distributions en espèces, mais non le bénéfice, des coentreprises. Le tableau suivant constitue un rapprochement du BAIIA et du bénéfice net de la période de douze mois terminée le 30 juin 2004 :

	Montants pro forma de la période de douze mois terminée le 30 juin 2004	
BAIIA	330,7	\$
Bénéfice des coentreprises.....	48,5	
Distributions en espèces des coentreprises.....	(17,6)	
Amortissement.....	(85,9)	
Intérêts et autres charges liées à la dette	(62,3)	
Charge d'impôts sur les bénéfices	(60,9)	
Bénéfice net	152,5	\$

FACTEURS DE RISQUE

Vous devriez étudier attentivement les risques suivants ainsi que les autres renseignements figurant dans le présent prospectus et dans les documents qui y sont intégrés par renvoi avant d'effectuer un placement dans nos actions ordinaires. Les risques et incertitudes décrits ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels nous sommes confrontés. Des risques et incertitudes additionnels, notamment des risques que nous tenons actuellement pour négligeables, pourraient également avoir des répercussions négatives sur nos activités.

Risques liés à nos activités et à notre industrie

La surcapacité mondiale de l'industrie sidérurgique et la disponibilité de matériaux de substitution concurrentiels ont entraîné une forte concurrence et pourraient continuer d'exercer une pression à la baisse sur les prix de nos produits.

Nous sommes en concurrence avec de nombreux producteurs d'acier étrangers et nationaux, essentiellement des producteurs exploitant des mini-aciéries qui produisent de l'acier en faisant fondre de la ferraille dans des fours à arc électrique, mais également des producteurs exploitant des aciéries intégrées qui produisent de l'acier avec du coke et du minerai de fer. La concurrence est fondée sur les prix, la qualité et la capacité de répondre aux spécifications de la clientèle en ce qui a trait aux produits et aux délais de livraison. La surcapacité mondiale touchant la fabrication d'acier a, dans le passé, eu une incidence négative sur le prix de l'acier et pourrait avoir des effets défavorables sur notre chiffre d'affaires et nos marges de profit dans le futur. La construction de nouvelles aciéries, la croissance et le rendement de la production améliorés des aciéries existantes, le redémarrage des installations inexploitées et la croissance de la capacité de production d'acier étrangère contribuent dans l'ensemble à une augmentation de la capacité de production mondiale d'acier. Les augmentations de la capacité de production mondiale d'acier combinées avec des hauts niveaux d'importation d'acier en Amérique du Nord pourraient exercer une pression à la baisse sur les prix de nos produits, ce qui pourrait avoir des effets défavorables sur notre chiffre d'affaires et nos marges de profit.

Dans le cas de certaines applications pour les produits, nous concurrençons également des fabricants offrant d'autres matériaux, notamment l'aluminium, le ciment, les composites, le verre, le plastique et le bois. Une utilisation plus fréquente de ces matériaux de remplacement des produits d'acier pourrait exercer une pression à la baisse sur les prix de nos produits ou entraîner une réduction dans le volume des ventes et l'une ou l'autre de ces situations pourraient avoir des effets défavorables sur notre chiffre d'affaires et nos marges de profits.

Les augmentations des coûts des matières premières et des frais d'électricité pourraient avoir des conséquences défavorables sur notre rentabilité.

Nos résultats d'exploitation sont fortement touchés par les coûts de la ferraille d'acier et des substituts de ferraille, lesquels constituent les principales matières premières dans l'exploitation de nos mini-aciéries. Les prix de la ferraille sont assujettis à des forces du marché qui, en grande partie, sont hors de notre contrôle, notamment la demande de la part des producteurs d'acier américains et internationaux, les coûts de fret et la spéculation. L'augmentation du taux de consommation mondiale de ferraille d'acier, particulièrement en Chine, a exercé une importante pression à la hausse sur le prix de la ferraille d'acier. La faiblesse du dollar américain, la demande mondiale accrue pour la ferraille et la baisse de la production nationale de ferraille en raison de l'affaiblissement du secteur manufacturier national ont réduit l'approvisionnement national en ferraille, de telle sorte que les prix de la ferraille sont actuellement à leur niveau le plus élevé depuis les dix dernières années. La marge sur le métal, soit la différence entre les prix de vente obtenus par les aciéries et le coût des matières premières de ferraille, est aussi actuellement bien au-delà de son niveau pour les dix dernières années. Nous ne savons pas combien de temps ces niveaux pourront être maintenus et si les prix de la ferraille connaissent une augmentation importante sans hausse correspondante du prix des produits d'acier finis, nos marges de profit pourraient en souffrir de façon importante. Nous pourrions être dans l'impossibilité de répercuter les coûts plus élevés de la ferraille à nos clients en augmentant les prix de vente de l'acier par les aciéries et les prix des produits en aval. D'autres augmentations des prix payés pour la ferraille et d'autres éléments pourraient également compromettre notre capacité de faire concurrence aux aciéries intégrées, faire en sorte que notre production décline et avoir des conséquences défavorables sur notre chiffre d'affaires et nos marges de profit.

La plupart de nos mini-acières ont des contrats d'approvisionnement en électricité à long terme avec les principaux services publics ou fournisseurs d'électricité. Les contrats d'approvisionnement en électricité comportent généralement deux éléments : une partie ferme et une partie interruptible. La partie ferme fournit l'appel de puissance de base pour le laminoir et les activités auxiliaires. La partie interruptible fournit l'alimentation nécessaire au four à arc électrique et représente la majeure partie de la demande totale de courant et se fonde, pour l'essentiel, sur le cours au comptant de l'électricité. Par conséquent, nous sommes fortement exposée aux variations du marché de l'électricité et ceci pourrait avoir des effets défavorables importants sur nos marges et nos résultats d'exploitation. En général, nous n'avons pas de contrats de gaz naturel et d'oxygène à long terme et, par conséquent, nous sommes assujettie aux variations du marché et aux fluctuations des tarifs, ce qui pourrait avoir des effets défavorables importants sur nos marges et nos résultats d'exploitation.

Les importations d'acier en Amérique du Nord ont eu et pourraient de nouveau avoir des conséquences défavorables sur les prix de l'acier et, en dépit des efforts de réglementation des marchés, rien ne garantit que l'industrie réussira à réduire les importations d'acier.

Les importations d'acier en Amérique du Nord ont exercé ces dernières années et pourraient exercer de nouveau à l'avenir une pression à la baisse sur les prix de l'acier, ce qui pourrait avoir des effets défavorables sur notre chiffre d'affaires et nos marges de profit. La concurrence est vive de la part des producteurs d'acier étrangers et elle pourrait s'intensifier en raison de l'augmentation de leur capacité de production d'acier, de la force relative du dollar américain par rapport aux devises étrangères et de la baisse de la demande interne d'acier dans leurs économies. Ces facteurs encouragent de hauts niveaux d'exportation d'acier vers l'Amérique du Nord à des prix moins élevés. Les mesures de protection prises par le gouvernement des États-Unis dans le passé pour réglementer le commerce de l'acier, notamment les quotas et les tarifs à l'importation, ont été de nature temporaire et l'Organisation mondiale du commerce a jugé que ces mesures violaient les règles du commerce international. Rien ne garantit que des mesures de protection seront prises à l'avenir et, malgré les efforts de réglementation du commerce, des importations à des prix déloyaux pourraient pénétrer les marchés nord-américains à l'avenir entraînant une chute des prix qui pourrait avoir des conséquences négatives sur notre compétitivité et notre capacité à maintenir nos niveaux de vente et nos marges de profit.

Notre participation au regroupement de l'industrie de l'acier pourrait avoir des répercussions négatives sur nos activités.

Nous sommes d'avis qu'il continue d'y avoir des occasions pour la croissance future par l'entremise d'acquisitions sélectives, compte tenu du rythme des regroupements dans l'industrie de l'acier et de la tendance croissante de nos clients à s'appuyer sur un plus petit nombre de fournisseurs clés. Par conséquent, nous avons l'intention de continuer d'appliquer une stratégie d'acquisition sélective et rigoureuse. Les acquisitions, les placements dans des coentreprises ou les alliances stratégiques à l'avenir, notamment l'acquisition envisagée de North Star, devraient vraisemblablement comporter certains ou l'ensemble des risques suivants qui pourraient avoir des conséquences défavorables sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation ou notre situation financière :

- la difficulté d'intégrer les activités acquises et le personnel à nos entreprises existantes;
- l'interruption éventuelle du cours de nos activités;
- le détournement des ressources, notamment le temps et les compétences de la direction;
- la création d'une dette supplémentaire;
- l'incapacité de la direction de conserver des normes, des contrôles, des procédures et des politiques uniformes;
- la difficulté de gérer la croissance d'une plus grande société;
- le risque de pénétrer des marchés sur lesquels nous avons peu d'expérience;
- le risque de s'engager dans des conflits de travail, des litiges commerciaux ou réglementaires relatifs à la nouvelle entreprise;

- le risque lié à une responsabilité contractuelle ou ayant trait à l'exploitation pour nos associés commerciaux ou pour des tiers, risque découlant de notre participation;
- le risque d'engager une responsabilité en matière d'environnement ou autre liée à l'entreprise acquise;
- l'incapacité de travailler efficacement avec des partenaires en coentreprise ou dans le cadre d'alliances stratégiques; et
- les difficultés à mettre fin aux coentreprises ou alliances stratégiques.

Plusieurs cibles d'acquisition disponibles ont subi des pertes d'exploitation au cours des dernières années et des dépenses en immobilisations et d'exploitation importantes pourraient être nécessaires pour qu'elles redeviennent rentables ou qu'elles le restent. En général, les aciéries en difficulté financière ne se préoccupent pas d'entretenir convenablement leurs actifs. Ces actifs pourraient avoir besoin de réparations et d'améliorations importantes. Nous pourrions également avoir à acheter des sommes considérables de matières premières, de pièces de rechange et d'autres matériaux pour ces installations avant qu'elles ne puissent reprendre leurs activités de manière rentable ou qu'elles ne puissent demeurer rentables. De nombreux candidats à des acquisitions éventuelles sont des compagnies sidérurgiques en difficulté financière qui n'ont peut-être pas mis en place des programmes pertinents en matière d'environnement. Ces problèmes peuvent également exiger des dépenses importantes de notre part ou nous exposer à une responsabilité en matière d'environnement.

Pour demeurer concurrentielle, nous serons peut-être appelée à faire des acquisitions à l'avenir, mais nous ne pouvons vous garantir que nous pouvons réaliser ces opérations selon des modalités favorables et que nous pouvons obtenir du financement, si nécessaire, pour ces opérations selon des modalités favorables. Nous ne pouvons pas non plus vous assurer que des opérations futures amélioreront notre position concurrentielle et nos perspectives commerciales de la manière prévue; si ce n'est pas le cas, nos résultats d'exploitation pourraient être touchés.

L'acquisition et l'intégration que nous envisageons avec North Star pourraient ne pas être un succès et pourraient diminuer notre rentabilité.

L'acquisition envisagée de North Star comporte des risques dont celui que l'acquisition pourrait ne pas être réalisée. Si l'acquisition est réalisée, il pourrait y avoir les risques associés à la difficulté d'intégrer nos entreprises, nos activités, nos produits et nos services avec ceux de North Star ainsi que toutes les dépenses imprévues relativement à cette intégration. La réalisation de l'acquisition et l'intégration subséquente exigeront que nous leur consacrons beaucoup de notre temps. Notre attention sera détournée de nos activités courantes et les problèmes qui pourraient survenir dans le cadre de notre intégration des activités pourraient avoir des conséquences défavorables importantes sur nos revenus et nos résultats d'exploitation une fois l'acquisition réalisée. L'intégration pourrait entraîner des dépenses supplémentaires qui pourraient avoir des conséquences défavorables sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, après notre acquisition de North Star, nous pourrions découvrir que nous avons fait l'acquisition d'obligations non divulguées. Bien que nous ayons mené ce qui à notre avis constitue une enquête prudente dans le cadre de notre acquisition envisagée de North Star, il existe néanmoins un niveau inévitable de risque quant à des obligations non divulguées ou inconnues ou des problèmes concernant les éléments d'actif de North Star que nous achetons. Quoique les conventions concernant notre acquisition envisagée de North Star contiennent des clauses d'indemnisation, ces clauses pourraient ne pas être suffisantes pour indemniser tous nos coûts relativement à toute responsabilité non divulguée ou inconnue. Rien ne garantit que nous surmonterons ces risques et tout autre problème rencontré dans le cadre de l'acquisition envisagée de North Star. Il se peut que nous n'intégrions pas avec succès notre entreprise, nos activités ou nos lignes de produits avec ceux de North Star, et que nous ne réalisions pas non plus les bénéfices prévus dans le cadre de l'acquisition envisagée. Si l'acquisition envisagée de North Star n'a pas lieu ou si les bénéfices de l'acquisition envisagée ne dépassent pas les coûts liés à l'acquisition, nos résultats financiers et notre situation financière pourraient être touchés de façon défavorable.

La nature cyclique de l'industrie sidérurgique et des industries que nous desservons ainsi que la conjoncture économique en Amérique du Nord et partout dans le monde pourraient faire fluctuer nos revenus et notre rentabilité.

L'industrie sidérurgique nord-américaine est cyclique par nature et est touchée de manière importante par la conjoncture économique générale des principales économies mondiales. En particulier, l'industrie sidérurgique nord-américaine est influencée par une combinaison de facteurs, notamment les périodes de croissance ou de récession économique, la force ou la faiblesse du dollar américain ou canadien par rapport à d'autres devises, la capacité de production mondiale, les niveaux d'importations d'acier et les tarifs applicables. À l'avenir, des ralentissements économiques, des conjonctures économiques stagnantes ou des fluctuations des devises pourraient diminuer la demande pour nos produits ou augmenter la quantité des importations d'acier sur nos marchés, ce qui dans l'un ou l'autre des cas pourrait faire fluctuer nos revenus et notre rentabilité.

La conjoncture du marché des produits d'acier sur le marché des États-Unis et du Canada a fluctué au cours des ans. Nous sommes particulièrement influencée par les tendances des industries cycliques comme les industries de la construction, du transport, de l'électroménager, de l'outillage et des équipements, qui constituent des marchés importants pour nos produits. Une partie importante de nos produits est également destinée à l'industrie des centres de service de produits d'acier. Plusieurs de nos marchés sont cycliques par nature et influencent la demande pour nos produits finis. Une interruption ou une récession dans ces industries pourrait avoir des conséquences défavorables sur notre situation financière, notre production, notre chiffre d'affaires, nos marges et nos bénéfices. Nous sommes également influencée par les tendances et les événements qui peuvent avoir des répercussions sur ces industries, notamment les grèves et les conflits sociaux.

Les activités sidérurgiques exigent des investissements de capitaux et des dépenses d'entretien qui peuvent encourager les producteurs à continuer la production pendant les périodes où la demande est réduite, ce qui peut en retour exercer une pression à la baisse sur les prix de nos produits.

La fabrication d'acier est hautement capitalistique, exigeant de nous et d'autres producteurs d'acier le maintien d'importants coûts fixes nécessités par d'importantes dépenses d'entretien. Les niveaux élevés de coûts fixes d'exploitation d'une mini-acierie encouragent les exploitants d'aciéries à maintenir de hauts niveaux de rendement, même pendant les périodes où la demande est réduite, ce qui peut entraîner une pression supplémentaire à la baisse sur les prix de vente et les marges de profit pendant ces périodes.

Les pannes d'équipement imprévues peuvent entraîner des baisses ou des interruption de production.

Des interruptions dans nos installations de production pourraient augmenter nos coûts de production et réduire notre chiffre d'affaires et nos bénéfices pour la période visée. En plus des pannes d'équipement périodiques, nos installations sont également assujetties aux risques de pertes catastrophiques dues à des événements imprévus comme des incendies, des explosions ou des conditions climatiques violentes. Nos procédés de fabrication dépendent de pièces d'équipement importantes pour la fabrication de l'acier, comme les fours à arc électrique, les machines de coulée continue, les fours de réchauffement alimentés au gaz, les laminaires et les équipements électriques, notamment des transformateurs à puissance élevée, et cet équipement peut, à l'occasion, connaître des temps d'arrêt par suite de pannes imprévues. Nous avons fait l'expérience et nous pourrions à l'avenir faire l'expérience d'importantes interruptions de production ou d'une diminution des périodes de production à la suite de pannes d'équipement. Des interruptions inattendues dans nos installations de production pourraient avoir des effets défavorables sur notre productivité et nos résultats d'exploitation. De plus, toute interruption de la capacité de production pourrait exiger que nous engagions des dépenses en capital importantes pour résoudre le problème, ce qui pourrait diminuer le montant des liquidités disponibles pour nos activités. Notre assurance pourrait ne pas couvrir nos pertes. De plus, une interruption des activités à long terme pourrait porter préjudice à notre réputation et entraîner une perte de clientèle, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Notre niveau d'endettement pourrait avoir des effets défavorables sur notre capacité à nous procurer des capitaux supplémentaires pour financer nos activités, limiter notre capacité de réaction aux changements économiques ou aux changements de notre industrie et nous empêcher de remplir nos obligations en vertu de nos conventions de prêts.

Au 30 juin 2004, notre dette s'élevait à 532,2 millions de dollars. Notre niveau d'endettement pourrait avoir des conséquences importantes pour vous, notamment les suivantes :

- il pourrait limiter notre capacité à obtenir du financement additionnel pour notre fonds de roulement, nos dépenses en immobilisations, la mise au point de nouveaux produits, les obligations au titre du service de la dette, les acquisitions et les fins générales de l'entreprise ou d'autres fins;
- il pourrait limiter notre capacité à déclarer des dividendes sur nos actions ordinaires;
- une partie de nos flux de trésorerie provenant de l'exploitation doit être affectée au paiement des intérêts sur notre dette et n'est pas disponible à d'autres fins, y compris les activités, les dépenses en immobilisations et les occasions d'affaires futures;
- certains de nos emprunts, notamment les emprunts effectués en vertu de notre facilité de crédit garantie de premier rang, sont à taux d'intérêt variables, nous exposant aux risques d'une hausse des taux d'intérêt;
- il peut limiter notre capacité à nous ajuster à une conjoncture économique changeante et nous placer dans une position concurrentielle désavantageuse par rapport à nos autres concurrents moins endettés;
- nous pourrions être vulnérables à une récession économique générale; et
- nous pourrions être incapables d'effectuer des dépenses en immobilisations qui sont importantes pour notre croissance et nos stratégies.

En vertu des modalités régissant nos billets de premier rang et notre facilité de crédit garantie de premier rang, nous sommes autorisée à contracter des dettes supplémentaires dans certaines circonstances; si nous contractons des dettes supplémentaires, les risques décrits ci-dessus seront accrus.

En se plaçant sous la protection des lois sur la faillite, certains de nos concurrents ont été exonérés de leurs dettes et des frais existants, ce qui peut leur permettre d'exercer leurs activités de manière plus concurrentielle que nous.

Plusieurs compagnies sidérurgiques américaines et canadiennes se sont placées sous la protection des lois de la faillite au cours des dernières années. Bon nombre d'entre elles ont continué d'exercer leurs activités, en réduisant leurs prix pour maintenir les volumes et les flux de trésorerie, et ont obtenu des concessions de la part de leurs employés, de leurs fournisseurs et de leurs prêteurs. En sortant de la faillite, ces sociétés, ou de nouvelles personnes morales qui ont acquis les installations par l'entremise du processus de faillite, ont été libérées de nombreuses obligations, y compris des dettes, des obligations en matière d'environnement, des avantages accordés aux employés et aux retraités et d'autres obligations, généralement appelées frais existants. Par conséquent, ils peuvent exercer leurs activités de manière plus concurrentielle que nous et d'autres producteurs qui sont demeurés solvables.

Les lois et règlements en matière d'environnement et de santé et sécurité au travail nous touchent et s'y conformer pourrait être coûteux et diminuer notre rentabilité.

Nos divisions d'exploitation doivent respecter un ensemble de lois et de règlements changeants en matière d'environnement et de santé et sécurité au travail. Ces lois et règlements concernent, entre autres choses, les émissions atmosphériques, les déversements au sol, les eaux de surface et la nappe phréatique, le contrôle du bruit, la production, la manutention, le stockage, le transport, l'élimination de substances toxiques et dangereuses et de déchets et le nettoyage de la contamination, la qualité de l'air à l'intérieur et la santé et la sécurité des travailleurs. Ces lois et règlements varient en fonction de l'emplacement et peuvent faire partie du champ de compétence fédéral, provincial, étatique ou municipal. Il existe un risque que nous ne nous soyons pas conformée ou que nous ne nous

conformions pas à toutes ces exigences à l'avenir. Des violations pourraient entraîner des pénalités ou l'interruption ou la cessation des activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur nous.

Dans le cadre de nos activités, nous devons utiliser des équipements et des machineries complexes de taille importante et nous devons nous exposer à diverses substances. Par conséquent, il y a des risques intrinsèques pour la santé et à la sécurité de notre personnel. À l'occasion, des maladies professionnelles et des accidents, dont des blessures sérieuses et des décès, se produisent. Tout événement sérieux de cette nature pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur nos activités.

Nous produisons certains déchets, essentiellement de la poussière provenant des fours à arc électrique et d'autres contaminants, qui sont classés comme dangereux et doivent être dûment gérés en vertu des lois et règlements applicables en matière d'environnement. Aux États-Unis et au Canada, certaines lois et certains règlements en matière d'environnement imposent une responsabilité conjointe et solidaire à certaines catégories de personnes en ce qui a trait aux coûts d'enquête et de nettoyage des emplacements contaminés, sans égard à la faute, à la légalité de l'activité originelle ou de l'élimination. Certaines de nos installations présentes ou antérieures ont été exploitées pendant de nombreuses années et, pendant tout ce temps, elles ont utilisé des substances et ont éliminé des déchets qui peuvent nécessiter un nettoyage. Nous pourrions être tenue responsable des coûts de ces nettoyages. Les coûts de nettoyage des emplacements dont nous avons connaissance ou que nous n'avons pas encore découverts pourraient être importants et pourraient avoir des conséquences défavorables importantes sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Notre estimation des coûts de remise en état est fondée sur notre analyse de chaque site et sur la nature des activités de remise en état que nous prévoyons entreprendre. Bien que les coûts finaux reliés à la remise en état ne soient pas connus de façon précise, nous avons estimé que la valeur actuelle de tous les coûts de remise en état en date du 31 décembre 2003 s'élevait à environ 13,6 millions de dollars, ces coûts étant inscrits à titre de passif dans nos états financiers.

Des modifications, comme de nouvelles lois ou la mise en application de politiques, notamment les restrictions proposées à l'heure actuelle à l'égard des émissions de mercure et d'autres polluants, l'interprétation proposée à l'heure actuelle aux règles existantes applicables à l'enlèvement des résidus générés par les déchiqueteurs de ferraille ou un incident touchant l'une de nos propriétés ou installations, pourraient avoir des conséquences défavorables importantes sur notre entreprise, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Nos divisions d'exploitation doivent posséder des permis et approbations gouvernementaux. Ces permis ou approbations peuvent faire l'objet d'un retrait, d'une révocation ou de modifications dans des situations variées. Le défaut d'obtenir des permis et approbations ou d'en respecter les conditions peut avoir des conséquences défavorables sur nos activités et notre situation financière et nous assujettir à des pénalités. En outre, nous pourrions être tenue d'obtenir des permis d'exploitation ou des approbations gouvernementales supplémentaires et d'engager des frais additionnels. Rien ne garantit que nous pourrions remplir toutes les exigences réglementaires applicables. De plus, nous pourrions être assujettie à des amendes, des pénalités ou d'autres obligations découlant des mesures imposées en vertu des lois ou des règlements en matière d'environnement et de santé et sécurité au travail. En outre, nos dépenses d'investissement en matière d'environnement et de santé et sécurité au travail pourraient augmenter de manière importante à l'avenir.

North Star doit se conformer au même ensemble de lois et de règlements en matière d'environnement et de santé et sécurité au travail que ceux décrits ci-dessus. Même si nos conventions concernant l'acquisition envisagée de North Star comportent des clauses d'indemnisation pour des obligations environnementales qui excèdent 5 millions de dollars et ce, jusqu'à un plafond de 25 millions de dollars, une telle indemnisation pourrait ne pas être adéquate et nous pourrions être exposée à des coûts de remise en état plus élevés que ceux que nous prévoyons. L'existence d'obligations environnementales non divulguées de la part de North Star et notre responsabilité en matière d'environnement à l'égard de North Star pourraient avoir des conséquences défavorables sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

La présence éventuelle de matériaux radioactifs dans la ferraille que nous faisons fondre dans les fours à arc électrique de nos mini-acières présente un risque économique important et peut présenter un risque pour notre personnel.

La présence éventuelle de matériaux radioactifs dans la ferraille qui nous est fournie présente un risque économique important et peut présenter un risque pour la santé et la sécurité du personnel. Si nous ne détectons pas de matériaux radioactifs dans la ferraille que nous recevons, nous pourrions engager des frais importants pour nettoyer la contamination des installations et éliminer les matériaux contaminés. Le coût du nettoyage des matériaux contaminés et la perte de revenus résultant de la perte de temps de production pourraient être importants. Bien que nous possédions plusieurs dispositifs de détection dans chacune de nos mini-acières, de la ferraille radioactive pourrait, à l'occasion, ne pas être détectée. Par exemple, en juillet 2001, une petite quantité de césium s'est retrouvée dans de la ferraille que nous avons reçue d'un fournisseur de ferraille et est tombée accidentellement dans le four de notre mini-acière de Jacksonville. Les activités de l'atelier de fonte de cette mini-acière ont dû être interrompues pendant plus de trois semaines jusqu'à ce qu'environ 700 tonnes de matériaux contaminés aient été enlevés pour être convenablement éliminés et que les équipements aient été nettoyés. Le coût du nettoyage et de l'interruption des activités s'est élevé à environ 10,5 millions de dollars. Notre assurance pourrait ne pas suffire à couvrir toutes les pertes dans de telles situations.

Nos régimes de retraite sont actuellement sous-financés.

Nous avons plusieurs régimes de retraite qui sont actuellement sous-financés et une conjoncture économique défavorable pourrait nous obliger à faire des versements en espèces importants pour financer les régimes, ce qui pourrait réduire les espèces disponibles pour d'autres besoins de l'entreprise. Au 31 décembre 2003, la valeur globale des actifs de nos régimes de retraite (y compris des régimes de retraite complémentaires de l'ancienne société Co-Steel) s'élevait à 278,2 millions de dollars, tandis que l'obligation globale envisagée à l'égard des prestations s'élevait à 359,6 millions de dollars, entraînant un déficit global de 81,4 millions de dollars dont nous sommes responsables. Nous avons effectué des versements en espèces de 13,7 millions de dollars à notre régime de retraite à prestations déterminées pour la période de six mois terminée le 30 juin 2004. Nous prévoyons effectuer une contribution additionnelle de 6,5 millions de dollars au cours de notre exercice financier 2004. Les exigences de financement dans les années à venir pourraient être plus élevées, en fonction de la conjoncture des marchés, et pourraient limiter les liquidités disponibles pour notre entreprise. Nos exigences de financement pourraient également être beaucoup plus élevées à compter de 2005 si les mesures de redressement temporaires édictées par le Congrès des États-Unis ne sont pas prolongées.

Rien ne garantit que nous réussirons à renégocier des conventions collectives à leur échéance et des grèves pourraient avoir des conséquences défavorables sur nos résultats financiers.

Environ 25 % de nos employés sont représentés par les Métallurgistes Unis d'Amérique (MUA) en vertu de quatre conventions collectives. Ces conventions collectives ont également des dates d'échéance différentes commençant en 2005. Environ 76 % des employés de North Star sont représentés par les MUA en vertu de quatre conventions collectives, lesquelles ont également des dates d'échéance différentes commençant en 2005. Rien ne garantit que nous réussirons à négocier de nouvelles conventions collectives pour ces employés sans qu'il y ait recours à un conflit de travail. Un conflit de travail pourrait, en fonction des activités touchées et de sa durée, avoir des conséquences défavorables importantes sur nos activités. Des activités de syndicalisation pourraient avoir lieu dans une ou plusieurs de nos autres installations et dans d'autres sociétés dont nous dépendons pour nos matières premières, les transports et d'autres services. Ces activités pourraient entraîner une perte importante de production et de revenus et avoir des conséquences défavorables importantes sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous sommes exposée aux fluctuations des taux d'intérêt.

Certains de nos emprunts, essentiellement des emprunts effectués en vertu de notre facilité de crédit garantie de premier rang, ont des taux d'intérêt variables et nous exposent à des risques liés aux taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt augmentent, nos obligations au titre du service de la dette ayant trait aux dettes comportant des taux variables augmenteront et notre revenu net diminuera. Des changements importants aux taux d'intérêt peuvent augmenter nos frais d'intérêt et avoir des conséquences défavorables importantes sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les fluctuations des devises pourraient avoir conséquences défavorables sur nos résultats financiers ou notre position concurrentielle.

Nous présentons nos résultats financiers en dollars américains. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 et la période de six mois terminée le 30 juin 2004, environ 30 % et 29 %, respectivement, de notre chiffre d'affaires net et 34 % et 37 %, respectivement, de nos frais d'exploitation étaient libellés en dollars canadiens. Par conséquent, les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien touchent la présentation de nos résultats. Le pourcentage de nos frais qui est libellé en dollars canadiens est plus élevé que le pourcentage de notre chiffre d'affaires net libellé en dollars canadiens, ce qui a des conséquences défavorables sur nos résultats lorsque le dollar canadien est plus fort que le dollar américain. De plus, nos activités au Canada concurrencent celles des producteurs des États-Unis et sont moins concurrentielles lorsque le dollar canadien est plus fort que le dollar américain. De même, nos activités au Canada et aux États-Unis sont plus sensibles à la menace des importations lors des périodes où le dollar américain et le dollar canadien sont plus forts que les devises des pays exportateurs. Dans la mesure où nous avons des emprunts qui sont libellés en dollars canadiens, nos résultats d'exploitation sont également touchés par un renforcement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Nous dépendons de nos hauts dirigeants et rien ne garantit que nous pourrions remplacer les dirigeants clés qui quittent l'entreprise.

Nos activités et nos clients potentiels dépendent en grande partie du rendement de notre équipe de hauts dirigeants. Nous n'avons conclu aucun contrat de travail avec nos dirigeants et nous ne pouvons vous garantir que ces personnes demeureront à notre emploi. De plus, nous ne pouvons vous garantir que nous pourrions trouver des remplaçants qualifiés à ces personnes si elles cessent de nous fournir leurs services. La perte des services d'un ou de plusieurs membres de notre équipe de hauts dirigeants ou notre difficulté à attirer, retenir et maintenir en poste d'autres hauts dirigeants pourrait avoir des conséquences défavorables sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous nous fions à nos coentreprises pour obtenir une partie de nos revenus et de nos flux de trésorerie, mais nous ne contrôlons ni les coentreprises ni leurs distributions.

Nous avons trois coentreprises détenues à 50 % qui contribuent à nos résultats financiers mais que nous ne contrôlons pas. Ces coentreprises contribuent pour 45,7 millions de dollars à notre résultat net pour la période de six mois terminée le 30 juin 2004 et pour 7,7 millions de dollars à notre résultat net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Nous avons reçu 15,8 millions de dollars de distributions en espèces de la part de nos coentreprises pour la période de six mois terminée le 30 juin 2004 et 3,6 millions de dollars de distributions en espèces pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Cependant, nous ne contrôlons pas les coentreprises et ne pouvons pas, sans l'accord de notre associé, faire en sorte qu'une coentreprise nous distribue le bénéfice qu'elle tire de son exploitation. De plus, les ententes de financement existantes avec Gallatin lui interdisent de nous distribuer des espèces sauf si des engagements financiers particuliers sont remplis. En outre, puisque nous ne contrôlons pas nos coentreprises, elles pourraient être exploitées d'une façon qui, à notre avis, ne correspond ni à notre intérêt ni à celui des coentreprises. Dans la mesure où nous prenons part à des coentreprises dans le cadre de notre stratégie d'acquisition, nous pourrions être plus fortement touchée par ces risques.

Risques liés au placement

Gerdau S.A. et ses actionnaires majoritaires nous contrôlent et leurs intérêts peuvent être différents des vôtres.

À l'heure actuelle, Gerdau S.A. est propriétaire véritable d'environ 72 % de nos actions ordinaires en circulation et, une fois le présent placement réalisé, elle sera le propriétaire véritable d'environ 67 % de nos actions ordinaires en circulation. Gerdau S.A., quant à elle, est contrôlée par la famille Gerdau Johannpeter. Bien que cinq des neuf administrateurs de notre conseil d'administration soient indépendants, trois d'entre eux, dont un qui est également notre chef de la direction financière, sont membres de la famille dominante. Par conséquent, Gerdau S.A. et la famille dominante influencent de manière importante les prises de décisions qui nous touchent, notamment l'élection de notre conseil d'administration, le contrôle de notre direction et de nos politiques et la détermination du résultat des opérations commerciales et d'autres questions qui exigent l'approbation des actionnaires (comme les

fusions, les regroupements ou la vente de tous nos éléments d'actif ou de la majorité de ceux-ci). Les intérêts de Gerdau S.A. et de la famille dominante peuvent être différents des vôtres et ils peuvent exercer leur contrôle sur nous d'une manière incompatible avec vos intérêts.

Le cours de nos actions ordinaires peut être volatil et la valeur de votre investissement peut diminuer.

Le cours de nos actions ordinaires a été volatil et il pourra l'être à l'avenir en réaction à l'évolution de l'industrie et à des facteurs commerciaux particuliers comme les variations des résultats d'exploitation trimestriels, la conjoncture économique générale, les changements de recommandations des analystes de titres en ce qui a trait à nos titres et d'autres facteurs. Ces facteurs pourraient faire en sorte que le cours de nos actions ordinaires baisse, ce qui pourrait diminuer la valeur de votre placement.

Nous pouvons émettre des titres de participation additionnels qui pourraient diminuer notre bénéfice par action.

Nous avons émis dans le passé et nous pouvons continuer d'émettre des titres de participation pour financer nos activités. Si nous émettons des actions ordinaires supplémentaires, vous connaîtrez une dilution de votre bénéfice par action. De plus, lorsque notre intention d'émettre des titres de participation supplémentaires est connue du public, cela pourrait avoir des conséquences défavorables sur le cours des actions.

Certaines actions en responsabilité civile et certains jugements pourraient ne pas être exécutoires à notre égard parce que nous sommes une société canadienne.

Nous avons été constituée en personne morale en vertu des lois de l'Ontario (Canada). Certains de nos administrateurs et dirigeants et certains des spécialistes nommés ailleurs dans le présent prospectus sont résidents de pays autres que les États-Unis, y compris du Canada. Une partie de nos éléments d'actif et des éléments d'actif de ces personnes sont situés à l'extérieur des États-Unis. Par conséquent, il peut être difficile pour un actionnaire d'engager une poursuite aux États-Unis contre ces non-résidents des États-Unis, ou de rendre exécutoires des jugements rendus aux États-Unis par un tribunal américain à notre égard ou à l'égard d'autres personnes. Il peut également être difficile pour des actionnaires de faire exécuter au Canada un jugement rendu aux États-Unis ou de gagner un procès au Canada, uniquement sur le fondement de la violation des lois sur les valeurs mobilières des États-Unis.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines déclarations figurant dans le prospectus et dans les documents qui y sont intégrés par renvoi constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les mots «prévoir», «avoir l'intention», «estimer», «évaluer», «planifier», «s'efforcer», «projeter», «s'attendre», et les formes futures et conditionnelles de ces verbes et des expressions semblables, lorsqu'ils ont trait à notre direction, constituent le plus souvent des «énoncés prospectifs». Les énoncés prospectifs pourraient également figurer dans une diversité de documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et de la SEC.

Ces énoncés prospectifs ne sont pas des faits vérifiés mais indiquent nos attentes actuelles concernant des résultats et des événements futurs. Bien que, lorsque nous faisons des déclarations concernant ce que nous croyons se produira à l'avenir s'appuient sur notre meilleur jugement, et bien que ces déclarations s'appuient sur des hypothèses que nous croyons fondées lorsque nous les faisons, ces énoncés prospectifs ne garantissent pas un résultat et vous ne devriez pas accorder une foi indue à ces déclarations. Les énoncés prospectifs sont tributaires d'incertitudes et d'autres circonstances variables, dont plusieurs échappent à notre volonté, ce qui pourrait faire en sorte que les résultats réels et l'expérience diffèrent considérablement de ceux que nous pensons devraient se produire, y compris, notamment, les facteurs suivants, qui sont décrits plus en détails à la rubrique «Facteurs de risque» :

- la nature vivement concurrentielle de l'industrie de l'acier à l'échelle internationale et la disponibilité de matériaux de substitution concurrentiels;
- les hausses des coûts de la ferraille d'acier, de l'énergie et d'autres matières premières;

- les règlements relatifs à l'importation et au commerce de l'acier;
- notre participation dans le regroupement d'entreprises au sein de l'industrie de l'acier;
- les risques reliés à notre acquisition envisagée de North Star;
- la nature cyclique qui caractérise l'industrie de l'acier et les industries auxquelles nous offrons nos services;
- les immobilisations et des dépenses semblables considérables qu'il est nécessaire de faire dans notre entreprise;
- des pannes d'équipements et des interruptions ou pannes à l'usine imprévues;
- notre niveau d'endettement;
- nos frais par rapport aux concurrents qui ont demandé la protection de la loi sur la faillite;
- les frais relatifs au respect des normes et des lois en matière de protection de l'environnement et en matière de santé et de sécurité au travail;
- la fusion accidentelle de ferraille radioactive;
- notre capacité à financer nos régimes de retraite;
- notre capacité à renégocier nos conventions collectives et à éviter des conflits de travail;
- le risque de taux d'intérêt;
- les fluctuations du taux de change;
- la perte d'employés clés; et
- notre dépendance à l'égard de coentreprises sur lesquelles nous n'exerçons aucun contrôle.

Tout énoncé prospectif qui figure dans le présent prospectus n'est donné qu'en date de cet énoncé et nous ne nous engageons nullement à remettre à jour ces énoncés, sauf si la loi nous y oblige. Les comparaisons de résultats actuels et ceux de périodes antérieures ne se veulent pas l'expression de tendances futures ou des indications d'un rendement futur, sauf indication contraire, et ne devraient être considérées que comme des données historiques.

INFORMATION SUR LE TAUX DE CHANGE

Le tableau suivant présente, pour chaque période indiquée, les taux de change extrêmes du dollar américain exprimés en dollars canadiens, le taux de change à la fin de cette période et la moyenne des taux de change pour chaque jour au cours de cette période, d'après le cours acheteur à midi à New York pour les virements électroniques en dollars canadiens, certifiés aux fins des douanes, par la Federal Reserve Bank of New York. Ces taux de change sont présentés à des fins d'information seulement et ne sont pas les mêmes taux qui sont utilisés aux fins de convertir le dollar canadien en dollar américain dans nos états financiers consolidés.

	Exercice terminé le 31 décembre			Période de six mois terminée le 30 juin	
	2001	2002	2003	2003	2004
Bas	1,4933 \$	1,5108 \$	1,2923 \$	1,3348 \$	1,2690 \$
Haut.....	1,6023	1,6128	1,5750	1,5750	1,3970
Fin de la période	1,5925	1,5800	1,2923	1,4532	1,3390
Moyenne	1,5487	1,5704	1,4008	1,3558	1,3407

Le 4 octobre 2004, le cours acheteur à midi s'établissait à 1,2726 \$CA = 1,00 \$.

EMPLOI DU PRODUIT

Nous estimons que le produit net que nous tirerons du présent placement, déductions faites de la commission de placement et des frais estimatifs du placement, s'élèvera à environ 330 400 000 \$, d'après un prix d'offre au public présumé de 4,86 \$ l'action, qui était l'équivalent en dollars américains du cours de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto le 4 octobre 2004 (exprimés en dollars canadiens et convertis en dollars américains d'après le cours acheteur à midi à cette date). Si l'option aux fins d'attributions excédentaires des preneurs fermes est levée intégralement et que Gerdau S.A. souscrit toutes les actions ordinaires pouvant être émises conformément à l'engagement de souscription supplémentaire de Gerdau S.A., nous estimons que notre produit net s'établira à environ 380 000 000 \$. Nous affecterons le produit net aux fins suivantes : i) financer l'acquisition envisagée de North Star (en présumant le respect des conditions de clôture applicables et la conclusion de l'acquisition); ii) à des dépenses en immobilisations et au fonds de roulement; et iii) aux fins générales de l'entreprise, qui peuvent comprendre le rachat d'une partie de nos billets de premier rang en circulation, le remboursement de sommes dues en vertu de notre facilité de crédit garantie de premier rang ou des acquisitions stratégiques sélectives. Bien que nous ayons l'intention d'affecter la majeure partie du produit du présent placement au remboursement du prix d'achat relatif au projet d'acquisition de North Star, cette acquisition est assujettie à un certain nombre de conditions et nous ne pouvons garantir qu'elle sera conclue. Si l'acquisition de North Star n'est pas réalisée, nous aurons toute discrétion pour affecter ce produit aux autres fins décrites ci-dessus.

Bien que nous ayons l'intention de dépenser les sommes dont nous disposons comme il est indiqué ci-dessus, il se pourrait que, pour des raisons commerciales valables, une réaffectation des sommes soit nécessaire ou souhaitable.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Nous ne versons pas actuellement de dividende sur nos actions ordinaires. Le versement éventuel d'un dividende sera étudié par notre conseil d'administration en fonction, entre autres choses, de notre rentabilité, de nos besoins en capital, de la conjoncture dans l'industrie, de notre situation financière et d'autres facteurs. Les modalités rattachées à nos billets de premier rang existants et à notre facilité de crédit garantie de premier rang pourraient limiter notre capacité à déclarer ces dividendes à l'avenir.

FOURCHETTES DES COURS ET VOLUME DES OPÉRATIONS

Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et y sont négociées sous le symbole «GNA». Nous avons demandé l'inscription de nos actions ordinaires à la cote de la Bourse de New York sous le symbole «GNA». Le volume des opérations et la fourchette des cours de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont présentés dans le tableau suivant pour les périodes indiquées.

	Haut (\$CA)	Bas (\$CA)	Volume
2002			
Quatrième trimestre.....	3,60	1,85	12 242 911
2003			
Premier trimestre.....	2,84	1,60	4 783 390
Deuxième trimestre.....	1,95	1,33	15 708 010
Troisième trimestre.....	3,70	1,84	15 534 674
Quatrième trimestre.....	4,85	3,03	7 793 498
2004			
Premier trimestre.....	5,45	4,00	11 052 189
Deuxième trimestre.....	5,43	4,60	15 266 634
Troisième trimestre.....	6,64	4,87	15 062 273

Le 4 octobre 2004, le cours de clôture de nos actions ordinaires publié par la Bourse de Toronto s'établissait à 6,18 \$CA (4,86 \$ d'après le cours acheteur à midi à cette date). Le 30 juin 2004, 225 089 337 actions ordinaires étaient émises et en circulation.

STRUCTURE DU CAPITAL

Le tableau suivant présente notre encaisse et la structure de notre capital au 30 juin 2004, en chiffres réels, comme ils ont été ajustés pour tenir compte du placement (selon un prix d'offre de 4,86 \$ par action, soit l'équivalent en dollars américains du cours de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto le 4 octobre 2004, exprimé en dollars canadiens et converti en dollars américains au taux de change à midi à cette date) et en chiffres pro forma, comme ils ont été ajustés pour tenir compte du placement et de l'acquisition envisagée de North Star. Ce tableau doit être lu avec nos états financiers consolidés et les notes y afférentes inclus et intégrés par renvoi dans le présent prospectus.

	30 juin 2004		
	Chiffres réels	Chiffres retraités	Chiffres pro forma ajustés
	(en millions de dollars)		
Espèces et quasi-espèces.....	16,9 \$	348,3 \$	46,6 \$
Dette bancaire et partie à court terme des emprunts à long terme	29,2 \$	29,2 \$	30,2 \$
Emprunts à long terme, moins la partie à court terme ¹⁾	503,0	503,0	507,3
Total de la dette ²⁾	532,2	532,2	537,5
Capitaux propres			
Capital-actions (actions ordinaires autorisées en nombre illimité; en circulation : 225 089 337 actions; nombre retraité et nombre pro forma retraité : 295 089 337 actions).....	645,7	977,0	977,0
Bénéfices non répartis.....	101,2	101,2	101,2
Autres éléments cumulés du bénéfice global	8,6	8,6	8,6
Total des capitaux propres	755,5	1 086,8	1 086,8
Total de la structure du capital	1 287,7 \$	1 619,0 \$	1 624,3 \$

- 1) Les emprunts à long terme comprennent l'ensemble des engagements aux termes de notre facilité de crédit garantie de premier rang de 350 M\$. Au 30 juin 2004, notre capacité d'emprunt nous permettait de prélever jusqu'à environ 298 M\$ aux termes de notre facilité de crédit garantie de premier rang.
- 2) Le total de la dette comprend des débentures convertibles de 74,8 M\$ au 30 juin 2004.

Dans le tableau ci-dessus, il n'est pas tenu compte de 3 159 283 actions ordinaires, pouvant être émises à l'exercice d'options visant l'achat d'actions ordinaires, en cours au 30 juin 2004.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES HISTORIQUES ET DONNÉES CONSOLIDÉES HISTORIQUES SUR L'EXPLOITATION

Gerdau Ameristeel Corporation

Les principales données financières consolidées présentées ci-après aux 31 décembre 2002 et 2003 et des exercices terminés à ces dates ont été tirées de nos états financiers consolidés vérifiés, dressés selon les PCGR du Canada et ajustés pour tenir compte des différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis, inclus et intégrés par renvoi dans le présent prospectus. Les principales données financières consolidées présentées ci-après au 31 décembre 2001 et pour l'exercice terminé à cette date ont été tirées de nos états financiers consolidés vérifiés, dressés selon les PCGR des États-Unis, déposés auprès d'autorités de réglementation. Ces états ne sont pas inclus ou intégrés par renvoi dans le présent prospectus. Les principales données financières consolidées aux 30 juin 2004 et pour les semestres terminés les 30 juin 2003 et 2004 ont été tirées de nos états financiers consolidés non vérifiés au 30 juin 2004 et des semestres terminés à ces dates, dressés selon les PCGR des États-Unis, inclus et intégrés par renvoi dans le présent prospectus. De l'avis de la direction, tous les ajustements (consistant en ajustements normaux récurrents) jugés nécessaires à une présentation fidèle des résultats des périodes intermédiaires ont été pris en compte. Les résultats des semestres terminés les 30 juin 2003 et 2004 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui peuvent être attendus pour l'exercice complet ou pour toute période future. Les données qui suivent doivent être lues avec la rubrique « Rapport de gestion » ainsi que nos états financiers consolidés et les notes y afférentes inclus et intégrés par renvoi dans le présent prospectus.

À moins d'indication contraire, nos données et nos résultats financiers sont présentés conformément aux PCGR des États-Unis. Les résultats financiers des périodes antérieures à 2004 ont été initialement présentés conformément aux PCGR du Canada et nos états financiers consolidés vérifiés inclus et intégrés par renvoi dans le présent prospectus sont présentés conformément aux PCGR du Canada. Les différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis qui concernent nos résultats financiers sont décrites à la note 20 afférente à nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 et à la note 12 afférente à nos états financiers consolidés non vérifiés du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2004, ainsi qu'à la rubrique « Rapport de gestion – Différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis » figurant dans le présent prospectus. Toutes les données financières des tableaux suivants sont présentées conformément aux PCGR des États-Unis.

	Exercices terminés les 31 décembre ¹⁾						Semestres terminés les 30 juin			
	2001		2002		2003		2003		2004	
	(en millions de dollars, sauf les montants par action)									
Données tirées de l'état des résultats										
Chiffre d'affaires, montant net	885,0	\$	1 053,8	\$	1 811,2	\$	857,4	\$	1 352,7	\$
Bénéfice d'exploitation (perte)	41,6		46,9		(9,3)		(4,2)		174,9	
Bénéfice net (perte).....	(6,4)		11,0		(26,7)		(13,2)		127,0	
Résultat de base par action	(0,04)	\$	0,08	\$	(0,04)	\$	(0,07)	\$	0,61	\$
Résultat dilué par action	(0,04)	\$	0,08	\$	(0,04)	\$	(0,07)	\$	0,60	\$
Autres données										
BAIIA ²⁾	100,7	\$	102,1	\$	65,5	\$	33,4	\$	228,0	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net.....	116,5		25,5		36,9		(19,2)		51,6	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net.....	(84,4)		(22,2)		(52,5)		(21,7)		(37,6)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net.....	(32,9)		4,3		13,3		54,5		(6,8)	
Dépenses en immobilisations	28,0	\$	34,3	\$	55,2	\$	21,8	\$	26,4	\$

	31 décembre			30 juin 2004		
	2001	2002	2003	Chiffres réels	Chiffres ajustés ⁴⁾	Chiffres pro forma ajustés ⁵⁾
	(en millions de dollars)					
Données tirées du bilan						
Espèces et quasi-espèces.....	5,1 \$	12,5 \$	10,0 \$	16,9 \$	348,3 \$	46,6 \$
Fonds de roulement	117,1	194,6	302,7	399,7	731,1	634,3
Immobilisations.....	528,3	765,6	795,1	780,5	780,5	881,5
Total de l'actif.....	1 058,6	1 513,7	1 677,1	1 862,4	2 193,8	2 261,2
Total de la dette ⁶⁾	725,1	564,5	643,8	532,2	532,2	537,5
Capitaux propres ..	47,7 \$	493,2 \$	533,6 \$	755,5 \$	1 086,8 \$	1 086,8 \$

- 1) Nos résultats d'exploitation et nos résultats financiers historiques des périodes antérieures au 23 octobre 2004 sont les résultats financiers et les résultats d'exploitation de Gerdau North America, notre société remplacée à des fins de comptabilisation, et les résultats de l'ancienne Co-Steel Inc., y compris Gallatin Steel Company, notre coentreprise avec Dofasco Inc., qui a été ajoutée pour la période depuis le 23 octobre 2002.
- 2) Le BAIIA s'entend du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement. Il inclut les distributions en espèces, mais non le bénéfice, des coentreprises.

Le tableau suivant constitue un rapprochement du BAIIA et du bénéfice net des périodes indiquées :

	Exercices terminés les 31 décembre			Semestres terminés les 30 juin	
	2001	2002	2003	2003	2004
	(en millions de dollars)				
BAIIA	100,7 \$	102,1 \$	65,5 \$	33,4 \$	228,0 \$
Distributions en espèces des coentreprises	-	-	(3,6)	(1,8)	(15,8)
Bénéfice des coentreprises	1,0	5,0	7,7	4,9	45,7
Amortissement	(61,3)	(56,5)	(76,4)	(38,7)	(39,1)
Intérêts et autres charges liées à la dette	(49,7)	(40,4)	(59,9)	(26,0)	(28,1)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	3,9	2,5	39,8	14,8	(63,7)
Part des actionnaires sans contrôle	(1,0)	(1,7)	0,2	0,2	-
Bénéfice net (perte)	(6,4) \$	11,0 \$	(26,7) \$	(13,2) \$	127,0 \$

- 3) Comprend 50 % de Galatin Steel Company, notre coentreprise avec Dofasco Inc., depuis le 23 octobre 2002.
- 4) Chiffres ajusté pour tenir compte de la vente de 70 000 000 d'actions ordinaires en vertu du présent placement (en fonction d'un prix d'offre supposé de 4,86 \$ l'action, soit l'équivalent en dollars américains du cours de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto le 29 septembre 2004, en dollars canadiens et convertis en dollars américains au taux de change à midi à cette date), déduction faite des frais estimatifs du présent placement et de la rémunération des preneurs fermes.
- 5) Chiffres pro forma ajustés pour tenir compte du présent placement comme il est décrit dans la note précédente, ainsi que de l'acquisition envisagée de North Star.
- 6) Le total de la dette comprend des débentures convertibles de 74,8 M\$ au 30 juin 2004.

North Star

Les principaux renseignements financiers cumulés présentés ci-dessous au 31 mai 2004 et pour l'exercice terminé à cette date ont été tirés des états financiers cumulés vérifiés de North Star paraissant ailleurs dans le présent prospectus et ils doivent être lus à la lumière des états financiers cumulés vérifiés de North Star et des notes y afférentes.

Les renseignements financiers de North Star sont présentés en dollars US et ils sont établis conformément aux PCGR des États-Unis. Les différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis en ce qui a trait aux résultats financiers cumulés de North Star sont décrites à la note 10 afférente aux états financiers cumulés vérifiés de North Star paraissant ailleurs dans le présent prospectus.

Exercice terminé le 31 mai 2004

(en millions de dollars)

État des résultats

Produits	696,5 \$
Bénéfice d'exploitation	35,8
Bénéfice net	22,6 \$

Autres données

BAIIA ¹⁾	49,4 \$
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	39,6
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(17,3)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(22,3)
Dépenses en immobilisations	17,5 \$

Au 31 mai 2004

Données tirées du bilan

Espèces et quasi-espèces	— \$
Fonds de roulement	114,9
Immobilisations corporelles	103,5
Total de l'actif	332,9
Endettement total	5,2 \$

- 1) Pour North Star, le BAIIA correspond au bénéfice avant les intérêts, les impôts et l'amortissement. Le tableau qui suit établit le rapprochement entre le BAIIA et le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 mai 2004.

Exercice terminé le 31 mai 2004

(en millions de dollars)

BAIIA	49,4 \$
Amortissement	(12,4)
Intérêts débiteurs et autres frais relatifs à la dette	(1,0)
Charge d'impôts	(13,4)
Bénéfice net	22,6 \$

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES CONDENSÉES PRO FORMA

Les principales données financières consolidées condensées pro forma non vérifiées qui suivent tiennent compte de ce placement de nos actions ordinaires et de notre acquisition envisagée de North Star et sont fondées sur nos états financiers consolidés historiques, dressés selon les PCGR du Canada, ajustés pour tenir compte des différences entre les PCGR des États-Unis et ceux du Canada, nos états financiers consolidés historiques, dressés selon les PCGR des États-Unis et les états financiers combinés historiques de North Star, dressés selon les PCGR des États-Unis, inclus ailleurs dans le présent prospectus. Le bilan consolidé condensé pro forma non vérifié au 30 juin 2004 a été établi en regroupant notre bilan consolidé au 30 juin 2004 et le bilan combiné de North Star au 31 mai 2004 et tient compte de l'acquisition de North Star comme si elle avait été conclue le 30 juin 2004. L'état consolidé condensé pro forma non vérifié des résultats de la période de douze mois terminée le 30 juin 2004 a été dressé en regroupant i) notre état consolidé des résultats de la période de douze mois terminée le 30 juin 2004, qui a été préparé en regroupant notre état consolidé des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 et notre état consolidé des résultats du semestre terminé le 30 juin 2004, moins les résultats du semestre terminé le 30 juin 2003 et ii) l'état combiné des résultats de North Star de l'exercice terminé le 31 mai 2004. Il tient compte de notre acquisition de North Star comme si elle avait été conclue le 1^{er} juillet 2003. En outre, le bilan consolidé condensé pro forma tient compte du placement de 70 000 000 d'actions ordinaires pour la vente.

Les principales données financières consolidées condensées pro forma non vérifiées ont été établies d'après les informations actuellement disponibles et les hypothèses que nous jugeons appropriées, y compris l'hypothèse que l'acquisition de North Star est financée au moyen du présent placement d'actions ordinaires. Les données financières consolidées condensées pro forma non vérifiées n'ont été établies qu'à des fins informatives et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des résultats d'exploitation qui auraient été obtenus si les opérations dont nous tenons compte dans nos résultats pro forma s'étaient déroulées aux dates susmentionnées ou ne sont pas nécessairement représentatives des résultats d'exploitation futurs, puisque ces données financières consolidées condensées pro forma non vérifiées sont fondées sur des estimations des effets financiers qui pourraient se révéler inexacts dans le temps.

Les principales données financières consolidées condensées pro forma non vérifiées ont été préparées conformément aux PCGR des États-Unis, qui ont été rapprochés des PCGR du Canada. Les différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis sont décrites à la note 5 afférente aux données financières consolidées condensées pro forma non vérifiées incluses ailleurs dans le présent prospectus.

	Montants pro forma de la période de douze mois terminée le 30 juin 2004 (en millions de dollars)	
Données tirées de l'état des résultats		
Chiffre d'affaires	3 003,1	\$
Bénéfice d'exploitation.....	231,2	
Bénéfice net	152,5	\$
Autres données		
BAIIA ¹⁾	330,7	\$
	Montants pro forma au 30 juin 2004 (en millions de dollars)	
Données tirées du bilan		
Espèces et quasi-espèces	46,6	\$
Fonds de roulement	634,3	
Immobilisations.....	881,5	
Total de l'actif	2 261,2	
Total de la dette	537,5	\$

- 1) Le BAIIA s'entend du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement. Il inclut les distributions en espèces, mais non le bénéfice, des coentreprises. Le tableau suivant constitue un rapprochement du BAIIA et du bénéfice net de la période de douze mois terminée le 30 juin 2004 :

	Montants pro forma de la période de douze mois terminée le 30 juin 2004	
BAIIA.....	330,7	\$
Amortissement	48,5	
Intérêts et autres charges liées à la dette	(17,6)	
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(85,9)	
Bénéfice des coentreprises	(62,3)	
Distributions en espèces des coentreprises	(60,9)	
Bénéfice net.....	152,5	\$

RAPPORT DE GESTION

Le rapport qui suit renferme des énoncés prospectifs qui comportent de nombreux risques et incertitudes. Nos résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont abordés dans ces énoncés prospectifs par suite des risques et des incertitudes, notamment de ceux qui sont établis dans ce prospectus sous les rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque ». Vous devez lire le rapport qui suit à la lumière des sections du prospectus intitulées « Principales données financières consolidées historiques et données consolidées historiques sur l'exploitation de Gerdau Ameristeel Corporation » et « Principales données financières consolidées condensées pro forma » ainsi que de nos états financiers consolidés et des notes y afférentes figurant ailleurs et intégrés par renvoi dans le présent prospectus.

À moins d'indication contraire, nos données financières sont présentées conformément aux PCGR des États-Unis. Les résultats financiers des périodes antérieures à 2004 ont été initialement présentés conformément aux PCGR du Canada et nos états financiers consolidés vérifiés inclus et intégrés par renvoi dans le présent prospectus sont présentés conformément aux PCGR du Canada. Les différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis qui concernent nos états financiers sont décrites à la note 20 afférente à nos états financiers consolidés vérifiés et à la note 12 afférente à nos états financiers consolidés non vérifiés qui sont inclus et intégrés par renvoi dans le présent prospectus, ainsi que dans le rapport de gestion qui suit. Les montants mentionnés dans ce rapport sont conformes aux PCRG des États-Unis à des fins de comparaisons.

Aperçu

Nous sommes le deuxième plus important fabricant d'acier en mini-acierie en Amérique du Nord. Notre capacité de production annuelle est de plus de 6,4 millions de tonnes de produits finis d'acier. Grâce à notre réseau à intégration verticale formé de 11 mini-acières (y compris une mini-acierie détenue à 50 %), de 13 usines de recyclage de ferraille et de 32 entreprises en aval, nous servons principalement des clients de la moitié est de l'Amérique du Nord. Nos produits sont habituellement vendus à des fabricants d'acier, à des centres-service de l'acier ou directement aux constructeurs de matériel, ou OEM, et ils sont utilisés dans divers secteurs, y compris ceux de la construction, de l'automobile, de l'exploitation minière, de la transmission cellulaire et électrique, de la fabrication de constructions métalliques et de la fabrication de matériel.

Nos résultats d'exploitation sont largement tributaires du taux de construction ainsi que du niveau général d'activité économique sur le marché de l'Amérique du Nord. Les facteurs qui influent sur notre chiffre d'affaires net sont les tonnes livrées, la combinaison de produits ainsi que les prix connexes. Notre chiffre d'affaires net est obtenu en soustrayant le rendement des produits, les escomptes sur ventes, les provisions pour retour et les réclamations du total des ventes. Nous demandons des prix élevés pour certaines nuances d'acier, dimensions de produit ou, dans certains cas, pour de plus faibles volumes. Notre chiffre d'affaires fluctue selon les saisons, les ventes des trimestres se terminant le 30 juin et le 30 septembre étant généralement plus élevées que durant le reste de l'année.

Nos activités sont réparties dans deux divisions d'exploitation : les mini-acières et les activités en aval. Nous possédons et exploitons sept mini-acières aux États-Unis et trois au Canada. En outre, nous détenons à parts égales avec Dofasco Inc. une onzième mini-acierie appelée Gallatin Steel, qui est située au Kentucky. Nous fabriquons et vendons une vaste gamme de produits d'acier, y compris des barres d'armature, des barres d'acier marchand, des profilés, des poutres, des profilés spéciaux, du fil machine, des barres de qualité spéciale et des tôles laminées. Plus de 90 % des matières premières utilisées dans les mini-acières sont de la ferraille d'acier recyclée, ce qui fait de nous le deuxième recycleur de ferraille d'acier en importance en Amérique du Nord. Quatre de nos mini-acières sont approvisionnées en acier par un réseau interne de 13 usines de recyclage de ferraille. Nos entreprises en aval sont des entreprises d'acier secondaires à valeur ajoutée. La division en aval s'occupe de la fabrication de barres d'armature, de crampons de rails, de produits étirés à froid, du traitement de poutres ultra légères, du traitement de rails-guides d'ascenseurs et de la fabrication de treillis métalliques et de clous attachés. Ces entreprises de fabrication d'acier et de produits d'acier transforment l'acier provenant essentiellement de nos mini-acières.

Notre coût des produits vendus comprend le coût de notre principale matière première, la ferraille, et le coût de la conversion de la ferraille en produits d'acier finis, y compris le coût du gaz naturel et de l'électricité que nous utilisons ainsi que les frais de main-d'œuvre, d'entretien et de réparations et les frais d'entreposage et de transport. Le gaz naturel et l'électricité ont représenté environ 8 % et 14 % respectivement de nos frais de

production pour le semestre terminé le 30 juin 2004. Nous affectons nos frais de production aux stocks que nous produisons. Lorsque ces stocks sont vendus, ces coûts sont inscrits dans le coût des produits vendus. En conséquence, il existe un écart temporaire d'environ un à trois mois entre le moment où nous engageons nos frais de production et le moment où nous les inscrivons dans le coût des produits vendus pour un produit donné. La plupart de nos installations sont exploitées aux termes de contrats à long terme d'approvisionnement en électricité avec d'importantes entreprises de services publics. Ces contrats comprennent d'ordinaire deux composantes, soit une partie ferme et une partie interruptible. La partie interruptible représente de 70 % à 90 % de la plus grande part de la demande totale en électricité dont le prix, pour l'essentiel, est au comptant au moment où elle est consommée. Vu cette situation, nous sommes très exposés aux fluctuations du marché au comptant de l'électricité. En outre, nous n'avons pas conclu de contrats à long terme à l'égard du gaz naturel et sommes donc soumis aux variables du marché et aux fluctuations du prix de cette source d'énergie qui ont eu et pourraient avoir une incidence importante sur les marges et les résultats d'exploitation.

Les prix de la ferraille, du gaz naturel et de l'électricité ont fait preuve d'une grande volatilité dans le passé. Bien que la déréglementation du gaz naturel et de l'électricité en gros ait entraîné une réduction des coûts par suite des forces du marché concurrentiel, les prix de ces deux sources d'énergie sont devenus encore plus volatils récemment. Nous tentons de passer la hausse de nos coûts à nos clients; cependant, la valeur marchande de nos produits ne varie pas toujours de pair avec les fluctuations de prix de nos matières premières et de l'énergie et la hausse des prix et, même le cas échéant, la variation peut survenir après l'augmentation des coûts que nous connaissons.

L'électricité constitue une composante importante du coût des produits vendus. Le prix de l'électricité est principalement déterminé par les marchés régionaux et chacune de nos mini-acières a conclu un contrat distinct d'approvisionnement en électricité avec son fournisseur local.

Après le coût de la ferraille et de l'énergie, les principaux facteurs qui contribuent au coût des produits vendus sont les frais de main-d'œuvre suivis du coût d'entretien et de réparation du matériel de l'usine et du coût de l'entreposage, de la manutention et de la livraison des produits d'aciers finis. Les ventes sont déterminées d'après les prix du marché domestique. Les frais de transport demandés aux clients sont limités aux frais de transport qui sont exigés par des concurrents qui se situent plus près des lieux d'affaires de nos clients. Nos ventes sont inscrites déduction faite des frais de transport.

Nous sommes principalement en concurrence avec nombre de producteurs d'acier au chapitre des prix livrés des produits finis à nos clients. Bien que les frais de transport de l'acier peuvent souvent faire en sorte qu'il n'est pas économique pour les fabricants d'acier éloignés de nous faire concurrence, ils sont parvenus à se livrer efficacement à la concurrence avec nous puisque qu'ils ont enregistré un coût des produits vendus, comme les frais de main-d'œuvre ou d'énergie, plus faible que le nôtre. Nos frais de main-d'œuvre et d'énergie sont plus élevés que ceux de nombreux producteurs étrangers et que certains producteurs domestiques. Par exemple, les frais d'énergie dans le nord-est des États-Unis, où se situent deux de nos mini-acières, sont généralement beaucoup plus élevés que dans d'autres parties de l'Amérique du Nord. Bien que nous cherchions constamment à réduire nos charges d'exploitation, nous pourrions ne pas réussir à abaisser les frais de main-d'œuvre et d'énergie ou à obtenir les économies d'exploitation qui pourraient être nécessaires pour demeurer concurrentiels.

Le 23 octobre 2002, nous avons regroupé nos activités avec celles de Co-Steel Inc. En conséquence, nos résultats financiers historiques sont les résultats financiers de Gerdaul North America, notre société remplacée à des fins comptables, avec les résultats de l'ancienne Co-Steel Inc., y compris de Gallatin Steel Company, notre coentreprise détenue à 50 % avec Dofasco Inc., pour la période commençant le 23 octobre 2002.

Perspectives

Les résultats du premier semestre de 2004 constituent un record pour nous. De plus, ces résultats mettent en évidence la nature volatile et imprévisible du secteur actuel de l'acier en Amérique du Nord. Les conséquences de la mondialisation et de la consolidation du secteur au pays ont considérablement changé la dynamique traditionnelle du marché de l'acier. À la lumière de ces facteurs émergents, la prise de décisions stratégiques et l'établissement de prévisions concernant l'ampleur et la durée des cycles de marché constituent de nouveaux défis.

Ce changement radical des résultats de 2004, par rapport à ceux de 2003, rappelle que les activités de la société sont par nature cycliques et imprévisibles. Au cours du deuxième semestre de 2003 et pendant la première moitié de 2004, le secteur de l'acier a vu le coût de ses matières premières augmenter de façon spectaculaire et il a pris des mesures au chapitre des prix afin de rétablir les marges à un niveau raisonnable. S'il est clair que les améliorations importantes apportées à la productivité de l'effectif et que la fusion avec Co-Steel, survenue à la fin de 2002 et à un moment bien choisi, ont contribué aux bons résultats de la société en 2004, c'est surtout l'évolution favorable de la marge brute et des conditions du marché qui a contribué à l'augmentation spectaculaire et subite des résultats du premier semestre de 2004.

Dans l'avenir, la question sera de savoir si la tendance positive qui existe actuellement dans l'industrie pourra se maintenir dans un environnement politique, économique et mondialement concurrentiel où plane l'incertitude. Nos usines de fabrication ont considérablement accru leur production d'acier et, dans l'ensemble, notre utilisation de la capacité de production d'acier est actuellement à son niveau optimal. À l'heure actuelle, la demande d'acier en Amérique du Nord est ferme et les prix ainsi que les marges de l'acier se situent bien au-delà des niveaux historiques. En dépit des conditions favorables du marché de l'acier, nous prévoyons que le secteur demeurera vulnérable aux replis cycliques que nous avons connus dans le passé.

Conventions comptables critiques

Les conventions comptables qui suivent ont une incidence sur la préparation de nos états financiers consolidés.

Constatation des produits : Les produits de la société sont habituellement vendus selon des modalités de crédit. Ces modalités, qui sont établies conformément aux pratiques locales et pratiques de l'industrie, exigent d'ordinaire que le paiement soit effectué dans les 30 jours suivant la livraison du produit et elles peuvent prévoir des rabais en cas de paiement anticipé. Les produits sont constatés au moment de la livraison du produit au client.

Provisions pour créances douteuses : La provision pour créances douteuses est évaluée de façon régulière et elle est ajustée selon les meilleures estimations que fait la direction des pertes probables inhérentes aux comptes débiteurs. Pour estimer les pertes probables, la société passe en revue les comptes en souffrance, non productifs ou faillis. Elle examine également les comptes à risque en utilisant les sources d'information disponible sur les clients, tels que les états financiers et les cotes de solvabilité publiées. Elle utilise aussi des informations générales sur les tendances dans l'industrie et sur le climat économique. La société établit le montant de la perte estimative des comptes spécifiques et elle estime un montant additionnel pour le reste des montants à recevoir en se fondant sur les tendances historiques et sur d'autres facteurs. Une conjoncture économique défavorable ou d'autres facteurs pouvant nuire à la santé financière des clients pourraient changer le moment où les paiements sont reçus et le montant de ceux-ci et nécessiter un ajustement du montant des pertes estimatives.

Comptabilisation de l'écart d'acquisition : Pour évaluer la recouvrabilité des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie, la direction doit formuler des hypothèses concernant les flux de trésorerie futurs estimatifs et d'autres facteurs afin de déterminer la juste valeur des actifs respectifs. En cas de changements de ces estimations et d'hypothèses connexes, nous pouvons être tenus d'inscrire des charges pour perte de valeur qui n'avaient pas été comptabilisées auparavant. Nous avons adopté la norme Standard Financial Accounting Standard (SFAS) No. 142 intitulée Goodwill and Other Intangible Assets et nous sommes tenus d'effectuer un test de dépréciation des écarts d'acquisition au moins une fois l'an, en utilisant une méthode en deux étapes commençant par l'estimation de la juste valeur de l'unité d'exploitation. La première étape vise à vérifier s'il y a eu baisse de valeur, et la deuxième, à mesurer le montant de cette baisse, s'il en est. Dans le cadre de ces tests, le montant de la juste valeur est déterminé par les flux de trésorerie futurs estimatifs qui sont établis par la direction.

Actifs à long terme : Selon la norme SFAS No. 144 intitulée Accounting for Impairment of Long-Lived Assets, nous sommes tenus de vérifier s'il y a eu dépréciation des actifs à long terme dans le cas où des événements ou changements indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Un actif ayant perdu de la valeur est alors ramené à la juste valeur estimative établie selon les plus récentes informations disponibles. La juste valeur estimative est habituellement mesurée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimatifs déterminés par la direction. Les actifs à long terme qui sont détenus à des fins de cession sont inscrits au moindre de la valeur

comptable et de la juste valeur moins le coût de vente estimatif. Les actifs à long terme de la société consistent essentiellement en immobilisations corporelles servant à l'exploitation et en biens détenus pour la vente.

Comptabilisation des impôts sur les bénéfices : Nous comptabilisons nos impôts sur les bénéfices selon le Financial Accounting Standards Board (FASB) Statement No. 109 intitulé Accounting for Income Taxes. Les entreprises doivent faire preuve de beaucoup de jugement dans l'établissement de la charge d'impôts sur les bénéfices et des charges connexes ainsi que des actifs et passifs d'impôts reportés. Dans le cours normal des activités, l'issue fiscale finale de certaines opérations et de certains calculs est incertaine. De plus, nos déclarations de revenu sont vérifiées par diverses autorités fiscales locales et étrangères. Nous sommes d'avis que ses estimations sont raisonnables et nous ne pouvons garantir que l'issue fiscale finale ne sera pas très différente des estimations formulées à l'égard des charges d'impôts sur les bénéfices et des charges à payer.

Nous avons inscrit des actifs d'impôts reportés en ce qui a trait à ses reports de pertes fiscales locales et étrangères. Des restrictions quant à l'utilisation de ces actifs d'impôts pourraient s'appliquer, et il se pourrait que nous établissions une provision pour moins-value afin de réduire certains de ces actifs d'impôts reportés si nous devions conclure qu'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts reportés ne seront pas pleinement réalisés.

Assainissement de l'environnement : Nous sommes assujettis à des lois et à des règlements environnementaux qui sont établis par des autorités locales, fédérales et d'État et nous constituons des provisions pour le coût estimatif d'assainissement en nous fondant sur les faits pertinents, les lois et règlements et les technologies éprouvées. Les estimations quant au passif environnemental sont examinées périodiquement et, au fur et à mesure que progressent les enquêtes et les mesures de nettoyage de l'environnement, nous ajustons au besoin nos estimations. Les estimations quant au passif environnemental ne sont pas réduites par le recouvrement possible de montants d'assurance ou de montants payés par des tiers.

Avantages complémentaires de retraite : Les principales hypothèses actuarielles sont déterminées comme suit :

- Le taux à long terme prévu du rendement des actifs des régimes est fondé sur notre estimation des rendements à long terme des titres de participation et des titres à revenu fixe, estimation qui est pondérée par la répartition des actifs des régimes. Le taux est touché par l'évolution de la conjoncture économique en général, mais parce qu'il s'agit d'un taux à long terme, il n'est pas très sensible aux fluctuations à court terme. Des changements dans la répartition des actifs des régimes auraient aussi des répercussions sur le taux.
- Le taux d'actualisation présumé est utilisé pour actualiser en dollars d'aujourd'hui des obligations futures au titre des prestations constituées. Le taux d'actualisation américain est celui qui est en vigueur à la date de mesure, soit le 31 décembre. Un processus semblable est utilisé pour déterminer le taux d'actualisation présumé s'appliquant aux régimes qui ne sont pas américains. Ce taux est sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Une diminution du taux d'actualisation aurait pour effet d'accroître nos obligations et nos charges.
- Le taux prévu de croissance de la rémunération sert à établir les obligations au titre des prestations constituées en tenant compte de la paie projetée à la retraite. Ce taux représente les augmentations salariales à long terme moyennes et il est touché par les politiques à long terme de la société en matière de rémunération. Une augmentation du taux aurait pour effet d'accroître nos obligations et nos charges.
- Le taux tendanciel hypothétique du coût des soins de santé, qui représente le taux auquel le coût des soins de santé devrait augmenter, se fonde sur les résultats historiques et sur les résultats prévus. Des changements de prévisions quant au coût futur des soins de santé, causés par la conjoncture économique en général et par les conditions propres aux soins de santé, influenceront sur le taux tendanciel. Une augmentation de ce taux aurait pour effet d'accroître nos obligations et nos charges.

Autres questions : En janvier 2003, le FASB a publié l'Interpretation No. 46 (FIN 46) intitulée Consolidation of Variable Interest Entities, interprétation du Accounting Research Bulletin No. 51 intitulée Consolidated Financial Statements. En décembre 2003, le FASB a publié une version révisée de la FIN 46 (FIN 46R). À part des contrats de location-exploitation non résiliables, nous n'avons aucun arrangement hors bilan, ni contrat de financement ni autre relation avec d'autres personnes ou entités non consolidées (appelées également « structures d'accueil ») qui oblige à la consolidation, et elle estime se conformer à la FIN 46R. Les états financiers consolidés comprennent nos comptes et ceux de nos filiales. Les postes et les opérations intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation.

Résultats d'exploitation

Les tableaux qui suivent présentent un résumé de nos résultats d'exploitation pour les exercices terminés les 31 décembre 2002 et 2003 et pour les semestres terminés les 30 juin 2003 et 2004, qui ont été présentés selon les PCGR des États-Unis.

	Exercices terminés les		Semestres terminés les	
	31 déc. 2002	31 déc. 2003	30 juin 2003	30 juin 2004
	(en milliers de dollars)			
Chiffre d'affaires, montant net.....	1 053 760	\$ 1 811 171	\$ 857 360	\$ 1 352 727
Charges d'exploitation				
Coût des marchandises vendues.....	898 918	1 668 478	791 279	1 097 545
Frais de vente et frais d'administration.....	58 285	81 565	35 272	43 819
Amortissement.....	55 305	71 951	35 152	37 887
Autres charges (produits) d'exploitation.....	(5 661)	(1 480)	(179)	(1 471)
	1 006 847	1 820 514	861 524	1 177 780
Bénéfice (perte) d'exploitation.....	46 913	(9 343)	(4 164)	174 947
Bénéfice provenant des coentreprises.....	5 011	7 667	4 862	45 695
Bénéfice avant autres charges et impôts sur les bénéfices	51 924	(1 676)	698	220 642
Autres charges				
Intérêts, montant net.....	40 371	59 880	25 923	28 059
Perte (gain) de change.....	90	726	(571)	675
Amortissement de frais de financement reportés ...	1 172	4 399	3 578	1 248
	41 633	65 005	28 930	29 982
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices.....	10 291	(66 681)	(28 232)	190 660
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices.....	(2 465)	(39 770)	(14 818)	63 689
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle	12 756	(26 911)	(13 414)	126 971
Part des actionnaires sans contrôle.....	(1 707)	217	217	-
Bénéfice net (perte).....	11 049	\$ (26 694)	\$ (13 197)	\$ 126 971

Comparaison des résultats du semestre terminé le 30 juin 2004 avec ceux du semestre terminé le 30 juin 2003

Chiffre d'affaires, montant net : Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, les livraisons de produits finis ont augmenté de 233 224 tonnes, ou de 8,5 %, comparativement à celles du semestre arrêté au 30 juin 2003. L'augmentation en tonnes est attribuable au renforcement de la demande d'acier par rapport à celle de l'exercice précédent. Le prix de vente moyen des produits finis à l'usine a grimpé de 152 \$ la tonne pour le semestre à l'étude, en hausse de 50,7 % sur celui du semestre terminé le 30 juin 2003. Cette hausse du prix moyen a été partiellement annulée par l'accroissement de 56,1 %, pour le semestre considéré, du coût de la ferraille comme matière première, comparativement à celui du semestre terminé le 30 juin 2003. En 2004, nous et d'autres producteurs en mini-acierie ont accru le prix de vente de l'acier en réaction à l'augmentation du coût de la ferraille et d'autres coûts de fabrication. La forte demande de ferraille émanant de la Chine et la valeur relative du dollar US par rapport aux devises européennes, japonaise et canadienne et à celles d'autres pays producteurs d'acier ont rendu l'exportation de ferraille plus intéressante et, du coup, le coût de la ferraille comme matière première s'est considérablement accru.

De plus, la recrudescence de l'utilisation de la capacité de production d'acier au pays et la diminution de l'offre mondiale de ferraille ont accentué la volatilité du prix de la ferraille.

Coût des produits vendus : Pour le semestre considéré, le coût des produits vendus en pourcentage du montant net du chiffre d'affaires a chuté de 11,2 % comparativement à celui du semestre terminé le 30 juin 2003. Cette baisse découle essentiellement du fait que l'augmentation des ventes a été supérieure à celle des coûts de production et des matières premières. Dans le passé, le coût de la ferraille représentait d'ordinaire de 35 % à 45 % environ du coût de production à l'usine. Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, le coût moyen de la ferraille a représenté environ 54 % du coût de production à l'usine, en regard de quelque 44 % pour le semestre correspondant de 2003. Le coût de fabrication à l'usine a augmenté d'environ 13,0 % à cause de la hausse du coût lié au rendement, laquelle s'explique à son tour par l'accroissement du coût de la ferraille, de l'électricité et de l'entretien.

Frais de vente et d'administration : Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, les frais de vente et d'administration ont bondi de 8,5 M\$ comparativement à ceux du semestre terminé le 30 juin 2003. Les frais de vente et d'administration du semestre à l'étude comprennent une charge avant impôts hors caisse de 3,6 M\$ qui correspond à la charge de rémunération à base d'actions au titre des droits à la plus-value des actions (« DPVA ») en circulation et autres rémunérations à base d'actions, à la valeur du marché, détenus par les employés. Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, les autres frais de vente et d'administration ont dépassé de 4,9 M\$ ceux du semestre terminé le 30 juin 2003, progression qui est imputable à la hausse des honoraires ainsi qu'à celle des salaires et des avantages sociaux qu'explique l'augmentation de l'effectif.

Amortissement : Pour le semestre à l'étude, l'amortissement s'est accru de 2,7 M\$ sur celui du semestre terminé le 30 juin 2003. Cet accroissement témoigne de l'augmentation normale de l'amortissement, laquelle découle de la mise en service routinière de nouveau matériel au cours des douze derniers mois.

Autres charges (produits) d'exploitation : Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, les autres produits d'exploitation se sont établis à 1,5 M\$ et découlent surtout d'un règlement d'assurance faisant suite à une réclamation visant une panne d'électricité qui avait été déposée au cours d'un exercice antérieur et d'un gain tiré de l'évaluation à la valeur du marché des titres de négociation. Les autres produits d'exploitation du semestre terminé le 30 juin 2003 se sont chiffrés à environ 0,2 M\$ et ils comprennent une charge de 1,8 M\$ au titre du règlement de garanties environnementales découlant de la vente, en mai 2000, de l'usine de recyclage Mayer Parry de Co-Steel, en Angleterre, une charge de 1,1 M\$ au titre de la réduction de valeur d'actifs et des frais liés à la fermeture d'une usine de fabrication et une charge de 0,5 M\$ associée au démarrage des nouveaux systèmes de contrôle automatisés à l'usine de laminage de Knoxville.

Bénéfice (perte) d'exploitation : En pourcentage du montant net du chiffre d'affaires, le bénéfice d'exploitation du semestre terminé le 30 juin 2004 s'est établi à 13,0 %, contre une perte d'exploitation de 0,5 % pour le semestre terminé le 30 juin 2003. La marge sur le métal, soit l'écart entre le prix de vente à l'usine et le coût de la ferraille comme matière première, a progressé de 47,6 % pour atteindre 280 \$ la tonne pour le semestre terminé le 30 juin 2004, en regard de 189 \$ la tonne pour celui arrêté au 30 juin 2003. Le bénéfice d'exploitation par tonne pour le semestre terminé le 30 juin 2004 s'est élevé à 67 \$, contre une perte d'exploitation de 2 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2003. L'accroissement de la marge sur le métal est le facteur ayant le plus contribué à l'augmentation du bénéfice d'exploitation au premier semestre de 2004 ainsi que l'amélioration du rendement d'exploitation des mini-acières de Whitby, de Perth Amboy et de Sayreville.

Bénéfice des coentreprises : Le bénéfice des coentreprises que nous détenons à 50 % s'est élevé à 45,7 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2004, contre 4,9 M\$ pour celui terminé le 30 juin 2003. Notre part du bénéfice d'exploitation des coentreprises s'est établie à 47,1 M\$, ou 124 \$ par tonne d'acier fini, pour le semestre terminé le 30 juin 2004, contre 5,8 M\$, ou 16 \$ par tonne d'acier fini, pour le semestre le 30 juin 2003. Notre part du BAIIA des coentreprises s'est élevée à 51,9 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2004, contre 9,9 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2003. La hausse du bénéfice des coentreprises enregistrée au premier semestre de 2004 s'explique principalement par l'augmentation de la marge sur le métal réalisée à l'usine Gallatin Steel.

Intérêts débiteurs et frais de financement reportés amortis : Les intérêts débiteurs et autres charges liées à la dette, principalement les frais de financement reportés amortis, ont diminué de 0,2 M\$ pour le semestre considéré par rapport à ceux du semestre arrêté au 30 juin 2003. Les frais de financement reportés pour le semestre terminé le 30 juin 2003 comprenaient une charge de 2,1 M\$ liée à la radiation des coûts non amortis associée au remboursement de la dette. La baisse nette des charges en 2004 témoigne de l'incidence favorable qu'ont eue l'évaluation à la valeur du marché des swaps de taux d'intérêt et la diminution des intérêts qui a découlé de la réduction de la dette.

Impôts sur les bénéfices : Les taux d'imposition réglementaires aux États-Unis (fédéral et étatiques) et au Canada (fédéral et provinciaux) se sont élevés à environ 40 % et 35 % respectivement pour les semestres terminés les 30 juin 2004 et 2003. Les crédits d'impôt sur les bénéfices ont eu pour effet de réduire la charge d'impôts d'environ 6,0 M\$ pour le semestre considéré et d'accroître l'économie d'impôts de quelque 5,2 M\$ pour celui terminé le 30 juin 2003, donnant lieu à une charge consolidée d'environ 35 % pour le semestre à l'étude et de quelque 52 % pour celui terminé le 30 juin 2003.

Divisions : Nous nous composons de deux divisions d'exploitation, les mini-acières et les activités en aval.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, les ventes de la division des mini-acières ont grimpé pour atteindre 1 403,6 M\$, en regard des 863,4 M\$ du semestre terminé le 30 juin 2003. Ces ventes comprennent celles au secteur des activités en aval, qui se sont chiffrées à 272,3 M\$ et à 151,6 M\$ pour les semestres terminés les 30 juin 2004 et 2003, respectivement. Pour le semestre considéré, le bénéfice d'exploitation des aciéries a été de 181,9 M\$, soit une hausse de 185,5 M\$ comparativement à la perte d'exploitation de 3,6 M\$ du semestre terminé le 30 juin 2003. L'accroissement du bénéfice d'exploitation est essentiellement le résultat de l'augmentation du prix de vente, de la hausse du volume de livraison et de l'amélioration du rendement d'exploitation des mini-acières de Perth Amboy, de Sayreville et de Whitby.

Les ventes du secteur des activités en aval se sont élevées à 221,5 M\$ pour le semestre à l'étude, contre 145,4 M\$ pour celui terminé le 30 juin 2003. Pour le semestre considéré, le bénéfice d'exploitation de ce secteur s'est établi à 14,0 M\$, soit un bond de 6,6 M\$ en regard des 7,4 M\$ du semestre terminé le 30 juin 2003. L'accroissement du bénéfice d'exploitation est surtout attribuable à l'augmentation de 104 \$ du prix de vente moyen par tonne, lequel est passé de 430 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2003 à 534 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2004.

Pour obtenir le rapprochement du bénéfice et des ventes sectoriels avec les résultats consolidés, se reporter à la note 11 « Informations sectorielles » afférente à nos états financiers consolidés comparatifs intermédiaires non vérifiés pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2004.

Comparaison des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 avec ceux de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

Chiffre d'affaires, montant net : Les livraisons de produits finis de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 ont augmenté de 2 455 574 tonnes, ou 78,8 %, en regard de l'exercice terminé le 31 décembre 2002. Le montant net du chiffre d'affaires de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 s'est élevé à 1 811,2 M\$, en regard de 1 053,8 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, soit une augmentation de 757,4 M\$, ou 71,9 %. Les activités acquises par suite de la fusion d'octobre 2002 avec Co-Steel ont entraîné des ventes nettes additionnelles de 640,1 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003.

Le prix de vente moyen des produits finis à l'usine a augmenté de 19 \$ la tonne, ou 6,7 %, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 en regard du prix de vente de l'exercice terminé le 31 décembre 2002. Cette hausse du prix de vente a toutefois été en grande partie neutralisée par l'accroissement de 21 \$ la tonne, ou de 23,6 %, du coût de la ferraille comme matière première, qui s'est établi à 110 \$ la tonne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, contre 89 \$ la tonne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002.

Coût des produits vendus : Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, le coût des produits vendus en pourcentage du montant net du chiffre d'affaires a grimpé pour atteindre 92,1 %; pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, il avait représenté 85,3 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002. Le coût des produits vendus pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 s'est élevé à 1 668,5 M\$, soit une hausse de 769,6 M\$, ou de 85,6 % sur les 898,9 M\$ inscrits pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002.

L'accroissement du coût des produits vendus s'explique par la hausse marquée du coût de la ferraille comme matière première et du coût de l'électricité. Le coût moyen de la ferraille pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 a été supérieur d'environ 21 \$ la tonne au coût de l'exercice terminé le 31 décembre 2002. D'ordinaire, le coût de la ferraille représente environ 35 % à 45 % du coût de production à l'usine. Le coût de la ferraille pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 a représenté environ 44 % du coût de production à l'usine, en regard de quelque 41 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002. Pour l'exercice 2003, le coût de l'électricité s'est chiffré en moyenne à 35 \$ la tonne d'acier produit, soit une hausse de quelque 12 % sur celui de 2002.

Frais de vente et d'administration : En pourcentage du montant net du chiffre d'affaires, les frais de vente et d'administration de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 ont représenté 4,5 %, contre 5,5 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, les frais de vente et d'administration se sont élevés à 81,6 M\$, contre 58,3 M\$ pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002, soit une hausse de 23,3 M\$. Les frais de vente et d'administration de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 comprennent une charge avant impôts hors caisse de 9,4 M\$ qui correspond à la charge de rémunération à base d'actions au titre des droits à la plus-value des actions (« DPVA »), à la valeur du marché, détenus par les employés. Les DPVA ont été émis au cours des cinq dernières années et ils représentent la principale forme de rémunération à base d'actions offerte par la société. La charge en question a trait à la comptabilisation à la valeur du marché de l'augmentation du prix des actions ordinaires de la société, qui est passé de 1,46 \$ l'action au 31 décembre 2002 à 3,63 \$ l'action au 31 décembre 2003. L'augmentation de 23,3 M\$ des frais de vente et d'administration de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 tient compte des frais de vente et d'administration liés à l'adjonction des installations de Co-Steel à la nouvelle société pour un exercice entier.

Amortissement : Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, l'amortissement s'est élevé à 72,0 M\$, contre 55,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2002, soit une hausse de 16,7 M\$.

Autres charges (produits) d'exploitation : Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, les autres produits d'exploitation se sont élevés à environ 1,5 M\$ et ils consistent essentiellement en un gain de 3,5 M\$ découlant des rabais sur l'électricité consentis par la province d'Ontario et en une charge de 1,8 M\$ liée au règlement de garanties environnementales découlant de la vente, en mai 2000, de l'usine de recyclage Mayer Parry de Co-Steel, en Angleterre. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, les autres produits d'exploitation comprenaient un règlement d'assurance de 6,1 M\$ annulé en partie par un montant de 1,0 M\$ lié à la fermeture de certaines usines de fabrication de la société.

Bénéfice (perte) d'exploitation : En pourcentage du montant net du chiffre d'affaires, la perte d'exploitation de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 s'est établi à 0,5 %, contre un bénéfice d'exploitation de 4,5 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002. La marge sur le métal, soit l'écart entre le prix de vente à l'usine et le coût de la ferraille comme matière première, a diminué de 0,8 % pour atteindre 199 \$ la tonne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, en regard de 200 \$ la tonne pour celui arrêté au 31 décembre 2002. Le rétrécissement de la marge sur le métal a contribué au recul du bénéfice d'exploitation en 2003.

Bénéfice des coentreprises : Le bénéfice des coentreprises que nous détenons à 50 % s'est élevé à 7,7 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, contre 5,0 M\$ pour celui terminé le 31 décembre 2002. La hausse du bénéfice des coentreprises enregistrée en 2003 est principalement attribuable à l'inclusion de la coentreprise Co-Steel, Gallatin Steel, pour l'exercice complet.

Intérêts débiteurs et frais de financement reportés amortis : Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, les intérêts débiteurs et les frais de financement reportés amortis se sont élevés à 64,3 M\$, contre 41,5 M\$ pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002. Les frais de financement reportés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 comprenaient une charge de 2,1 M\$ liée à la radiation des coûts non amortis associée au remboursement de la dette qui a découlé du refinancement conclu en juin 2003.

Impôts sur les bénéfices : Les taux d'imposition réglementaires aux États-Unis (fédéral et étatiques) et au Canada (fédéral et provinciaux) se sont élevés à environ 40 % et 35 % respectivement pour les exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002, donnant lieu à une charge consolidée d'environ 36 % et 38 %, respectivement, pour les exercices clos les 31 décembre 2003 et 2002. Les crédits d'impôt ont eu pour effet d'accroître l'économie d'impôts de quelque 15,2 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 et de réduire la charge d'impôts sur les bénéfices d'environ 8,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Liquidités et ressources en capital

Flux de trésorerie

Activités d'exploitation : Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, le montant net des flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'est élevé à 51,6 M\$, alors qu'un montant net de 19,2 M\$ avait été affecté à l'exploitation pour le semestre terminé le 30 juin 2003 et de 36,9 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Pour le semestre à l'étude, les comptes débiteurs ont crû de 102,3 M\$, en réaction à l'augmentation du volume des ventes et du prix de vente. En 2004, les stocks ont augmenté de 75,3 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2004 par suite de l'accroissement du coût des stocks de ferraille, de billettes et de produits finis, accroissement qui a été causé par la hausse marquée du coût de la ferraille. De plus, par suite de l'augmentation du coût de la ferraille, les comptes créditeurs s'étaient accrus de 34,1 M\$ au 30 juin 2004.

Activités d'investissement : Le montant net des flux affectés aux activités d'investissement s'est élevé à 37,6 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2004, contre 21,7 M\$ pour la période correspondante arrêtée au 30 juin 2003 et de 52,5 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Pour le semestre à l'étude, les dépenses en immobilisations ont totalisé 26,4 M\$. Le 19 mars 2004, nous avons acquis, moyennant un montant en espèces de 11,1 M\$, l'actif d'exploitation de Potter Form & Tie Co., fabricant de barres d'armature situé dans le Midwest américain. En outre, au cours du semestre terminé le 30 juin 2004, nous avons reçu un dividende en espèces de 1,8 M\$ et un remboursement de capital de 14 M\$ provenant de Gallatin Steel Company.

Activités de financement : Le montant net des flux affectés aux activités de financement s'est élevé à 6,8 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2004, contre des flux provenant des activités de financement de 54,5 M\$ pour la période correspondante arrêtée au 30 juin 2003 et des flux provenant des activités de financement de 13,3 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Les paiements de crédit renouvelable se sont établis à 130,1 M\$ pour le semestre terminé le 30 juin 2004. En outre, au cours du premier trimestre de 2004, nous avons obtenu d'une banque brésilienne deux emprunt à court terme de 20,0 M\$ et de 5,0 M\$, chacun étant garanti par Gerdau S.A.

Le 16 avril 2004, nous avons émis 26,8 millions d'actions ordinaires à notre actionnaire majoritaire, Gerdau S.A., pour un produit total de 97,9 M\$ (131,3 M\$ CA). Le produit a servi à des fins générales, soit, entre autres, aux dépenses en immobilisations, au fonds de roulement et au remboursement de la dette.

Facilités de crédit et endettement

Le 27 juin 2003, nous avons refinancé la plupart de notre dette au moyen de l'émission de billets de premier rang à 10 3/8 %, d'un montant en capital de 405,0 M\$, et elle a conclu une facilité de crédit garantie de premier rang de 350,0 M\$ avec un consortium de prêteurs. Le produit de l'émission a servi au remboursement de la dette en vertu de plusieurs arrangements de prêt ainsi qu'au paiement des frais liés au refinancement. Depuis le refinancement, nos principales sources de liquidités sont les flux de trésorerie provenant l'exploitation et les emprunts contractés en vertu de la nouvelle facilité de crédit garantie de premier rang. Nous sommes d'avis que ces liquidités nous suffiront à satisfaire nos besoins de trésorerie pour les 12 prochains mois au moins. Les principaux besoins de liquidités sont le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations et le service de la dette. Mis à part les contrats de location-exploitation non résiliables, pour l'heure, nous n'avons aucun arrangement financier hors bilan ni relation avec des structures d'accueil non consolidées.

L'information qui suit est un résumé de nos facilités de crédit actuelles et de l'autre dette à long terme :

Facilité de crédit garantie de premier rang : En vertu de la facilité de crédit garantie de premier rang, nous pouvons disposer d'un montant engagé maximal de 350,0 M\$. Nous serons en mesure d'emprunter aux termes de cette facilité le moindre des deux montants suivants : i) le montant engagé ou ii) la base d'emprunt (qui est fondée sur une partie des stocks et des comptes débiteurs détenus par la majorité de nos unités d'exploitation moins certaines réserves), moins les emprunts non remboursés, les obligations découlant des lettres de crédit et d'autres obligations à payer en vertu de la facilité de crédit garantie de premier rang. Étant donné que la base d'emprunt en vertu de la facilité reposera sur les comptes débiteurs et les stocks réels, les emprunts disponibles aux termes de cette facilité fluctueront. Les emprunts contractés aux termes de la facilité de crédit garantie de premier rang sont garantis par nos stocks et nos comptes débiteurs. Au 30 juin 2004, 36 000 \$ étaient impayés et 298,6 M\$ étaient disponibles en vertu de la facilité, contre 135,0 M\$ et 130,3 M\$, respectivement, au 31 décembre 2003.

Les emprunts contractés en vertu de la facilité de crédit garantie de premier rang portent intérêt à un taux annuel équivalant à l'un des taux offerts (soit le TIOL, le taux des fonds fédéraux, le taux des acceptations bancaires ou le taux préférentiel) selon la facilité choisie au moment de l'emprunt, et le taux est majoré d'une marge déterminée en fonction des excédents de crédit disponibles et inutilisés de temps à autre. Les emprunts contractés en vertu de la facilité peuvent être faits en dollars US ou CA, au gré de la société. La facilité de crédit garantie de premier rang est assortie de clauses restrictives limitant la capacité de la société à effectuer certains types d'opération sans le consentement des prêteurs. Ces clauses limitent notre capacité à, entre autres, contracter d'autres emprunts, émettre des actions privilégiées et des actions rachetables, verser des dividendes sur ses actions ordinaires, vendre ou céder certains actifs et procéder à des fusions ou consolidations.

Un administrateur de CIBC World Markets, un des preneurs fermes de ce placement, est un prêteur aux termes de la facilité de crédit garantie de premier rang.

Billets de premier rang : Le 27 juin 2003, nous avons émis des billets de premier rang à 10 3/8 %, d'un montant en capital de 405,0 M\$, dont une tranche de 35,0 M\$ a été vendue à une filiale en propriété exclusive indirecte de Gerdau S.A. Les billets, qui ont été émis à un taux correspondant à 98 % de leur valeur nominale, arrivent à échéance le 15 juillet 2011. Ils sont non garantis et n'ont pas priorité de rang sur la dette garantie dans la mesure de la valeur de l'actif garantissant la dette. De plus, ils sont de rang égal à toutes les dettes non subordonnées non garanties existantes et futures et ont priorité de rang sur toute dette subordonnée ou subordonnée de premier rang future. Les intérêts sur les billets sont de 10 3/8 % par année (taux réel de 10,75 %) et sont remboursables semestriellement le 15 juillet et le 15 janvier. En tout temps avant le 15 juillet 2006, nous pouvons, moyennant le produit d'une ou de plusieurs émissions d'actions ordinaires, rembourser jusqu'à 35 % du capital initial des billets à un prix de rachat correspondant à 110,75 % du capital des billets de même que les intérêts courus et impayés, s'il en est, jusqu'à la date du remboursement. Le contrat qui régit les billets nous permet ainsi qu'à nos filiales réglementées de contracter d'autres emprunts, y compris des emprunts garantis, sous réserve de certaines limites. Le 23 janvier 2004, nous avons conclu l'échange de billets de premier rang. Les billets échangés ont essentiellement la même forme et les mêmes dispositions que celles des billets originaux émis le 27 juin 2003. Les billets échangés ont été émis en vertu d'un prospectus déposé en Ontario et les billets échangés et les garanties auxiliaires ont été enregistrés en vertu de la Securities Act of 1933, dans sa version modifiée, des États-Unis et ne sont pas assujettis à des restrictions quant au transfert.

Emprunt à terme d'AmeriSteel Bright Bar, Inc. : Au 30 juin 2004, AmeriSteel Bright Bar, Inc. n'avait toujours pas remboursé un emprunt à terme de 2,9 M\$, contre 3,2 M\$ au 31 décembre 2003. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 6 % et échoit en septembre 2011.

Obligations industrielles : Au 30 juin 2004, nos obligations industrielles d'un montant en capital de 27,4 M\$ étaient en cours, lequel montant est demeuré inchangé en regard du montant en cours au 31 décembre 2003. Au cours d'exercices antérieurs, des obligations industrielles de 23,8 M\$ ont été émises pour la construction d'installations à Jackson, au Tennessee. En septembre 2002, au moment de l'acquisition de l'usine spécialisée dans l'étirement à froid de Cartersville, nous avons pris en charge une obligation industrielle de 3,6 M\$. Les taux d'intérêt s'appliquant à ces obligations se situent dans la fourchette des 50 % à 75 % du taux préférentiel. Les obligations industrielles viennent à échéance en 2014, en 2017 et en 2018. Elles sont garanties par des lettres de crédit émises en vertu de la facilité de crédit garantie de premier rang.

Prêts entre apparentés : Au cours du premier trimestre de 2003, une filiale de Gerdau S.A. a prêté des sommes totalisant 30,0 M\$ afin d'accroître nos liquidités. Ces prêts ont été affectés au fonds de roulement, portaient intérêt au taux de 6,5 % et ont été remboursés au deuxième trimestre de 2003 au moyen du produit du refinancement que nous avons conclu en 2003. Dans le cadre de l'émission des billets de premier rang de 405,0 M\$ survenue en juin 2003, une tranche de 35,0 M\$ a été vendue à une filiale en propriété exclusive indirecte de Gerdau S.A. Au premier trimestre de 2004, nous avons obtenu d'une banque brésilienne un emprunt de un an de 20,0 M\$ portant intérêt à 2,65 %, et un emprunt de un an de 5,0 M\$ portant intérêt au taux de 2,56 %. Chaque emprunt était garanti par Gerdau S.A.

Débtentures convertibles : Nous détenons des débtentures convertibles subordonnées non garanties d'un montant en capital de 125,0 M\$ CA, qui portent intérêt au taux annuel de 6,5 %, échoient le 30 avril 2007 et, au gré du porteur, convertibles en actions ordinaires au prix de 26,25 \$ CA l'action. Selon les dispositions du contrat fiduciaire visant les débtentures convertibles, aucun ajustement du prix de conversion n'est requis si nous émettons des actions ordinaires de la manière habituelle. Les débtentures sont remboursables, à notre gré, à la valeur nominale majorée des intérêts courus, et nous avons le droit de régler le capital en émettant des actions ordinaires à la valeur marchande au moment du remboursement.

Contrats de location-acquisition : Au 30 juin 2004, nous étions partie à des contrats de location-acquisition de 1,0 M\$ contre 1,1 M\$ au 31 décembre 2003.

Principales différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis

Nos informations financières sont préparées conformément aux PCGR des États-Unis. Les PCGR des États-Unis diffèrent à plusieurs égards des PCGR du Canada. Les principales différences qui existent entre les PCGR des États-Unis et ceux du Canada qui concernent nos états financiers sont décrites à la note 20 afférente à nos états financiers consolidés vérifiés et à la note 12 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés inclus ailleurs dans le présent prospectus. Ces différences se résument comme suit :

- En vertu des PCGR des États-Unis, les participations dans des coentreprises sont comptabilisées à la valeur de consolidation, tandis qu'aux termes des PCGR du Canada, elles sont inscrites selon la méthode de la consolidation proportionnelle. En vertu des PCGR du Canada, une fraction de 50 % est donc inscrite, ligne par ligne, dans les postes correspondants. Entre autres différences, aux termes des PCGR des États-Unis, l'amortissement lié à nos participations dans des coentreprises n'est pas présenté dans les états financiers.
- Selon la méthode de la consolidation proportionnelle adoptée par les PCGR du Canada, il n'existe pas de compte de capital dans les actifs à long terme auquel un écart d'acquisition négatif puisse être imputé selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, dans le cas du regroupement avec Co-Steel Inc., un écart d'acquisition négatif n'a été imputé qu'aux immobilisations corporelles, ce qui diminue l'amortissement. Aux termes des PCGR des États-Unis, les participations dans des coentreprises sont comptabilisées à la valeur de consolidation et, par conséquent, l'écart d'acquisition négatif est imputé non seulement aux immobilisations corporelles, mais aussi au compte de capital. L'amortissement en vertu des PCGR des États-Unis est donc plus élevé.
- Le résultat global n'est pas présenté selon les PCGR du Canada, tandis qu'aux termes des PCGR des États-Unis, il représente les variations de la valeur des capitaux propres au cours d'une période de présentation, variation provenant d'opérations ainsi que d'autres événements et circonstances n'étant pas déclenchés par les actionnaires. Le résultat global comprend, entre autres, le bénéfice net (perte), les variations de la juste valeur des placements qui ne sont pas détenus à des fins de négociation, les ajustements au passif minimal pour les régimes de retraite, les instruments dérivés et les gains et pertes de change.

- Aux termes des PCGR des États-Unis, un passif minimal additionnel pour les régimes de retraite est imputé aux autres éléments du résultat global figurant dans les capitaux propres si le montant de l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées dépasse la juste valeur des actifs du régime et si ce montant n'est pas couvert par le passif au titre des prestations constituées inscrit dans le bilan. Le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées est fondé sur la valeur actuarielle des avantages acquis auxquels l'employé a actuellement droit, valeur qui se fonde sur la date prévue de cessation d'emploi ou de retraite de l'employé. La constatation d'un passif minimal supplémentaire n'est pas requise en vertu des PCGR du Canada.
- Aux termes des PCGR des États-Unis, nous sommes tenus de comptabiliser les fermetures d'usines prévues pour des travaux d'entretien annuels. Cette pratique comptable n'est pas permise par les PCGR du Canada.

Dépenses en immobilisations

Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, nous avons consacré 26,4 M\$ à des projets d'immobilisations, contre 21,8 M\$ pour la période correspondante de 2003 et 55,2 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Nous comptons investir en 2004 au total quelque 90,0 M\$ dans des projets d'immobilisations, dont environ 28,0 M\$ pour des projets reportés, entamés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Parmi les principaux projets de 2004 figurent les améliorations de la fondeuse 10,0 M\$, du système des commandes des usines 5,5 M\$, de l'entrepôt et de la manutention des matériaux 16,0 M\$, de la sous-station 3,5 M\$, du four de réchaud 10,0 M\$ et des systèmes informatiques 4,0 M\$.

Obligations contractuelles

Le tableau qui suit indique les obligations contractuelles de la société en date du 30 juin 2004 :

Obligations contractuelles (en milliers de dollars)	Total	Moins de un an	De un an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Après cinq ans
Dette à long terme ¹⁾	457 484 \$	29 182 \$	1 034 \$	1 183 \$	426 085 \$
Contrats de location-exploitation ²⁾	70 688	12 119	22 238	8 000	28 331
Dépenses en immobilisations ³⁾	66 049	46 234	19 815	-	-
Obligations d'achat inconditionnelles ⁴⁾	40 865	40 865	-	-	-
Obligations au titre de la capitalisation de la retraite ⁵⁾	6 452	6 452	-	-	-
Total, obligations contractuelles.....	<u>641 538 \$</u>	<u>134 852 \$</u>	<u>43 087 \$</u>	<u>9 183 \$</u>	<u>454 416 \$</u>

- 1) Les montants totaux figurent au bilan consolidé du 30 juin 2004. Se reporter à la note 8 afférente aux états financiers consolidés intitulée « Dette à long terme ».
- 2) Les obligations découlant des contrats de location-exploitation comprennent les obligations de paiement minimal de location découlant de contrats de location de matériel et de biens immobiliers en vigueur au 30 juin 2004.
- 3) Obligations d'achat en vertu de projets d'immobilisations en cours.
- 4) La plupart de ces obligations d'achat ont trait aux stocks et aux fournitures de fonctionnement utilisés dans le cours normal des activités.
- 5) Les obligations au titre de la capitalisation de la retraite ne figurent que pour 2004, étant donné que le montant de ces obligations ne peut pour l'instant être déterminé au-delà de la prochaine année.

Passif au titre de l'environnement : Nous produisons certains déchets, notamment la poussière FEA, qui sont classés déchets dangereux et qu'il faut dûment gérer, en vertu des lois et règlements applicables en matière d'environnement. Aux États-Unis et au Canada, il y a des lois et des règlements en matière d'environnement qui imposent des responsabilités solidaires et conjointes à certaines catégories de personnes pour les coûts d'enquêtes et d'assainissement des terrains contaminés, sans égard à la faute ou à la légalité des moyens d'élimination utilisés à l'origine. Certaines de nos installations sont exploitées depuis des années, comme l'ont été d'autres avant elles et, au cours de leur exploitation, ces installations ont utilisé des substances et éliminé des déchets susceptibles d'exiger un nettoyage. Nous pourrions être responsables des coûts de tels nettoyages. Les frais de nettoyage des lieux contaminés, qu'ils soient connus ou encore insoupçonnés, pourraient être importants et pourraient avoir un effet négatif sérieux sur nos résultats d'exploitation.

Certaines de nos activités aux États-Unis sont responsables de l'assainissement de certains sites où des poussières FEA ont été produites ou jetées. En général, nos estimations des frais liés aux mesures environnementales correctives sont fondées sur l'examen de chaque lieu et de la nature des activités correctives existantes, des lois et des règlements pertinents, ainsi que des frais estimatifs de chaque étape des mesures correctives. Au cours de ce processus, nous pourrions avoir recours aux services de conseillers extérieurs et de fournisseurs de ces services de correction. Bien qu'il ne soit pas possible d'établir avec précision les frais liés aux mesures correctives, nous estimons que la valeur actualisée du total des frais restants au 31 décembre 2003 s'élevait à environ 13,6 M\$. Ces frais ont été inscrits à titre de passif dans nos états financiers. Les montants impayés comprennent 8,6 M\$ inscrits en 2002 à l'égard de certaines obligations au titre de l'environnement, entraînées par le changement de contrôle de Co-Steel Inc. dans certains territoires où Co-Steel Inc. était exploitée.

Les niveaux de monoxyde de carbone et d'autres émissions provenant de notre mini-acierie de Perth Amboy ont souvent dépassé les niveaux permis durant 2001 et 2002. Nous avons mené des enquêtes pour déterminer la cause du problème et des mesures ont été prises pour réduire les émissions et modifier les exigences liées aux permis pour Perth Amboy en matière d'environnement. Les discussions entamées avec les autorités de protection de l'environnement du New Jersey ont résolu les problèmes liés à ces permis et à la conformité. Des impositions de pénalité pécuniaire d'environ 250 000 \$ ont été convenues.

En avril 2001, nous avons été avisés par la United States Environmental Protection Agency (l'« EPA ») que, dans le cadre d'une enquête, nous avons été désignés comme partie potentiellement responsable (une « PPR ») d'un site visé par le Superfund à Pelham, en Georgie, dont la réclamation totale s'élève à 15,5 M\$. Le site Pelham a abrité un fabricant d'engrais chimiques en activité de 1910 à 1992, le dernier exploitant étant Stoller Chemical Company, société maintenant faillie. L'EPA a intenté une poursuite contre nous, et nous avons été nommés partie défenderesse. Nous sommes inclus dans cette poursuite parce que nous aurions prétendument envoyé de la poussière FEA à cette propriété en 1978. Plus tôt, l'EPA a offert un règlement de 15,5 M\$ aux PPR désignées, aux termes duquel notre quote-part s'est élevée à environ 1,8 M\$. L'EPA a récemment laissé entendre qu'elle songeait à modifier la répartition, ce qui pourrait faire en sorte que notre quote-part augmente. Une des PPR a entamé des procédures de faillite. Nous nous opposons au fait que nous avons été désignés comme PPR pour de nombreuses raisons, nous avons fait valoir nos revendications et examinons actuellement d'autres options légales, notamment l'ajout à la répartition d'une tierce partie plus grande qui, de l'avis de la société, a été exclue par erreur de la poursuite initiale. En 2004, le tribunal a refusé une requête revendiquant certaines de nos défenses, mais pas toutes. Puisque notre responsabilité finale, le cas échéant, est incertaine, aucun passif au titre des frais d'assainissement n'a été établi pour ce site. Bien que nous ne prévoyons pas de résultats négatifs importants, nous ne pouvons pas vous assurer que la résolution finale de cette question n'aura pas d'effet négatif important sur nous.

Passif au titre du régime de retraite : Nos régimes de pension et de retraite sont conformes aux exigences du Canada et des États-Unis en matière de réglementation et de financement ainsi que de dépôt. Cependant, quelques-uns de nos régimes de retraite étaient sous-capitalisés lorsque leurs actifs et passifs ont été calculés la dernière fois. Au 31 décembre 2003, la valeur globale des actifs de nos régimes de retraite (y compris les régimes de retraite complémentaires de Co-Steel) s'élevait à 278,2 M\$, tandis que l'obligation estimative globale au titre des prestations totalisait 359,6 M\$, soit un déficit global de 81,4 M\$ duquel nous sommes responsables. Nous croyons que les cotisations en souffrance cernées sont plus importantes qu'au 31 décembre 2003 d'après le rendement récent des marchés boursiers. Nous avons cotisé 13,7 M\$ en espèces à nos régimes de retraite à prestations déterminées pour le semestre terminé le 30 juin 2004. Nous entendons cotiser 6,5 M\$ de plus durant le reste de 2004. Dans l'avenir, les besoins de financement pourraient être plus grands selon la conjoncture du marché et pourraient limiter les liquidités dont nous disposons pour répondre à d'autres besoins d'affaires. Nos besoins de financement pourraient en outre être nettement plus élevés à partir de 2005 si les dispositions d'aide temporaire édictées par le Congrès des États-Unis ne sont pas prorogées.

Nous offrons des régimes médicaux à la retraite pour lesquels le passif non capitalisé s'élevait à environ 38,6 M\$ au 31 décembre 2003. Comme c'est le cas en général, ces régimes ne sont pas capitalisés d'avance. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, le coût des prestations liés aux régimes médicaux à la retraite a totalisé 3,1 M\$.

Pour l'établissement des états financiers de fin d'exercice et l'évaluation ci-dessus, nous estimons notre passif au titre des prestations futures au moyen d'un taux d'actualisation de 6,5 % pour nos régimes canadiens et de 6,75 % pour nos régimes américains. Chaque variation de un demi-point de pourcentage du facteur d'actualisation correspond à un changement inverse d'environ 7 % à 9 % des obligations de retraite, qui s'élevaient à quelque 360 M\$ au 31 décembre 2003. Une variation de 0,5 % du taux de rendement estimatif des actifs du régime correspond à un changement inverse des charges de retraite d'à peu près 1,0 M\$.

Obligations éventuelles de Gallatin : En tant que commandité de Gallatin Steel, nous devons effectuer des apports de capitaux à Gallatin Steel correspondant à 50 % des paiements de location qu'elle verse à Gallatin County, au Kentucky, si les fonds disponibles aux termes des contrats de financement de Gallatin sont inférieurs à 10 M\$ ou si la couverture des charges fixes de Gallatin est inférieure au seuil stipulé, défini dans ses contrats de financement. Bien que Gallatin a choisi de financer ses paiements de location à partir de son fonds de roulement, elle n'est pas tenue de le faire et, par conséquent, nous pourrions devoir les financer dans l'avenir.

Informations quantitatives et qualitatives sur les risques du marché

Nous utilisons très peu d'instruments dérivés et nous ne nous en servons pas pour la spéculation, mais pour gérer des risques bien définis de taux d'intérêt dans le cours normal de nos activités. Pour réduire notre exposition aux variations de la juste valeur des billets de premier rang, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt après le refinancement de juin 2003. Les swaps ont une valeur théorique de 200 M\$ et échoient le 15 juillet 2011. Nous recevons un taux d'intérêt fixe et payons un taux d'intérêt variable déterminé d'après le TIOIL. La valeur marchande (juste valeur) globale des accords de taux d'intérêt, qui représente le montant qui serait obtenu si les accords étaient résiliés le 31 décembre 2003, s'élevait à environ 89 000 \$. Compte tenu des swaps de taux d'intérêt, environ 38 % de l'encours de la dette de 532,2 M\$ au 30 juin 2004 étaient à taux d'intérêt variable et 62 % à taux fixe.

Nous avons parfois recours à des contrats d'achat à terme de gaz naturel pour partiellement gérer notre exposition aux risques de fluctuation de prix du gaz naturel que nous utilisons durant le processus de fabrication. Notre utilisation de ces contrats n'a pas d'effet important pour les périodes présentées.

Chaque variation de un dollar de la marge sur le métal, soit l'écart entre le prix de vente à l'usine et le coût de la ferraille comme matière première, entraîne une variation correspondante de 6,0 M\$ de notre bénéfice d'exploitation avant impôts. Chaque augmentation ou diminution de un dollar du prix moyen de la ferraille provoque une variation correspondante de 1,5 M\$ de nos besoins en fonds de roulement.

Normes comptables récemment émises

Il n'y a aucune norme comptable récemment émise aux termes des PCGR du Canada qui n'ait pas été adoptée et reflétée dans nos états financiers. Voici les normes comptables récemment émises aux termes des PCGR des États-Unis :

En janvier 2003, le FASB a publié l'Interpretation No. 46 (FIN 46R) intitulée Consolidation of Variable Interest Entities. De nombreuses entités à détenteurs de droits variables ont été couramment appelées entités à vocation spéciale ou structures hors bilan, mais cette interprétation s'applique à une plus grande population d'entités. En général, une entité à détenteurs de droits variables est une structure légale utilisée à des fins commerciales qui i) n'a pas d'investisseurs en actions qui ont droit de vote ou ii) a des investisseurs en actions qui ne fournissent pas suffisamment de ressources financières pour que l'entité soutiennent ses activités. Une entité à détenteurs de droits variables détient souvent des actifs financiers, notamment des emprunts ou des comptes débiteurs, des biens immobiliers ou d'autres biens. Jusqu'à présent, une société a généralement inclus une autre entité dans ses états financiers consolidés uniquement si elle contrôle l'entité au moyen des droits de vote. Cette interprétation vient modifier cette exigence en demandant qu'une entité à détenteurs de droits variables soit consolidée par une société si celle-ci est assujettie à la quasi-totalité des risques de perte provenant des activités de l'entité à détenteurs de droits variables ou qu'elle a droit de recevoir la majorité des rendements résiduels de l'entité ou les deux. Les exigences en fait de consolidation de cette interprétation s'appliquent à des entités à détenteurs de droits variables constituées après le 31 janvier 2003 et aux entités à détenteurs de droits variables existant au cours du premier exercice ou du premier exercice intermédiaire débutant après le 15 décembre 2003.

Nous avons adopté le FIN 46 à partir du 1^{er} janvier 2004. Nous détenons une participation de 50 % dans un certain nombre de coentreprises. Certaines de ces coentreprises sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables en vertu des dispositions du FIN 46R. Nous avons évalué les modalités des accords régissant les coentreprises et déterminé que nous n'étions pas assujettis à la majorité des risques de perte ou des rendements résiduels des entités. Par conséquent, les entités ne doivent pas être consolidées. L'adoption du FIN 46R n'a aucune incidence sur nos résultats.

La norme canadienne des PCGR qui porte sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables entre en vigueur en 2005. La norme canadienne est très similaire à la FIN 46R. Il est prévu que certaines de nos coentreprises seront considérées comme des entités à détenteurs de droits variables, mais que nous ne serons pas les principaux bénéficiaires. En conséquence, ces coentreprises qui sont actuellement proportionnellement consolidées seront comptabilisées selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour les placements.

INDUSTRIE

L'industrie de l'acier aux États-Unis comprend deux principaux secteurs : les installations d'acier intégrées et les mini-acières. Les installations d'acier intégrées utilisent des hauts fourneaux pour obtenir de l'acier fondu à partir du minerai de fer et du coke. Les mini-acières, comme celles que nous possédons, utilisent des fours à arc électrique pour faire fondre la ferraille et d'autres charges d'alimentation contenant du fer. Les mini-acières ont tendance à être plus petites que les usines intégrées et à nécessiter moins de capitaux, et elles peuvent donc être construites et exploitées à plusieurs endroits se trouvant plus près des consommateurs définitifs. Les mini-acières ont été responsables de la hausse de la production d'acier en Amérique du Nord.

L'industrie de l'acier peut également être divisée entre les produits longs et les produits laminés à plat. Les produits laminés à plat sont fabriqués sur des cylindres à faces plates plutôt qu'à faces rainurées ou découpées, et ils revêtent plusieurs formes comme des feuillards, des bandes et de la tôle. Les produits longs comprennent le fil machine, les barres et les profilés. Les producteurs qui exploitent des mini-acières comme nous ont tendance à se concentrer principalement sur les produits longs alors que les usines intégrées privilégient les produits laminés à plat. Toutefois, les mini-acières qui utilisent la technologie de la coulée à brames minces sont capables de concurrencer de plus en plus avec les producteurs intégrés qui fabriquent des produits laminés à plat.

L'acier est vendu à des clients oeuvrant dans une gamme variée d'industries, notamment les industries de la construction, du transport, de l'électroménager, de l'outillage et des équipements. Plusieurs clients sont desservis indirectement par l'entremise des centres de service d'acier qui agissent comme des intermédiaires pour une tranche importante de l'approvisionnement nord-américain en acier.

L'industrie nord-américaine de l'acier est hautement cyclique et concurrentielle en raison du grand nombre de producteurs d'acier, de la dépendance à l'égard des marchés finaux cycliques, de la grande volatilité des prix des matières premières et de l'énergie et de la présence de matériaux concurrentiels tels que l'aluminium, le ciment, les composites, le verre, le plastique et le bois. D'autres facteurs touchant l'industrie sont la surcapacité mondiale et la concurrence intense des importations qui ont limité la hausse des prix durant des périodes de croissance économique et qui ont entraîné des baisses de prix durant des périodes de contraction économique. À partir du milieu de 2000 jusqu'en 2002 inclusivement, l'industrie nord-américaine de l'acier a connu un cycle baissier important dû à ces facteurs et combinés à un ralentissement économique généralisé. À la fin de 2001, les prix de plusieurs produits d'acier avaient atteint leur plus bas niveau au cours des 10 dernières années entraînant une importante baisse de la capacité à l'échelle nationale. Plus de 20 compagnies sidérurgiques des États-Unis se sont placées sous la protection du Chapitre 11 du *United States Bankruptcy Code* depuis le début de 2000. Certaines de ces compagnies ont mis fin à leurs activités, ce qui pourrait réduire l'approvisionnement en acier aux États-Unis. Toutefois, étant donné que certaines de ces usines n'ont peut-être fermé leurs portes que temporairement, il est impossible de prévoir si les faillites auront un effet réducteur à long terme sur la capacité de fabrication d'acier aux États-Unis.

En outre, l'industrie nord-américaine de l'acier fait présentement l'objet de regroupements car plusieurs compagnies sidérurgiques en faillite, qui étaient dans le passé écrasées par le sous-financement des régimes de retraite, les coûts des soins de santé et d'autres frais existants, sont libérées de ces obligations et sont rachetées par d'autres producteurs d'acier. Ces regroupements, dont l'acquisition par des producteurs d'acier des éléments d'actif de LTV Corporation, Bethlehem Steel Corporation, Trico Steel Co. LLC, National Steel Corporation, Weirton Steel Corporation et Georgetown Steel Corporation, ont créé une structure de coûts d'exploitation moins élevée pour les personnes morales issues des regroupements, de même qu'une industrie moins fragmentée. De plus, l'acquisition de Birmingham Steel Corporation par Nucor Corporation et le regroupement de Gerdau North America et de Co-Steel Inc. ont fortement consolidé le marché des produits d'acier longs. D'après nos estimations, Nucor Corporation, Commercial Metals Company et nous-mêmes détenons présentement une part de marché d'environ 53 % du marché de grande consommation des produits longs comparativement à environ 34 % en 2000. À notre avis, cette tendance en matière de regroupements se poursuivra pendant plusieurs années encore.

La hausse des regroupements au sein des industries nord-américaine et mondiale de l'acier lorsque conjuguée avec la forte reprise de la demande pour l'acier attisée par les économies chinoise et nord-américaine, a considérablement amélioré le marché de l'acier. En 2004, les producteurs d'acier ont eu plus de succès à répercuter l'importante montée en flèche des coûts de la ferraille en tant que matière première ainsi que les autres hausses de coûts que le milieu a connu depuis le milieu de 2003, permettant ainsi de rétablir les marges bénéficiaires à des niveaux raisonnables.

ACTIVITÉS

Notre exploitation

Nous sommes le deuxième plus important fabricant d'acier dans le secteur des mini-acières en Amérique du Nord avec une capacité de production annuelle de plus de 6,4 millions de tonnes de produits d'acier finis en usine. Grâce à un réseau à intégration verticale comprenant 11 mini-acières (dont une détenue à 50 %), 13 installations de recyclage de ferraille et 32 installations en aval, nous desservons essentiellement une clientèle située dans la partie est de l'Amérique du Nord. Nos produits sont généralement vendus à des centres de services de produits d'acier, à des entrepreneurs de constructions d'acier, ou directement aux fabricants d'équipement d'origine pour être utilisés dans de nombreuses industries, notamment la construction, l'automobile, les mines, la transmission électrique et cellulaire, la fabrication de constructions métalliques et la fabrication d'équipement.

Nos activités sont divisées en deux unités d'exploitation, à savoir les mini-acières et les installations en aval.

Mini-acières. Nous possédons et exploitons sept mini-acières aux États-Unis et trois mini-acières au Canada et détenons également une participation de 50 % dans une onzième mini-acière située au Kentucky, en coentreprise avec Dofasco Inc. Nous fabriquons et vendons un large éventail de produits d'acier, notamment des barres d'armature en acier (barres d'armature), des barres d'acier marchand, des profilés, des poutres, des profilés spéciaux, du fil machine en bobines (fil machine) et, par l'entremise de notre coentreprise, des tôles laminées. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003, nos livraisons à l'extérieur provenant des aciéries ont été d'environ 4,9 millions de tonnes et au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2004, nos livraisons à l'extérieur provenant des aciéries ont été d'environ 2,6 millions de tonnes. Plus de 90 % de l'approvisionnement en matière première nécessaire aux activités de nos mini-acières se compose de ferraille d'acier recyclé, faisant de nous le deuxième plus important recycleur d'acier en Amérique du Nord. Quatre de nos mini-acières se procurent de la ferraille grâce à un réseau interne de 13 installations de recyclage de ferraille. Nous sommes d'avis que les activités de recyclage procurent une source stable d'approvisionnement en matières premières primaires à ces mini-acières.

Installations en aval. Nous possédons des entreprises à valeur ajoutée secondaires désignées les installations en aval. Ces installations de fabrication d'acier et de transformation de produits traitent l'acier produit principalement dans nos mini-acières. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003, nos expéditions en aval ont été d'environ 631 000 tonnes de produits d'acier ouvré, ce qui représente environ 11,3 % des 5,6 millions de tonnes du total des produits d'acier finis que nous expédions. Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2004, nos expéditions en aval ont été d'environ 366 000 tonnes de produits d'acier ouvré, ce qui représente environ 12,3 % des 3,0 millions de tonnes du total des produits d'acier finis que nous expédions. Nos installations en aval sont les suivantes :

- Fabrication de barres d'armature et revêtement époxydique — Nous sommes l'une des plus importantes entreprises de fabrication de barres d'armature et de revêtement époxydique en Amérique du Nord, avec 21 installations de fabrication de barres d'armature et trois usines de revêtement époxydique desservant l'industrie de la construction en béton dans la partie est des États-Unis et du Canada. Nos usines de barres d'armature ont une capacité de production annuelle d'environ 750 000 tonnes de barres d'armature façonnées et revêtues d'époxy. Les installations de fabrication achètent la majorité des barres d'armature dont elles ont besoin auprès de nos mini-acières, aux cours du marché, pour ensuite les couper et les façonner afin de répondre aux spécifications de la clientèle en matière d'ingénierie, d'architecture et relativement à d'autres produits finis. Les usines de revêtement époxydique appliquent un revêtement à l'époxy aux barres d'armature à des fins d'utilisation dans des projets de construction qui nécessitent de l'acier résistant à la rouille, notamment les ponts et les tunnels.
- Usines de crampons de rails — Nous avons deux usines de crampons de rail où des barres de forme carrée produites à la mini-acière de Charlotte sont transformées en crampons de rails. Les usines de crampons de rails fabriquent et distribuent les crampons en vertu de contrats annuels à l'industrie des chemins de fer partout en Amérique du Nord. Les usines de crampons de rails se procurent la totalité des matières premières dont elles ont besoin auprès de nos mini-acières aux cours du marché.

- Usines d'écrouissage — Nous avons deux usines d'écrouissage qui transforment des barres d'acier marchand laminées à chaud et des profilés d'acier léger en des barres laminées à froid pour leur donner des caractéristiques physiques améliorées. Les usines d'écrouissage se procurent environ 40 % des matières premières dont elles ont besoin auprès de nos mini-acières.
- Transformation de poutrelles ultra-légères et guides d'ascenseurs — Nous transformons des poutrelles d'acier ultra-légères en traverses pour l'industrie des remorques de camions et des sections de guides en acier pour des fabricants d'ascenseurs. Ces installations achètent les poutrelles d'acier ultra-légères exclusivement de notre mini-acière du Manitoba aux cours du marché.
- Treillis métallique et clous attachés — Nous produisons du fil tréfilé de petit diamètre à partir de fil machine en bobines. Le fil est façonné en feuilles et laminé en treillis métallique pour renforcer les revêtements en béton, ou transformé en clous attachés à des fins d'utilisation dans des machines à clouer à grande vitesse.

Atouts concurrentiels

Nous sommes d'avis que les atouts concurrentiels suivants nous permettront de compétitionner plus efficacement sur nos marchés stratégiques.

Position de chef de file sur le marché. Nous sommes le deuxième plus important fabricant d'acier dans le secteur des mini-acières en Amérique du Nord. Au moyen d'un réseau de mini-acières et d'installations en aval stratégiquement situées partout dans la partie est des États-Unis et du Canada, nous pouvons desservir efficacement, à partir d'une base locale, la clientèle dans un vaste secteur géographique du marché nord-américain de l'acier. Notre capacité de production et le vaste éventail de profilés et des tailles de nos barres d'acier nous permettent de satisfaire une grande variété de besoins d'acier et de produits transformés de notre clientèle. Notre vaste portée géographique et l'importante diversité de nos produits, lorsque combinées avec notre système de gestion des commandes centralisé, sont particulièrement bien placées pour desservir les plus importants centres de service de produits d'acier et d'autres clients qui cherchent de plus en plus à s'approvisionner en acier auprès d'un petit nombre de fournisseurs. Nous avons conclu des conventions visant l'achat des éléments d'actif de quatre usines de produits d'acier longs et de quatre installations en aval collectivement désignées dans le présent prospectus comme North Star. Nous croyons que cette acquisition envisagée nous permettra de desservir plus efficacement nos clients sur l'ensemble du marché du Midwest américain, d'augmenter notre portée géographique à l'ouest de la rivière Mississippi et d'élargir la gamme de produits que nous offrons à nos clients.

Installations efficaces à intégration verticale. Nos mini-acières sont intégrées à 32 installations de fabrication d'acier en aval et à 13 installations en amont qui recyclent la ferraille à titre de matière première. L'intégration en aval fournit un marché captif pour une partie importante de la production de nos aciéries et des données précieuses sur le marché de la demande quant à l'utilisation finale des produits d'acier. En règle générale, les installations en aval génèrent un taux de rendement sur investissement plus élevé et sont assujetties à une concurrence moins forte en matière d'importation. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003, nos entreprises en aval ont compté pour environ 11 % de nos expéditions de tous les produits d'acier finis et ont généré environ 15 % de notre chiffre d'affaires net. Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2004, nos entreprises en aval ont compté pour environ 12 % de nos expéditions de tous les produits d'acier finis et ont généré environ 14,2 % de notre chiffre d'affaires net. De plus, nos activités en aval contrebalancent le caractère cyclique et volatil des activités de base des mini-acières et nous permettent d'obtenir des marges à valeur ajoutée supplémentaires sur l'acier produit par nos mini-acières. Nous avons également 13 installations de recyclage de ferraille en amont qui procurent à nos mini-acières environ 30 % de la ferraille dont elles ont besoin, diminuant ainsi la dépendance à l'égard de fournisseurs de ferraille tiers.

Possibilité d'améliorations futures sur le plan de l'exploitation. Nous avons réalisé des réductions de coûts importantes grâce à l'intégration des activités de Co-Steel et de Gerdau North America au moyen du partage des meilleures pratiques d'exploitation, de l'optimisation du transport, d'un rendement de production planifié pour les mini-acières, des activités d'approvisionnement consolidées et de l'efficacité des fonctions de gestion et d'administration. Nous sommes d'avis que nous pouvons réaliser des réductions de coûts supplémentaires à moyen et à long terme grâce à ces éléments, ainsi que des améliorations opérationnelles résultant de la coordination des technologies de fabrication, du partage du savoir et à la promotion d'une philosophie d'entreprise axée sur

l'amélioration continue. Nous prévoyons réaliser d'autres réductions des coûts par suite de l'intégration projetée de nos activités avec celles de North Star.

Système de gestion rigoureux. Selon nous, nos employés sont notre ressource clé et l'élément essentiel au maintien de notre avantage concurrentiel. Notre culture d'entreprise est axée sur l'engagement de tous les employés à suivre un système de gestion commun rigoureux centré sur l'amélioration continue. Nous avons mis en place un système de gestion qui identifie des repères communs à l'ensemble de l'industrie ayant trait aux mesures d'exploitation et de sécurité clés. Ce système comprend des programmes de formation et de sécurité et des primes au rendement conçues pour améliorer le rendement et motiver les employés.

Parrainage solide. Nous avons accès au savoir de base et au parrainage de notre société mère, Gerdau S.A., l'un des plus importants fabricants de produits d'acier longs au monde et dont les antécédents dans l'industrie de l'acier remontent à plus de 100 ans. Nous nous attendons à continuer de bénéficier de l'expérience en gestion et fabrication de Gerdau S.A. Gerdau S.A. et ses filiales, dont nous, ont une capacité de fabrication annuelle globale de 12,3 millions de tonnes de produits d'acier finis en usine grâce à 22 usines d'acier, à deux prises de participation stratégiques et à environ 74 unités commerciales au Brésil. Grâce au vivier de talents, au soutien technique et à la puissance financière de Gerdau S.A., nous croyons être en position stratégique pour croître et connaître le succès dans l'industrie sidérurgique nord-américaine.

Équipe de direction chevronnée. Nous possédons une équipe de la haute direction axée sur la croissance dont les membres ont en moyenne plus de 25 ans d'expérience dans l'industrie sidérurgique. La vaste expérience de notre équipe de direction a joué un rôle clé dans notre croissance historique et constitue une excellente base pour l'expansion de nos activités. Par exemple, les membres de notre équipe de direction ont des antécédents prouvés en matière de gestion et d'intégration des acquisitions. Nous comptons capitaliser sur cette expérience dans le cadre de l'acquisition de North Star en cours et lors de toute acquisition subséquente.

Notre stratégie

Notre stratégie comporte les éléments suivants :

Continuer d'offrir à notre clientèle un vaste potentiel en matière de produits. Nous croyons que nous nous démarquons de nos concurrents grâce à la diversité et la qualité de nos produits, à notre rendement en termes de livraisons, à notre système de gestion des commandes centralisé et à notre capacité de remplir rapidement les commandes à partir de plusieurs sources de stock. Notre éventail de produits d'acier longs est l'un des plus diversifiés en Amérique du Nord et nous augmentons régulièrement la gamme de nos produits afin de répondre aux exigences de nos clients. Nous croyons que plusieurs de nos clients nous considèrent comme leur fournisseur clé pour une gamme variée de leurs besoins en produits. Nous croyons que nous pouvons nous démarquer en misant sur l'une des gammes parmi les plus variées de produits d'acier longs dans la partie est de l'Amérique du Nord, grâce à notre réseau de mini-acières et d'installations en aval, notre vaste couverture géographique et notre engagement qui consiste à offrir un des meilleurs services à la clientèle sur le marché.

Promouvoir le partage des meilleures pratiques et poursuivre des occasions de réaliser des synergies. Nous encourageons le partage des meilleures pratiques à travers l'ensemble du réseau mondial d'exploitation du groupe Gerdau afin d'améliorer et de rehausser le rendement sur le plan opérationnel. En capitalisant sur l'expérience d'exploitation de Gerdau S.A., nous continuerons de poursuivre régulièrement les occasions qui nous permettront de réaliser des synergies d'exploitation entre chacune de nos mini-acières, de même que l'intégration verticale entre nos installations de recyclage de ferraille, nos mini-acières et nos installations en aval. Dans le cadre de notre intégration avec Co-Steel, nous avons commencé à rationaliser les horaires de production de nos laminoirs, à améliorer notre gestion des stocks, à explorer des occasions pour réaliser des achats en commun et à améliorer l'efficacité de notre logistique.

Poursuivre sélectivement des acquisitions stratégiques. En raison du rythme des regroupements au sein de l'industrie de l'acier et de la tendance accrue de la part de nos clients de faire affaires avec un nombre réduit de fournisseurs clés, nous sommes de l'avis qu'il y a de bonnes occasions de prendre de l'expansion au moyen d'acquisitions sélectives à l'avenir. Nous avons l'intention de continuer à mettre en place une stratégie sélective et disciplinée en matière d'acquisitions, dont l'acquisition envisagée de North Star, laquelle stratégie accordera une importance particulière à l'amélioration de notre rendement financier à long terme et à l'élargissement de nos

gammes de produits et à notre portée géographique. En ce qui a trait à nos activités en aval, nous accordons une priorité à l'amélioration de notre ligne de produits et au renforcement de notre position sur le marché. En raison de notre taille et de nos succès antérieurs en matière de gestion et d'intégration des acquisitions, nous croyons jouir d'une position stratégique nous permettant de jouer un rôle actif dans les regroupements continus au sein de l'industrie nord-américaine de l'acier.

Privilégier la communication et la participation avec les employés. Nous croyons qu'un niveau élevé d'engagement de la part de nos employés constitue un des facteurs clés de la réussite de notre entreprise et dans notre poursuite d'un programme axé sur l'amélioration continue. Nous continuerons de souscrire à une culture d'entreprise qui encourage nos employés à communiquer avec la direction dans le but d'améliorer l'exploitation. Grâce à une démarche communicative ouverte et efficace, nous souscrivons au partage des meilleures pratiques d'exploitation à travers l'ensemble de notre organisation et à la création d'un environnement d'apprentissage axé sur l'atteinte de niveaux de rendement de plus en plus élevés. De plus, nous passons régulièrement en revue nos programmes de rémunération à base d'intéressement pour les employés et les membres de la haute direction afin de s'assurer que les intérêts financiers de nos employés sont alignés sur ceux de nos actionnaires et sont concurrentiels avec le restant du marché.

Nos antécédents

Nous sommes une filiale indirecte et sous contrôle de l'aciériste brésilien Gerdau S.A., un important fabricant de produits d'acier longs au Brésil, au Chili, en Uruguay, en Argentine et, par notre entremise, au Canada et aux États-Unis. Les usines du groupe Gerdau, dont nous faisons partie, ont une capacité de fabrication annuelle globale de 12,8 millions de tonnes de produits d'acier finis en usine, plus de 20 000 employés et des éléments d'actif totaux dépassant 5,0 milliards de dollars. Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2004, Gerdau S.A. avait un chiffre d'affaires net consolidé d'environ 3,0 milliards de dollars et sa capitalisation boursière, au 30 juin 2004, s'élevait à plus de 3,5 milliards de dollars.

Au cours des 15 dernières années, Gerdau S.A. a accru ses placements à l'étranger, notamment ses placements en Amérique du Nord. Dernièrement, le 23 octobre 2002, la société mère des installations nord-américaines de Gerdau S.A., désignée Gerdau North America, a acquis Co-Steel Inc. À l'époque, Gerdau North America possédait et exploitait sept mini-aciéries, dont deux au Canada et cinq aux États-Unis, de même que 26 installations en aval et six installations de transformation de ferraille. Co-Steel était une société ouverte canadienne qui possédait et exploitait trois mini-aciéries; elle participait à parts égales (50/50) à une coentreprise qui exploitait une quatrième mini-aciérie au Kentucky, et était un important participant à l'approvisionnement, au négoce et au traitement de la ferraille sur le marché de l'acier dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Dans le cadre du regroupement, Co-Steel a acquis toutes les actions émises et en circulation des sociétés faisant partie de Gerdau North America, en échange d'actions ordinaires de Co-Steel représentant environ 74 % de l'ensemble des actions ordinaires de Co-Steel et a changé sa dénomination sociale à Gerdau Ameristeel Corporation.

Nous exerçons nos activités directement et indirectement par l'entremise de filiales et de coentreprises au Canada et aux États-Unis. Au 31 décembre 2002, une partie de nos activités américaines étaient menées par l'entremise d'une filiale américaine détenue à 87 %. En mars 2003, nous avons réalisé un échange, désigné l'échange minoritaire, dans le cadre duquel nous avons acquis les actions de la filiale qui n'étaient pas détenues auparavant par nous, en échange contre des actions ordinaires nouvellement émises. Par suite de l'opération avec Co-Steel et de l'échange minoritaire, Gerdau S.A. détenait indirectement environ 69 % de nos actions ordinaires.

Le 27 juin 2003, nous avons refinancé la majeure partie de notre dette non acquittée en émettant 405,0 millions de dollars de billets de premier rang à 10 ¾ % venant à échéance en 2011 et en concluant une facilité de crédit garantie de premier rang de 350,0 millions de dollars avec un syndicat de prêteurs. Le produit a été affecté au remboursement des dettes existantes en vertu de plusieurs ententes de prêts et au paiement des frais liés au refinancement. Une fois le refinancement terminé, nous avons remanié la structure de notre entreprise pour intégrer plus efficacement nos activités et pour regrouper nos installations américaines au sein d'un même groupe aux États-Unis.

Le 19 mars 2004, nous avons acquis les actifs d'exploitation de Potter Form & Tie Co., un fabricant de barres d'armature situé dans le Midwest des États-Unis, en contrepartie de 11,1 millions de dollars en espèces.

Le 16 avril 2004, nous avons émis 26,8 millions d'actions ordinaires à Gerdau S.A. par l'entremise d'un placement privé contre un produit total de 97,9 millions de dollars. Cette opération a accru la participation de Gerdau S.A., qui s'établit à environ 72 % de nos actions ordinaires.

Nos produits

Le tableau qui suit présente la répartition des produits en tonnes expédiées à des tiers et les prix de vente nets moyens par produit pour les exercices terminés les 31 décembre 2002 (pro forma pour tenir compte de l'acquisition de Co-Steel en date du 23 octobre 2002 comme si elle avait eu lieu au début de 2002) et 2003, et pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2003 et 2004 :

	Tonnes expédiées Exercice terminé le 31 décembre		Prix de vente nets moyens ¹⁾ Exercice terminé le 31 décembre		Tonnes expédiées Période de six mois terminée le 30 juin		Prix de vente nets moyens ¹⁾ Période de six mois terminée le 30 juin	
	2002	2003	2002	2003	2003	2004	2003	2004
	(milliers)		(par tonne)		(milliers)		(par tonne)	
Total des livraisons à l'extérieur provenant des aciéries ²⁾	4 497	4 939	283 \$	309 \$	2 437	2 619	299 \$	450 \$
Expéditions d'acier ouvré	656	631	433	436	318	366	430	534
Expéditions totales de produits d'acier finis.....	5 153	5 570	302 \$	323 \$	2 752	2 985	314 \$	460 \$

1) Les prix de vente sont moins le fret.

2) Inclut 50 % des tonnes expédiées par Gallatin Steel Company, notre coentreprise avec Dofasco Inc.

Barres d'acier marchand/profilés spéciaux

Le secteur des barres d'acier marchand et des profilés spéciaux comprend les barres d'acier marchand, les profilés, les profilés spéciaux et les barres de qualité spéciale.

- Les *barres d'acier marchand* se composent de ronds, de carrés, de plats, d'angles et de profilés en U de moins de trois pouces de dimension. Les barres d'acier marchand sont généralement vendues à des centres de services de produits d'acier et à des fabricants qui transforment l'acier afin de respecter des devis techniques et des spécifications relatives aux produits finis. Les barres d'acier marchand servent à fabriquer une grande variété de produits, notamment des treillis, des pylônes de transmission, des solives de plancher et de toit, des passerelles de sûreté, des meubles décoratifs, des rampes d'escalier et du matériel agricole. Les barres d'acier marchand exigent généralement un traitement et une manutention plus spécialisés que ceux réservés aux barres d'armature, notamment le dressage, l'empilage et l'enlissage spécialisé. À cause de leur grande variété de profilés et de tailles, les barres d'acier marchand sont généralement produites par cycles de production courts, ce qui nécessite de fréquents changements à l'équipement du laminoir.
- Les *profilés* se composent d'angles, de profilés en U et de poutres de trois pouces et de taille plus large. Les profilés sont utilisés dans la construction et pour de nombreuses applications industrielles, notamment le logement, les remorques et les supports structurels des immeubles. Comme les barres d'acier marchand plus petites, les profilés nécessitent généralement un traitement et une manutention spécialisés et sont produits par cycles de production courts. Les profilés sont généralement vendus à des centres de services, à des entrepreneurs de constructions métalliques et aux fabricants d'équipement d'origine.
- Les *profilés spéciaux* sont des barres pour applications particulières, par rapport aux barres d'acier marchand qui peuvent trouver de nombreuses applications. Les profilés spéciaux incluent les profilés sur mesure utilisés dans les industries du terrassement, de la manutention et du transport. Nos profilés spéciaux incluent les lames niveleuses de tracteurs, les guides d'ascenseur, les rails légers destinés aux grues et aux mines et des poutrelles ultra-légères pour les traverses de remorques de camions.
- Les *barres de qualité spéciale* sont des barres d'acier marchand dont les tolérances chimiques et dimensionnelles sont rigoureuses et qui sont souvent plus coûteuses à produire et ont une marge plus

élevée que les barres de plus petites dimensions. L'utilisation des barres de qualité spéciale est très répandue dans des industries comme l'exploitation minière et la construction automobile et elles sont généralement vendues aux fabricants d'équipement d'origine.

Matière première pour barres d'armature

La matière première pour barres d'armature consiste en des barres d'armature en acier rectilignes, d'une longueur de 20 à 60 pieds et de 3/8 de pouce à 2 1/4 pouce de diamètre. La matière première pour barres d'armature est vendue à des sociétés qui fabriquent elles-mêmes leurs barres d'armature ou entreposent la matière première pour la vendre à d'autres qui la transforment à des fins de construction en béton armé. Les barres d'armature sont utilisées essentiellement dans deux secteurs de l'industrie de la construction : les projets d'immeubles commerciaux privés, comme les bâtiments institutionnels, les établissements de vente au détail, les immeubles à bureaux, les appartements, les condominiums, les hôtels, les unités de production et les stades; et les projets d'infrastructure, comme les autoroutes, les ponts, les services publics et les installations de traitement des eaux et des déchets.

Fil machine

Le fil machine consiste en du fil machine en bobines. Nous produisons du fil machine de qualité industrielle qui est vendu à une clientèle composée des industries de l'automobile, de l'agriculture, de l'assemblage industriel, du soudage, de l'électroménager et de la construction. Nous vendons du fil machine à des producteurs en aval qui le transforment ensuite par étirage à froid en divers profilés, notamment en figures torsadées ou soudées comme des cintres, des chariots d'épicerie et du grillage métallique pour clôtures. Les autres usages finaux du fil machine comprennent la fabrication de clôtures, de fils fins, de chaînes, de fil à souder, de fil métallisé, d'agrafes et de ressorts. En fonction de la conjoncture et de la disponibilité, le fil machine de nos mini-acières peut être vendu à nos installations en aval qui fabriquent des treillis métalliques et des clous attachés.

Acier laminé

L'acier laminé est l'acier qui est laminé à plat pour être ensuite embobiné. Gallatin Steel, la coentreprise que nous exploitons avec Dofasco Inc., est notre seule mini-acière qui produit de la tôle laminée. La tôle laminée est utilisée dans les industries de la construction, de l'automobile, de l'électroménager, de l'outillage, des équipements et de l'emballage.

Acier ouvré

L'acier ouvré est l'acier qui est transformé davantage après avoir été passé au laminoir. En raison de ce traitement additionnel, l'acier ouvré commande généralement un prix plus élevé sur le marché que les produits finis en usine. La matière première pour barres d'armature est fabriquée par découpage aux dimensions et pliage en différentes formes et utilisées pour les constructions en béton armé, comme les ponts, les routes et les immeubles. L'acier ouvré comprend également les ronds, les plats et les carrés réalisés dans les usines d'écrouissage, ainsi que les crampons pour rails, les guides, les poutrelles ultra-légères, les treillis métalliques et les clous fabriqués dans d'autres installations en aval.

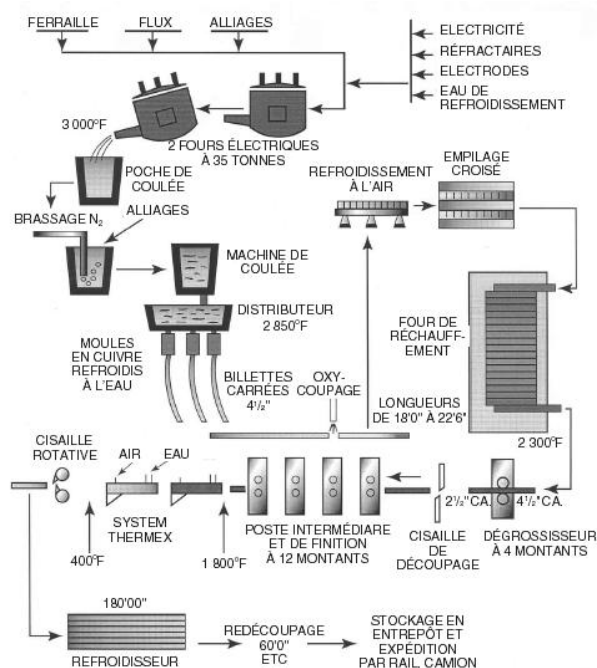
Billettes

Les billettes sont des profilés en acier rectangulaires qui sont semi-finis dans le cadre d'un procédé de coulée et ensuite coupés en différentes tailles. Les billettes peuvent être vendues à d'autres producteurs d'acier et transformées en produits d'acier finis. Nos ateliers de fonte produisent des billettes qui sont transformées dans des laminoirs en les produits finis décrits ci-dessus, à savoir des barres d'armature, des barres d'acier marchand, des profilés et des profilés spéciaux. Une petite partie de la production de billettes est vendue sur le marché libre à d'autres producteurs d'acier à des fins de laminage en produits finis.

Notre exploitation

Mini-aciéries

Nous exploitons des mini-aciéries, qui sont des aciéries qui utilisent des fours à arc électrique pour faire fondre la ferraille en la chargeant d'électricité. Pendant la fonte de la ferraille, des alliages et d'autres ingrédients (comme des flux) sont ajoutés en quantités mesurées pour obtenir les propriétés métallurgiques souhaitées. L'acier en fusion qui en résulte est coulé sous forme de billettes dans le cadre d'un processus de coulée continue. Les billettes sont généralement refroidies et entreposées, et par la suite transférées dans un laminoin où elles sont réchauffées, passées au travers de trains ébaucheurs afin de réduire leur taille, et ensuite transformées en produits comme des barres d'armature, des barres d'acier marchand, des profilés, du fil machine ou des profilés spéciaux. Ces produits sortent du laminoin et sont refroidis uniformément dans un refroidisseur. La plupart des profilés et des barres d'acier marchand sont alors passés au travers de machines à redresser et à empiler automatiques. Les produits finis sont soigneusement enliassés avant d'être expédiés aux clients, généralement par train ou camion. Dans certains cas, les produits finis sont expédiés par train vers un entrepôt avant d'être livrés aux clients. Le schéma qui suit illustre le procédé de production habituel de l'acier dans nos mini-aciéries :



Toutes nos mini-aciéries sont situées sur des propriétés qui nous appartiennent et qui permettent généralement un accès facile aux matières premières, aux moyens de transport (route et, dans certains cas, chemins de fer et voies d'eau) et à la clientèle. En général, la ferraille est fournie par nos installations de recyclage de ferraille tiers situées dans un rayon de 500 milles des mini-aciéries. Quatre de nos mini-aciéries sont intégrées verticalement à 13 installations de recyclage de ferraille qui leur fournissent une partie de la ferraille dont elles ont besoin. Les livraisons des barres d'armature finies sont généralement concentrées dans un rayon de 350 milles d'une mini-aciérie, alors que les livraisons des barres d'acier marchand sont généralement concentrées dans un rayon de 500 milles. Certains produits, comme les profilés spéciaux produits par notre mini-aciérie du Manitoba, sont expédiés sur de plus grandes distances, y compris à l'étranger.

Le tableau ci-dessous présente des données ayant trait à nos mini-aciéries, notamment la capacité de production annuelle estimée et la production réelle pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2004. Les capacités de fusion et de laminage annuelles sont basées sur les meilleurs mois de production et les meilleurs cycles de laminoin, respectivement, annualisés et en prenant pour hypothèse des interruptions d'entretien de 18 jours par an. La capacité réelle peut varier considérablement de la capacité annuelle à cause des changements de besoins de la clientèle, des tailles, des teneurs et des types de produits laminés, et du rendement de la production. Les calculs de

capacité peuvent également varier d'année en année à cause des facteurs susmentionnés. Les données relatives à la capacité de conception du fabricant ne sont pas présentées parce que nous ne considérons pas qu'il s'agit d'une mesure pertinente à cause des différences d'hypothèses de mélange de produits et de rendement de la production.

	Capacité de fonte annuelle approx- imative	Production de fonte pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2004	Pourcentage de la capacité d'utilisation	Capacité de laminage annuelle approx- imative	Production de laminage pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2004	Pourcentage de la capacité d'utilisation
	(milliers de tonnes)			(milliers de tonnes)		
Cambridge (Ontario)	360	336	93,3 %	320	312	97,5 %
Cartersville (Géorgie).....	860	542	63,0	640	451	70,5
Charlotte (Caroline du Nord).....	460	362	78,7	350	293	83,7
Jackson (Tennessee)	670	527	78,7	600	547	91,2
Jacksonville (Floride).....	640	610	95,3	640	637	99,5
Knoxville (Tennessee).....	550	498	91,0	520	482	92,7
Perth Amboy (New Jersey)	900	682	75,8	800	701	87,6
Sayreville (New Jersey).....	800	585	73,1	600	536	89,3
Selkirk (Manitoba)	385	357	92,7	360	331	91,9
Whitby (Ontario).....	<u>960</u>	<u>665</u>	<u>69,3</u>	<u>800</u>	<u>618</u>	<u>77,3</u>
Total avant la coentreprise de Gallatin	6 585	5 164	84,0 %	5 630	4 908	87,1%
Gallatin (Kentucky) ¹⁾	<u>750</u>	<u>763</u>	<u>100</u> ²⁾	<u>780</u>	<u>763</u>	<u>97,8</u> ²⁾
Total, y compris la coentreprise de Gallatin.....	<u>7 335</u> ¹⁾	<u>5 927</u> ¹⁾	<u>80,6%</u> ²⁾	<u>6 410</u> ¹⁾	<u>5 671</u> ¹⁾	<u>88,8%</u> ²⁾

1) Inclut 50 % de la capacité et 50 % de la production de la mini-acière de Gallatin, qui est une coentreprise détenue à 50 %.

2) Le pourcentage de la capacité d'utilisation inclut la mini-acière de Gallatin, calculé en utilisant notre quote-part de production de 50 %.

Bien qu'il soit généralement avantageux d'exploiter des aciéries à plein régime de production pour obtenir des coûts unitaires moins élevés, un taux de production axé sur des niveaux de stocks cibles nous permet d'équilibrer la production avec la commercialisation et nous offre un degré de flexibilité suffisant pour réduire les délais d'entretien et autres temps d'arrêt. Cette méthode résulte également en une meilleure gestion du fonds de roulement.

Mini-acière de Cambridge

La mini-acière de Cambridge a commencé ses activités en 1980. Elle est située sur un site de 32 acres à Cambridge (Ontario), à 60 milles à l'ouest de Toronto. Elle produit des barres d'acier marchand, des barres de qualité spéciale et des barres d'armature. Les barres d'armature produites à la mini-acière de Cambridge sont vendues principalement à des entrepreneurs de constructions métalliques et des centres de service aux Canada. Environ 75 % de la production de la mini-acière de Cambridge se compose de barres d'acier marchand et de barres de qualité spéciale. Elle produit généralement des produits de plus petites tailles en cycles de production plus courts destinés aux marchés de niche qui obtiennent des marges plus élevées que les barres d'acier marchand de grande consommation. L'atelier de fonte de la mini-acière a été reconstruit en 1986 et comprend un four à arc électrique d'une capacité de 45 tonnes et une machine de coulée continue à trois torons. Le laminage a été mis en service en 1987 et comprend un four de réchauffement d'une capacité de 75 tonnes à l'heure, un laminage à 18 montants alignés, un refroidisseur de 256 pieds, une cisaille de découpage en longueurs en ligne et une machine à finition, à redresser, à empiler et à enliasser. En 2003, un nouveau système de contrôle de la pollution a été installé.

Mini-acière de Cartersville

La mini-acière de Cartersville a commencé ses activités de fusion en 1989 et a construit un nouveau laminoir en 1999. Elle est située sur un site de 264 acres à Cartersville, en Géorgie. En plus d'un large éventail de barres d'acier marchand, la mini-acière produit des profilés et des poutres. L'atelier de fonte de la mini-acière est doté d'un four à arc électrique d'une capacité de 140 tonnes, d'un poste d'affinage avec poche de coulée et d'une machine de coulée de billettes à six torons. En octobre 2003, la construction d'un entrepôt de produits finis de 63 000 pieds carrés a été achevée. Nous prévoyons engager une somme d'environ 13 millions de dollars au cours de 2004 pour la construction d'une aire d'entreposage additionnel de 52 000 pieds carrés, pour l'installation d'une voie de raccordement et pour l'achat d'une grue portique mobile en vue d'améliorer la manutention et l'entreposage des poutrelles. De plus, nous procédons à l'installation d'une cisaille de découpage à froid de 1 000 tonnes métriques, d'une empileuse de 80 pieds, d'une scie à faisceaux autonome et d'équipements de manutention de matériaux qui amélioreront la qualité des activités d'enlissage et augmenteront la production du laminoir.

Mini-acière de Charlotte

La mini-acière de Charlotte a commencé ses activités en 1961. Elle est située sur un terrain de 112 acres à Charlotte (Caroline du Nord). Elle produit des barres d'armature et des barres d'acier marchand qui sont vendues essentiellement dans les États situés sur le littoral est des États-Unis, de la Floride à la Pennsylvanie. Les équipements de fusion de la mini-acière comprennent un four à arc électrique d'une capacité de 75 tonnes, un système d'alimentation continue en ferraille et de préchauffage, un poste d'affinage avec poche de coulée et une machine de coulée continue à trois torons. Le laminoir de Charlotte comprend un four de réchauffement d'une capacité de 80 tonnes à l'heure, un laminoir à 15 montants alignés, un refroidisseur de 200 pieds, une machine à redresser en ligne, une cisaille volante de découpage en longueurs, et une empileuse automatique pour les barres d'acier marchand et les barres d'armature. En décembre 2003, le système de contrôle électrique du laminoir de Charlotte a été amélioré.

Mini-acière de Gallatin

La mini-acière de Gallatin, qui a commencé ses activités en 1995, est exploitée en coentreprise avec Dofasco Inc. Nous sommes propriétaire de 50 % de Gallatin Steel Company qui possède et exploite la mini-acière de Gallatin. La mini-acière est située dans le comté de Gallatin (Kentucky), à 40 milles au sud-ouest de Cincinnati (Ohio) sur un terrain de 1 000 acres dont Gallatin Steel Company est propriétaire. Elle produit essentiellement des feuillards d'acier laminés à chaud qui sont utilisées dans les industries de la construction, de l'automobile, de l'électroménager, de l'outillage, des équipements et de l'emballage. La mini-acière exploite un four à arc électrique à cylindres jumelés à courant continu d'une capacité de 350 tonnes, un poste d'affinage avec poche de coulée et une machine de coulée à brames minces. Le laminoir consiste en un laminoir tandem à grande vitesse et une installation de découpage en longueurs.

Mini-acière de Jackson

La mini-acière de Jackson a commencé ses activités en 1981. Elle est située sur un terrain de 283 acres à Jackson (Tennessee). À elle seule, la mini-acière de Jackson est notre plus important producteur de barres d'acier marchand et elle produit également des barres d'armature de plus grande taille. Les barres d'acier marchand sont vendues principalement dans le sud-est et le Midwest des États-Unis. Les équipements de fusion de la mini-acière de Jackson comprennent un four à arc électrique d'une capacité de 140 tonnes et une machine de coulée continue de billettes à quatre torons. Le laminoir comprend un four de réchauffement d'une capacité de 120 tonnes à l'heure, un laminoir à 16 montants verticaux et horizontaux alignés à changement rapide, un refroidisseur, une machine à redresser en ligne, une cisaille de découpage en longueurs des produits et une empileuse automatique. La mini-acière de Jackson est dotée d'une installation de déchiquetage de ferraille qui est utilisée pour traiter la ferraille brute achetée à des tiers. En décembre 2003, un projet d'amélioration d'une machine de coulée a été réalisé à la mini-acière de Jackson.

Mini-acière de Jacksonville

La mini-acière de Jacksonville a commencé ses activités en 1976. Elle est située sur un terrain de 550 acres à Jacksonville (Floride) et produit des barres d'armature et du fil machine. Les barres d'armature rectilignes sont vendues principalement en Floride, dans les États du Golfe du Mexique et à Porto Rico, alors que les barres d'armature en bobines sont expédiées partout dans l'est des États-Unis. Les produits de fil machine sont vendus partout dans le sud-est des États-Unis. Les équipements de fusion de la mini-acière de Jacksonville comprennent un four à arc électrique d'une capacité de 100 tonnes et une machine de coulée continue à quatre torons. Le laminoir comprend un four de réchauffement d'une capacité de 100 tonnes à l'heure, un laminoir à 16 montants horizontaux alignés, un appareil de blocage à 10 montants pour le fil machine, un refroidisseur de barres droites et une conduite de refroidissement contrôlée pour les produits en bobines, une cisaille de découpage en longueurs et des appareils pour enlasser et attacher automatiquement les barres droites et les bobines. Une installation de recyclage sur place, exploitée uniquement pour le bénéfice la mini-acière de Jacksonville, fournit 40 % de la ferraille dont elle a besoin.

Mini-acière de Knoxville

La mini-acière de Knoxville a commencé ses activités à son emplacement actuel en 1903. Elle est située sur un terrain de 52 acres à Knoxville (Tennessee) et produit presque exclusivement des barres d'armature. Les barres d'armature sont vendues dans le sud et dans le Midwest des États-Unis. L'atelier de fonte de Knoxville a été modernisé au coût de 34,5 millions de dollars en juillet 2000. Les nouvelles installations comprennent un four à arc électrique d'une capacité de 95 tonnes ainsi qu'un système d'alimentation continue en ferraille et de préchauffage. Le laminoir se compose d'un four de réchauffement d'une capacité de 90 tonnes à l'heure, d'un laminoir à 17 montants alignés utilisant un procédé de traitement thermique en ligne, d'un refroidisseur et d'une cisaille alignée de découpage en longueurs. Le système de contrôle électrique du laminoir a été amélioré en avril 2003. La construction d'un entrepôt de 54 500 pieds carrés pour les produits finis sera complétée d'ici la fin de 2004.

Mini-acière du Manitoba

La mini-acière du Manitoba a commencé ses activités en 1917. Elle est située sur un terrain de 529 acres à Selkirk (Manitoba). Elle produit des profilés spéciaux, des barres d'acier marchand et des barres d'armature. Environ 75 % des produits expédiés en provenance de la mini-acière du Manitoba sont des profilés spéciaux vendus aux industries du terrassement, de la manutention et du transport de matériaux. Sa production, jusqu'à concurrence de 15 %, consiste en des barres d'acier marchand et des profilés. Environ 15 % de la production de la mini-acière du Manitoba consiste en des barres d'armature qui sont vendues principalement à des entrepreneurs de constructions métalliques et à des centres de service au Canada. La mini-acière du Manitoba possède un four à arc électrique d'une capacité de 65 tonnes, un poste d'affinage avec poche de coulée et une machine de coulée continue à trois torons; elle exploite également deux laminoirs. Le laminoir n° 1 est un laminoir à 15 montants. Le laminoir n° 2 comprend deux montants alignés, un horizontal et l'autre vertical ainsi qu'un refroidisseur. La mini-acière est intégrée verticalement à quatre installations de recyclage de ferraille situées au Dakota du Nord où la ferraille est recueillie ou traitée, ou les deux, à des fins d'utilisation par la mini-acière et de vente à des tiers. La mini-acière a également ses propres déchiqueteurs et cisailles pour traiter la ferraille qui est recueillie à proximité de la mini-acière.

Mini-acière de Perth Amboy

La mini-acière de Perth Amboy a commencé ses activités en 1980. Elle est située sur un terrain de 93 acres à Perth Amboy (New Jersey). Elle produit des produits de fil machine de qualité industrielle qui sont vendus à des clients dans les industries de l'automobile, de l'agriculture, de l'assemblage, du soudage, de l'électroménager et de la construction dans le nord-est des États-Unis. La mini-acière de Perth Amboy possède un four à arc électrique d'une capacité de 150 tonnes, un poste d'affinage avec poche de coulée à arc, une machine de coulée continue à cinq torons et un laminoir à fil machine.

Mini-acière de Sayreville

La mini-acière de Sayreville a commencé ses activités en 1972 et un nouvel atelier de fonte ainsi qu'une nouvelle machine de coulée y ont été installés en 1997. La mini-acière est située sur un terrain de 117 acres à Sayreville (New Jersey), à 30 milles au sud de la ville de New York. Elle produit principalement des barres

d'armature, qui sont généralement vendues à des entrepreneurs de constructions métalliques dans le nord-est des États-Unis. La mini-acière de Sayreville est dotée d'un four à arc électrique d'une capacité de 135 tonnes, d'un système d'alimentation continue en ferraille et de préchauffage, un poste d'affinage avec poche de coulée à arc, une machine de coulée continue à six torons et un laminoir à barres. Nous prévoyons installer, d'ici la fin de 2004, un nouveau four de réchauffement d'une capacité de 135 tonnes à l'heure qui réduira nos coûts d'entretien et augmentera la production du laminoir.

Mini-acière de Whitby

La mini-acière de Whitby a commencé ses activités en 1964. Elle est située sur un terrain de 357 acres à Whitby (Ontario), à 35 milles à l'est de Toronto. Elle produit principalement des barres d'acier marchand, des profilés et des barres d'armature. La mini-acière de Whitby possède un four à arc électrique d'une capacité de 150 tonnes, un poste d'affinage avec poche de coulée, une machine de coulée continue à cinq torons, un laminoir à barres et un laminoir à profilés. La mini-acière est intégrée verticalement à cinq installations de recyclage de ferraille situées dans le sud de l'Ontario où la ferraille est recueillie ou traitée, ou les deux, à des fins d'utilisation par la mini-acière et de vente à des tiers. Les installations de recyclage de ferraille de la mini-acière pourvoient à tous ses besoins en ferraille. Le système de contrôle électrique du laminoir à barres de la mini-acière Whitby a été amélioré en août 2003. La construction d'une entrepôt de 102 000 pieds carrés sera complétée d'ici mars 2005.

Entrepôts

Nous louons des entrepôts à Chicago (Illinois), à North Jackson (Ohio) et à Montréal (Québec); nous sommes propriétaire d'un entrepôt à Milton (Ontario). Les produits finis sont expédiés par chemin de fer à partir de plusieurs de nos mini-acières vers les entrepôts pour être entreposés et ensuite expédiés aux clients. Le tableau qui suit fournit des renseignements sur ces installations :

Emplacement	Superficie (en acres)	Échéance du bail
Milton (Ontario)	32,27	Propriété
Montréal (Québec)	1,89	Le 30 juin 2007
Chicago (Illinois).....	8,88	Le 30 juin 2017
North Jackson (Ohio)	21,75	Le 31 mai 2016

Une fois que l'entrepôt de la mini-acière de Whitby sera complété, nous n'aurons plus besoin de l'entrepôt de Milton.

Installations en aval

Nous possédons des entreprises à valeur ajoutée secondaires désignées les installations en aval. Ces installations de fabrication d'acier et de transformation de produits traitent l'acier produit principalement dans nos mini-acières.

Fabrication de barres d'armature

Nous exploitons l'un des plus importants groupes de fabrication de barres d'armature et de revêtement époxydique en Amérique du Nord, qui fournit une main-d'oeuvre et des services de qualité depuis 50 ans. Notre réseau, qui se compose de 21 installations de fabrication de barres d'armature et de trois usines de revêtement époxydique, dessert l'industrie de la construction en béton dans la partie est des États-Unis. Les installations de fabrication coupent et façonnent les barres d'armature pour répondre aux spécifications de la clientèle en matière d'ingénierie, d'architecture et relativement à d'autres produits finis. Les installations de fabrication achètent la majorité de leurs barres d'armature de nos mini-acières de Jacksonville, Knoxville, Charlotte et Sayreville. Notre capacité de fabrication de barres d'armature dépasse 600 000 tonnes par an. La capacité estimée est fondée sur les meilleurs mois de production, annualisés. Le tableau qui suit présente l'emplacement des usines fabriquant des barres d'armature et leur capacité annuelle approximative :

<u>Usine de fabrication de barres d'armature</u>	<u>Capacité (tonnes)</u>
Tampa (Floride).....	45 000
Jacksonville (Floride)	40 000
Ft. Lauderdale (Floride).....	40 000
Orlando (Floride).....	15 000
Charlotte (Caroline du Nord).....	40 000
Raleigh (Caroline du Nord)	35 000
Atlanta (Géorgie).....	40 000
Aiken (Caroline du Sud).....	15 000
Knoxville (Tennessee).....	50 000
Nashville (Tennessee).....	35 000
Memphis (Tennessee).....	20 000
Louisville (Kentucky).....	35 000
York (Pennsylvanie).....	60 000
Milton (Pennsylvanie)	15 000
Baltimore (Maryland).....	30 000
Belvidere (Illinois).....	30 000
Decatur (Illinois)	15 000
Madison (Wisconsin).....	15 000
Appleton (Wisconsin).....	20 000
Eldridge (Iowa).....	20 000
Total.....	<u>615 000</u>

En plus des usines de fabrication susmentionnées, nous exploitons trois usines de revêtement époxydique qui sont situées à Knoxville (Tennessee), à Milton (Pennsylvanie) et à Sayreville (New Jersey). Ces installations appliquent un revêtement époxydique à des barres d'armature ouvrées à des fins de protection contre la rouille, et ont une capacité de revêtement annuel combinée d'environ 150 000 tonnes.

Usines de crampons de rails

Nous sommes propriétaires de deux installations de crampons de rails : une installation de 52 000 pieds carrés située sur 41 acres à Lancaster (Caroline du Sud) et une installation de 23 000 pieds carrés située sur 7,7 acres à Paragould (Arkansas). Les usines de crampons de rails achètent des barres d'acier de forme carrée de la mini-acière de Charlotte et les transforment en crampons de rails. Ces crampons de rails sont généralement vendus en vertu de contrats annuels aux plus importantes sociétés de chemin de fer en Amérique du Nord. Nous sommes l'un des principaux producteurs de crampons de rails et nous en vendons environ 50 000 tonnes par an.

Activités d'écrouissage

Nous avons deux usines d'écrouissage. L'usine d'Orrville (Ohio) est une nouvelle installation de 45 000 pieds carrés qui a été construite sur un terrain de 6,5 acres en 2000. AmeriSteel Bright Bar, Inc. est propriétaire de l'usine d'Orrville, dont une de nos filiales est propriétaire à 80 % et dont l'autre 20 % appartient aux membres de la direction de l'usine. L'usine d'Orrville a une capacité de production annuelle de 30 000 tonnes de produits plats et carrés étirés à froid. L'usine d'écrouissage de Cartersville (Géorgie) est une installation de 90 000 pieds carrés construite en 1989. L'usine d'écrouissage de Cartersville a étendu la gamme de produits étirés à froid de la société pour inclure les produits ronds et hexagonaux. L'usine de Cartersville a une capacité de production annuelle de 50 000 tonnes de barres étirées à froid. Les barres étirées à froid sont vendues principalement aux centres de services de produits d'acier. Les mini-acières de Jackson, Cambridge et Cartersville, ainsi que les aciéries de tiers, approvisionnent les installations d'écrouissage d'Orrville et de Cartersville.

Transformation de poutrelles ultra-légères et guides d'ascenseurs

Nous exploitons une installation de transformation de poutrelles ultra-légères à Memphis (Tennessee) qui revêt des poutrelles ultra-légères achetées à des tiers et les transforme en traverses pour l'industrie des remorques de camion. Cette installation est située sur une propriété louée, dont le bail expire le 31 août 2007. Bradley Steel

Processors Inc., notre coentreprise détenue à 50 % avec Buhler Industries Inc., exploite également une installation de transformation de poutrelles ultra-légères. L'installation de Bradley est située sur une propriété louée à Winnipeg (Manitoba), près de la mini-acière du Manitoba, et transforme des poutrelles produites par cette mini-acière. Le bail de Bradley vient à échéance le 30 septembre 2008.

SSS/MRM Guide Rail Inc., notre coentreprise détenue à 50 % avec Monteferro S.p.A., transforme des sections de guides fabriquées par la mini-acière du Manitoba pour des fabricants d'ascenseurs. SSS/MRM fait affaire sous la dénomination de Monteferro North America et a des installations à Steinbach (Manitoba) et à Birds Hill (Manitoba). Les installations de Birds Hill et de Steinbach sont situées sur des propriétés louées, dont les baux viennent à échéance le 31 mai 2007 et le 30 juin 2008, respectivement. SSS/MRM Guide Rail détient également une participation de 50 % dans une installation de transformation de guides au Brésil.

Treillis métallique et clous attachés

Notre installation d'Atlas Steel & Wire à la Nouvelle-Orléans (Louisiane) produit du fil tréfilé de petit diamètre à partir de fil machine en bobines. Ensuite le fil est soit façonné en treillis métallique pour renforcer les revêtements en béton, soit transformé en clous attachés à des fins d'utilisation dans des machines à clouer à grande vitesse. Nous louons une installation de 120 000 pieds carrés située sur cinq acres de terrains à la Nouvelle-Orléans (Louisiane). À moins que nous ne le résiliions, le bail est reconduit annuellement le 31 août.

Coentreprises

Nous avons trois coentreprises détenues à 50 %. La mini-acière de Gallatin est une coentreprise avec Dofasco Inc. et elle produit des produits d'acier laminés à chaud. Bradley Steel Processors Inc. est une coentreprise avec Buhler Industries Inc. et elle transforme des poutrelles ultra-légères. SSS/MRM Guide Rail est une coentreprise avec Monteferro S.p.A. et elle transforme des sections de guides de la mini-acière du Manitoba pour des fabricants d'ascenseurs.

En 1994, Co-Steel et Dofasco Inc. ont établi la coentreprise Gallatin en investissant 75,0 millions de dollars chacun dans Co-Steel Dofasco LLC. L'investissement initial a servi à acquérir 150,0 millions de dollars d'obligations-recettes industrielles du comté de Gallatin (Kentucky). Les obligations portent intérêt au taux de 10 %, viennent à échéance en 2024 et peuvent être payées d'avance sans pénalité. Le comté de Gallatin a affecté le produit des obligations-recettes industrielles à la construction de la mini-acière de Gallatin, que Gallatin Steel loue du comté de Gallatin. Gallatin Steel effectue les versements de loyer au comté de Gallatin qui, à son tour, rembourse les obligations et effectue les versements d'intérêts sur les obligations en faveur de Co-Steel Dofasco LLC. Au 30 juin 2004, il y avait environ 45,0 millions de dollars d'obligations en circulation comparativement à 73,0 millions de dollars d'obligations en circulation au 31 décembre 2003. Tout le produit reçu par Co-Steel Dofasco LLC du comté de Gallatin est distribué également entre Dofasco et nous, à la condition que certains engagements financiers particuliers aient été respectés. Selon les modalités de la convention de société régissant la coentreprise de Gallatin, chacun des associés a le droit de forcer l'autre associé à acheter ou à vendre sa prise de participation dans la coentreprise de Gallatin, sous réserve de certaines procédures de la façon énoncée dans la convention de société.

Commercialisation

Nos produits sont généralement vendus à des centres de services de produits d'acier, à des entrepreneurs de constructions métalliques ou directement aux fabricants d'équipement d'origine à l'est des Rocheuses. Les produits que nous vendons sont utilisés dans de nombreuses industries, notamment la construction, les mines, l'automobile, le commerce, la transmission cellulaire et électrique, la fabrication de constructions métalliques et la fabrication d'équipement. Nous vendons également des barres d'armature transformées à des entrepreneurs qui exécutent des travaux dans le cadre de projets privés (commerciaux) et publics (routes, ponts et autres constructions ou infrastructures).

En ce qui a trait à nos activités de fabrication de barres d'armature, les marchés desservis se trouvent à l'est de la rivière Mississippi, les usines étant situées dans la plupart des grandes villes de l'est des États-Unis ou à proximité de celles-ci. Notre stratégie consiste à avoir des installations de production situées à proximité des

chantiers des clients (normalement dans un rayon de 200 milles) de sorte que les délais de livraison rapides permettent de combler leurs besoins en acier d'armature.

Le tableau suivant présente des renseignements sur les clients pour 2002 (pro forma pour tenir compte de la fusion avec Co-Steel) et 2003 :

	Pourcentage du chiffre d'affaires net par client	
	2002	2003
Entrepreneurs de constructions métalliques	41 %	40 %
Centres de services de produits d'acier	35	37
Tréfilage	15	14
Transport	7	7
Autre	2	2
Total	<u>100 %</u>	<u>100 %</u>

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003, nous avons vendu des produits à plus de 1 000 clients et, compte tenu de la diversité de nos produits et marchés, aucun client n'a représenté 3 % ou plus de notre chiffre d'affaires net consolidé. Les cinq plus importants clients représentent environ 9 % du chiffre d'affaires net consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Le tableau qui suit présente la répartition en pourcentage du chiffre d'affaires net consolidé par emplacement-client pour 2002 (pro forma pour tenir compte de la fusion avec Co-Steel) et 2003.

	Pourcentage du chiffre d'affaires net par pays	
	2002	2003
États-Unis	80,3 %	79,7 %
Canada	19,2	19,6
Autre	<u>0,5 %</u>	<u>0,6 %</u>
	<u>100,0%</u>	<u>100,0%</u>

En général, la vente de produits finis en usine aux clients des États-Unis est gérée de manière centralisée par notre bureau de vente de Tampa et les ventes aux clients canadiens sont gérées par notre bureau de vente de Whitby. Nous avons un bureau de vente à Perth Amboy (New Jersey), qui gère les ventes de fil machine, et un à Selkirk (Manitoba), qui gère les ventes des profilés spéciaux. Les représentants des services métallurgiques des laminoirs fournissent du soutien technique au groupe des ventes. Les ventes de produits étirés à froid, de fil machine et de poutrelles ultra-légères sont gérées par des représentants dans leurs installations respectives. Les barres d'armature et les guides d'ascenseurs transformés sont généralement vendus par voie d'appels d'offres, appels d'offres auxquels les employés de nos installations travaillent en étroite collaboration avec les clients pour adapter les produits, les calendriers d'expédition et les prix.

Technologie sidérurgique et dépenses en immobilisations

Nos procédés de fabrication doivent compter sur des équipements sidérurgiques essentiels tels que des fours, des machines de coulée continue et des équipements de laminage, ainsi que des équipements électriques. À l'instar de plusieurs producteurs d'acier exploitant des mini-acières, nous n'avons pas de programme officiel de recherche et de développement car on peut facilement se procurer la technologie utilisée pour la fabrication de l'acier. Toutefois, nous apportons continuellement des améliorations sur le plan opérationnel et des procédés et nous appliquons de nouvelles technologies à notre exploitation. Au cours de plusieurs années récemment, nos mini-acières se sont vu dotées de procédés technologiques modernes tels que des transformateurs à puissance élevée, des toits et des parois latérales refroidis à l'eau, des manipulateurs à lance à oxygène ainsi que de la technologie pour l'écumage des scories et des fours-poches. Dans nos laminoirs, nous avons mis en service le contrôle automatique des fours, des laminoirs en continu, des blocs de finition à grande vitesse, le traitement

thermique *thermex*, la méthode de transformation *stelmor* pour le fil machine, des machines à enlasser automatiques ainsi que des appareils de laminage à fente, entre autres. La plupart des équipements de production de pointe que nous utilisons sont fournis par des fabricants internationaux de machine-outils et des entreprises de technologie sidérurgique. En règle générale, ces fournisseurs signent des ententes de transfert de technologie avec les acquéreurs et offrent un programme intégral de soutien technique et de formation du personnel dans le cadre de l'installation et de la mise en service des équipements. Nous avons conclu des ententes de transfert de technologie avec Corus Group, Kyoei Steel et Badische Stahlwerk Kehl.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2004, nous avons engagé des dépenses en immobilisations de l'ordre de 37,6 millions de dollars, y compris l'acquisition de Potter Form & Tie, Co., comparativement à 55,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Nous prévoyons dépenser environ 90,0 millions de dollars au chapitre des dépenses en immobilisations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004. Les projets d'immobilisations comprennent les modernisations apportées au système de contrôle électrique des laminoirs aux minis-acières de Charlotte, de Knoxville et de Whitby, le nouvel entrepôt à la mini-acière de Cartersville, le nouveau système de contrôle des émissions de l'atelier de fonte à la mini-acière de Cambridge et la modernisation de la machine de coulée à la mini-acière de Jackson.

Ferraille, électricité et autres matières premières

La ferraille d'acier est la principale matière première utilisée par les mini-acières dans la fabrication de l'acier et, historiquement, elle comptait pour environ 30 à 45 % de nos coûts de ventes, en fonction de la mini-acière et du mélange de produits, et elle représentait environ 44 % des coûts de production des mini-acières pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 et environ 54 % pour la période de six mois terminée le 30 juin 2004. La disponibilité de la ferraille est un facteur essentiel à notre capacité de fonctionner. L'éponge de fer, le fer aggloméré à chaud et la fonte brute peuvent être substitués à une petite partie de la ferraille d'acier utilisée pour la production d'acier en four électrique. Nous n'utilisons pas de quantités importantes de substituts de ferraille dans nos mini-acières sauf la fonte brute utilisée pour ses propriétés chimiques à l'usine de fil machine de Perth Amboy et pour fabriquer certains profilés spéciaux. La ferraille est facilement accessible dans les régions où nous avons des activités, mais les prix peuvent à l'occasion devenir volatils à cause de divers facteurs. Quatre de nos mini-acières sont intégrées à des installations de recyclage qui fournissent une partie de la ferraille dont elles ont besoin. Nous achetons le reste de la ferraille dont nous avons besoin directement sur le marché libre ou par l'entremise de courtiers qui, à titre d'activité commerciale, obtiennent et agglomèrent la ferraille pour notre compte.

L'électricité et le gaz naturel ont représenté environ 13,0 % et 6,0 %, respectivement, de nos coûts de production pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, et environ 13,0 % et 6,0 % respectivement, de nos coûts de production pour la période de six mois terminée le 30 juin 2004. La plupart des activités de nos mini-acières sont régies par des contrats d'approvisionnement en électricité à long terme passés avec les principaux services publics. La partie interruptible du contrat comble la majorité des besoins, notamment l'alimentation du four à arc électrique. La partie interruptible représente de 70 jusqu'à 90 % de l'alimentation totale et est fondée en grande partie sur le cours au comptant de l'électricité au moment de l'utilisation. Par conséquent, nous sommes fortement exposée aux variations du marché au comptant de l'électricité. Nous n'avons pas de contrats de gaz naturel à long terme et, par conséquent, nous sommes assujettie aux variations du marché et aux fluctuations des tarifs pour le gaz naturel, ce qui pourrait avoir des effets défavorables importants sur nos marges et nos résultats d'exploitation. Toute interruption d'approvisionnement en électricité, qu'elle soit planifiée ou non, pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur nos ventes et nos bénéfices.

Bien que la déréglementation du gaz naturel et de l'électricité en gros ait créé des occasions de baisses des coûts en raison des forces concurrentielles du marché, les prix de ces deux sources d'énergie sont devenus récemment plus volatils et pourraient continuer de l'être. La volatilité des marchés de l'électricité et du gaz naturel reflète généralement des conditions climatiques extrêmes ou des pannes du système d'approvisionnement. Nous n'avons donc aucun contrôle sur les facteurs qui sont responsables de cette volatilité.

Diverses entreprises nationales et étrangères fournissent d'autres matières premières ou fournitures d'exploitation importantes dont nous avons besoin, notamment des réfractaires, des ferro-alliages et des électrodes de carbone. Dans le passé, nous avons obtenu les quantités nécessaires de ces matières premières et fournitures d'exploitation à des cours concurrentiels pour permettre une exploitation efficace des aciéries. Nous ne dépendons d'aucun fournisseur comme source d'approvisionnement en matériaux particuliers et nous sommes d'avis que des

fournisseurs de rechange compétents sont disponibles sur le marché en cas de nécessité de remplacer un fournisseur existant.

Concurrence

Concurrence locale

Notre marché géographique couvre la moitié est du Canada et des États-Unis, essentiellement le littoral est, le sud-est et le Midwest. Nous subissons une concurrence importante de la part de nombreux concurrents sur nos marchés pour la vente de chacun de nos produits. Les barres d'armature, les barres d'acier marchand et les profilés sont des produits d'acier de grande consommation dont le prix est le principal facteur de concurrence. À cause du coût élevé du transport par rapport à la valeur des produits d'acier, la concurrence de producteurs extra-régionaux est plutôt limitée. Des stocks de produits à proximité des clients, ainsi que des frais de transport concurrentiels et des coûts de production faibles, sont des facteurs clés qui permettent de conserver les marges bénéficiaires sur les barres d'armature et les barres d'acier marchand. Les livraisons de barres d'armature sont généralement concentrées dans un rayon de 350 milles des aciéries et les livraisons de barres d'acier marchand sont généralement concentrées dans un rayon de 500 milles. Certains produits, comme les profilés spéciaux produits par la mini-acière du Manitoba sont expédiés sur de grandes distances, y compris à l'étranger. Sauf dans des situations inhabituelles, les frais de livraison des clients se limitent aux frais d'expédition à partir de l'aciérie concurrente la plus proche, et le fournisseur absorbe les frais d'expédition supplémentaires.

Nos principaux concurrents comprennent Commercial Metals Company, Marion Steel Company, Nucor Corporation, Roanoke Electric Steel Corporation, Sheffield Steel Corporation, Steel Dynamics Inc., Bayou Steel Corporation et Chapparral Steel Company aux États-Unis. Gallatin Steel fait concurrence à plusieurs autres producteurs d'acier intégrés et mini-aciéries.

Malgré le fait que les marchés des barres d'armature, des barres d'acier marchand et des profilés soient des marchés de grande consommation, nous sommes d'avis que nous nous distinguons de nos concurrents grâce à notre large éventail de produits, à la qualité de nos produits, à nos délais de livraison constants, à notre capacité de traiter d'importantes commandes et d'exécuter la plupart des commandes rapidement à même nos stocks. Nous sommes d'avis que nous offrons l'une des gammes de barres d'armature et de profilés parmi les plus importantes à l'est de la rivière Mississippi. La diversité de nos produits constitue un avantage concurrentiel important sur un marché où la plupart des clients cherchent à s'approvisionner auprès d'un petit nombre de fournisseurs clés.

Concurrence étrangère

Le niveau de la concurrence étrangère pour les producteurs nord-américains d'acier est marqué par plusieurs facteurs, y compris l'équilibre entre l'offre et la demande globale pour l'acier, les niveaux de demande à l'échelle locale dans les pays exportateurs, les niveaux relatifs des cours, les taux de change, les taux de fret et la réglementation des échanges commerciaux. En raison de la conjoncture économique étrangère défavorable et de la surcapacité mondiale, l'importation des barres d'acier sur les marchés des États-Unis et du Canada ont atteint des niveaux historiques ces dernières années et ont eu une incidence négative sur les prix de l'acier à l'échelle nationale.

En novembre 2003, l'organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a annoncé que les tarifs américains imposés pour protéger son industrie sidérurgique des importations violaient les règles commerciales. Le 4 décembre 2003, le président Bush a signé une proclamation mettant fin aux tarifs de sauvegarde sur l'acier et a annoncé leur retrait parce que leur objectif avait été atteint et que de nouvelles circonstances économiques indiquaient qu'il était temps d'y mettre fin. Cependant, on ne sait pas si le retrait des tarifs de sauvegarde est permanent, le président Bush ayant également annoncé que les permis d'importation d'acier et le programme de surveillance continueront le travail entrepris jusqu'en mars 2005, afin de répondre, à l'avenir, aux augmentations subites des importations qui pourraient porter injustement préjudice à l'industrie sidérurgique aux États-Unis. À l'heure actuelle, certains producteurs d'acier nationaux aux États-Unis font pression pour l'adoption, au moyen d'une loi, d'un programme permanent de surveillance et de permis d'importation d'acier.

Au cours du premier semestre de 2004, l'équilibre entre l'offre et la demande pour l'acier à l'échelle globale est passé d'un surplus apparent à une pénurie apparente. Avec la croissance économique de la Chine attisant à la demande mondiale d'acier et de matières premières, l'état de l'industrie sidérurgique a radicalement changé à

partir du premier trimestre de 2004. Alors que la production chinoise d'acier a augmenté à un taux supérieur à 10 %, l'industrie sidérurgique mondiale a été témoin d'une escalade importante des coûts de la ferraille comme matière première et les prix de l'acier ont atteint des niveaux records. De plus, les fluctuations des taux de change et la relance des économies nord-américaine et mondiale attisent davantage la situation.

Employés

Nous comptons actuellement environ 5 000 employés (y compris 50 % des employés de nos coentreprises sauf ceux de Gallatin, sur laquelle nous n'exerçons aucun contrôle), dont 3 300 travaillant dans les mini-acières, 1 400 dans les installations en aval et les activités de recyclage et 200 dans les bureaux administratifs et de ventes. Environ 1 400 employés sont représentés par des syndicats et régis par un certain nombre de conventions collectives différentes. Les conventions de travail des employés ont différentes dates d'échéance. Nous et les membres des Métallurgistes Unis d'Amérique à notre mini-acière de Whitby (Ontario) avons récemment conclu une entente de prolongation du contrat de travail pour les employés de la mini-acière de Whitby jusqu'au 28 février 2007. Les conventions collectives ayant trait aux activités de recyclage ont différentes dates d'échéance commençant en 2006. Bradley Steel Processors Inc. emploie 60 personnes, dont 57 sont représentées par les Métallurgistes Unis d'Amérique et SSS/MRM Guide Rail emploie 88 personnes, dont 39 sont représentées par les Métallurgistes Unis d'Amérique. Au premier trimestre de 2001, une grève de trois mois a eu lieu à la mini-acière de Whitby.

À notre avis, les liens que nous entretenons avec nos employés sont généralement bons.

Autres propriétés

En plus de nos installations détenues en propriété et en location qui sont utilisées dans le cadre de nos activités, nous sommes propriétaire de deux mini-acières fermées en Floride et d'une propriété industrielle au New Jersey, comme il est mentionné ci-après. Une entente a été conclue pour la vente de notre propriété de Keasby (New Jersey) à une entreprise de recyclage et la clôture de cette opération est prévue d'ici la fin de 2004. Nous louons également nos bureaux de 37 000 pieds carrés à Tampa (Floride) en vertu d'un bail qui vient à échéance en mai 2005.

<u>Emplacement</u>	<u>Utilisation</u>	<u>Superficie (en acres)</u>
Tampa (Floride).....	Mini-acière fermée	40,0
Indiantown (Floride)	Mini-acière fermée	151,5
Keasby (New Jersey).....	Propriété industrielle	26,8

Questions d'ordre environnemental et réglementaire

Nous devons nous conformer à un ensemble complexe et changeant de lois et de règlements sur l'environnement et la santé et la sécurité au travail portant, entre autres, sur les émissions atmosphériques, les déversements au sol, les eaux de surface et la nappe phréatique, le contrôle du bruit, la production, la manutention, le stockage, le transport, l'élimination de substances toxiques et dangereuses et de déchets, le nettoyage de la contamination, la qualité de l'air à l'intérieur ainsi que la santé et la sécurité des travailleurs. Ces lois et règlements varient en fonction de l'emplacement et peuvent faire partie du champ de compétence fédéral, provincial, étatique ou municipal.

Nous produisons certains déchets, notamment de la poussière provenant des fours à arc électrique et d'autres contaminants, qui sont classés comme dangereux et doivent être dûment contrôlés et éliminés en vertu des lois et règlements applicables en matière d'environnement. Aux États-Unis et au Canada, certaines lois et certains règlements en matière d'environnement imposent une responsabilité conjointe et solidaire à certaines catégories de personnes en ce qui a trait aux coûts d'enquête et de nettoyage des emplacements contaminés, sans égard à la faute, à la légalité de l'activité originelle ou de l'élimination, ou à la propriété de l'emplacement. Certaines de nos installations présentes ou antérieures ont été exploitées pendant de nombreuses années et, pendant tout ce temps, elles ont utilisé des substances et ont éliminé des déchets (sur l'emplacement et ailleurs) qui peuvent nécessiter un nettoyage dont nous pourrions être tenue responsable. Des provisions basées sur les coûts estimatifs ont été constituées afin d'entreprendre le nettoyage des emplacements dont nous avons connaissance. Cependant, rien ne

garantit que les coûts de ces nettoyages ou du nettoyage de toute contamination éventuelle non encore découverte n'aura pas de conséquences défavorables importantes pour nous.

En avril 2001, l'EPA nous a avisé d'une enquête qui nous identifie à titre de *potentially responsible party* (PRP) en vertu du Superfund relativement à un emplacement à Pelham (Géorgie) à l'égard duquel la réclamation globale s'élève à 15,5 millions de dollars. Le site de Pelham a abrité un fabricant d'engrais chimiques en activité de 1910 à 1992, exploité en dernier lieu par Stoller Chemical Company, une société maintenant en faillite. L'EPA a intenté une poursuite en vertu de laquelle nous sommes désignée à titre de défendeur. Nous sommes incluse dans cette poursuite parce que nous avons supposément expédié de la poussière provenant des fours à arc électrique vers cette propriété au cours de 1978. Auparavant, l'EPA a proposé un règlement aux PRP désignés totalisant 15,5 millions de dollars et en vertu duquel le montant de notre responsabilité s'élevait à environ 1,8 million de dollars. Dernièrement, l'EPA a fait savoir qu'elle entendait réexaminer la façon dont la responsabilité est répartie, et cet examen pourrait faire en sorte que l'EPA augmente le montant de notre responsabilité. Une des parties nommées à titre de PRP a entamé des procédures en matière de faillite. Nous nous sommes opposée à notre inclusion à titre de PRP pour différents motifs, nous avons fait valoir des défenses et nous envisageons d'autres solutions légales, notamment l'ajout d'un tiers plus important qui, à notre avis, a été exclus par erreur lors de la poursuite originelle. En 2004, le tribunal a rejeté une motion en vue de faire valoir certaines, mais non la totalité, de nos défenses. Comme notre degré définitif d'exposition, le cas échéant, est incertain, aucune responsabilité n'a été engagée quant aux coûts de remise en état à l'égard de cet emplacement. Bien que nous ne prévoyions pas de résultats défavorables importants, nous ne pouvons pas vous garantir que la solution définitive de cette question n'aura pas de conséquences défavorables importantes pour nous.

La présence éventuelle de matériaux radioactifs dans la ferraille qui nous est fournie présente un risque économique important et peut présenter un risque pour la sécurité du personnel. En plus du risque pour le personnel et le public, le coût de nettoyage des matériaux contaminés et la perte de revenus résultant de la perte de temps de production peuvent être importants. Les matériaux radioactifs proviennent généralement de sources radioactives scellées, généralement installées dans des jauges de mesure utilisées pour les activités de fabrication ou les équipements d'hôpitaux; de ferraille provenant de complexes nucléaires déclassés et d'installations du Département de l'énergie des États-Unis; et de la ferraille importée. Les règlements antérieurs applicables aux dispositifs visés par des licences générales ne prévoient pas le pistage de chaque propriétaire. Cette absence de responsabilité permet aisément à des tiers de jeter négligemment ou délibérément des sources scellées dans la ferraille sans qu'il n'y ait de conséquences. Afin de répondre à cette faille réglementaire, nous avons installé des systèmes de détection de radiations sophistiqués dans nos mini-acières pour surveiller tous les envois de déchets reçus. Si des matériaux radioactifs se trouvent dans la ferraille reçue sans être détectés et sont accidentellement fondus dans un four électrique, nous devrions engager des frais importants pour nettoyer la contamination des installations et éliminer les matériaux contaminés. Bien que nous possédions un surplus de systèmes de détection dans nos mini-acières, rien ne garantit que des matériaux radioactifs seront détectés.

Rien ne garantit que des modifications réglementaires, comme de nouvelles lois ou la mise en application de politiques, notamment des restrictions actuellement proposées à l'égard des émissions de mercure et autres polluants, une interprétation actuellement proposée aux règles existantes applicables à l'enlèvement des résidus générés par les déchiqueteurs de ferraille ou un incident touchant l'une de nos propriétés ou installations, n'auront pas de conséquences défavorables importantes sur notre entreprise, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. En décembre 2002, le gouvernement fédéral canadien a officiellement adopté le protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous nous attendons à ce que nos mini-acières canadiennes soient, à l'avenir, visées par les mesures envisagées au palier fédéral en vue d'assurer que le Canada atteigne les seuils prévus au Protocole de Kyoto. L'industrie sidérurgique a été partie prenante à un dialogue continu avec le gouvernement canadien et les discussions ont porté sur plusieurs choix, dont des engagements et des seuils en matière d'émission et de commerce. Nous prévoyons qu'un programme sera mis en place à temps pour satisfaire à la première période cible prévu au Protocole de Kyoto, soit de 2008 à 2012. Il est trop tôt pour établir quels seront les résultats de ces discussions ou quel impact elles auront sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nos divisions d'exploitation doivent posséder des permis et approbations gouvernementaux. Ces permis ou approbations peuvent faire l'objet d'un retrait, d'une révocation ou de modifications dans des situations variées. Le défaut d'obtenir des permis et approbations ou d'en respecter les conditions peut avoir des conséquences

défavorables sur nos activités et nous assujettir à des pénalités. En outre, nous pourrions être tenue d'obtenir des permis d'exploitation ou des approbations gouvernementales supplémentaires et d'engager des frais additionnels. Rien ne garantit que nous pourrions remplir toutes les exigences réglementaires applicables. Rien ne garantit que les dépenses d'investissement environnementales n'augmenteront pas de manière importante à l'avenir. En outre, nous pourrions être assujettie à des amendes, des pénalités ou d'autres obligations découlant des mesures imposées en vertu des lois ou des règlements en matière d'environnement.

Afin de remplir nos objectifs en matière d'environnement et d'atteindre les normes imposées par le gouvernement en 2003, nous avons engagé des frais d'exploitation d'environ 14,3 millions de dollars et dépensé 7,9 millions de dollars afin d'apporter des améliorations aux immobilisations relativement à l'environnement. Nous prévoyons engager une somme d'environ 4,0 millions de dollars à l'égard des immobilisations relativement au contrôle de la pollution en 2004.

Litiges

Autre que les litiges courants associés à nos activités commerciales et auxquels nous sommes partie ou auxquels l'une de nos propriétés est assujettie, il n'y a aucun litige important en instance et, en autant que nous le sachions, aucun litige important n'est envisagé, à l'exception de ce qui suit.

Les émissions de monoxyde de carbone et autres à notre mini-acière de Perth Amboy ont souvent excédé les niveaux permis au cours de 2001 et 2002. Nous avons mené des enquêtes afin d'établir la cause de ces problèmes et nous avons pris des mesures pour réduire les émissions et pour modifier les exigences du permis environnemental pour la mini-acière de Perth Amboy. Les discussions que nous avons eues avec le NJDEP ont permis en grande partie de résoudre les questions concernant ce permis et le respect des normes environnementales. Des montants d'environ 250 000 \$ ont été convenus à titre de pénalités.

Nous avons été avisée en 2003 d'une poursuite intentée par des voisins concernant un site d'élimination de déchets en Louisiane qui était exploité par Safety Kleen et vers lequel des déchets provenant des activités de nettoyage à notre ancienne division de traitement de la poussière de notre mini-acière de Jackson (Tennessee) ont été expédiés pendant une période d'environ un mois en 1999. Nous avons abouti à un règlement qui prévoit le versement d'une somme monétaire modeste. Nous attendons l'approbation du tribunal à l'égard du règlement.

ACQUISITION DE NORTH STAR

North Star

Le 9 septembre 2004, nous avons conclu des conventions définitives avec North Star Steel Company, Cargill, Incorporated et plusieurs entités connexes en vue d'acheter les terrains, les immobilisations et le fonds de roulement de quatre mini-acières fabriquant des produits d'acier longs et quatre installations en aval. Dans le présent prospectus, l'ensemble de ces activités sont collectivement désignées comme North Star. Le prix d'achat des immobilisations acquises est de 266 millions de dollars en espèces plus la prise en charge de certaines dettes des entreprises acquises, y compris, des obligations contractuelles qui sont acquises, y compris des obligations contractuelles particulières et des obligations concernant un groupe d'employés choisis. Une partie du prix d'achat, soit 181 millions de dollars, vise le fonds de roulement et pourrait faire l'objet d'un rajustement pour tenir compte des fluctuations du fonds de roulement au moment de la clôture. Le solde du prix d'achat de 97 millions de dollars (dont environ 12 millions de dollars relativement aux dettes prises en charge) sera réparti entre les terrains et les immobilisations des quatre mini-acières et installations en aval en fonction de notre estimation des valeurs marchandes. Le 27 septembre 2004, nous avons reçu l'approbation réglementaire à l'égard de l'acquisition envisagée en vertu des lois des États-Unis en matière d'antitrust. Sous réserve du respect de certaines autres conditions, nous prévoyons que l'opération clôturera avant la fin de 2004. La clôture du présent placement d'actions ordinaires n'est pas conditionnelle à la clôture de l'acquisition de North Star. Si la clôture de l'acquisition de North Star n'a pas lieu, nous affecterons le produit du présent placement à d'autres fins, de la façon décrite à la rubrique intitulée «Emploi du produit» dans le présent prospectus.

Les conventions d'achat définitives contiennent les déclarations et garanties habituelles pour ce genre d'opération, y compris mais non limitées aux déclarations concernant les états financiers de l'entreprise, les droits de propriété sur les immobilisations qui sont transférées et le respect des lois applicables et des questions environnementales. La clôture est conditionnelle à ce que les déclarations et garanties soient véridiques et exactes à la date de clôture.

North Star Steel Company est une filiale de Cargill et un important producteur d'acier en Amérique du Nord dont les usines ont une capacité de fabrication annuelle d'environ 2,0 millions de tonnes de produits d'acier longs finis. Les installations que nous comptons acquérir consistent en quatre mini-acières fabriquant des produits d'acier longs situées à St. Paul (Minnesota), à Wilton (Iowa), à Calvert City (Kentucky) et à Beaumont (Texas) et en quatre installations en aval, dont une à Duluth (Minnesota) qui usine des boulets à broyage et trois autres situées à Beaumont (Texas), à Memphis (Tennessee) et à Carrollton (Texas) qui usinent du fil machine. Les mini-acières de St. Paul et de Wilton sont dotées d'installations de déchetage de ferraille qui transforment la ferraille brute en de la ferraille déchetée afin de fournir une partie importante de la matière première dont les mini-acières ont besoin. Les produits de North Star sont généralement vendus à des centres de services de produits d'acier, à des entrepreneurs de constructions d'acier ou directement aux fabricants d'équipement d'origine pour être utilisés dans de nombreuses industries, notamment la construction, l'automobile, les mines, la transmission cellulaire et électrique, la fabrication de constructions métalliques et la fabrication générale.

Les activités de North Star sont divisées en deux unités d'exploitation, à savoir les mini-acières et les installations en aval.

Mini-acières. North Star possède et exploite quatre mini-acières aux États-Unis qui fabriquent et vendent un large éventail de produits d'acier, notamment des barres d'armature en acier (barres d'armature), des barres d'acier marchand, des profilés, des poutres et du fil machine en bobines (fil machine). Au cours de l'exercice financier terminé le 31 mai 2004, les expéditions ont été d'environ 1,7 million de tonnes de produits d'acier finis en usine.

Installations en aval. Les installations de fabrication d'acier et de transformation de produits de North Star traitent l'acier produit principalement dans les mini-acières de Beaumont et de St. Paul. Au cours de l'exercice financier terminé le 31 mai 2004, les expéditions en aval ont été d'environ 300 000 tonnes de produits d'acier traités, ce qui représentait 12 % du total des produits d'acier finis expédiés par North Star. Les installations en aval consistent en trois installations qui transforment le fil machine en du treillis de renforcement, des clôtures à mailles métalliques et du tréfilage industriel, de même qu'une installation d'usinage de boulets à broyage.

Avantages de l'acquisition

Nous prévoyons tirer plusieurs avantages de l'acquisition envisagée de North Star, dont les suivants :

Économies d'échelle. Après l'acquisition de North Star, nous aurons un réseau combiné à intégration verticale qui sera composé de 15 mini-acières (dont une mini-acière détenue à 50 %), 15 installations de recyclage de ferraille et 36 installations en aval avec une capacité de fabrication annuelle d'environ 8,4 millions de tonnes de produits d'acier finis en usine. En raison de notre taille supérieure, de nos efficacités sur le plan opérationnel, de notre solidité financière et notre présence accrue sur les marchés, nous croyons que nous serons en mesure de concurrencer plus efficacement en vue d'élargir nos activités commerciales sur les marchés stratégiques.

Diversification des produits et de la portée géographique. Grâce au réseau de North Star dans le Midwest des États-Unis qui consiste en quatre mini-acières et quatre installations en aval, nous serons en mesure de desservir de façon plus efficace et plus rentable notre clientèle dans l'ensemble du marché dans le Midwest des États-Unis et d'élargir notre portée géographique à l'ouest de la rivière Mississippi, en offrant une gamme concurrentielle de produits d'acier longs.

Capacité de fabrication accrue de l'acier. Nous prévoyons que notre capacité de production d'acier augmentera d'environ 31 % en raison de notre acquisition de North Star. Nous prévoyons que cette production accrue nous permettra d'obtenir une part de marché plus importante au sein de l'industrie de l'acier, de prendre de l'expansion et de renforcer notre position sur le marché nord-américain de l'acier.

Économies de coûts. Nous prévoyons réaliser des économies en raison de l'acquisition envisagée de North Star, et ce, en raison du partage des meilleures pratiques d'exploitation, de l'optimisation du transport, d'un rendement de production et de fabrication planifié pour les mini-acières, des activités d'approvisionnement consolidées et de l'efficacité des fonctions de vente, d'administration et de frais généraux. Nous sommes d'avis que nous pouvons réaliser des réductions de coûts supplémentaires à moyen et à long terme en raison de ces éléments, ainsi qu'en raison des améliorations opérationnelles résultant de la coordination des technologies de fabrication, du partage du savoir et de la promotion d'une philosophie d'entreprise axée sur l'amélioration continue.

Produits de North Star

North Star fabrique un vaste éventail de produits d'acier pour une gamme variée d'industries. Le tableau qui suit présente, de façon sommaire, les genres de produits fabriqués par les mini-acières de North Star, l'installation responsable de la production et les applications typiques des produits :

<u>Produits fabriqués en usine</u>	<u>Installation</u>	<u>Applications</u>
Barres d'acier marchand et profilés :		
Barres de qualité de barre spéciale.....	St. Paul, Wilton	Automobile, fini à froid, énergie, forgeage, pièces d'engrenage, arbres, cylindres hydrauliques, tiges de pompage
Ronds	St. Paul	Entretien, équipement agricole, construction, fabrication
Pièces profilées.....	Calvert City, Wilton	Construction, fabrication, équipement de transport
Plats.....	Calvert City, Wilton	Construction générale, fabrication
Poutres.....	Calvert City	Construction, fabrication, équipement de transport
Barres d'armature	Beaumont, St. Paul, Wilton	Construction, édifices, routes
Fil machine	Beaumont	Nervure de pneu, nappe de pneu, laine de fil, fil torsadé pour PC, clôture, treillis métalliques, cintres, attaches

Le tableau qui suit présente, de façon sommaire, les produits d'acier ouvré qui sont fabriqués par les installations en aval de North Star, l'installation responsable de la production et les applications typiques des produits :

<u>Produits fabriqués en aval</u>	<u>Installation</u>	<u>Applications</u>
Boulets à broyage	Duluth	Exploitation minière et traitement du minerai
Treillis de renforcement.....	Beaumont	Construction
Clôture à mailles métalliques.....	Memphis	Enceintes résidentielles et industrielles, sécurité
Tréfilage industriel.....	Carrollton	Construction, agriculture et fabrication diverse de fil (étagères, chariots, étagères à application particulière, attaches)

Exploitation de North Star

Mini-acières

North Star exploite quatre mini-acières. Toutes les mini-acières sont situées sur des terrains appartenant à North Star, permettant généralement un accès facile aux matières premières, aux moyens de transport (route et, dans certains cas, chemins de fer et voies d'eau) et à la clientèle.

Le tableau ci-dessous présente des données ayant trait aux mini-acières de North Star, notamment la capacité de production annuelle estimée pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2004. Les capacités de fonte et de laminage annuelles sont basées sur les meilleurs mois de production et les meilleurs cycles de laminage, respectivement, annualisés et en prenant pour hypothèse le mélange actuel des produits et des interruptions d'entretien de 18 jours par an. La capacité réelle peut varier considérablement de la capacité annuelle à cause des changements de besoins de la clientèle, des tailles, des teneurs et des types de produits laminés, et du rendement de la production. Les calculs de capacité peuvent également varier d'année en année à cause des facteurs susmentionnés. Les données relatives à la capacité de conception du fabricant ne sont pas présentées parce que nous ne considérons pas qu'il s'agit d'une mesure pertinente à cause des différences d'hypothèses quant au mélange des produits et au rendement de la production.

	<u>Capacité de fonte annuelle approximative</u>	<u>Capacité de laminage annuelle approximative</u>
	<u>(milliers de tonnes)</u>	
St. Paul (Minnesota)	600	550
Wilton (Iowa)	350	325
Calvert City (Kentucky)	S.o.	325
Beaumont (Texas).....	<u>850</u>	<u>800</u>
Total.....	1 800	1 950

Mini-acière de St. Paul (Minnesota)

La mini-acière de St. Paul a commencé ses activités en 1967. Elle est située sur un terrain de 139 acres dans le nord du Minnesota. La mini-acière de St. Paul produit des barres rondes de qualité de barre spéciale et de qualité d'acier marchand ainsi que des barres d'armature. Les équipements de fusion à St. Paul comprennent un four à arc électrique d'une capacité de 90 tonnes et une machine de coulée continue pour billettes multi-tailles. Le laminoir comprend un four de réchauffement d'une capacité de 120 tonnes à l'heure, un laminoir à 14 montants alignés et à quatre montants de finition, un refroidisseur, une machine à redresser en ligne, une cisaille de découpage en longueurs des produits et une empileuse semi-automatique. L'installation de St. Paul possède un déchetiseur qui est utilisé pour traiter la ferraille achetée à des tiers et fournit à l'usine une partie de la ferraille dont elle a besoin à titre de matière première. La mini-acière de St. Paul compte environ 428 employés.

Mini-acière de Wilton (Iowa)

La mini-acière de Wilton (Iowa) a commencé ses activités en 1976. Elle est située sur un terrain de 167 acres à Wilton (Iowa). La mini-acière de Wilton produit des barres d'acier marchand, principalement des plats et des angles, ainsi qu'une certaine quantité de barres d'armature de taille plus importante. Les équipements de

fusion de la mini-acière de Wilton comprennent un four à arc électrique d'une capacité de 80 tonnes et une machine de coulée continue pour billettes à trois torons. Le laminoir comprend un four de réchauffement d'une capacité de 120 tonnes à l'heure, un laminoir à 14 montants alignés, un refroidisseur, une machine à redresser en ligne, une cisaille de découpage en longueurs des produits et une empileuse automatique. La mini-acière de Wilton est dotée d'une installation de déchiquetage de ferraille qui est utilisée pour traiter la ferraille achetée à des tiers et qui fournit à l'usine une partie de la ferraille dont elle a besoin à titre de matière première. La mini-acière de Wilton compte environ 322 employés.

Mini-acière de Calvert City (Kentucky)

La mini-acière de Calvert City est un laminoir dont North Star Steel a fait l'acquisition en 1985. La mini-acière est située sur un terrain de 357 acres à Calvert City (Kentucky). Environ 75 % des billettes semi-finies qui sont laminées à l'usine proviennent de tiers alors que le reste provient des autres mini-acières de North Star. La mini-acière de Calvert City produit des barres d'acier marchand, des profilés légers, des poutres et une certaine quantité de barres d'armature de taille plus importante. Le laminoir de Calvert City comprend un four de réchauffement d'une capacité de 120 tonnes à l'heure, deux dégrossisseurs à renversement élevé, un laminoir à six montants verticaux et horizontaux, un refroidisseur, une machine à redresser en ligne, une cisaille de découpage en longueur des produits et une empileuse automatique. La mini-acière de Calvert City compte environ 162 employés.

Mini-acière de Beaumont (Texas)

La mini-acière de Beaumont a commencé ses activités en 1976. Elle est située sur un terrain de 525 acres sur la rivière Neches à Beaumont (Texas) et possède des installations de chargement et de déchargement pour barges ainsi qu'un accès pour chemin de fer. Elle fabrique des produits de fil machine de qualité industrielle qui sont vendus à des clients dans les industries de la construction, l'automobile, les pneus, les attaches, les meubles et la fabrication générale. La mini-acière de Beaumont (Texas) comprend un four à arc électrique d'une capacité de 120 tonnes, un poste d'affinage avec poche de coulée à arc, une machine de coulée continue à quatre torons et un laminoir. La machine de coulée a été reconstruite en février 2004. La mini-acière de Beaumont compte environ 367 employés.

Installations en aval

North Star possède des installations à Beaumont (Texas), à Memphis (Tennessee) et à Carrollton (Texas) qui transforment du fil marchand, lequel est soit produit à la mini-acière de Beaumont, soit importé, en du treillis de renforcement, des clôtures à mailles métalliques et du tréfilage industriel. North Star possède également une installation à Duluth (Minnesota) qui transforme des barres rondes fabriquées à la mini-acière de St. Paul en des boulets à broyage qui sont utilisés dans l'industrie minière.

Installation de Beaumont (Texas)

L'usine de treillis métallique de Beaumont a commencé ses activités en 1991 et fabrique du treillis de renforcement à fils soudés pour des dalles au sol, des panneaux basculants et des concepts pré-moulés, de même que des matériaux de construction pour les routes dans cet État. L'installation comporte quatre édifices totalisant environ 244 000 pieds carrés se trouvant sur un terrain de 13 acres. L'usine de fil machine de Beaumont compte environ 39 employés.

Installation de Memphis (Tennessee)

L'usine de fil marchand de Memphis a été acquise par North Star Steel en 1986 et produit des éléments de grillage galvanisés après entretissage pour les clôtures à mailles métalliques. L'usine de Memphis consiste en une installation de fabrication de 62 000 pieds carrés située sur un terrain de sept acres; sur le plan géographique, l'usine est bien placée pour assurer la livraison par camion aux marchés situés à l'est des montagnes Rocheuses. L'usine de fil machine de Memphis compte environ 79 employés.

Installation de Carrollton (Texas)

L'usine de Carrollton se trouve dans la région de Dallas-Fort Worth. L'usine de Carrollton consiste en une installation de fabrication de 132 000 pieds carrés se trouvant sur un terrain de sept acres qui est dotée d'installations à la fine pointe de la technologie pour le décalaminage chimique, le tréfilage et le traitement thermique. L'usine de Carrollton est une installation louée et le bail actuel expire en 2006. L'usine possède un voie de raccordement pour chemin de fer qui est utilisée pour la réception du fil marchand, de même que quatre quais pour les expéditions externes par camion. L'usine de Carrollton compte environ 68 employés.

Installation de Duluth (Minnesota)

L'installation de boulets à broyage de Duluth a commencé ses activités en 1977 et se trouve sur un terrain de 36,5 acres dans le nord du Minnesota. L'installation de Duluth est dotée de quatre lignes de production qui produisent annuellement environ 100 000 tonnes de boulets à broyage d'un diamètre variant de 1 pouce à 3,5 pouces grâce à des machines à forger. L'usine possède une machine de rangement automatique, quatre appareils de chauffage à induction, quatre machines à forger des boulets, des dispositifs pour arrondir et un bassin de tempe. La mini-acière de St. Paul fournit toute la matière première dont cette installation a besoin. L'installation de Duluth compte environ 46 employés.

Segments de marché de North Star

Les produits de North Star sont généralement vendus à des centres de services de produits d'acier, à des entrepreneurs de constructions métalliques ou directement aux fabricants d'équipement d'origine. Les produits vendus par North Star sont utilisés dans de nombreuses industries, notamment la construction, les mines, l'automobile, le commerce, la transmission cellulaire et électrique, la fabrication de constructions métalliques et la fabrication d'équipement.

Ferraille, électricité et autres matières premières

La ferraille d'acier est la principale matière première utilisée par les mini-acières dans la fabrication de l'acier. Au cours de l'exercice financier terminé le 31 mai 2004, la ferraille d'acier représentait environ 42 % des coûts de production des mini-acières. La disponibilité de la ferraille est un facteur essentiel à la capacité de fonctionner de North Star. L'éponge de fer, le fer aggloméré à chaud et la fonte brute peuvent être substitués à une petite partie de la ferraille d'acier utilisée pour la production d'acier en four électrique. North Star n'utilise pas de quantités importantes de substituts de ferraille dans ses mini-acières sauf la fonte brute utilisée pour ses propriétés chimiques à la mini-acière de Beaumont. La ferraille est facilement accessible dans les régions où North Star a des activités, mais les prix peuvent à l'occasion devenir volatils en raison des baisses en matière d'approvisionnement ou de la demande accrue résultant de la hausse des exportations de ferraille. Deux des mini-acières de North Star, soit St. Paul et Wilton, sont intégrées à des installations de recyclage de ferraille qui fournissent une partie de la ferraille dont elles ont besoin. North Star achète le reste de la ferraille dont elle a besoin directement sur le marché libre ou par l'entremise de courtiers.

L'électricité et le gaz naturel ont représenté environ 7 % et 3 %, respectivement, des coûts de vente de North Star pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2004. La plupart des activités des mini-acières de North Star sont régies par des contrats d'approvisionnement en électricité à long terme passés avec les principaux services publics. La partie interruptible du contrat comble la majorité des besoins, notamment l'alimentation du four à arc électrique. La partie interruptible est fondée sur le cours au comptant de l'électricité au moment de l'utilisation. Par conséquent, North Star s'expose fortement aux variations du marché au comptant de l'électricité. North Star n'a pas de contrats de gaz naturel à long terme et, par conséquent, est assujettie aux variations du marché et aux fluctuations de tarifs pour le gaz naturel, ce qui pourrait avoir des effets défavorables importants sur ses marges et ses résultats d'exploitation. Toute interruption d'approvisionnement en électricité, qu'elle soit planifiée ou non, pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur les ventes et les bénéfices de North Star.

Bien que la déréglementation du gaz naturel et de l'électricité en gros ait créé des occasions de baisses des coûts en raison des forces concurrentielles du marché, les prix de ces deux sources d'énergie sont devenus plus volatils au cours des dernières années et pourraient continuer de l'être. La volatilité des marchés de l'électricité et du

gaz naturel reflète généralement des conditions climatiques extrêmes ou des pannes du système d'approvisionnement. North Star n'a donc aucun contrôle sur les facteurs qui sont responsables de cette volatilité.

Diverses entreprises nationales et étrangères fournissent d'autres matières premières ou autres fournitures d'exploitation importantes dont North Star a besoin, notamment des réfractaires, des ferro-alliages et des électrodes de carbone. Dans le passé, North Star a obtenu les quantités nécessaires de ces matières premières et fournitures d'exploitation à des cours concurrentiels pour permettre une exploitation efficace des aciéries. North Star ne dépend d'aucun fournisseur comme source d'approvisionnement en matériaux particuliers et est d'avis que des fournisseurs de rechange compétents sont disponibles sur le marché en cas de nécessité de remplacer un fournisseur existant.

Employés de North Star

North Star compte actuellement environ 1 630 employés dont environ 1 300 travaillant dans les mini-aciéries, environ 230 dans les installations en aval et 100 dans les bureaux administratifs et de ventes. Comme le démontre le tableau qui suit, environ 1 000 employés sont représentés par des syndicats et sont régis par quatre conventions collectives différentes aux mini-aciéries de Beaumont, de Calvert City, de St. Paul et de Wilton.

<u>Usine</u>	<u>Employés</u>	<u>Employés représentés par des syndicats</u>	<u>Syndicat</u>	<u>Date d'expiration</u>
Mini-aciéries				
Beaumont	367	283	MUA	Mars 2005
Calvert City	162	118	MUA	Mars 2007
St. Paul	428	347	MUA	Septembre 2005
Wilton.....	<u>322</u>	<u>246</u>	MUA	Juillet 2005
Total	<u>1 279</u>	<u>994</u>		
Installations en aval				
Beaumont	39	0	—	—
Memphis.....	79	30	Teamsters	Août 2005
Carrollton	68	0	—	—
Duluth.....	<u>46</u>	<u>0</u>	—	—
Total	<u>232</u>	<u>30</u>		

Questions d'ordre environnemental et réglementaire

Les installations de North Star doivent se conformer au même ensemble de lois et de règlements en matière d'environnement que nos autres installations, y compris mais non limités aux émissions atmosphériques, aux déversements au sol, aux eaux de surface et à la nappe phréatique, au contrôle du bruit, à la production, à la manutention, au stockage, au transport, à l'élimination des substances toxiques et dangereuses et au nettoyage de la contamination. Ces lois et règlements varient en fonction de l'emplacement et peuvent faire partie du champ de compétence fédéral, étatique ou municipal.

Les mini-aciéries de North Star produisent certains déchets, essentiellement de la poussière provenant des fours à arc électrique et d'autres contaminants, qui sont classés comme dangereux et doivent être dûment contrôlés et éliminés en vertu des lois et règlements applicables en matière d'environnement. Aux États-Unis, certaines lois et certains règlements en matière d'environnement imposent une responsabilité conjointe et solidaire à certaines catégories de personnes en ce qui a trait aux coûts d'enquête et de nettoyage des emplacements contaminés, sans égard à la faute, à la légalité de l'activité originelle ou de l'élimination, ou à la propriété de l'emplacement. Les mini-aciéries de North Star ont été exploitées pendant de nombreuses années et elles ont utilisé des substances et ont éliminés des déchets (sur l'emplacement et ailleurs) qui peuvent nécessiter un nettoyage dont nous pourrions être tenue responsable en vertu de notre acquisition de ces installations. Les conventions définitives concernant

l'acquisition de North Star contiennent des indemnités fournies par certaines filiales de Cargill quant aux questions d'ordre environnemental ainsi qu'une garantie d'indemnisation concernant des questions d'ordre environnemental donnée par Cargill, Incorporated. La clause d'indemnisation prévoit que certaines filiales de Cargill doivent nous indemniser à l'égard de certaines obligations, y compris les obligations d'ordre environnemental, qui excèdent 5,0 millions de dollars et ce, jusqu'à un plafond de 25,0 millions de dollars. La période d'indemnisation quant aux questions d'ordre environnemental a une durée de 10 ans à compter de la date de clôture, à l'exception de l'indemnisation concernant la mini-acière de St. Paul (Minnesota) qui a une durée de 15 ans à compter de la date de clôture.

L'installation de North Star à St. Paul (Minnesota) a reconnu l'existence de la contamination environnementale du sol et de la nappe phréatique associée à des pratiques menées dans le passé à cette installation. L'installation possède plusieurs postes de gestion de déchets solides, dont un poste de gestion de déchets solides pour l'entreposage d'ancienne poussière provenant des fours à arc électrique et un dépotoir fermé en vertu de la loi intitulée *Resource Conservation and Recovery Act* (RCRA) qui contient de la poussière provenant des fours à arc électrique. En ce qui concerne le premier emplacement, il a été démontré que des déchets environnementaux se trouvent sous la nappe phréatique et que les eaux souterraines contiennent des concentrations de composantes dangereuses, principalement du mercure, qui sont supérieures à la norme en matière de protection de la nappe phréatique, et il a été démontré que le mercure dans la nappe phréatique a été déversé dans les eaux de surface du lac North Star. North Star a terminé une enquête en vertu de la RCRA à l'égard de son installation de St. Paul et a remis à l'agence de contrôle de la pollution du Minnesota un plan de travail pour la mise en application de mesures collectives. Les mesures de restauration proposées pour ce poste de gestion de déchets solides consistent en un sol de couverture et un système de pompage et de traitement des eaux souterraines qui intercepte la panache de contaminants avant qu'elle ne se déverse dans le lac North Star. Le plan de travail prévoit également le pompage et le traitement des eaux souterraines du dépotoir distinct visé par la RCRA et qui contient de la poussière provenant des fours à arc électrique. Ces systèmes de traitement ont été installés et comprennent l'oxydation chimique, la sédimentation, la filtration et l'absorption au charbon actif avant le déversement dans les installations de traitement du secteur public. Nous comptons poursuivre nos activités d'exploitation à l'installation de North Star à St. Paul et nous prendrons donc en charge le permis délivré en vertu du RCRA ainsi que les obligations de remise en état de North Star qui y sont associées. À l'heure actuelle, North Star estime que les frais associés à l'exploitation du système de traitement des eaux souterraines pour ces deux postes de gestion de déchets solides s'élèvent quelque part entre 150 000 \$ et 175 000 \$ par année, une somme que nous prendrons en charge lors de l'acquisition de l'installation. Compte tenu de l'exploitation du système de pompage et de traitement, nous pourrions être tenue de remettre en état l'un ou l'autre ou les deux de ces emplacements dans le futur. Si la remise en état survient pendant la période d'indemnisation, North Star et Cargill, Incorporated participeront aux coûts de la remise en état selon la clause d'indemnisation de la façon décrite ci-dessus. De plus, le 21 septembre 2004, l'agence de contrôle de la pollution du Minnesota a demandé à North Star de préparer un programme d'échantillonnage et d'analyse des sédiments pour le lac North Star et de le soumettre à l'agence dans un délai de quarante-cinq jours après le 21 septembre 2004. L'agence a demandé que le programme d'échantillonnage et d'analyse prévoit, au minimum, un échantillonnage des sédiments pour le mercure, le cadmium, le chrome et le plomb et que des échantillons de sédiments soient prélevés à différentes profondeurs. Si l'agence exige que des travaux d'enquête ou de remise en état additionnels soient effectués pendant la période d'indemnisation, North Star et Cargill participeront aux coûts des travaux d'enquête et de remise en état selon la clause d'indemnisation de la façon décrite ci-dessus. Les coûts de ces travaux d'enquête et de remise en état peuvent être considérables et rien ne garantit que des réclamations d'indemnisation seront faites pendant la période d'indemnisation ou que le montant de l'indemnisation sera suffisant pour couvrir les coûts de tout travail de remise en état advenant que de tels travaux soient exigés.

Le 23 octobre 1996, North Star a été partie à une ordonnance convenue avec la Natural Resource Conservation Commission du Texas afin de s'attaquer à la contamination éventuelle de la nappe phréatique par suite de la gestion des déchets solides et industriels à la mini-acière de Beaumont (Texas). Conformément à cette ordonnance, North Star devait mener une enquête relativement à la contamination à six endroits à sa mini-acière de Beaumont (Texas). Au cours de l'enquête subséquente, cinq des six emplacements ont été libérés des dispositions de l'ordonnance et la Natural Resource Conservation Commission du Texas a émis un avis mettant fin à toute mesure additionnelle. Les enquêtes menées à l'emplacement de la chambre de filtration ont indiqué que des rejets sont survenus et qu'une évaluation supplémentaire était nécessaire. Depuis mars 2000 et jusqu'à ce jour, North Star a installé des puits de contrôle additionnels dans la région aux alentours de la chambre de filtration pour la poussière provenant des fours à arc électrique. Ces puits ont prélevé des échantillons de divers composants métalliques

préoccupants, et on a pu confirmé que la région adjacente à la chambre de filtration était contaminée en sus de la norme n° 2 des risques de réduction du Texas. Les essais effectués sur les eaux souterraines indiquent que seul le niveau supérieur de la zone aquifère (la strate II) a été touchée et la Texas Commission on Environmental Quality (TCEQ) a conclu qu'aucune évaluation verticale additionnelle n'est nécessaire. Les résultats provenant des échantillons prélevés dans les derniers puits installés indiquent que la portée latérale de la contamination prend fin à environ 300 pieds de la chambre de filtration. À l'heure actuelle, North Star négocie les détails concernant le prélèvement d'échantillon à long terme dans les puits existants et les méthodes d'analyse appropriées devant être utilisées à l'égard du chrome hexavalent. D'après les résultats que fourniront les puits de contrôle supplémentaires, North Star pourrait être tenue de prendre des mesures en vue de remédier à la contamination de la nappe phréatique à l'emplacement de la chambre de filtration de l'installation de Beaumont (Texas). Conformément à notre convention d'indemnisation avec Cargill, Cargill nous indemniserait pour des obligations, y compris des obligations d'ordre environnemental, qui excèdent 5,0 millions de dollars et ce, jusqu'à un plafond de 25,0 millions de dollars, mais nous pourrions être responsables pour la première tranche de 5,0 millions de dollars du total des coûts de remise en état relativement aux propriétés de North Star que nous achetons.

En août 2004, Cargill, le propriétaire de l'installation de fil machine et la société mère directe de North Star, a déposé auprès de la TCEQ une demande en vue de participer au Voluntary Cleanup Program, ou le VCUP, dans le but de s'attaquer au problème de la contamination du sol et de la nappe phréatique signalé en mai 2004 à l'installation de fil machine de Beaumont. L'entrepreneur de Cargill a signalé la présence de «composantes inquiétantes» dans la nappe phréatique sur le site et, en se fondant sur ce signalement, Cargill a déposé sa demande le 10 août 2004 en vue de participer au VCUP. Nous négocierons une ordonnance de consentement avec la TCEQ où seront exposées en détail quelles enquêtes additionnelles, le cas échéant, seront nécessaires pour délimiter intégralement la contamination du site, et elle mettra au point un plan pour contenir ou remédier à cette contamination. En se basant sur les renseignements disponibles à l'heure actuelle, la portée des travaux qui seront exigés en vertu de l'ordonnance de consentement portera vraisemblablement sur des mesures en vue de confirmer la source de la contamination. Si la source de la contamination de la nappe phréatique se trouve à l'extérieur du site, nous ne serons pas responsable des mesures qui devront être prises pour y remédier. Par contre, si une enquête additionnelle indique que la source de la contamination se trouve sur le site, nous serons tenue de mettre au point un programme de remise en état afin d'éliminer la source et de mettre un terme à la migration de la contamination jusqu'à la nappe phréatique. L'estimation actuelle pour mener à terme le procédé en vertu du VCUP est d'environ 300 000 \$, obligation que nous prendrons en charge à la clôture, en se fondant sur les renseignements dont les parties disposent à l'heure actuelle, mais ce montant peut fluctuer en fonction d'enquêtes additionnelles. Si nous sommes tenue responsable de la remise en état du site, conformément à notre convention d'indemnisation avec Cargill décrite ci-dessus, nous pourrions être tenue de verser la première tranche de 5,0 millions de dollars pour l'ensemble des coûts de la remise en état relativement aux propriétés de North Star que nous achetons.

Afin de remplir les objectifs environnementaux et d'atteindre les normes imposées par le gouvernement concernant les projets spéciaux non routiniers à l'égard des mini-acières de North Star, nous prévoyons engager une somme d'environ 1,0 million de dollars à compter de la date de l'acquisition jusqu'au 31 décembre 2005. Voir la rubrique intitulée «Activités—Questions d'ordre environnemental et réglementaire» pour un exposé des questions d'ordre environnemental et réglementaire touchant notre exploitation.

Litiges

Autres que les litiges courants associés aux activités de North Star et auxquels North Star est partie ou auxquels l'une quelconque des propriétés est assujettie, il n'y a aucun litige important en instance et, en autant que nous le sachions, aucun litige important n'existe ou n'est envisagé.

DIRECTION

Le tableau suivant présente certains renseignements concernant nos administrateurs et nos hauts dirigeants.

<u>Nom et lieu de résidence</u>	<u>Âge</u>	<u>Poste</u>
André Beaudry..... Tampa (Floride) É.-U.	46	Vice-président, entes des produits de l'acier
Paulo F. Bins De Vasconcellos..... Tampa (Floride) É.-U.	59	Vice-président, Exploitation des aciéries – région nord-est
Phillip E. Casey ¹⁾ Tampa (Floride) É.-U.	61	Administrateur, chef de la direction et président
Kenneth W. Harrigan ²⁾³⁾⁴⁾ Oakville (Ontario) Canada	77	Administrateur
Joseph J. Heffernan ²⁾⁴⁾⁵⁾ Toronto (Ontario) Canada	58	Administrateur
Jorge Gerdau Johannpeter..... Porto Alegre (Rio Grande do Sul) Brésil	68	Administrateur et président du conseil d'administration
Frederico C. Gerdau Johannpeter..... Porto Alegre (Rio Grande do Sul) Brésil	62	Administrateur
André Bier Johannpeter ¹⁾ Tampa (Floride) É.-U.	41	Vice-président et chef de l'exploitation, et administrateur
Tom J. Landa..... Tampa (Floride) É.-U.	52	Vice-président, Finances, chef de la direction financière et secrétaire
J. Spencer Lanthier ²⁾³⁾ Toronto (Ontario) Canada	63	Administrateur
Michael Mueller..... Tampa (Floride) É.-U.	57	Vice-président, Exploitation des aciéries – région du sud
Arthur Scafe ²⁾³⁾⁵⁾ Toronto (Ontario) Canada	66	Administrateur
D ^r Michael D. Sopko ¹⁾²⁾⁴⁾ Oakville (Ontario) Canada	65	Administrateur

¹⁾ Membre du comité sur la sécurité, la santé et l'environnement.

²⁾ Administrateur indépendant.

³⁾ Membre du comité de vérification.

⁴⁾ Membre du comité des ressources humaines.

⁵⁾ Membre du comité de régie d'entreprise.

André Beaudry est notre vice-président, Ventes des produits de l'acier depuis octobre 2002. Auparavant, M. Beaudry était vice-président, Ventes de produits d'aciérie, d'Ameristeel depuis septembre 2001. M. Beaudry est entré au service de Gerdau Ameristeel Cambridge Inc. en tant que vice-président, Ventes et marketing en 1991 et a occupé le poste de président d'avril 1998 jusqu'en septembre 2001. M. Beaudry compte plus de 25 ans d'expérience dans l'industrie de l'acier.

Paulo F. Bins de Vasconcellos travaille pour le groupe Gerdau depuis 1972. Il est notre vice-président, Exploitation des aciéries – région du nord-est depuis août 2003. Auparavant, M. Vasconcellos était premier vice-président de Gerdau S.A.

Phillip E. Casey est notre président et chef de la direction et un administrateur depuis octobre 2002. Auparavant, il était chef de la direction et un administrateur d'Ameristeel Corporation depuis juin 1994 et président d'Ameristeel Corporation depuis septembre 1999. M. Casey a été président du conseil d'administration d'Ameristeel de juin 1994 à septembre 1999.

Kenneth W. Harrigan est un administrateur de Gerdau Ameristeel depuis 1994. M. Harrigan est également président du conseil d'administration de K.W. Harrigan Consultants et un administrateur de plusieurs autres sociétés ouvertes canadiennes. Auparavant, il était président du conseil, chef de la direction et conseiller de Ford Motor Company of Canada, Limited.

Joseph J. Heffernan est un administrateur de Gerdau Ameristeel depuis 1996. Il a été vice-président du conseil de Gerdau Ameristeel (alors Co-Steel) de 1999 à octobre 2002. M. Heffernan est également président du conseil de Rothmans Inc., président du conseil de Clairvest Group Inc. et un administrateur de plusieurs autres sociétés canadiennes.

Jorge Gerdau Johannpeter travaille pour le groupe Gerdau depuis 1954. M. Jorge Johannpeter est devenu un haut dirigeant de Gerdau S.A. en 1971 et a été nommé président du conseil d'administration et président en 1983. Depuis 2002, par suite de l'instauration de la nouvelle structure de régie d'entreprise de Gerdau S.A., il est également devenu le président du comité de direction de Gerdau S.A. Il est titulaire d'une licence en droit de l'université fédérale de Rio Grande do Sul, du Brésil.

Frederico C. Gerdau Johannpeter travaille pour le groupe Gerdau depuis 1961. M. Johannpeter est devenu un haut dirigeant de Gerdau S.A. en 1971 et en est un administrateur depuis 1973. Dans le cadre de la nouvelle structure de régie d'entreprise de Gerdau S.A., il est également devenu premier vice-président du comité de direction de Gerdau S.A. Il est titulaire d'un diplôme en administration des affaires de l'université fédérale de Rio Grande do Sul, du Brésil, et d'une maîtrise en affaires, finances, coûts et placements de l'université de Cologne, en Allemagne.

André Bier Johannpeter a été nommé chef de l'exploitation le 27 juillet 2004. Il travaille pour les sociétés Gerdau depuis 1980. M. Johannpeter est devenu un haut dirigeant de Gerdau S.A. en 1989. En 1998, M. Johannpeter a été nommé directeur des services informatiques de Gerdau S.A. et, en 1999, il a été nommé directeur de l'expansion des affaires de Gerdau S.A. et, en 2002, il a été nommé vice-président, Exploitation nord-américaine de Gerdau S.A. M. Johannpeter est devenu un administrateur et a été nommé vice-président et chef de l'exploitation de Gerdau Ameristeel, Exploitation canadienne en octobre 2002 et a été nommé vice-président, Expansion des affaires de Gerdau Ameristeel en novembre 2003. Il est diplômé en administration des affaires de l'université catholique pontificale de Rio Grande do Sul, au Brésil.

Tom J. Landa est notre vice-président, Finances, chef de la direction financière et secrétaire depuis octobre 2002. Auparavant, M. Landa était chef de la direction financière, vice-président et secrétaire d'Ameristeel depuis avril 1995. M. Landa a été élu administrateur d'Ameristeel en mars 1997. Avant d'entrer au service d'Ameristeel, M. Landa a occupé, pendant plus de 19 ans, plusieurs postes au sein de la direction financière de Exxon Corporation et de ses filiales de partout dans le monde.

J. Spencer Lanthier est un administrateur de Gerdau Ameristeel depuis 2000. M. Lanthier est également vice-président du conseil et un administrateur du Groupe TSX Inc., et un administrateur de plusieurs autres sociétés ouvertes canadiennes.

Michael Mueller est devenu notre vice-président, Exploitation des aciéries – région du sud-est en octobre 2002. Auparavant, il était vice-président de groupe, Exploitation des aciéries d'Ameristeel depuis avril 2001. Auparavant, M. Mueller avait occupé le poste de président et chef de la direction de Auburn Steel depuis septembre 1998. M. Mueller avait travaillé auparavant pour Ameristeel en tant que vice-président, directeur général, d'octobre 1997 jusqu'en septembre 1998. Avant 1997, M. Mueller occupait le poste de vice-président pour Birmingham Steel Corporation, poste qu'il a occupé pendant trois ans. M. Mueller compte plus de 32 ans d'expérience dans l'industrie de l'acier.

Arthur Scace est un administrateur de Gerdau Ameristeel depuis 2003. Mr. Scace est un conseiller de McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l., un cabinet d'avocats canadien, dont il est l'ancien président du conseil national et associé directeur. Il est également administrateur de plusieurs sociétés, notamment une banque à charte canadienne. M. Scace est un boursier Rhodes diplômé des universités de Toronto, Harvard et Oxford.

Le D^r Michael D. Sopko est un administrateur de Gerdau Ameristeel depuis 1997. Le D^r Sopko est également un administrateur de plusieurs sociétés ouvertes canadiennes, dont une banque à charte canadienne et Voisey's Bay Nickel Company Limited.

MM. Jorge et Frederico Johannpeter sont frères. André Johannpeter est le fils de Jorge Johannpeter. Aucun des autres administrateurs n'est relié à un autre.

Hauts dirigeants

Le tableau suivant présente l'information concernant les hauts dirigeants en date du présent prospectus :

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	Nombre d'années d'expérience dans l'industrie de l'acier
André Beaudry.....	Vice-président, Ventes de produits de l'acier	25
Glen A. Beeby.....	Vice-président, Mini-acière de Cambridge	21
Paulo F. Bins De Vasconcellos.....	Vice-président, Exploitation des aciéries – région du nord	35
Robert L. Bullard.....	Vice-président, Mini-acière de Perth Amboy	32
Phillip E. Casey.....	Chef de la direction et président	18
Michael Christy.....	Vice-président, Approvisionnement	20
André B. Johannpeter.....	Vice-président et chef de l'exploitation	23
Tom J. Landa.....	Vice-président, Finances, et chef de la direction financière	9
Wilburn G. Manuel.....	Vice-président, Mini-acière de Jackson	38
J. Neal McCullohs.....	Vice-président, Coentreprises du secteur de l'acier	25
Michael Mueller.....	Vice-président, Exploitation des aciéries – région sud	32
Roger Paiva.....	Vice-président, Mini-acière de Whitby	21
Arlan Piepho.....	Vice-président, Mini-acière de Knoxville	36
Anthony S. Read.....	Vice-président, Mini-acière de Charlotte	18
William E. Rider.....	Vice-président, Mini-acière de Sayreville	28
James S. Rogers.....	Vice-président, Ressources humaines	28
Donald R. Shumake.....	Vice-président, Mini-acière de Jacksonville	41
Yuan C. Wang.....	Vice-président, Mini-acière du Manitoba	17
Edward C. Woodrow.....	Vice-président, Mini-acière de Cartersville	11
Matthew C. Yeatman.....	Vice-président, Matières premières	19

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Le tableau suivant présente l'information concernant la propriété véritable de nos actions ordinaires à la date du présent prospectus et rajustée compte tenu du placement de nos actions ordinaires dans le cadre du présent placement :

- par chaque personne qui, à notre connaissance, est propriétaire véritable plus de 5 % de nos actions ordinaires;
- par chacun de nos administrateurs;
- par, respectivement, notre chef de la direction, notre chef de la direction financière, en plus de nos trois hauts dirigeants les mieux rémunérés dont le salaire et les primes gagnés durant l'exercice terminé le 31 décembre 2003 était supérieur à 100 000 \$CA, et les personnes qui n'étaient pas des hauts dirigeants le 31 décembre 2003 étant donné qu'ils avaient quitté leur poste au cours de l'exercice, mais qui auraient compter parmi les hauts dirigeants les mieux rémunérés le 31 décembre 2003; et
- par tous nos administrateurs et hauts dirigeants, en tant que groupe.

La propriété véritable inclut toutes les actions sur lesquelles une personne exerce ou prend seule, ou avec d'autres, les droits de vote ou les décisions de placement. Les actions ordinaires visées par des options sont réputées être en circulation et être détenues en propriété véritable par la personne qui détient les options d'achat d'actions aux fins du calcul du pourcentage de la propriété de cette personne, mais elles ne sont pas considérées en circulation aux fins du calcul du pourcentage de la propriété de toute autre personne.

Sauf indication contraire dans une note en bas de tableau, à notre connaissance, chaque actionnaire dont le nom figure dans le tableau exerce seul les droits de vote et prend seul les décisions de placement pour ce qui est des actions ordinaires dont il est indiqué qu'il est le propriétaire véritable de ces actions. Mis à part des rajustements ayant trait à la propriété véritable, conformément à ce qui est décrit ci-dessus, les pourcentages sont fondés sur un nombre de 225 089 337 actions ordinaires en circulation au 30 juin 2004 et sur l'hypothèse que Gerdau S.A. acquiert 35 000 000 d'actions ordinaires en vertu du présent prospectus, que l'option aux fins d'attributions excédentaires n'est pas levée et que Gerdau S.A. ne souscrit aucune action ordinaire supplémentaire conformément à l'engagement de souscription supplémentaire de Gerdau S.A.

Nom du propriétaire véritable	Propriété des titres avant le placement		Propriété des titres après le placement	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Gerdau S.A. ¹⁾	162 754 900	72,3 %	197 754 900	67,0 %
Paulo F. Bins De Vasconcellos	—	—	—	—
Phillip E. Casey ²⁾	8 469 090	3,8 %	8 469 090	2,9 %
Kenneth W. Harrigan	1 000	*	1 000	*
Joseph J. Heffernan ³⁾	5 200	*	5 200	*
Jorge Gerdau Johannpeter ¹⁾	162 764 900 ⁴⁾	72,3 %	197 764 900	67,0 %
Frederico C. Gerdau Johannpeter ¹⁾	162 817 900 ⁵⁾	72,3 %	197 817 900	67,0 %
André Bier Johannpeter ¹⁾	162 754 900	72,3 %	197 754 900	67,0 %
Tom J. Landa	263 822	*	263 822	*
J. Spencer Lanthier	10 043	*	10 043	*
Michael Mueller	22 214	*	22 214	*
Arthur Scace	10 000	*	10 000	*
D ^r Michael D. Sopko	1 000	*	1 000	*
Tous les administrateurs et dirigeants en tant que groupe ...	171 610 269	76,2 %	206 610 269	70,0 %

¹⁾ La famille Gerdau Johannpeter contrôle indirectement Metalúrgica Gerdau S.A., détenant collectivement 74,04 % du capital-actions comportant droit de vote et 25,18 % du capital-actions total, et Metalúrgica Gerdau S.A. et les sociétés qu'elle contrôle détiennent 83,35 % du capital-actions comportant droit de vote de Gerdau S.A.

²⁾ M. Phillip E. Casey est propriétaire de 2 987 928 actions ordinaires directement et exerce une emprise ou a la haute main sur : i) 4 093 117 actions ordinaires détenues par Carioca Limited Partnership; ii) 1 094 675 actions ordinaires détenues par son épouse; iii) 279 489 actions ordinaires détenues par 21 des membres de sa famille, et iv) le reste des 13 881 actions ordinaires détenues par une fiducie familiale, Carioca LLC.

³⁾ M. Joseph J. Heffernan est propriétaire de 5 000 actions ordinaires directement et du reste des 200 actions ordinaires indirectement.

⁴⁾ M. Jorge Gerdau Johannpeter est propriétaire véritable de 162 754 900 actions ordinaires détenues par Gerdau S.A. et détient indirectement 10 000 actions ordinaires par l'entremise de Counterpoint Ltd.

⁵⁾ M. Frederico C. Gerdau Johannpeter est propriétaire véritable de 162 754 900 actions ordinaires détenues par Gerdau S.A. et détient indirectement 63 000 actions ordinaires par l'entremise de Cazab Holdings Ltd.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES RELIÉES

Opérations avec Gerdau S.A.

Les opérations entre parties liées suivantes ont lieu entre le 1^{er} janvier 2003 et la date du présent prospectus :

- En janvier et février 2003, des filiales en propriété exclusive de Gerdau S.A ont consenti un prêt totalisant 30,0 millions de dollars à nos filiales afin d'accroître la liquidité au sein du groupe. Ces prêts ont été consentis dans l'intention d'être affecté au fonds de roulement et portait intérêt au taux de 6,5 %. Les frais d'intérêts relatifs à ces prêts au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 se sont élevés à 756 000 \$. Les prêts ne comportaient pas d'échéance stipulée mais nous avons remboursé ces prêts au moyen du produit du placement de nos billets de premier rang et d'emprunts connexes contractés aux termes de notre facilité de crédit garantie de premier rang.
- Une filiale en propriété exclusive indirecte de Gerdau S.A. a souscrit 35,0 millions de dollars de capital global de nos billets de premier rang en juin 2003.
- Au cours du premier trimestre de 2004, nous avons obtenu d'une banque brésilienne un prêt de un an de 20,0 millions de dollars portant intérêt au taux de 2,65 % et un prêt de un an de 5,0 millions de dollars portant intérêt au taux de 2,56 %. Chaque prêt a été garanti par Gerdau S.A.
- Le 16 avril 2004, nous avons émis 26,8 millions d'actions ordinaires à Gerdau S.A. dans le cadre d'un placement privé dont nous avons tiré un produit total de 97,9 millions de dollars. Cette opération a permis à Gerdau S.A. de porter sa participation dans nos actions ordinaires à environ 72 %.

Prêts aux administrateurs et dirigeants

Au 30 juin 2004, mis à part les prêts consentis relativement à la souscription de nos actions ordinaires, aucun haut dirigeant, administrateur ou employé n'était redevable envers nous. L'encours de la dette de tous nos hauts dirigeants, administrateurs et employés et de tous nos anciens dirigeants, administrateurs et employés relativement à la souscription de nos titres s'élevait à environ 2,0 millions de dollars canadiens. Cet encours représente des prêts consentis à des dirigeants dans le cadre du régime d'intéressement à long terme de Co-Steel, qui a été résilié, et sont garantis par les actions ordinaires souscrites grâce au produit du prêt et, dans certains cas, à leur assurance-vie.

Les personnes qui comptent parmi nos administrateurs, dirigeants ou hauts dirigeants, ou l'ont été à tout moment au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 et qui ont contracté un prêt aux fins de souscrire des titres sont les suivantes :

	<u>Notre engagement</u>	<u>Encours le plus élevé au cours de 2003</u>	<u>Encours au 30 juin 2004</u>	<u>Garantie du prêt (actions ordinaires)</u>
Terry G. Newman	Prêt	732 200 \$CA	732 200 \$CA	55 899
Ancien président et chef de la direction				
Matthew C. Yeatman	Prêt	49 560 \$CA	49 560 \$CA	8 400
Vice-président, Matières premières				

DESCRIPTION DU CAPITAL-ACTIONS

Notre capital-actions autorisé inclut un nombre illimité d'actions ordinaires, dont 225 089 337 ordinaires étaient émises et en circulation en date du 30 juin 2004, et un nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en série, aucune action privilégiée d'une série quelconque n'étant émise et en circulation à la date des présentes.

Actions ordinaires

Les porteurs de nos actions ordinaires sont habilités à exercer un droit de vote à l'égard de chaque action qu'ils détiennent à toutes les assemblées des actionnaires, sauf les assemblées auxquelles les porteurs d'une catégorie ou d'une série précise d'actions sont habilités à voter. Les porteurs de nos actions ordinaires sont habilités à recevoir des dividendes lorsqu'ils sont déclarés par notre conseil d'administration. En cas de notre liquidation ou dissolution, après règlement de toutes les dettes et obligations en cours et sous réserve du droit prioritaire de nos actions privilégiées et de toutes les autres actions ayant priorité de rang sur les actions ordinaires, le cas échéant, les porteurs de nos actions ordinaires sont habilités à recevoir leur quote-part du reliquat de l'actif. Les porteurs de nos actions ordinaires n'ont aucun droit préférentiel de souscription, droits de souscription ou de remboursement anticipé.

Actions privilégiées

Les actions privilégiées peuvent, à tout moment ou le cas échéant, être émises en une ou plusieurs séries. Notre conseil d'administration peut, par voie de résolution, fixer le nombre d'actions de chacune des séries d'actions privilégiées et déterminer la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui y sont rattachées.

Les actions privilégiées ont priorité sur nos actions ordinaires et toute autre action prenant rang après les actions privilégiées dans le partage de l'actif par suite de la liquidation ou de la dissolution ou de tout autre partage de l'actif entre nos actionnaires aux fins de liquider nos affaires.

Les actions privilégiées de chaque série sont de même rang que les actions privilégiées de chacune des autres séries pour ce qui est du droit de priorité sur le paiement des dividendes et le partage de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution ou de tout autre partage de notre actif entre nos actionnaires aux fins de liquider nos affaires.

Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit (sauf disposition contraire du droit) de recevoir avis de toute assemblée de nos actionnaires et d'y assister ou d'y voter, sauf si nous avons omis de lui verser les dividendes au taux prescrit sur les actions privilégiées, ou sur une quelconque des séries d'actions privilégiées, que cette omission soit ou non consécutive. Dans une telle éventualité, et pour autant que ces dividendes sur une série sont échus et demeurent impayés, les porteurs d'actions privilégiées de cette série seront habilités à recevoir avis de toutes les assemblées des actionnaires et d'y assister et seront habilités à y voter séparément et en tant que série et à exercer un droit de vote pour chaque action qu'ils détiennent aux fins d'élire un membre de notre conseil d'administration.

CERTAINES INCIDENCES FISCALES POUR LES PORTEURS AMÉRICAINS

Le texte qui suit résume certaines incidences fiscales fédérales canadiennes et américaines de l'acquisition, de la propriété et de la disposition de nos actions ordinaires souscrites dans le cadre du placement. Ce texte ne se veut pas ni ne devrait être interprété comme étant un avis juridique ou fiscal adressé à un souscripteur éventuel donné. Ce texte ne tient pas compte des lois fiscales provinciales ou territoriales canadiennes, des lois fiscales d'un État des États-Unis, ou des lois fiscales de territoires à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Le texte qui suit se fonde sur les lois fiscales du Canada et des États-Unis en vigueur à la date du présent prospectus, qui sont elles susceptibles d'être modifiées et d'avoir un effet rétroactif. Les souscripteurs éventuels devraient consulter leurs fiscalistes pour ce qui est de leurs circonstances propres.

Incidences fiscales fédérales canadiennes

Le texte qui suit résume les principales incidences fiscales fédérales canadiennes qui s'appliquent généralement au porteur américain qui fait l'acquisition de nos actions ordinaires conformément au présent prospectus. Employé dans le présent résumé des incidences fiscales fédérales canadiennes, le terme «porteur américain» s'entend d'un porteur d'actions ordinaires qui : 1) aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la «Loi de l'impôt») a) n'est pas ou n'est pas réputé être un résident du Canada au moment où il détient les actions ordinaires, b) traite à distance avec nous, c) détient les actions ordinaires en tant que biens en immobilisation, d) n'affecte pas ni ne détient et n'est pas réputé affecter ni détenir les actions ordinaires dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise au Canada, et e) pour qui des actions ordinaires ne constituent pas des «biens d'assurance désignés»; et 2) aux fins de la convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique en matière d'impôt sur le revenu de 1980 (la «Convention») sera à tout moment pertinent un résident des États-Unis, ne sera pas un résident du Canada au moment où il détient les actions ordinaires, n'aura pas d'établissement stable ou de base fixe au Canada et détient moins de 10 % de nos actions comportant droit de vote en circulation. Des règles particulières, qui ne seront pas étudiées dans la présente rubrique, pourraient s'appliquer à un porteur américain qui est un assureur exerçant des activités d'assurance au Canada et ailleurs, ou une «institution financière» aux fins des règles sur «l'évaluation à la valeur du marché» de la Loi de l'impôt.

Le présent résumé est fondé sur les dispositions actuelles de la Loi de l'impôt et de ses règlements d'application, sur la Convention, sur tous les projets de loi précis visant à modifier la Loi de l'impôt et ses règlements et qui sont annoncés par le ministre des Finances (Canada) avant la date du présent prospectus et sur la compréhension qu'ont les conseillers juridiques des politiques administratives et des pratiques d'évaluation actuellement publiées de l'Agence du revenu du Canada (l'«ARC»). Le présent texte ne traite pas de manière exhaustive de toutes les incidences fiscales fédérales canadiennes possibles pour un porteur américain et ne tient pas compte ni ne prévoit d'autres modifications en droit, qu'elles soient apportées par décision ou mesure judiciaire, gouvernementale ou législative ni ne tient compte de la législation fiscale ou des incidences fiscales d'une province, d'un territoire ou d'un territoire étranger.

Les sommes versées ou créditées ou réputées versées ou créditées en lieu et place d'un paiement ou en règlement des dividendes sur les actions ordinaires détenues en propriété véritable par un porteur américain seront généralement assujetties à la retenue d'impôt des non-résidents du Canada. Aux termes de la Convention, le taux de retenu d'impôt généralement applicable sur les dividendes versés aux porteurs américains s'élève à 15 %. Aux termes de la Convention, les dividendes versés ou crédités à des organismes à caractère religieux, scientifique, littéraire, éducatif et caritatif et certaines caisses de retraite qui sont des résidents et qui sont exonérés d'impôt aux États-Unis et qui ont respecté certaines modalités administratives sont exonérés de la retenue d'impôt sur les dividendes canadienne.

Aux termes de la Loi de l'impôt, le porteur américain ne sera généralement pas assujetti à l'impôt pour ce qui est d'un gain en capital réalisé ni habilité à déduire une perte en capital subie par suite de la disposition ou de la disposition réputée des actions ordinaires, sauf si au moment de cette disposition ces actions ordinaires constituaient des «biens canadiens imposables» pour le porteur américain aux fins de la Loi de l'impôt et que le porteur américain ne peut se prévaloir d'un allègement fiscal en vertu de la Convention. Si les actions ordinaires sont inscrites à la cote d'une bourse prescrite (qui inclut la Bourse de Toronto et la Bourse de New York) au moment où elles sont aliénées, elles ne constitueront pas généralement des «biens canadiens imposables» pour le porteur américain au moment de la disposition, sauf si, à tout moment dans les 60 mois qui précèdent immédiatement la disposition, le porteur américain, les personnes avec qui le porteur américain n'a pas traité à distance aux fins de la Loi de l'impôt, ou le porteur américain ainsi que ces personnes, avaient été propriétaires de 25 % ou plus des actions d'une catégorie ou d'une série de notre capital-actions émises. Dans certaines circonstances, les actions ordinaires pourraient être réputées comme étant des biens canadiens imposables. Une disposition réputée de nos actions ordinaires se produira au moment du décès d'un porteur américain. Si les actions ordinaires constituent des biens canadiens imposables pour un porteur américain, aux termes de la Convention, tout gain en capital réalisé au moment de la disposition ou réputée disposition de ces actions ne sera généralement pas assujetti à l'impôt fédéral canadien sur le revenu, sauf si la valeur des actions ordinaires au moment de la disposition ou disposition réputée est tirée principalement d'un «bien immeuble situé au Canada» au sens donné à ce terme dans la Convention.

Incidences fiscales fédérales américaines

Le texte qui suit constitue un résumé des incidences fiscales fédérales américaines importantes pour les «actionnaires américains» (définis ci-après) d'un placement dans nos actions ordinaires. Ce texte prend pour acquis que vous détenez vos actions ordinaires en tant qu'immobilisations (*capital assets*) au sens attribué à ce terme à l'article 1221 du *Internal Revenue Code of 1986*, en sa version modifiée (le «Code»). Selon nous, et du fait même, notre exposé prend pour acquis que nous sommes une «société étrangère contrôlée» (*controlled foreign corporation*) ou une «société de portefeuille privée étrangère» (*foreign personal holding company*) aux fins de l'impôt fédéral américain sur le revenu. Le présent texte ne prétend pas décrire de manière exhaustive toutes les incidences fiscales fédérales américaines éventuelles qui pourraient être pertinentes pour un épargnant en particulier pour prendre la décision de faire l'acquisition de nos actions ordinaires ni ne traite de toutes les incidences fiscales fédérales américaines applicables aux porteurs assujettis aux règles spéciales d'imposition, y compris les banques, les courtiers, les courtiers en valeurs ou en devises, les négociateurs de titres qui choisissent de se prévaloir de la méthode comptable d'évaluation à la valeur du marché pour leurs titres, les entités exonérées d'impôt, les sociétés d'assurance, les particuliers assujettis à l'impôt minimum de remplacement, les particuliers qui effectivement ou d'office sont propriétaires de 10 % ou plus de nos actions ordinaires, les particuliers qui détiennent les actions ordinaires dans le cadre d'une option double ou d'une opération de couverture, d'une opération de vente fictive, d'une opération sur titres synthétiques, d'une opération de conversion ou d'une autre opération intégrée, les entités de transfert (par exemple, des sociétés de personnes), des personnes dont la devise de fonctionnement n'est pas le dollar américain, les institutions financières, les résidents expatriés ou d'anciens résidents de longue date des États-Unis, des comptes de retraite individuels ou d'autres comptes d'impôt différé, les fiducies de placement immobilier ou les sociétés de placement régies par la loi.

Si une entité qui est assimilée à une société de personnes aux fins de l'impôt fédéral américain sur le revenu déteint des actions ordinaires, le traitement fiscal de ces associés dépendra généralement du statut de l'associé et des activités de la société de personnes. Les sociétés de personnes et les autres entités qui sont assimilées à des sociétés de personnes aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu et les particuliers détenant des actions ordinaires par l'entremise d'une société de personnes ou d'une autre entité assimilée à une société de personnes aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu sont invitées à consulter leur propre fiscalistes.

Le présent résumé est fondé sur le Code, sur les règlements et projets de règlement pris en vertu de celui-ci, des décisions, des décisions judiciaires et des interprétations administratives publiées, qui sont toutes actuellement en vigueur ou appliquées. Ces lois sont susceptibles d'être modifiées, abrogées ou révoquées, et potentiellement en ayant un effet rétroactif, si bien que les incidences fiscales fédérales pourraient être différentes de celles décrites ci-après.

Aux fins du présent résumé, vous êtes un «actionnaire américain» si vous êtes le propriétaire véritable d'actions ordinaires et que vous êtes, aux fins de l'impôt fédéral américain sur le revenu : a) un citoyen ou particulier résident des États-Unis; b) une société ou une autre entité assimilée à une société, créée ou constituée sous le régime des lois des États-Unis ou d'une subdivision politique de ceux-ci; c) une succession, dont le revenu est assujéti à l'imposition fédérale américaine, peu importe sa source; d) une fiducie si x) un tribunal américain est en mesure d'exercer au premier chef un pouvoir de supervision sur l'administration de la fiducie et y) une personne ou plusieurs personnes des États-Unis sont habilitées à exercer un contrôle sur toutes les décisions importantes de la fiducie.

Le présent résumé ne traite pas des incidences fiscales fédérales américaines pour le propriétaire véritable d'actions ordinaires qui n'est pas un actionnaire américain.

Étant donné que leur situation pourrait être différente, les personnes qui envisagent la possibilité de souscrire nos actions ordinaires sont instamment invitées à consulter leurs fiscalistes pour ce qui est de leur situation fiscale propre et des incidences fiscales particulières à la souscription, la propriété et la disposition de nos actions ordinaires, notamment l'application des lois fiscales d'un État, locales, étrangères ou d'autres lois fiscales et les changements possibles aux lois fiscales ou à leur interprétation.

Imposition des dividendes. Actuellement, nous ne versons pas de dividendes sur nos actions ordinaires. Si toutefois nous versions un dividende, sous réserve des règles applicables aux sociétés de placement étrangères passives dont il est question ci-après, le montant brut de toute distribution réelle ou réputée effectuée par nous (y

compris l'impôt canadien retenu sur celle-ci) visant nos actions ordinaires devrait, généralement, être incluse dans votre revenu brut en tant que dividende dans la mesure où cette distribution versée est prélevée sur nos bénéfices et profits actuels ou accumulés, comme le prévoit les principes fiscaux fédéraux américains. Nous ne tenons pas de calcul de nos bénéfices et profits suivant les principes fiscaux fédéraux américains. Toutefois, si nous versions des dividendes à l'avenir, nous nous attendons à calculer nos bénéfices et nos profits conformément aux règles d'imposition fédérale américaine sur le revenu en vigueur au moment en cause. Dans la mesure où le montant de notre distribution est supérieur à nos bénéfices et profits actuels et accumulés pour une année d'imposition, la distribution sera d'abord traitée en tant que remboursement de capital exonéré d'impôt à hauteur de votre base d'imposition rajustée sur les actions ordinaires et dans la mesure où cette distribution est supérieure à votre impôt rajusté sur les actions ordinaires, elle sera imposée au titre de gain en capital. Si vous êtes un résident des États-Unis qui avez droit aux avantages prévus par la convention fiscale entre le Canada et les États-Unis, les dividendes sur vos actions ordinaires seront généralement assujettis à la retenue d'impôt canadien d'un taux de 15 pour cent. Veuillez vous reporter à la rubrique du présent prospectus intitulée «Certaines incidences fiscales pour les actionnaires américains — Incidences fiscales fédérales canadiennes». Les dividendes ne seront pas admissibles à la déduction pour dividende reçu généralement permise aux sociétés américaines pour des dividendes reçus d'autres sociétés américaines. Si vous avez reçu un dividende en dollars canadiens, le montant du dividende pour les fins de l'impôt fédéral américain sur le revenu sera la valeur en dollars américains du dividende (établie suivant le cours à midi à la date de ce paiement), peu importe si le paiement est plus tard converti en dollars américains. En ce cas, vous pourriez constater une source de revenu ordinaire des États-Unis supplémentaire ou une perte par suite des fluctuations du change entre la date à laquelle le dividende est versé et la date à laquelle le montant du dividende est converti en dollars américains.

Si vous êtes un actionnaire américain sans personnalité morale, les dividendes qui vous sont versés jusqu'en 2008 pourraient être assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu aux taux les plus bas que les autres types de revenu ordinaire, généralement 15 pour cent, à la condition que la période de détention et les autres conditions soient respectées. Ces conditions incluent a) que nous ne soyons pas assimilée à une «société de placement étrangère passive» (*passive foreign investment company*); une «société de portefeuille privée étrangère» ou une «société étrangère contrôlée» et b) que vous ne traitiez pas le dividende en tant que «revenu de placement» aux fins des règles de déduction de l'intérêt du placement. Les actionnaires américains devraient consulter leurs propres fiscalistes au sujet de l'application de ces règles.

Les dividendes reçus par un actionnaire américain sur les actions ordinaires seront traités comme un revenu de source étrangère. Le revenu de source étrangère constituera, généralement, un «revenu passif» ou un «revenu provenant de services financiers», qui sera traité distinctement des autres types de revenu aux fins du calcul du crédit d'impôt étranger auquel vous êtes admissible. Tout impôt canadien retenu à l'égard de distributions effectuées sur les actions ordinaires pourrait, sous réserve de certaines limites, être réclamé en tant que crédit d'impôt étranger à l'encontre de votre obligation fiscale fédérale américaine ou pourrait être réclamé à titre de déduction aux fins de l'impôt fédéral américain sur le revenu. Les règles ayant trait aux crédits d'impôt étrangers sont extrêmement complexes et la possibilité de se prévaloir du crédit d'impôt étranger dépend de plusieurs facteurs. Vous devriez consulter vos propres fiscalistes au sujet de l'application des règles relatives au crédit d'impôt étranger des États-Unis en ce qui a trait à votre situation particulière.

Imposition des gains en capital. Sous réserve des règles relatives aux sociétés de placement étrangères passives, dont il est question ci-dessus, si vous êtes un actionnaire américain et que vous vendez ou par ailleurs aliénez vos actions ordinaires, vous constaterez généralement un gain en capital ou une perte en capital aux fins de l'impôt fédéral américain sur le revenu équivalant à la différence entre la valeur en dollars américains du montant que vous réalisez et votre base d'imposition rajustée, déterminée en dollars américains, sur vos actions ordinaires. Votre base d'imposition rajustée sur vos actions ordinaires sera généralement le coût pour vous de ces actions. Un gain en capital d'un actionnaire américain sans personnalité morale sera généralement imposé au taux maximum de 15 % si le bien a été détenu plus de un an. Le caractère déductible des pertes en capital est assujetti à certaines limites. Le gain ou la perte sera généralement le gain ou la perte provenant de sources aux États-Unis aux fins des limites de crédit d'impôt étranger.

Société de placement étrangère passive. Si au cours de nos années d'imposition, 75 % ou plus de notre revenu brut consiste en certains types de revenu dit «passif» ou si la valeur moyenne au cours d'une année d'imposition de nos «éléments d'actif passif» (généralement, des éléments d'actif qui produisent un revenu passif)

est 50 % ou plus de la valeur moyenne de tous les éléments d'actif que nous détenons, nous serons assimilés à une «société de placement étrangère passive» (*passive foreign investment company*) («PFIC») pour cette année. Un revenu passif inclut généralement l'intérêt, les dividendes et certains types de loyer et de redevances.

D'après notre revenu, nos éléments d'actif et nos activités actuelles et projetées, nous ne croyons pas que nous serons assimilée à une PFIC pour notre année d'imposition actuelle ou toute année d'imposition ultérieure. Toutefois, comme la détermination à l'avenir de la qualité de PFIC dépendra de nos éléments d'actif et de notre revenu au moment en cause, il n'est nullement garanti que nous ne serons pas à l'avenir assimilée à une PFIC.

Si nous sommes assimilée à une PFIC au moment où vous détenez nos actions ordinaires, vous pourriez être assujetti à une obligation fiscale plus lourde et à une charge d'intérêt à l'égard d'un gain constaté par suite de la vente ou d'une autre forme de disposition de nos actions ordinaires et de la réception de certaines «distributions excédentaires». Les règles relatives aux PFIC pour ce qui est des impôts fédéraux américains sur le revenu supplémentaires sur certaines distributions reçues de nous et tout gain réalisé par suite de la vente ou d'une autre forme de disposition de nos actions ordinaires pourraient être évités si vous êtes admissible à faire le choix de «fiducie de choix admissible» (*qualified electing fund*, «QEF») ou de le faire au moment opportun, auquel cas vous pourriez être tenu d'inclure dans le revenu courant, votre quote-part de notre revenu ordinaire et des gains en capital nets. Toutefois, pour que vous soyez en mesure de faire un choix de QEF, nous devrions vous fournir certains renseignements. Nous ne prévoyons pas fournir l'information requise si nous sommes assimilée à une PFIC.

Comme autre possibilité aux règles susmentionnées, si vos actions constituent des «actions négociables» aux termes des règlements du Trésor, vous pouvez faire un choix d'évaluation à la valeur du marché afin d'inclure chaque année dans le revenu en tant que revenu ordinaire une somme équivalant à la hausse de la valeur de ses actions ordinaires pour cette année ou réclamer une déduction pour toute baisse de la valeur (mais uniquement dans la mesure des gains d'évaluation à la valeur du marché antérieurs). Nous sommes d'avis que nos actions ordinaires devraient être admissibles en tant qu'actions négociables (bien qu'il n'y ait aucune garantie que cet état de fait demeurera).

Les actionnaires américains devraient consulter leurs fiscalistes pour ce qui est des questions relatives à la PFIC et leur application possible dans certaines situations particulières.

Communication de l'information et retenue à la source de réserve. Si vous êtes un actionnaire américain sans personnalité morale, sauf si vous tombez dans certaines catégories de destinataires exonérés, les exigences de communication de l'information sur formulaire 1099 du Internal Revenue Service s'appliqueront généralement :

- au versement de dividende ou d'autres distributions imposables qui vous sont faites aux États-Unis;
- au versement à vous de produits à vous provenant de la vente d'actions ordinaires effectuée aux bureaux d'un courtier aux États-Unis;

De plus, la retenue à la source de réserve (au taux actuel de 28 %) peut s'appliquer à ces paiements si vous êtes un actionnaire américain sans personnalité morale qui ne tombe pas dans certaines catégories de destinataires exonérés et que vous :

- omettez de fournir un numéro d'identification de contribuable exact;
- vous êtes avisé par le Internal Revenue Service («IRS») que vous avez omis de déclarer tout l'intérêt et tous les dividendes qui doivent être inscrits sur votre déclaration d'impôt fédéral;
- dans certaines circonstances, vous omettez de respecter d'autres conditions applicables des règles relatives à la retenue à la source de réserve.

Un actionnaire américain qui ne fournit pas un numéro d'identification du contribuable exact peut être assujetti à des pénalités imposées par le IRS.

Les sommes retenues sur les paiements qui vous seront faits conformément aux règles de retenue à la source de réserve seront autorisées en tant que crédit à l'encontre de vos obligations fiscales fédérales et vous donnent droit à un remboursement, à la condition que l'information requise soit fournie à l'IRS. Vous devriez

consulter votre propre fiscaliste au sujet de l'application de la retenue à la source de réserve à votre situation particulière, de la possibilité d'être exonéré de la retenue à la source de réserve et des modalités à suivre pour obtenir une telle exonération, si elle existe.

PRISE FERME

Sous réserve des modalités et conditions de la convention de souscription intervenue entre nous et chacun des preneurs fermes désignés ci-après, nous avons convenu de vendre aux preneurs fermes et chacun des preneurs fermes a convenu pour sa part de souscrire de nous le nombre d'actions ordinaires inscrites en regard de leur nom figurant dans le tableau ci-dessous :

<u>Preneur ferme</u>	<u>Nombre d'actions ordinaires</u>
Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated	
BMO Nesbitt Burns Inc.	
Marchés mondiaux CIBC inc.	
J.P. Morgan Securities Inc.	
Morgan Stanley & Co. Incorporated	
Total.....	<u>35 000 000</u>

Les preneurs fermes ont convenu de souscrire la totalité des 35 000 000 d'actions ordinaires vendues conformément à la convention de souscription si l'une quelconque de ces actions est souscrite. Les obligations des preneurs fermes aux termes de la convention de souscription peuvent être résiliées à leur discrétion par suite de la survenance de certains événements stipulés, notamment un changement important défavorable survenant sur les marchés financiers. Si un preneur ferme manque à ses obligations, la convention de souscription prévoit que les promesses de souscription des preneurs fermes qui ne sont pas en défaut peuvent être augmentées ou que la convention de souscription peut être résiliée.

Le présent placement est effectué simultanément dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada et aux États-Unis dans le cadre du régime d'information multinational mis en place par les autorités en valeurs mobilières aux États-Unis et au Canada. Les actions ordinaires vendues conformément à la convention de souscription seront offertes aux États-Unis et au Canada par l'entremise des preneurs fermes, soit directement, soit par l'entremise de leurs courtiers affiliés ou leurs agents américains ou canadiens respectifs. Sous réserve du droit en vigueur, les preneurs fermes peuvent offrir les actions ordinaires à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Nous avons convenu d'indemniser les preneurs fermes de toutes obligations, y compris les obligations nées aux termes de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée, et de la législation sur les valeurs mobilières canadienne applicable, ou d'indemniser les preneurs fermes des paiements qu'ils seraient tenus de faire en raison de ces obligations.

Les preneurs fermes offrent les actions ordinaires vendues aux termes de la convention de souscription, sous réserve de leur placement antérieur et sous les réserves d'usage concernant leur émission à eux et leur acceptation par eux, sous réserve de l'approbation de questions juridiques, y compris la validité des actions ordinaires, et d'autres conditions figurant dans la convention de souscription, comme la réception par les preneurs fermes des attestations des dirigeants et d'avis juridiques. L'engagement des preneurs fermes à souscrire les actions ordinaires est également conditionnel à la conclusion de la vente de 35 000 000 d'actions ordinaires à Gerdau S.A. Voir «Placement auprès de Gerdau S.A.». Les preneurs fermes se réservent le droit de retirer leur offre faite au public, de l'annuler ou de la modifier et de rejeter les ordres d'achat en totalité ou en partie.

Commissions et décotes

Les preneurs fermes nous ont informés qu'ils se proposent initialement d'offrir les actions ordinaires au public au prix d'offre au public figurant en page couverture du présent prospectus et aux courtiers, à ce prix, moins une décote d'au plus \$ par action ordinaire. Les preneurs fermes pourraient consentir, et les courtiers pourraient

consentir à leur tour, une décote d'au plus \$ l'action ordinaire aux autres courtiers. Après le premier appel public à l'épargne, le prix d'offre au public, la décote et le rabais sont susceptibles d'être modifiés.

Le tableau suivant indique le prix d'offre au public, la commission de placement et le produit avant nos frais (exclusion faite du produit tiré du placement d'actions ordinaires auprès de Gerdau S.A.) Cette information part de l'hypothèse que les preneurs fermes n'ont pas levé ou levé intégralement leur option aux fins d'attributions excédentaires.

	<u>Par action</u>	<u>Sans option</u>	<u>Avec option</u>
Prix d'offre au public	\$	\$	\$
Commission de placement	\$	\$	\$
Produits avant nos frais	\$	\$	\$

La commission de placement ne sera payable qu'à l'égard des 35 000 000 d'actions ordinaires devant être souscrites par Gerdau S.A. ou d'actions ordinaires supplémentaires souscrites par Gerdau S.A. conformément à l'engagement de souscription supplémentaire de Gerdau S.A. Les frais estimatifs du placement, exclusion faite de la commission de placement, s'établissent à \$ et sont payables par nous.

Option aux fins d'attributions excédentaires

Nous avons accordé aux preneurs fermes une option leur permettant de souscrire de nous une tranche supplémentaire de 5 250 000 actions ordinaires, au prix d'offre au public, déduction faite de la commission de placement. Les preneurs fermes peuvent lever leur option au cours des 30 jours qui suivent la date de clôture du placement, uniquement aux fins de couvrir leurs attributions excédentaires, le cas échéant. Si les preneurs fermes lèvent leur option, chacun sera tenu, sous réserve des conditions figurant dans la convention de souscription, de souscrire un nombre supplémentaire d'actions ordinaires en proportion du nombre initial attribué au preneur ferme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Engagement de ne pas vendre de titres similaires

Nous, nos administrateurs et hauts dirigeants ainsi que Gerdau S.A. avons convenu, sans exception, de ne pas vendre ni transférer d'actions ordinaires pendant le délai de 90 jours qui suit la date du présent prospectus sans d'abord avoir obtenu le consentement écrit de Merrill Lynch et de BMO Nesbitt Burns Inc., au nom des preneurs fermes. Plus précisément, nous-mêmes ainsi que ces autres personnes avons convenu de ne pas, ni directement, ni indirectement :

- offrir, nantir, vendre ou s'engager à vendre des actions ordinaires,
- vendre ou accorder une option visant des actions ordinaires ou s'engager à les souscrire,
- acheter une option visant des actions ordinaires ou s'engager à les vendre,
- octroyer une option, un droit ou un bon de souscription en vue de vendre des actions ordinaires,
- prêter ou par ailleurs aliéner ou transférer des actions ordinaires,
- demander le dépôt d'une déclaration d'enregistrement ayant trait aux actions ordinaires,
- conclure toute convention de swap ou autre convention ayant pour effet de transférer, en totalité ou en partie, les incidences pécuniaires qu'entraîne la propriété des actions ordinaires, que ce swap ou cette opération soit réglée par la livraison d'actions ordinaires ou d'autres titres, en espèces ou autrement.

La présente disposition de blocage s'applique aux actions ordinaires et aux titres convertibles en actions ordinaires ou pouvant être exercés en contrepartie d'actions ordinaires ou encore être remboursés avec celles-ci. Elle s'applique également aux actions ordinaires qui appartiennent à une personne signant la convention ou acquises plus tard par une personne signant la convention ou à l'égard desquelles la personne signant la convention acquiert plus tard la capacité d'en disposer.

Inscription à la cote de la Bourse de New York et de la Bourse de Toronto

Nos actions ordinaires en circulation sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole «GNA» et nous avons demandé l'inscription des actions ordinaires supplémentaires offertes par les présentes, y compris celles souscrites par Gerdau S.A., à la cote de la Bourse de Toronto. Nous avons également demandé l'inscription de toutes nos actions ordinaires, notamment les actions ordinaires offertes par les présentes, à la cote de la Bourse de New York sous le symbole «GNA». L'inscription sera subordonnée à l'obligation, pour nous, de remplir toutes les conditions d'inscription à la cote de la Bourse de Toronto et à la cote de la Bourse de New York.

Stabilisation du cours et positions à découvert

Conformément aux instructions générales de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et de l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier, les preneurs fermes ne peuvent, pendant toute la période du placement, faire une offre d'achat d'actions ou souscrire des actions. La restriction susmentionnée fait l'objet de certaines exceptions, à la condition que l'offre d'achat ne soit pas faite ou l'achat ne soit pas effectué aux fins de créer des activités réelles ou apparentes de négociations sur les actions ordinaires ou en vue d'en hausser le cours. Ces exceptions incluent une offre d'achat ou la souscription autorisée en vertu des règlements et des règles de la Bourse de Toronto ayant trait aux activités de stabilisation et de maintien passif du marché et une offre d'achat faite ou une souscription effectuée pour le compte et au nom d'un client lorsque l'ordre n'a pas été sollicité au cours de la période du placement.

Avant que le placement des actions ordinaires ne soit conclu, les règles de la SEC peuvent restreindre la possibilité pour les preneurs fermes et les membres d'un groupe de démarchage d'offrir d'acheter et de souscrire nos actions ordinaires. Toutefois, les représentants des preneurs fermes peuvent entreprendre des opérations qui visent à stabiliser le cours des actions ordinaires, comme les opérations d'offre d'achat ou de souscription en vue de fixer ou de maintenir ce cours. Ces opérations, si elles sont entreprises, peuvent être interrompues à tout moment.

Si les preneurs fermes créent une position à découvert sur nos actions ordinaires relativement au placement, c'est-à-dire, s'ils vendent plus d'actions ordinaires qu'ils ne sont tenus de souscrire en vertu de la convention de souscription, les représentants peuvent réduire cette position à découvert en achetant des actions ordinaires sur le marché libre. Des représentants peuvent également choisir de réduire une position à découvert en exerçant la totalité ou une partie de l'option aux fins d'attributions excédentaires dont il est question ci-dessus. Les souscriptions d'actions ordinaires visant à stabiliser le cours ou de réduire une position à découvert peuvent faire en sorte que le cours des actions ordinaires soit plus élevé qu'il ne le serait à défaut de ces opérations d'achat.

Ni nous ni les preneurs fermes ne faisons de déclaration ou de prédiction quant à l'orientation du cours de nos actions ordinaires ou quant à l'ampleur de l'incidence sur le cours de nos actions ordinaires par suite de telles opérations. De plus, ni nous ni les preneurs fermes ne faisons de déclaration suivant laquelle les représentants ou les cocheffs de file se livreront à de telles opérations ni que ces opérations, une fois qu'elles seront entreprises, ne seront pas interrompues à tout moment sans préavis.

Autres relations

Certains des preneurs fermes et des membres de leurs groupes se livrent ou pourraient se livrer à des activités de placement bancaire ou d'autres activités commerciales dans le cours normal de leurs affaires avec nous. Ils ont reçu les frais et commissions habituels pour ce genre d'opérations. Un membre du groupe de Marchés mondiaux CIBC, l'un des preneurs fermes du présent placement, est un prêteur de notre facilité de crédit garantie de premier rang. Voir «Rapport de gestion — Facilités de crédit et endettement».

Placement par Internet

Certains des preneurs fermes permettront le placement par Internet dans le cadre du présent placement à certains de leurs clients abonnés à l'Internet. Ces preneurs fermes ont l'intention d'attribuer un nombre limité d'actions ordinaires en vue de leur placement en ligne auprès des clients des courtiers. Il est possible de se procurer une version électronique du prospectus sur les sites Web de ces preneurs fermes. Outre la version électronique du prospectus, l'information figurant sur ces sites Web et ayant trait au présent placement ne font pas partie du présent prospectus.

PLACEMENT AUPRÈS DE GERDAU S.A.

Des 70 000 000 d'actions ordinaires devant être vendues par nous, 35 000 000 d'actions ordinaires seront vendues à Gerdau S.A. au prix d'offre au public. La souscription par Gerdau S.A. est distincte de l'appel public à l'épargne portant sur les 35 000 000 d'actions ordinaires offertes au public par le présent prospectus et les preneurs fermes ne toucheront aucune commission sur le placement des actions ordinaires souscrites de nous par Gerdau S.A. Les modalités de souscription de Gerdau S.A. figurent dans une convention intervenue entre nous et Gerdau S.A., par laquelle nous avons convenu d'émettre et de vendre 35 000 000 d'actions ordinaires à Gerdau S.A., sous condition de la conclusion de l'appel public à l'épargne portant sur les 35 000 000 d'actions ordinaires effectué par l'entremise des preneurs fermes, et de certaines autres questions. En outre, Gerdau S.A. a convenu de souscrire, dans les deux jours qui suivent la date de la levée de l'option aux fins d'attributions excédentaires des preneurs fermes, le même nombre d'actions ordinaires supplémentaires qui sont souscrites par les preneurs fermes par suite de la levée de l'option aux fins d'attributions excédentaires, le cas échéant.

QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE

Les questions dont il est fait mention à la rubrique «Admissibilité à des fins de placement» et certaines autres questions d'ordre juridique ayant trait aux actions ordinaires offertes en vertu du présent prospectus seront étudiées, pour qui est des questions de droit américain et canadien, par Torys LLP, pour notre compte, et par Blake, Cassels & Graydon LLP, Toronto (Ontario) quant aux questions de droit canadien, et par Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP, Toronto (Ontario), quant aux questions de droit américain, pour le compte des preneurs fermes.

Au 30 septembre 2004, les associés et avocats de Torys LLP et de Blake, Cassels & Graydon LLP étaient propriétaires véritables, directement ou indirectement, de moins de 1 % de nos titres en circulation.

CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES AGRÉÉS INDÉPENDANTS INSCRIT, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DE REGISTRES

Notre cabinet indépendant d'experts-comptables enregistré est PricewaterhouseCoopers LLP, dont le bureau de représentation d'Orlando est situé au Bank of America Building, 101 East Kennedy Boulevard, Suite 1500, Tampa, Florida, 33602, U.S.A.

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres pour les actions ordinaires au Canada est Compagnie Trust CIBC Mellon à ses établissements principaux de Toronto, Montréal et Calgary et aux États-Unis, sa filiale américaine, Mellon Investor Services LLC, à son établissement principal de New York.

EXPERTS

Les états financiers de Gerdau Ameristeel Corporation en date des 31 décembre 2003 et 2002 et pour les exercices terminés à ces dates, inclus et intégrés par renvoi dans le présent prospectus, ont été inclus sur la foi du rapport de PricewaterhouseCoopers LLP, Tampa (Floride), cabinet indépendant d'experts-comptables enregistré, rendu par le cabinet en tant qu'experts en vérification et comptabilité.

Les états financiers de North Star en date du 31 mai 2004 et pour l'exercice terminé à cette date, inclus dans le présent prospectus, ont été inclus sur la foi du rapport de KPMG LLP, Minneapolis (Minnesota), comptables agréés indépendants, rendus par le cabinet en tant qu'experts en vérification et comptabilité.

DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

Les documents suivants, qui ont été déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités en valeurs mobilières similaires au Canada (y compris le dossier d'information continue dans la province de Québec), sont expressément intégrés par renvoi dans le présent prospectus :

1. nos états financiers consolidés comparatifs vérifiés pour les exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002, ainsi que le rapport des vérificateurs s'y rapportant, figurant aux pages 18 à 49 de notre rapport annuel de 2003 et le rapport de gestion pour ces exercices, figurant aux pages 1 à 13 de notre rapport annuel de 2003;

2. notre circulaire de sollicitation de procurations datée du 25 mars 2004, établie relativement à notre assemblée annuelle des actionnaires tenue le 6 mai 2004, sauf les rubriques intitulées «Rapport du comité des ressources humaines sur la rémunération de la haute direction», «Énoncé des pratiques en matière de régie d'entreprise» et «Graphique du rendement du placement d'un actionnaire sur une période de cinq ans»;

3. notre notice annuelle datée du 29 avril 2004;

4. nos états financiers consolidés comparatifs non vérifiés pour les périodes de trois mois et de six mois terminées respectivement les 30 juin 2004 et 2003, figurant aux pages ● à ● de notre rapport du deuxième trimestre et le rapport de gestion pour ces périodes, figurant aux pages 1 à 77 de notre rapport du deuxième trimestre;

5. notre déclaration de changement important datée du 26 janvier 2004 ayant trait à la conclusion de notre offre d'échange d'un maximum de 405,0 millions de dollars de capital global de nos billets de premier rang à 10 ¾ % venant à échéance en 2011;

6. notre déclaration de changement important datée du 8 avril 2004 ayant trait à la vente de 26,8 millions de nos actions ordinaires à Gerdau S.A.; et

7. notre déclaration de changement important datée du 14 septembre 2004 ayant trait à l'acquisition envisagée de North Star.

Tous les documents du type dont il est question aux paragraphes précédents et toute déclaration de changement important (sauf les déclarations de changement important confidentielles) que nous déposons ultérieurement auprès d'une commission des valeurs mobilières ou de toute autorité semblable au Canada, après la date du présent prospectus et avant la fin du présent placement, seront réputés être intégrés par renvoi dans le présent prospectus.

Toute déclaration figurant dans un document intégré ou réputé intégré par renvoi aux présentes sera réputée être modifiée ou remplacée aux fins du présent prospectus dans la mesure où une déclaration figurant aux présentes ou dans tout autre document déposé ultérieurement et qui est également intégré ou réputé intégré par renvoi aux présentes la modifie ou la remplace. Toute déclaration ainsi modifiée ou remplacée ne sera pas réputée faire part du présent prospectus, sauf dans la mesure où elle est ainsi modifiée ou remplacée.

En outre, dans la mesure où un document ou un renseignement intégré par renvoi dans le présent prospectus est inclus dans un rapport qui est déposé auprès de la SEC ou fourni à la SEC sur formulaire 40-F, 20-F, 10-K, 10-Q, 8-K ou 6-K (ou tout autre formulaire qui les remplace respectivement), ce document ou renseignement sera également réputé être intégré par renvoi en tant que pièce annexée à la déclaration d'enregistrement sur formulaire F-10 dont le présent prospectus fait partie. En outre, tout document déposé auprès de la SEC ou fourni à celle-ci par nous et qui stipule expressément qu'il doit être intégré par renvoi dans la déclaration d'enregistrement dont le présent prospectus fait partie sera réputé être intégré par renvoi dans la déclaration d'enregistrement.

L'information dont l'omission dans le présent prospectus est autorisée sera fournie dans un supplément de prospectus et sera intégrée par renvoi dans le présent prospectus à la date de ce supplément de prospectus.

OÙ OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

L'information intégrée par renvoi dans le présent prospectus provient de documents déposés auprès des commissions de valeurs ou d'autorités analogues au Canada (y compris le dossier d'information continue dans la province de Québec) et auprès de la SEC. On peut obtenir gratuitement des exemplaires des documents intégrés par renvoi dans le présent prospectus sur demande adressée à nous, au 5100 West Lemon Street, Suite 312, Tampa, Florida, U.S.A. 33609, ou en composant le (813) 286-8383, à l'attention du secrétaire. On peut se procurer un exemplaire de ces documents sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, en tapant le www.sedar.com.

Nous avons déposé auprès de la SEC une déclaration d'enregistrement sur formulaire F-10 conformément à la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée, ayant trait à nos actions ordinaires, déclaration dont le présent prospectus fait partie. Le présent prospectus ne contient pas toute l'information figurant

dans la déclaration d'enregistrement, dont certaines parties ont été omises conformément aux règles et aux règlements de la SEC. Il est fait renvoi à la déclaration d'enregistrement et ses pièces pour de plus amples renseignements nous concernant et concernant les actions ordinaires offertes par le présent prospectus.

Nous sommes assujettis aux obligations d'information énoncées dans la loi des États-Unis intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée, et conformément à cette loi, nous déposons des rapports et d'autres renseignements auprès de la SEC. Dans le cadre du régime d'information multinational adopté par les États-Unis et le Canada, nous sommes généralement appelés à établir ces rapports et autres renseignements conformément aux obligations d'information du Canada, qui sont différentes de celles des États-Unis. En tant qu'émetteur privé étranger, nous sommes dispensés de l'application des règles prévues par la Loi de 1934 prescrivant la fourniture et la rédaction de circulaires de sollicitation de procurations, et nos dirigeants et administrateurs ainsi que Gerdau S.A. sont dispensés des obligations prévues par les dispositions relatives à la communication de données financières et au recouvrement des bénéfices à court terme de l'article 16 de la Loi de 1934. Toute information déposée auprès de la SEC peut être consultée et copiée au centre de référence publique maintenu par la SEC, au Judiciary Plaza, 450 Fifth Street, N.W., Washington, District of Columbia, 20549, Room 1024. On peut obtenir moyennant des frais, des exemplaires de ces documents auprès du centre de référence de la SEC. La SEC maintient également un site Web (www.sec.gov) sur lequel il est possible de consulter les rapports et les autres renseignements que nous y déposons par voie électronique, y compris la déclaration d'enregistrement que nous avons déposée dans le cadre du présent placement.

DOCUMENTS DÉPOSÉS FAISANT PARTIE DE LA DÉCLARATION D'ENREGISTREMENT

Les documents suivants ont été déposés auprès de la SEC et font partie de la déclaration d'enregistrement sur formulaire F-10 dont le présent prospectus fait partie :

- les documents dont il est question à la rubrique «Documents intégrés par renvoi»
- la convention de souscription dont il est question à la rubrique «Prise ferme»;
- le consentement de PricewaterhouseCoopers LLP;
- le consentement de KPMG LLP;
- le consentement de Torys LLP;
- le consentement de Blake, Cassels & Graydon LLP; et
- la procuration écrite (figurant sur les pages de signature de la déclaration d'enregistrement).

ADMISSIBILITÉ À DES FINS DE PLACEMENT

De l'avis de Torys LLP, nos conseillers juridiques, et de Blake, Cassels & Graydon LLP, les conseillers juridiques des preneurs fermes, à la date du présent prospectus, les actions ordinaires, si elles sont émises à la date des présentes, constitueraient des placements admissibles aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) pour une fiducie régie par un régime enregistré d'épargne-retraite, un fonds enregistré d'épargne-retraite ou un régime de participation différée aux bénéfices, que nous désignons collectivement par l'expression régimes, ou un régime enregistré d'épargne-études et, d'après une attestation de l'un de nos dirigeants quant à certains faits, les actions ordinaires ne constitueraient pas des biens étrangers pour les régimes et les autres personnes assujetties à l'impôt aux termes de la partie XI de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

DROITS DE RÉOLUTION ET SANCTIONS CIVILES

Les lois établies par diverses autorités législatives confèrent à l'acquéreur un droit de résolution qui ne peut être exercé que dans les deux jours ouvrables suivant la réception ou la réception présumée du prospectus et des modifications. Dans certaines provinces, ces lois permettent également à l'acquéreur de demander la nullité ou, dans certains cas, des dommages-intérêts par suite d'opérations de placement effectuées avec un prospectus contenant des informations fausses ou trompeuses ou par suite de la non-transmission du prospectus. Toutefois, ces demandes de nullité ou de dommages-intérêts sont exercés dans des délais déterminés. On se reportera aux dispositions applicables et on consultera éventuellement un conseiller juridique.

CONSENTEMENT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES AGRÉÉS INDÉPENDANTS INSCRIT

Nous avons lu le prospectus simplifié provisoire de base de Gerdau Ameristeel Corporation (la « société ») daté du 4 octobre 2004 relatif à l'émission et à la vente de 70 000 000 d'actions ordinaires de la société. Nous nous sommes conformés aux normes généralement reconnues du Canada concernant l'intervention des vérificateurs sur des documents de placement.

Nous consentons à ce que soit inclus et intégré par renvoi dans le prospectus simplifié susmentionné notre rapport au conseil d'administration et aux actionnaires de la société portant sur les bilans consolidés de la société et de ses filiales aux 31 décembre 2003 et 2002 et sur les états consolidés des résultats, des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002. Notre rapport est daté du 12 mars 2004.

PRICEWATERHOUSECOOPERS LLP

Tampa (Floride)
Le 4 octobre 2004

INDEX AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Index aux états financiers

États financiers consolidés de Gerdau Ameristeel Corporation des exercices terminés les	
31 décembre 2003 et 2002, dressés selon les PCGR du Canada, en dollars américains	F-2
Rapport du cabinet d'experts-comptables agréés indépendants inscrit (Independent Registered	
Certified Public Accountants)	F-3
Bilans consolidés	F-4
États consolidés des résultats	F-5
États consolidés des capitaux propres	F-6
États consolidés des flux de trésorerie	F-7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	F-8
 États financiers consolidés de Gerdau Ameristeel Corporation du trimestre et du	
semestre terminés le 30 juin 2004 et 2003, dressés selon les PCGR des États-Unis,	
en dollars américains	F-40
Bilans consolidés	F-41
États consolidés des résultats	F-42
États consolidés des capitaux propres et du résultat global	F-43
États consolidés des flux de trésorerie	F-44
Notes afférentes aux états financiers consolidés	F-45
 États financiers cumulés de North Star des exercices terminés les 31 mai 2004, 2003 et 2002	
dressés selon les PCGR des États-Unis, en dollars américains	
Table des matières	F-66
Rapport des vérificateurs indépendants	F-67
Bilans	F-68
État cumulés des résultats	F-69
État cumulés des capitaux propres	F-70
État cumulés des flux de trésorerie	F-71
Notes afférentes aux états financiers cumulés	F-72
 États financiers consolidés condensés pro forma non vérifiés de Gerdau Ameristeel Corporation,	
dressés selon les PCGR des États-Unis, en dollars américains	F-79
Rapport sur la compilation	F-80
Bilan consolidé pro forma	F-82
État consolidé pro forma des résultats	F-83
Notes afférentes aux données financières consolidées pro forma	F-84

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
PCGR du Canada, en dollars américains**

**GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
31 décembre 2003 et 2002**

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES AGRÉÉS INDÉPENDANTS

Aux conseil d'administration et aux actionnaires de
Gerdau Ameristeel Corporation

Nous avons vérifié les bilans consolidés ci-joints de Gerdau Ameristeel Corporation et de ses filiales aux 31 décembre 2003 et 2002 et les états consolidés des résultats, des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes de la Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos vérifications constituent une base raisonnable pour notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Gerdau Ameristeel Corporation et de ses filiales aux 31 décembre 2003 et 2002, ainsi que des résultats de leur exploitation et de leurs flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(signé) « PRICEWATERHOUSECOOPERS LLP »

Tampa (Floride)
Le 12 mars 2004

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET SES FILIALES
BILANS CONSOLIDÉS

	31 décembre 2003		31 décembre 2002 (montants retraités, note 2)
		(en milliers de dollars US)	
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces.....	10 459	\$	16 361
Comptes débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses de 6 380 \$ (6 913 \$ en 2002).....	233 331		172 745
Stocks (note 4).....	376 458		351 400
Actifs d'impôts reportés (note 10).....	13 269		11 417
Autres actifs à court terme.....	21 608		2 997
Total de l'actif à court terme	655 125		554 920
Immobilisations (note 5).....	919 207		898 948
Écart d'acquisition	116 564		114 374
Frais de financement reportés	16 063		2 514
Actifs d'impôts reportés	15 045		6 033
Autres actifs	204		645
TOTAL DE L'ACTIF	1 722 208	\$	1 577 434
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif à court terme			
Comptes créditeurs.....	231 352	\$	170 334
Salaires et avantages sociaux à payer.....	29 732		27 342
Intérêts à payer.....	23 730		3 395
Autres passifs à court terme.....	34 357		43 267
Dette bancaire (note 7).....	2 055		23 379
Partie à court terme des emprunts à long terme (note 7).....	1 250		83 942
Total du passif à court terme	322 476		351 659
Emprunts à long terme, moins la partie à court terme (note 7).....	566 963		411 833
Débtentures convertibles (note 9).....	96 719		79 134
Obligations au titre des prestations constituées (note 11).....	74 354		70 166
Autres passifs	45 831		29 175
Passifs d'impôts futurs (note 10).....	64 355		88 191
Part des actionnaires sans contrôle	-		33 312
TOTAL DU PASSIF	1 170 698		1 063 470
Engagements et éventualités (note 15)			
Capitaux propres			
Capital-actions (note 13).....	547 601		513 400
Bénéfices non répartis (déficit cumulé).....	(19 412)		1 329
Écart de conversion cumulatif.....	23 321		(765)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	551 510		513 964
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1 722 208	\$	1 577 434

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET SES FILIALES
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

	Exercice terminé le 31 décembre 2003		Exercice terminé le 31 décembre 2002	
	(en milliers de dollars US, sauf les données liées au résultat par action)			
CHIFFRE D’AFFAIRES, MONTANT NET	1 927 839	\$	1 036 055	\$
CHARGES D’EXPLOITATION				
Coût des marchandises vendues.....	1 759 878		867 091	
Frais de vente et frais d’administration.....	87 247		62 173	
Amortissement.....	83 252		58 683	
Autres produits d’exploitation (note 16).....	(1 244)		(5 072)	
	1 929 133		982 875	
BÉNÉFICE (PERTE) D’EXPLOITATION	(1 294)		53 180	
AUTRES CHARGES				
Intérêts, montant net	49 549		38 598	
Perte de change	726		230	
Amortissement des frais de financement reportés.....	4 664		1 172	
	54 939		40 000	
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(56 233)		13 180	
CHARGE (ÉCONOMIE) D’IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(35 275)		341	
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	(20 958)		12 839	
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	217		(1 707)	
BÉNÉFICE NET (PERTE)	(20 741)	\$	11 132	\$
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION ORDINAIRE (note 13)	(0,11)	\$	0,07	\$
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE	(0,11)	\$	0,07	\$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET SES FILIALES
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

	Actions	Capital investi	Bénéfices non répartis	Écart de conversion cumulatif	Total
	(en milliers de dollars US, sauf les données sur les actions)				
Solde					
31 décembre 2001	133 388 400	58 364 \$	(7 622) \$	(944) \$	49 798 \$
Bénéfice net.....	-	-	11 132	-	11 132
Opérations sur les actions de filiales.....	-	(187)	-	-	(187)
Conversion de devises	-	-	-	179	179
Titres d'emprunt convertis en capitaux propres (note 8)...	-	325 948	-	-	325 948
Acquisition (note 3).....	51 503 960	129 275	-	-	129 275
Dividendes.....	-	-	(2 181)	-	(2 181)
Solde – montants retraités (note 2)					
31 décembre 2002	184 892 360	513 400	1 329	(765)	513 964
Perte nette.....	-	-	(20 741)	-	(20 741)
Acquisition de la part des actionnaires sans contrôle	13 198 501	34 201	-	-	34 201
Conversion de devises	-	-	-	24 086	24 086
Solde					
31 décembre 2003	198 090 861	547 601 \$	(19 412) \$	23 321 \$	551 510 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET SES FILIALES
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Exercice terminé le 31 décembre 2003	Exercice terminé le 31 décembre 2002
	(en milliers de dollars US)	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte).....	(20 741) \$	11 132 \$
Ajustements pour rapprocher bénéfice net (perte) et flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Amortissement des immobilisations corporelles.....	83 252	58 683
Amortissement des actifs incorporels	4 664	1 172
Impôts sur les bénéfices reportés	(22 719)	(10 428)
Perte à la cession d'immobilisations	192	1 044
Opérations de change sur emprunts d'apparentés	7 241	436
Variation des actifs et des passifs d'exploitation, déduction faite des acquisitions		
Comptes débiteurs.....	(51 072)	21 433
Stocks	(263)	(17 991)
Autres actifs	(6 054)	(9 061)
Passifs	49 392	(22 352)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	43 892	34 068
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Nouvelles immobilisations.....	(59 203)	(33 482)
Prix d'achat des acquisitions.....	-	(6 856)
Encaisse acquise lors d'une acquisition	-	18 465
Produit de la cession d'immobilisations.....	2 643	489
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(56 560)	(21 384)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Paiements de la dette à terme	(9 395)	(29 503)
Produit de l'émission de nouveaux titres d'emprunt.....	542 357	-
Emprunts sur la marge de crédit renouvelable (remboursements)	(510 053)	27 273
Augmentation (diminution) des frais de financement reportés	(15 639)	705
Variation de la part des actionnaires sans contrôle	(217)	2 678
Opérations sur les actions de filiales	-	(187)
Dividendes versés	-	(2 181)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	7 053	(1 215)
Incidence des variations du taux de change sur les espèces et quasi-espèces	(287)	(195)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	(5 902)	11 274
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE L'EXERCICE ...	16 361	5 087
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE	10 459 \$	16 361 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts payés en espèces	22 938 \$	57 610 \$
Impôts payés en espèces	1 496 \$	2 289 \$
Acquisition de la part des actionnaires sans contrôle en contrepartie d'actions ordinaires	34 201 \$	- \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(en milliers de dollars US)

Note 1 – Mode de présentation

Gerdau Ameristeel Corporation (la « société » ou « Gerdau Ameristeel ») est une société canadienne, qui a pour actionnaire majoritaire indirect Gerdau S.A., une société brésilienne. Le 23 octobre 2002, Gerdau S.A., société mère de Gerdau North America Group, a conclu un contrat d'opération avec Co-Steel Inc. (« Co-Steel »), une société canadienne ouverte. Le « Gerdau North America Group » ou « groupe Gerdau North America » est constitué de Gerdau Canada Group (« groupe Gerdau Canada ») (Gerdau Ameristeel Cambridge Inc. et Gerdau MRM Holdings Inc. et leurs filiales consolidées) et de Gerdau USA, Inc. et ses filiales consolidées, FLS Holdings Inc., AmeriSteel Corporation et AmeriSteel Bright Bar, Inc. (collectivement, « GUSA »). Ce contrat d'opération a entraîné l'acquisition, par Co-Steel, de toutes les actions émises et en circulation des sociétés incluses dans le groupe Gerdau North America, en contrepartie d'actions ordinaires de Co-Steel qui représentent environ 74 % du total des actions ordinaires de Co-Steel. L'opération a été comptabilisée selon les principes comptables relatifs aux prises de contrôle inversées. Le groupe Gerdau North America est jugé être l'acquéreur et avoir acheté les actifs et les passifs de Co-Steel, puisque l'actionnaire initial du groupe Gerdau North America est devenu le propriétaire de plus de 50 % des actions avec droit de vote de Co-Steel sur une base entièrement diluée suivant l'opération. En conséquence, les comptes historiques du groupe Gerdau North American sont devenus les comptes historiques de toutes les périodes avant la date du regroupement. Dans le cadre de la fusion, la raison sociale de Co-Steel a été remplacée par Gerdau Ameristeel Corporation et certains prêts d'apparentés du groupe Gerdau North America ont été convertis en capitaux propres en octobre 2002.

Le 31 mars 2003, aux termes du contrat d'opération lié à l'acquisition de Co-Steel, la société a procédé à l'échange d'actions minoritaires d'AmeriSteel Corporation contre des actions de Gerdau Ameristeel. Les actionnaires sans contrôle d'AmeriSteel, essentiellement des cadres et des salariés, ont échangé 1 395 041 actions d'AmeriSteel contre 13 198 501 actions de Gerdau Ameristeel, soit un ratio d'échange de 9,4617 pour 1. En conséquence, AmeriSteel est devenue une filiale en propriété exclusive indirecte de Gerdau Ameristeel. Le 4 avril 2003, AmeriSteel a remplacé sa raison sociale par Gerdau Ameristeel US Inc. (« Ameristeel »). Après l'échange d'actions minoritaires, Gerdau S.A. possédait environ 67,5 % des actions ordinaires en circulation. Au 31 décembre 2003, Gerdau S.A. a accru sa participation, la faisant passer à 68,6 %, par le truchement d'achats d'actions sur le marché libre.

La Société exploite des mini-acières, qui fabriquent des barres d'acier et des profilés spéciaux pour la construction de bâtiments commerciaux et industriels, des distributeurs d'acier semi-ouvré et des fabricants d'équipement. Son principal marché se situe dans l'est des États-Unis et du Canada. Les principaux fournisseurs de la société incluent des fabricants de ferraille, des services publics d'électricité, des fournisseurs de gaz naturel, des transporteurs ferroviaires et des transporteurs routiers. Toutes les opérations et tous les comptes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Note 2 – Principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Tous les montants sont exprimés en dollars US, sauf indication contraire.

Consolidation : Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société, de ses filiales et de ses coentreprises. En 2002, ils incluent les résultats de l'exercice complet des activités de Gerdau North America ainsi que les résultats des activités de Co-Steel de la période comprise entre le 23 octobre 2002 et le 31 décembre 2002, soit la période suivant la date d'acquisition.

Coentreprises et autres participations : Les participations de 50 % dans les coentreprises Gallatin Steel Company, Bradley Steel Processors et MRM Guide Rail font l'objet d'une consolidation proportionnelle. Les autres participations dans des entités sur lesquelles la société n'exerce pas d'influence notable sont inscrites à la valeur de consolidation. La société évalue la valeur comptable de ces participations afin de déterminer s'il y a eu perte de valeur permanente, au moyen d'un examen des flux de trésorerie et du bénéfice d'exploitation, et compte tenu de la valeur marchande sur le parquet de bourses reconnues. Toute diminution de valeur permanente fait l'objet d'une provision.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Constatation des produits et provision pour créances douteuses : La société constate les produits de la vente ainsi que la provision pour frais estimatifs liés aux retours lorsque le produit est livré et le titre de propriété transféré à l'acheteur. Des provisions sont constituées pour les retours estimatifs de produits et les réclamations de clients d'après des estimations et l'expérience concrète. Si les données historiques utilisées dans les estimations ne tiennent pas compte des tendances des retours et des réclamations futurs, des provisions supplémentaires pourraient être constituées. Une provision pour créances douteuses est établie pour les pertes estimatives découlant de l'incapacité de clients à effectuer les paiements requis.

Espèces et quasi-espèces : La société considère tous les dépôts en espèces et les dépôts à terme dont l'échéance initiale est inférieure à trois mois comme des quasi-espèces. Les espèces détenues par les coentreprises sont destinées au seul usage de ces coentreprises.

Stocks : Les billettes et les produits finis sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Les stocks de ferraille, de matières consommables et fournitures de consommation et d'entretien sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de remplacement. Les fournitures de consommation et d'entretien comprennent les laminoirs, qui sont inscrits au coût et amortis en fonction de l'usage.

Immobilisations : Les immobilisations sont inscrites au coût. Les renouvellements et les améliorations sont capitalisés et amortis sur leur durée de vie utile estimative. Les intérêts engagés relativement à d'importants projets d'immobilisations sont capitalisés. Les frais d'entretien et de réparation sont portés aux résultats au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Au moment de la mise hors service ou de la cession d'immobilisations, les charges et les provisions connexes liées à l'amortissement sont éliminées des comptes et le gain ou la perte en découlant est constaté dans l'état des résultats. Les immobilisations destinées à la vente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Aux fins de la présentation de l'information financière, la société amortit ses immobilisations selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimative de 10 à 30 ans des bâtiments et des améliorations et de 4 à 15 ans pour le reste du matériel. En 2002, la société a modifié la vie amortissable de certains bâtiments et matériel pour tenir compte de leur vie économique estimative mise à jour. Ce changement d'estimation comptable a eu pour effet de réduire l'amortissement d'environ 3,2 M\$ en 2002.

Écart d'acquisition : L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des participations dans des sociétés en exploitation sur la juste valeur des actifs identifiables acquis. Le 1^{er} janvier 2002, la société a adopté le chapitre 3062 du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». Selon ce chapitre, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne doivent pas être amortis. Leur juste valeur doit plutôt être évaluée au moins tous les ans et diminuée de toute perte de valeur. Pour les acquisitions effectuées après le 1^{er} juillet 2001 et au 1^{er} janvier 2002, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne seront plus amortis, mais seront soumis annuellement à un test de dépréciation. De plus, un écart d'acquisition de 2,2 M\$ a découlé de l'échange des actions minoritaires d'AmeriSteel le 31 mars 2003.

Frais de financement reportés : Des frais de financement reportés ont été engagés relativement à la dette à long terme et sont présentés déduction faite de l'amortissement cumulé. Ils sont amortis sur la durée des instruments d'emprunt respectifs, qui se situe de 5 à 22 ans à partir de la date de prise d'effet de la dette. Les frais de financement reportés sont amortis au moyen de la méthode de l'intérêt réel.

Impôts sur les bénéfices reportés : La société utilise la méthode axée sur le bilan, selon laquelle les impôts sur les bénéfices reportés découlent des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôts sur les bénéfices reportés sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable durant les exercices au cours desquels ces écarts temporaires devraient être recouvrés ou réglés. L'incidence sur les actifs et les passifs d'impôts sur les bénéfices reportés d'une variation des taux d'imposition est portée aux résultats de la période comprenant la date de mise en vigueur. Une provision pour moins-value est inscrite dans la mesure où la recouvrabilité des actifs d'impôts sur les bénéfices reportés est jugée plus probable qu'improbable.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Régimes de retraite et avantages postérieurs à la retraite : La société comptabilise ses obligations au titre des régimes de retraite et les frais y afférents déduction faite de l'actif des régimes. La société a adopté les politiques suivantes :

- Le coût des prestations de retraite et autres avantages gagnés par les salariés est calculé sur une base actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au pro rata des services et l'estimation que fait la direction du rendement prévu des placements des régimes capitalisés, des hausses salariales, de l'âge de retraite des salariés et des coûts prévus des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation liée aux avantages futurs correspond au taux d'intérêt en cours à la date du bilan sur des placements à revenu fixe de grande qualité ayant des échéances qui correspondent à l'échéance prévue des obligations.
- L'actif des régimes est évalué à la juste valeur marchande.
- Les coûts des services passés découlant de modifications aux régimes sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des salariés actifs à la date de la modification.
- L'excédent du gain ou de la perte actuariels nets sur 10 % de l'obligation au titre des prestations ou de la juste valeur de l'actif des régimes, si elle est plus élevée, est amorti sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des salariés actifs.
- Une compression des régimes aura lieu s'il y a réduction marquée du nombre d'années de service futur des employés actuels. Une perte nette découlant d'une compression est constatée lorsque l'événement est probable et peut être estimé; un gain net découlant d'une compression est reporté jusqu'à ce qu'il soit matérialisé.

Obligations liées à l'environnement : La société constitue une provision au titre des obligations environnementales possibles d'après les estimations les meilleures des frais de nettoyage des lieux connus et des mesures environnementales correctives. La société engage une équipe d'experts en environnement qui administre toutes les phases de ses programmes sur l'environnement et a recours aux services d'experts indépendants au besoin. Ces professionnels établissent des estimations des obligations environnementales possibles liées à ces lieux en fonction des coûts projetés et connus des mesures environnementales correctives. Cette analyse exige de la société qu'elle fasse d'importantes estimations. En conséquence, des changements dans les faits et circonstances pourraient entraîner d'importantes variations de la charge à payer au titre des obligations environnementales.

Monnaie de présentation et conversion des devises : Les produits et charges d'exploitation libellés en devises sont convertis en dollars US au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires sont convertis en dollars US au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change sont portés aux résultats, à l'exception des gains et pertes de change non matérialisés découlant des éléments monétaires à long terme couvrant le montant net des participations dans des établissements étrangers, qui sont cumulés dans le compte des écarts de conversion figurant dans les capitaux propres, jusqu'à la réduction de la participation nette dans un établissement étranger.

L'actif et le passif des établissements étrangers autonomes sont convertis en dollars US au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les produits et charges d'exploitation sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Tous les gains et pertes de change correspondants sont reportés et constatés dans un poste distinct des capitaux propres, et sont portés aux résultats au moment de la réduction de la participation dans l'établissement étranger concerné.

Les états financiers consolidés ont été établis en dollars US, puisque la quasi-totalité des opérations de la société est conclue en dollars US.

Résultat par action : Le résultat dilué par action de la société est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions pour tenir compte des options sur actions en cours.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Régime d'options sur actions : La société comptabilise les options sur actions attribuées à ses salariés au moyen de la méthode de la valeur intrinsèque. Selon cette méthode, la société ne constate pas de charge de rémunération pour les options sur actions, puisque le prix d'exercice correspond au prix du marché des options sous-jacentes à la date d'attribution. Si la société avait appliqué la méthode de la juste valeur, le bénéfice net ou la perte nette et le résultat par action seraient les mêmes que ceux qui sont présentés dans le tableau ci-après. Le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes a été utilisé pour estimer la juste valeur de chacune des attributions d'options à la date d'attribution et pour calculer les coûts de rémunération à base d'action pro forma. Aux fins de la présentation des informations pro forma, la charge de rémunération est amortie sur les périodes d'acquisition des options et elle englobe uniquement les options attribuées après le 1^{er} janvier 2002. Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

Taux de rendement des actions.....	0 %
Volatilité prévue de cours des actions	55 %
Taux de rendement sans risque.....	4 %
Période prévue jusqu'à l'exercice	5 ans

	Exercices terminés les	
	31 décembre 2003	31 décembre 2002
	(montants en milliers de dollars, sauf les données par action)	
Bénéfice net (perte), montant déjà établi	(20 741) \$	11 132 \$
Frais de rémunération à base d'actions pro forma	70	-
Bénéfice net pro forma	(20 811) \$	11 132 \$
Résultat par action		
Résultat de base, montant déjà établi	(0,11) \$	0,07 \$
Résultat de base, montant pro forma	(0,11)	0,07
Résultat dilué, montant déjà établi	(0,11)	0,07
Résultat dilué, montant pro forma	(0,11)	0,07

Régime d'achat d'actions différé : La société offre un régime d'achat d'actions différé aux membres du conseil d'administration. Dans le cadre de ce régime, chaque administrateur qui l'a choisi a reçu un pourcentage de sa rémunération annuelle sous forme d'actions différées, soit des actions ordinaires théoriques de la société. Le prix d'émission de chaque action différée est fondé sur le cours de clôture des actions ordinaires à la date des réunions du conseil, et une charge est inscrite à cette date. Le compte d'actions différées de chaque administrateur comprend la valeur des dividendes, le cas échéant, comme si ceux-ci étaient réinvestis en actions différées supplémentaires. Les administrateurs ne peuvent pas convertir leurs actions différées en espèces avant leur démission du conseil. La valeur des actions différées, au moment de la conversion en espèces, sera équivalente à la valeur marchande des actions ordinaires au moment de la conversion. La valeur des actions différées en circulation au 31 décembre 2003 était de 147 000 \$ (141 000 \$ en 2002).

Utilisation d'estimations : Pour la préparation d'états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et élaborer des hypothèses qui touchent le montant de l'actif et du passif de même que les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Reclassements : Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés selon la présentation de l'exercice 2003. Ces reclassements n'ont eu aucun effet sur les montants du bénéfice net ou des capitaux propres présentés antérieurement.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Changement de convention comptable – débetures convertibles : La société a adopté par anticipation les recommandations contenues dans le paragraphe 20A du chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Conformément à ce chapitre, les débetures convertibles doivent être inscrites à titre de passif plutôt que de capitaux propres et les intérêts connexes doivent être inclus dans l'état des résultats plutôt que d'être portés aux bénéfices non répartis. Ce changement de convention comptable n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net de 2002, mais a entraîné des intérêts débiteurs supplémentaires de 6,3 M\$ en 2003. Les chiffres des exercices précédents ont été retraités pour tenir compte du changement de convention comptable.

Note 3 – Acquisitions

Le 23 octobre 2002, le fabricant d'acier brésilien Gerdau S.A. et le fabricant d'acier canadien Co-Steel ont regroupé leurs activités nord-américaines. Dans le cadre de cette opération, Co-Steel a acquis la totalité des actions émises et en circulation du groupe Gerdau North America en contrepartie d'actions de Co-Steel qui représentent environ 74 % des actions de l'entité absorbée. Une partie de ces actions a été émise à des actionnaires sans contrôle d'AmeriSteel Corporation le 31 mars 2003, tel qu'il est décrit plus bas. Dans le cadre de cette opération, la raison sociale de Co-Steel a été remplacée par Gerdau Ameristeel Corporation.

À des fins comptables, le regroupement du groupe Gerdau North America et de Co-Steel a été comptabilisé selon les principes comptables relatifs aux prises de contrôle inversées. Gerdau North America est jugé être l'acquéreur et avoir acheté les actifs et les passifs de Co-Steel, puisque les actionnaires initiaux du groupe Gerdau North America sont devenus les propriétaires de plus de 50 % des actions avec droit de vote de Co-Steel sur une base entièrement diluée. Les résultats d'exploitation de Co-Steel sont inclus à partir de la date de l'opération.

Le tableau suivant présente un résumé de la juste valeur des actifs et des passifs acquis à la date d'acquisition (en milliers de dollars) :

Actifs nets (passifs) acquis		
Actif à court terme	242 252	\$
Passif à court terme	(130 345)	
Immobilisations	389 915	
Autres actifs	(177)	
Dette à long terme	(219 969)	
Autres passifs à long terme	(81 386)	
Impôts sur les bénéfices nets futurs	15 768	
Débetures convertibles (inscrite à titre de capitaux propres)	(80 113)	
	<u>135 945</u>	<u>\$</u>
Contrepartie de l'achat, représentant 51 503 960 actions		
de Co-Steel à 2,51 \$ l'action	129 275	\$
Plus les frais de transaction	6 670	
	<u>135 945</u>	<u>\$</u>

Le 31 mars 2003, les actionnaires sans contrôle détenant, dans l'ensemble, environ 13 % des actions émises et en circulation d'AmeriSteel ont échangé leurs actions contre des actions ordinaires de Gerdau Ameristeel selon un ratio de 9,4617 actions de Gerdau Ameristeel pour chaque action ordinaire d'AmeriSteel échangée. L'acquisition de la part des actionnaires sans contrôle d'AmeriSteel a été comptabilisée en tant qu'achat en plusieurs étapes selon la méthode de l'acquisition, d'après laquelle le prix d'achat des actions a été attribué aux actifs nets acquis en fonction leur juste valeur relative. L'échange a entraîné l'émission de 13 198 501 actions supplémentaires de Gerdau Ameristeel et l'inscription d'un écart d'acquisition supplémentaire de 2,2 M\$.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Le 24 juin 2002, la société a acquis certains actifs et a pris en charge certains passifs de l'usine d'étirement à froid de Republic Technologies située à Cartersville, en Géorgie. Le prix d'achat s'est élevé à 8,4 M\$ et l'opération a été comptabilisée à titre de groupement d'entreprises. Le 2 juillet 2002, l'usine a entrepris ses activités en tant que propriété de Gerdau Ameristeel.

Note 4 – Stocks

Les stocks sont constitués de ce qui suit (en milliers de dollars) :

	31 décembre 2003		31 décembre 2002
Ferraille et rebuts non ferreux.....	76 384	\$	40 983 \$
Produits en cours	31 764		33 701
Produits finis.....	157 815		195 893
Matières premières (excluant la ferraille) et fournitures de consommation et d'entretien	110 495		80 823
	376 458	\$	351 400 \$

Note 5 – Immobilisations

Les immobilisations sont constituées des éléments suivants (en milliers de dollars) :

31 décembre 2003			
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains et améliorations	77 651 \$	5 321 \$	72 330 \$
Bâtiments et améliorations.....	139 559	24 131	115 428
Matériel et outillage	984 253	306 056	678 197
Immobilisations en cours	39 676	-	39 676
Immobilisations destinées à la vente.....	13 576	-	13 576
	1 254 715 \$	335 508 \$	919 207 \$

31 décembre 2002			
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains et améliorations	60 341 \$	1 769 \$	58 572 \$
Bâtiments et améliorations.....	141 994	14 472	127 522
Matériel et outillage	888 886	203 119	685 767
Immobilisations en cours	14 315	-	14 315
Immobilisations destinées à la vente.....	12 772	-	12 772
	1 118 308 \$	219 360 \$	898 948 \$

Des frais d'intérêt associés à la construction d'immobilisations d'environ 124 000 \$ ont été inscrits pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 (100 000 \$ en 2002).

Note 6 – Coentreprises

La société détient une participation de 50 % dans Gallatin Steel Company, Bradley Steel Processors et MRM Guide Rail, des coentreprises. Les participations de la société dans les coentreprises ont été inscrites selon la méthode de la consolidation proportionnelle, d'après laquelle la quote-part de la société des actifs, des passifs, des produits et des charges des coentreprises a été incluse dans ces états financiers consolidés.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

La participation de la société dans ces coentreprises s'établit comme suit (en milliers de dollars) :

	31 décembre	
	2003	2002
Bilan		
Actif à court terme ^{1) 2)}	53 137 \$	45 234 \$
Immobilisations ³⁾		
Terrain	11 835	12 068
Bâtiments	7 512	7 957
Matériel et outillage	80 429	85 618
Immobilisations en cours	1 665	1 778
Passif à court terme	23 224	26 505
Dette à long terme	4 259	3 415
État des résultats		
Chiffre d'affaires	224 179 \$	53 591 \$
Bénéfice d'exploitation	9 685	6 836
Bénéfice sur impôts sur les bénéfices	9 440	6 275
Variation des flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation	10 527 \$	6 098 \$
Activités d'investissement	(8 294)	(1 809)
Activités de financement	(4 046)	(17 026)
Quote-part de l'augmentation (diminution) de l'encaisse	(1 813) \$	(12 737) \$

1) Comprend des espèces et quasi-espèces de 0,5 M\$ (4,8 M\$ en 2002).

2) L'actif à court terme est présenté déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 2,3 M\$ (2,2 M\$ en 2002).

3) Compte non tenu de l'amortissement cumulé de 19,7 M\$ (5,9 M\$ en 2002).

Note 7 – Dette à long terme

Le 27 juin 2003, la société a refinancé sa dette a émettant des billets de premier rang à 10 3/8 %, d'un montant en capital global de 405 M\$, dont une tranche de 35,0 M\$ a été vendue à une filiale en propriété exclusive indirecte de la société mère de la société, soit Gerdau S.A. Les billets échoient le 15 juillet 2011 et ont été émis à 98 % de la valeur nominale. La société a également conclu une nouvelle facilité de crédit garantie de premier rang dont la durée peut atteindre jusqu'à cinq ans. Celle-ci procure des engagements d'un montant maximal de 350 M\$. Les emprunts aux termes de la facilité de crédit garantie de premier rang sont garantis par les stocks et les compteurs débiteurs de la société. Le produit a servi à rembourser les dettes existantes. Au 31 décembre 2003, l'encours s'élevait à 135,0 M\$ à des taux d'intérêt situés entre 3,93 % et 5,50 %, et environ 130 M\$ étaient disponibles aux termes de la facilité de crédit garantie de premier rang. Les frais de financement reportés de 2003 incluent une charge d'environ 2,1 M\$ liée à la radiation des frais non amortis relativement à la dette éteinte.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Au 31 décembre 2003, la dette de Gerdau Ameristeel s'établissait comme suit (en milliers de dollars) :

Billets de premier rang à 10 3/8 %, échéant en 2011, déduction faite de l'escompte d'émission initial.....	397 271	\$
Facilité de crédit garantie de premier rang.....	135 027	
Obligations industrielles	27 400	
Emprunt à terme d'AmeriSteel Bright Bar.....	3 172	
Dette de la coentreprise Gallatin.....	5 471	
Autres emprunts.....	1 927	
	<u>570 268</u>	
Moins la partie à court terme.....	3 305	
	<u>566 963</u>	\$

Le 31 décembre 2002, la société était partie à des contrats d'emprunt liés au groupe Gerdau Canada, à GUSA et à Co-Steel. Ces contrats comprenaient ce qui suit (en milliers de dollars) :

	31 décembre 2002	
Groupe Gerdau Canada		
Dette bancaire	17 243	\$
Emprunt à terme à taux variable en dollars US.....	61 743	
Emprunt renouvelable en dollars CA (35,0 M\$ CA).....	22 157	
Autres emprunts	1 444	
GUSA		
Accord de crédit renouvelable d'AmeriSteel	100 800	
Emprunt à terme d'AmeriSteel	68 750	
Obligations industrielles.....	36 795	
AmeriSteel Bright Bar.....	3 522	
Autres emprunts	809	
Groupe Co-Steel		
Dette bancaire	6 136	
Emprunt renouvelable en dollars CA (48,3 M\$ CA).....	30 577	
Emprunt à terme à échéance dégressive et à taux fixe en dollars US.....	96 784	
Juste valeur d'une pénalité de paiement anticipé d'emprunts à terme à échéance dégressive et à taux fixe.....	9 065	
Emprunt renouvelable en dollars US.....	59 768	
Autres emprunts	3 561	
	<u>519 154</u>	
Moins la partie à court terme.....	(107 321)	
	<u>411 833</u>	\$

GROUPE GERDAU CANADA

Au 31 décembre 2002, le groupe Gerdau Canada disposait d'une facilité renouvelable autorisée totale de 73 M\$ CA (46 M\$) qui portait intérêt à des taux variables du marché se rapprochant du taux préférentiel (tel qu'il est défini dans le contrat), majoré de 1,75 % ou du taux des acceptations bancaires majoré de 2,75 %. Les sociétés membres du groupe Gerdau Canada ont remis en garanti des comptes débiteurs et des stocks. La facilité renouvelable a été remboursée au moyen du refinancement au 27 juin 2003.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

La facilité à terme canadienne autorisée totale s'élevait à 97,5 M\$ CA (61,7 M\$ US) et arrivait à échéance le 15 janvier 2004. Elle portait intérêt à des taux variables du marché se rapprochant du taux préférentiel (tel qu'il est défini dans le contrat), majoré de 1,75 %. Des swaps de taux d'intérêt liés à cette facilité ont été conclus avec la banque du groupe Gerdau Canada, en tant que contrepartie, en novembre 1999, et ont fixé le taux d'intérêt sur environ 50 % de l'encours. Au 31 décembre 2003, le swap visait 11 M\$ et portait intérêt à 6,445 % pour une durée de cinq ans expirant en 2004. La juste valeur globale des swaps de taux d'intérêt, qui représente le montant qui serait versé par le groupe Gerdau Canada si les swaps étaient résiliés au 31 décembre 2003, s'établissait à 457 000 \$. Les swaps n'ont pas été résiliés après le refinancement.

L'accord bancaire canadien, qui inclut Gerdau Steel Inc. (l'actionnaire contrôlant de Gerdau Ameristeel), contenait diverses clauses restrictives relatives au maintien de certains ratios financiers. Au 31 décembre 2002, la société était en violation de certaines clauses et a exigé et obtenu une dispense de conformité. Cet accord n'est dorénavant plus applicable à cause du refinancement qui a eu lieu en 2003.

Les garanties données pour la facilité de crédit canadienne comprennent : i) des débentures à vue de 350 M\$ CA données par Gerdau Steel Inc., Gerdau MRM Holdings Inc., Gerdau Ameristeel MRM Special Sections Inc. et Gerdau Ameristeel Cambridge Inc., chacune octroyant un privilège fixe de premier rang sur des biens immobiliers, du matériel et de l'outillage, un privilège variable de premier rang sur tous les autres actifs et un privilège fixe de premier rang sur les stocks et les comptes débiteurs jusqu'à concurrence de 20 M\$, ii) des nantissements et des garanties de divers membres du groupe Gerdau Canada et iii) une garantie de Gerdau S.A. De plus, une police d'assurance tous risques pour la pleine valeur assurable en fonction du coût de remplacement a été donnée en garantie aux prêteurs.

GUSA

La principale obligation financière de GUSA en cours au 31 décembre 2002 était une facilité de crédit de 285 M\$ (l'« accord de crédit renouvelable »). Elle a été garantie par une sûreté de premier rang sur la quasi-totalité des comptes débiteurs et des stocks de GUSA ainsi par un droit de rétention sur les immobilisations de la propriété Charlotte Mill de la société. L'accord de crédit renouvelable a été modifié en septembre 2000 et a accru la facilité totale, la faisant passer de 150 M\$ à 285 M\$, dont 100 M\$ représentait un prêt à terme s'amortissant au taux de 25 % par année à partir de décembre 2001. L'accord de crédit renouvelable devait échoir en septembre 2005. Les emprunts aux termes de l'accord de crédit renouvelable portaient intérêt à un taux annuel correspondant à plusieurs options (TIOL, Fonds de la Réserve Fédérale ou taux préférentiel, tel qu'il est défini dans l'accord) d'après la facilité choisie au moment de l'emprunt, majoré d'une marge applicable déterminée par des tests de rendement effectués de temps à autre. Le 31 décembre 2002, le taux d'intérêt en vigueur s'élevait à environ 3,8 %. L'accord de crédit renouvelable contenait certaines clauses, exigeant notamment le maintien de ratios financiers et de limites visant l'endettement, les droits de rétention, les placements, les cessions d'actifs et les dividendes. Des lettres de crédit étaient soumises à une sous-limite globale de 50 M\$. Le 27 juin 2003, la facilité de crédit a été remboursée au moyen du refinancement.

Des obligations industrielles ont été émises en vue de financer la construction d'installations à Jackson, au Tennessee, à Charlotte, en Caroline du Nord, à Jacksonville, en Floride et à Plant City, en Floride. GUSA a engagé des obligations industrielles supplémentaires de 3,6 M\$ dans la cadre de l'acquisition de l'usine d'étirement à froid à Cartersville en juin 2002. Les taux d'intérêt sur ces obligations se situent entre 50 % et 75 % du taux préférentiel (1,0 % à 3,75 % le 31 décembre 2003); une tranche de 3,8 M\$ échoit en 2014, de 20,0 M\$ en 2017 et de 3,6 M\$ en 2018. Des lettres de crédit irrévocables émises aux termes de l'accord de crédit renouvelable servent de garanties aux obligations industrielles. Au 31 décembre 2003, la société avait environ 51,9 M\$ de lettres de crédit en cours, principalement pour les obligations industrielles et l'assurance.

L'emprunt d'AmeriSteel Bright Bar est un prêt bancaire d'AmeriSteel Bright Bar, une filiale de Gerdau Ameristeel US Inc., garanti par son matériel et outillage. L'emprunt échoit en 2011, les paiements de l'amortissement ayant débuté en juillet 2001. L'emprunt porte actuellement intérêt à un taux d'environ 6,0 % par année, qui a été modifié en juin 2002 et le sera tous les trois ans par la suite en fonction du taux préférentiel, majoré de 1 %. AmeriSteel est l'un des garants de l'emprunt.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Pour réduire son exposition aux fluctuations du taux d'intérêt, GUSA a conclu des swaps de taux d'intérêt en août et en septembre 2001. Les swaps de taux d'intérêt ont une valeur théorique de 55 M\$, la société payant un taux d'intérêt fixe et obtenant un taux d'intérêt variable déterminé d'après le TIOL sur trois mois. Les instruments couverts connexes étaient des tranches précises de la facilité de crédit renouvelable basée sur le TIOL et d'emprunts à terme en vertu de l'accord de crédit renouvelable de GUSA. Ces swaps n'ont pas été résiliés après le refinancement. La juste valeur globale des accords de taux d'intérêt, qui représente le montant qui serait versé par GUSA si les accords étaient résiliés au 31 décembre 2003, s'élève à environ 3,8 M\$. Ces accords échoient entre 2004 et 2006.

GROUPE CO-STEEL

Au 31 décembre 2002, les entités de Co-Steel disposaient de facilités de crédit renouvelables de 133,9 M\$ CA et de 22,2 M\$ CA, qui pouvaient être prélevées en dollars CA ou en dollars US. Ces facilités arrivaient à échéance le 15 janvier 2004 et portaient intérêt au taux des acceptations bancaires ou au TIOL, majoré d'une marge se situant entre 2 % et 5 %, selon les ratios d'endettement/BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement).

Au 31 décembre 2002, l'emprunt à terme à échéance dégressive et à taux fixe s'élevait à 96,8 M\$, portait intérêt à un taux fixe compris entre 8,9 % et 10,9 %, selon les ratios d'endettement/BAIIA. Les modalités de cette facilité comprennent une clause de pénalité en cas de paiement anticipé selon laquelle la société devait payer une pénalité si les taux d'intérêt avaient diminué depuis la date d'entrée en vigueur de l'emprunt. Au 31 décembre 2002, le montant de la clause de pénalité (qui était inclus dans les ajustements de la juste valeur liés à l'acquisition de Co-Steel) s'élevait à 9,1 M\$. Ce montant a été constaté en 2003 par suite du refinancement. Ces facilités ont été remboursées en juin 2003 dans le cadre du refinancement.

Les échéances des emprunts des exercices postérieurs au 31 décembre 2003 sont les suivantes (en milliers de dollars) :

	<u>Montant</u>
2004	3 305 \$
2005	768
2006	695
2007	617
2008	135 691
Par la suite.....	429 192
	<u>570 268 \$</u>

Note 8 – Opérations entre apparentés

La société est affiliée à un groupe de sociétés contrôlées par Gerdau S.A. En 2002, la société avait divers prêts en cours avec des sociétés affiliées. Les emprunts auprès d'apparentés portent intérêt à des taux variant entre 0,0 % et 9,775 %; les intérêts ont été passés en charges, mais n'étaient pas payables durant l'exercice écoulé. Toutes les avances étaient remboursables à vue et n'étaient pas assorties de sûreté. Les charges intersociétés à l'égard des intérêts créditeurs se sont élevées à 4,3 M\$ et les charges des intérêts créditeurs, à 18,3 M\$ en 2002. Les charges intersociétés liées aux frais de gestion et aux redevances d'apparentés ont totalisé 2,1 M\$ pour l'exercice terminée le 31 décembre 2002. Les obligations à payer à des apparentés s'élevaient à 5,8 M\$ et à 6,4 M\$ aux 31 décembre 2003 et 2002, respectivement. Dans le cadre de l'opération conclue avec Co-Steel (note 1), tous les effets à payer d'apparentés, déduction faite des effets à recevoir de Gerdau Steel Inc., ont été convertis en actions en octobre 2002. En février 2003, Gerdau S.A. a accordé des prêts de 30 M\$ à GUSA afin d'accroître les liquidités de Gerdau Ameristeel. Ces prêts portaient intérêt à 6,5 % et ont été remboursés aux termes du refinancement de juin 2003. Au moyen du refinancement de juin 2003, une filiale en propriété exclusive indirecte de Gerdau S.A. a acheté des obligations de 35 M\$. Ces obligations ont été échangées après l'offre publique d'échange (note 18).

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Note 9 – Débentures convertibles

Les débentures convertibles subordonnées et non garanties de la société portent intérêt au taux annuel de 6,5 % et échoient le 30 avril 2007. Ces débentures sont convertibles, au gré du porteur, en actions ordinaires de la société à raison de 26,25 \$ CA l'action. Conformément aux modalités de l'acte de fiducie relativement aux débentures convertibles, aucun ajustement du prix de conversion n'est requis si la société émet des actions ordinaires dans le cadre d'un placement courant. Les débentures sont remboursables au gré de la société à la valeur nominale majorée des intérêts courus. La société a le droit de rembourser le capital en émettant des actions ordinaires à la valeur marchande au moment du rachat.

Note 10 – Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices s'établit comme suit (en milliers de dollars) :

	2003		2002
Impôts exigibles.....	1 311 \$		10 769 \$
Impôts reportés	(36 586)		(10 428)
	<u>(35 275) \$</u>		<u>341 \$</u>
	2003		2002
Impôts sur les bénéfices exigibles			
Canada	713 \$		2 890 \$
États-Unis	700		8 255
Autres.....	(102)		(376)
	<u>1 311</u>		<u>10 769</u>
Impôts sur les bénéfices reportés			
Canada	(13 302)		(830)
États-Unis	(23 284)		(9 598)
	<u>(36 586)</u>		<u>(10 428)</u>
Total de la charge d'impôts sur les bénéfices	<u>(35 275) \$</u>		<u>341 \$</u>

La charge d'impôts sur les bénéfices diffère du montant calculé par l'application du taux d'imposition canadien (fédéral et provincial) au bénéfice avant impôts sur les bénéfices, comme suit :

	2003		2002
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices	(54 162) \$		13 180 \$
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices calculée aux taux d'imposition réglementaire	(18 044)		5 091
Augmentation (diminution) découlant de l'incidence fiscale des éléments suivants			
Bénéfice exempt d'impôts	(7 224)		-
Incidence de différents taux d'autorités étrangères	(6 752)		(4 437)
Crédit canadien au titre de la fabrication et de la transformation....	291		(215)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices futurs découlant des variations du taux d'imposition	(1 475)		(98)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices.....	<u>(33 204) \$</u>		<u>341 \$</u>

Les composantes des actifs et des passifs d'impôts reportés s'établissent comme suit :

	2003		2002
Canada			
Actif à long terme			
Reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation	25 532 \$		13 063 \$
Provisions comptables non déductibles à des fins fiscales pour l'exercice en cours.....	28 812		23 882
Excédent de l'amortissement fiscal sur l'amortissement comptable	(34 769)		(30 162)
Autres.....	(4 530)		(750)
Actifs nets d'impôts à long terme reportés.....	<u>15 045 \$</u>		<u>6 033 \$</u>

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

États-Unis	2003	2002
Actif à court terme		
Provisions comptables non déductibles à des fins fiscales pour l'exercice en cours	13 269 \$	11 417 \$
Passif à court terme		
Reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation	(42 856) \$	(24 181) \$
Provisions comptables non déductibles à des fins fiscales pour l'exercice en cours	(26 811)	(25 011)
Excédent de l'amortissement fiscal sur l'amortissement comptable	132 722	136 406
Autres	1 300	977
Passifs nets d'impôts à long terme reportés	64 355 \$	88 191 \$

Les actifs nets d'impôts reportés comprennent, pour les impôts sur les bénéfices canadiens, un report prospectif de pertes autres qu'en capital d'environ 73,9 M\$ qui échoit entre 2007 et 2010.

Au 31 décembre 2003, la société a enregistré un report prospectif de pertes nettes d'exploitation combiné d'environ 119,0 M\$ pour les impôts fédéraux américains qui échoit entre 2005 et 2023. La partie de ce report qui a été générée par l'ancien groupe américain Co-Steel avant qu'il ne soit acquis par Gerdau Ameristeel est assujettie à une limite annuelle, qui comme il est établi dans l'article 382 de l'Internal Revenue Code (IRC). Le report prospectif de pertes nettes d'exploitation de la société remplacée a été réduit pour tenir compte de la limite aux termes de l'article 382. En outre, la partie de report qui a été générée par l'ancien groupe américain Co-Steel avant son regroupement avec Gerdau USA Inc. et ses filiales est assujettie aux dispositions sur les délais de prescription pour les déclarations distinctes contenues dans l'article 1502 de l'IRC.

De l'avis de la société, il est plus probable qu'improbable que les actifs nets d'impôts reportés au 31 décembre 2003 de 15,0 M\$ soient réalisés en raison du regroupement du bénéfice d'exploitation futur imposable et des diverses stratégies de planification fiscale qui peuvent être mises en œuvre, au besoin, par l'actionnaire majoritaire de la société et qui pourraient avoir pour effet de réduire les intérêts débiteurs ou de générer un bénéfice imposable supplémentaire.

Note 11 – Avantages complémentaires de retraite

La société offre des régimes de retraite à prestations déterminées à la majorité de ses employés. Les prestations sont déterminées d'après le nombre d'années de service et la rémunération du salarié durant la période d'emploi. Des cotisations annuelles sont versées conformément aux exigences de financement minimales et aux limites maximales déductibles. De nombreux employés sont également couverts par des régimes de retraite à cotisations déterminées à l'égard desquels les cotisations et les charges de la société ont totalisé environ 2,6 M\$ (10,1 M\$ en 2002).

La société offre actuellement des régimes de soins de santé précis aux retraités admissibles. Les salariés qui prennent leur retraite après un certain âge et qui comptent un nombre précis d'années de service sont admissibles aux avantages aux termes de ce régime à capitalisation partielle. La société a le droit de modifier ces avantages ou d'y mettre fin. La société utilise le 31 décembre comme date d'évaluation pour ses régimes.

Des pertes sur règlement ont été constatées pour l'exercice écoulé par suite de paiements versés à d'anciens salariés aux termes des anciens régimes de Co-Steel. Les tableaux ci-après présentent un sommaire des prestations constituées et des obligations au titre de l'assurance maladie comprises dans les bilans consolidés de la société (en milliers de dollars) :

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

	Régimes de retraite à prestations déterminées		Autres régimes complémentaires de retraite	
	Exercice terminé le 31 déc. 2003	Exercice terminé le 31 déc. 2002	Exercice terminé le 31 déc. 2003	Exercice terminé le 31 déc. 2002
Composantes du coût net périodique des prestations				
Coût des services	8 027 \$	5 606 \$	880 \$	341 \$
Intérêts débiteurs	20 831	12 830	2 247	876
Rendement prévu des actifs du régime	(9 716)	(13 536)	-	-
Amortissement du coût des services passés	(35)	388	-	-
Gain actuariel constaté	892	4	-	-
Perte sur règlement	131	-	-	-
Coût net périodique des prestations	20 130 \$	5 292 \$	3 127 \$	1 217 \$
Variation des obligations au titre des prestations				
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	301 352 \$	164 260 \$	31 978 \$	9 068 \$
Acquisition de Co-Steel	-	111 531	-	22 048
Coût des services	8 027	5 606	880	341
Intérêts débiteurs	20 831	12 829	2 247	876
Cotisations des participants aux régimes	-	-	647	532
Modifications	-	2 232	-	-
Perte actuarielle	11 248	13 659	1 188	444
Prestations versées et frais d'administration payés	(14 918)	(8 765)	(2 260)	(1 331)
Perte sur règlement	275	-	-	-
Gain de change	32 753	-	3 874	-
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	359 568 \$	301 352 \$	38 554 \$	31 978 \$
Variation des actifs du régime				
Juste valeur des actifs du régime au début de l'exercice	206 070 \$	133 827 \$	- \$	- \$
Acquisition de Co-Steel	-	79 628	-	-
Rendement réel des actifs du régime	42 447	(8 762)	-	-
Cotisations patronales	18 470	10 142	1 613	799
Cotisations des participants aux régimes	-	-	647	532
Prestations versées et frais d'administration payés	(14 917)	(8 765)	(2 260)	(1 331)
Gain de change	26 173	-	-	-
Juste valeur des actifs du régime à la fin de l'exercice	278 243 \$	206 070 \$	- \$	- \$
Rapprochement de la situation de capitalisation à la fin de l'exercice				
Situation de capitalisation	(81 325) \$	(95 282) \$	(38 554) \$	(31 978) \$
Obligation transitoire	1 905	1 702	-	-
Coût des services passés non constatés	2 673	2 564	-	-
Perte actuarielle non constatée	39 069	52 139	1 878	689
Montant net constaté	(37 678) \$	(38 877) \$	(36 676) \$	(31 289) \$

Hypothèses

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations aux 31 décembre

	2003	2002
Taux d'actualisation	6,25 % - 6,50 %	6,50 % - 6,75 %
Taux de croissance de la rémunération	2,50 % - 4,50 %	4,25 % - 4,50 %

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer le coût périodique net des prestations des exercices terminés les 31 décembre

	2003	2002
Taux d'actualisation	6,50 % - 6,75 %	6,50 % - 6,75 %
Rendement à long terme prévu des actifs du régime	7,25 % - 8,40 %	7,50 % - 9,25 %
Taux de croissance de la rémunération	2,50 % - 4,50 %	4,25 % - 4,50 %

Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé aux 31 décembre

	2003	2002
Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé pour le prochain exercice	9,00 % - 10,00 %	10,00 % - 12,00 %
Taux auquel les taux tendanciels du coût est supposé diminuer (taux tendanciel final)	5,50 %	5,50 %
Exercice au cours duquel chaque taux atteint le taux tendanciel final	2008	2008

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont un effet important sur les montants présentés pour les régimes de soins de santé. L'effet d'une variation de un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé serait le suivant :

	Augmentation de 1 point de pourcentage	Diminution de 1 point de pourcentage
Effet sur le total du coût des services et des intérêts débiteurs.....	367 \$	(136) \$
Effet sur l'obligation au titre des prestations de retraite.....	3 694 \$	(1 194) \$

Actifs du régime

La répartition moyenne pondérée de l'actif du régime de retraite de la société aux 31 décembre 2003 et 2002, par catégorie d'actifs, s'établit comme suit :

Catégorie d'actifs

	Actifs du régime aux 31 décembre	
	2003	2002
Titres participatifs.....	70,4 %	66,3 %
Titres d'emprunt.....	23,9 %	28,5 %
Titres immobiliers.....	0,5 %	0,5 %
Autres titres.....	5,2 %	4,7 %
Total.....	100 %	100 %

La société a formé un comité des placements qui définit la politique de la société en matière de placement à l'égard des régimes de prestations déterminées. Le principal objectif de placement consiste à assurer la sécurité des prestations qui se sont cumulées aux termes des régimes en procurant une base d'actifs correctement financée, distincte et indépendante de Gerdau Ameristeel Corporation. Pour réaliser cet objectif, le fonds sera investi de manière à respecter les mesures de protection et la diversité auxquelles adhérerait normalement un investisseur prudent dans des caisses de retraite. Gerdau Ameristeel retient les services de conseillers spécialisés qui conseillent le comité des placements et soutiennent ses décisions et ses recommandations.

La politique en matière de composition de l'actif tiendra compte des principes de la diversification et de l'objectif de placement à long terme ainsi que des besoins en matière de liquidités. Pour ce faire, les répartitions visées se situent entre 55 % et 85 % pour les titres participatifs, de 20 % à 35 % pour les titres d'emprunt et de 0 % à 10 % pour les titres immobiliers et autres titres.

Cotisations

La société prévoit cotiser 4,6 M\$ dans ses régimes de retraite et 980 000 \$ dans d'autres régimes complémentaires de retraite en 2004.

Note 12 – Instruments financiers

La société utilise très peu d'instruments dérivés et ne s'en sert pas pour la spéculation, mais pour gérer des risques bien définis de taux d'intérêt dans le cours normal de ses activités. Pour réduire son exposition aux variations de la juste valeur des billets de premier rang, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt après le refinancement de juin 2003. Les swaps ont une valeur théorique de 200 M\$ et échoient le 15 juillet 2011. La société reçoit un taux d'intérêt fixe et paie un taux d'intérêt variable déterminé d'après le TIOL. La valeur marchande (juste valeur) globale des accords de taux d'intérêt, qui représente le montant qui serait obtenu si les accords étaient résiliés le 31 décembre 2003, s'élève à environ 89 000 \$.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Note 13 – Capital-actions

Le capital-actions se compose des actions suivantes :

	Nombre autorisé	Nombre émis	Capital investi (en milliers de dollars)
31 décembre 2003			
Actions ordinaires.....	Illimité	198 090 861	547 601 \$
31 décembre 2002			
Actions ordinaires.....	Illimité	184 892 360	513 400 \$

Le prédécesseur de la Société est le groupe Gerdau North America, qui n'était pas une entité légale, mais un regroupement de sociétés Gerdau en Amérique du Nord. Elle n'avait donc aucune structure du capital. Le 23 octobre 2002, les sociétés Gerdau en Amérique du Nord, qui sont constituées de GUSA, de Gerdau Courtice Steel Inc. et de Gerdau MRM Steel Inc., parmi d'autres sociétés de portefeuille, ont été regroupées avec Co-Steel Inc., une mini-acierie canadienne. La raison sociale de l'entité regroupée a été remplacée par Gerdau Ameristeel Corporation, qui est une société ouverte inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole GNA.TO. Les actions ordinaires de la société n'ont aucune valeur nominale. Dans le cadre de cette opération, les actionnaires sans contrôle d'AmeriSteel, qui sont principalement les membres de la direction et d'autres salariés, ont dû échanger leurs actions d'AmeriSteel contre des actions de Gerdau Ameristeel. Gerdau Ameristeel a déposé une déclaration d'enregistrement sur formulaire F-4 auprès la Securities and Exchange Commission et l'échange des actions a été conclu le 31 mars 2003. En conséquence, 13 198 501 actions supplémentaires de Gerdau Ameristeel ont été émises.

Résultat par action

Le tableau ci-après présente les composantes du résultat de base et du résultat dilué par action (en milliers de dollars, sauf les données par action) :

	2003	2002
Bénéfice net (perte).....	(20 741) \$	11 132 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, résultat de base.....	194 791 236	143 045 393
Résultat de base par action.....	(0,11) \$	0,07 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, résultat dilué.....	194 791 236	143 045 393
Résultat dilué par action	(0,11) \$	0,07 \$

Au 31 décembre 2003, des options visant l'achat de 1 013 700 actions ordinaires (1 367 400 en 2002) n'ont pas été incluses dans le calcul du résultat dilué par action, puisque le prix d'exercice des options était supérieur au prix du marché des actions ordinaires en 2002 et que l'inclusion d'options sur actions en 2003 aurait un effet anti-dilutif. La conversion des débentures convertibles en actions ordinaires n'a pas été prise en compte dans le calcul du résultat dilué par action, car le taux de conversion de 26,25 \$ CA par action a un effet anti-dilutif.

Note 14 – Régimes de rémunération à base d'actions

La société offre plusieurs régimes de rémunération à base d'actions, qui sont décrits ci-après.

Aux termes de l'ancien régime de Co-Steel, le régime de rémunération à base d'actions, la société avait le droit d'attribuer des options à des salariés et à des administrateurs en vue d'acquérir jusqu'à concurrence de 3 041 335 actions ordinaires. Le prix d'exercice était fondé sur le cours de clôture des actions ordinaires à la date de négociation précédant la date d'émission des options. Les options ont une durée maximale de 10 ans, une durée d'acquisition sur diverses périodes, tel que le détermine l'administrateur du régime au moment de l'attribution, et sont exerçables par versements. Les options échoient à diverses dates jusqu'au 13 avril 2008.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Une filiale de la société, AmeriSteel, offrait plusieurs régimes de rémunération à base d'actions à ses salariés. Aux termes du contrat d'opération lié à l'acquisition de Co-Steel, des actionnaires sans contrôle d'AmeriSteel ont échangé des actions d'AmeriSteel et des options sur actions et des options de Gerdau AmeriSteel à raison de 9,4617 actions et options de Gerdau AmeriSteel pour une action ou option d'AmeriSteel. L'échange s'est déroulé le 31 mars 2003. Tous les montants présentés dans les paragraphes ci-après ont été retraités pour tenir compte des actions historiques à la valeur de l'échange.

La société offre des régimes de primes à long terme à ses cadres (les « régimes pour cadres ») pour s'assurer que les intérêts des cadres supérieurs de la société coïncident avec ceux de ses actionnaires. Les primes sont établies au moyen d'une formule déterminée d'après le rendement du capital investi au cours d'un exercice donné du régime. Les primes attribuées deviennent acquises et sont versées sur quatre ans. Les participants peuvent choisir des paiements en espèces ou des placements dans des actions fictives de la société ou de Gerdau S.A., pour lesquels une prime de 25 % est attribuée au choix. Les primes sont comptabilisées à titre de passif, et les avantages portés aux charges aux termes de ce régime pour les exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002 se sont élevés à 150 000 \$ et à 90 000 \$, respectivement. Il n'est pas prévu que d'autres primes seront attribuées aux termes des régimes.

En juillet 1999, le conseil d'administration d'AmeriSteel a approuvé un régime d'achat d'actions/DPA (le « régime DPA ») s'adressant à presque tous les salariés. Le régime DPA autorise la vente de 946 170 actions ordinaires aux salariés durant trois périodes d'offre, soit de juillet à septembre 1999, 2002 et 2005. Les salariés qui achètent des actions se voient attribuer des droits à la plus-value des actions (DPA) correspondant à quatre fois le nombre d'actions achetées. Les DPA ont été attribués à la juste valeur à la date d'attribution, qui a été déterminée en fonction d'une estimation indépendante en date de l'exercice précédent. Les DPA peuvent être exercés à raison de 25 % annuellement à partir de la date d'attribution et peuvent être exercés pendant 10 ans suivant la date d'attribution. Il n'est pas prévu que des actions, des options ou des DPA supplémentaires seront émis aux termes du régime actuel. Les DPA sont inscrits à titre de charge et les avantages portés aux charges aux termes de ce régime pour les exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002 se sont élevés à 3,5 M\$ et à néant, respectivement.

En septembre 1996, le conseil d'administration d'AmeriSteel a approuvé un régime AmeriSteel Corporation Equity Ownership (le « régime de participation »), qui prévoit l'attribution d'actions ordinaires, d'options visant l'achat d'actions ordinaires et de DPA. Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peut être émis aux termes de ce régime est 4 152 286. La société a attribué 492 955 actions ordinaires et 4 667 930 options sur actions incitatives aux termes du régime de participation jusqu'au 31 décembre 2003. Un tiers de toutes les options et actions ordinaires émises deviennent acquises deux ans après la date d'attribution et le tiers au cours de chacune des deux années suivantes. Toutes les attributions ont été octroyées à la juste valeur des actions ordinaires à la date d'attribution, laquelle a été déterminée d'après une évaluation indépendante à la fin de l'exercice précédent. Les options sont exerçables pendant 10 ans à partir de la date d'attribution. La société comptabilise les options sur actions attribuées à des salariés selon la méthode de la valeur intrinsèque (voir la note 2). Il n'est pas prévu que d'autres actions, options ou DPA seront émis aux termes du régime actuellement en vigueur.

En juillet 2002, le conseil d'administration d'AmeriSteel a approuvé l'émission de DPA qui ont été attribués à des dirigeants à des prix d'exercice correspondant à la juste valeur à la date d'attribution. Au total, 6 244 722 DPA ont été autorisés et émis. Le tiers des DPA deviennent acquis deux ans après la date d'attribution et un tiers au cours de chacune des deux années suivantes. Les DPA sont exerçables pendant 10 ans à partir de la date d'attribution. La société comptabilise les DPA à titre de passif et les avantages portés aux charges aux termes de ce régime pour les exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002 se sont élevés à 5,9 M\$ et à 0 \$, respectivement.

En mai 1995, le conseil d'administration d'AmeriSteel a approuvé un régime d'achat d'actions ou d'options (le « régime d'achat ») qui serait offert à la quasi-totalité de ses salariés. Les salariés qui ont fait l'achat d'actions se sont vu attribuer des options sur actions correspondant à six fois le nombre d'actions achetées. Au total, 356 602 actions ont été vendues aux termes du régime d'achat au prix de 1,12 \$ l'action. Les options ont été accordées à la juste valeur à la date d'attribution, qui a été déterminée d'après une estimation indépendante à la fin de l'exercice précédent. Au total, 2 139 612 options ont été attribuées aux termes du régime d'achat. Aucune option ne demeure disponible pour des attributions futures. Toutes les options en cours sont actuellement acquises. Il est possible d'exercer les options pendant dix ans suivant la date d'attribution.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Les régimes d'options sur actions de la société se résument comme suit :

	Exercice terminé le 31 décembre 2003		Exercice terminé le 31 décembre 2002	
	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Régimes d'Ameristeel				
En cours au début de l'exercice	281 197	20,37 \$	307 664	19,18 \$
Échange contre des options d'Ameristeel	(281 197)	20,37	-	-
Attribuées	-	-	58 650	17,00
Exercées	-	-	(17 233)	12,75
Éteintes	-	-	(67 884)	14,02
En cours à la fin de l'exercice	-	-	281 197	20,37 \$
Régimes de Gerdau Ameristeel				
En cours au début de l'exercice	1 367 400	9,30 \$	-	-
Regroupement avec Co-Steel	-	-	1 367 400	9,30 \$
Régimes d'Ameristeel				
Options échangées contre				
Des options de Gerdau Ameristeel	2 660 601	2,15	-	-
Attribuées	-	-	-	-
Exercées	-	-	-	-
Échues	(421 431)	19,72	-	-
En cours au début de l'exercice	3 606 570	6,41 \$	1 367 400	9,30 \$

Le tableau qui suit résume les informations sur les options en cours au 31 décembre 2003 :

Prix d'exercice en \$ US	Nombre en cours	Vie contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre exerçable
1,32 \$ à 1,43 \$	914 262	5,3 années	1,38 \$	552 431
1,80 \$ à 1,90 \$	966 740	6,8 années	1,85	446 829
2,11 \$ à 2,96 \$	711 868	5,2 années	2,61	572 807
14,39 \$ à 17,41 \$ ¹⁾	349 000	3,0 années	15,64	349 000
18,69 \$ à 23,70 \$ ¹⁾	664 700	1,7 année	19,24	664 700
	<u>3 606 570</u>			<u>2 585 767</u>

Remarque :

- 1) Ces options sont libellées en dollars canadiens et ont été converties en dollars américains au taux de change en vigueur au 31 décembre 2003.

Note 15 – Éventualités et engagements

Questions d'ordre environnemental

Parce qu'elle produit de l'acier, la société produit et utilise certaines substances qui peuvent présenter des risques pour l'environnement. Le principal déchet dangereux généré par les activités actuelles et passées est la poussière des fours électriques à arc (les « FEA »), résidu qui provient de la production d'acier dans des fours électriques à arc. Les lois et règlements environnementaux établis par les autorités fédérales et étatiques à l'égard des poussières des FEA peuvent changer, ce qui risque de faire varier le coût de conformité. Bien que cette poussière provienne des processus de production actuels, elle est recueillie, traitée et éliminée d'une manière qui, de l'avis de la société, satisfait à tous les règlements environnementaux des autorités fédérales, étatiques et provinciales. Le coût de la collecte et de l'élimination de la poussière est passé en charges à titre de charges d'exploitation à mesure qu'ils sont engagés. En outre, la société a traité et éliminé cette poussière de façon différente aux cours des années précédentes. En conséquence, elle est tenue d'apporter des mesures correctives à certains lieux où cette poussière a été produite ou éliminée, ou les deux.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

En général, l'estimation faite par la société des frais liés aux mesures environnementales correctives est fondée sur son examen de chaque lieu et de la nature des activités correctives anticipées. Le procédé de la société en matière d'estimation des frais des mesures correctives comprend la définition, pour chaque site, des méthodes correctives prévues ainsi que des frais estimatifs de chaque étape des mesures correctives. Au cours de ce processus, la société peut avoir recours aux services de conseillers extérieurs et de fournisseurs de ces services de correction. Bien qu'il ne soit pas possible d'établir avec précision les frais liés aux mesures correctives, la société a estimé que le total des frais restants au 31 décembre 2003 s'élevait à environ 13,6 M\$ (14,9 M\$ en 2002). Ces frais ont été inscrits à titre de passif au 31 décembre 2003, et la société prévoit payer environ 1,5 M\$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2004. Les montants impayés comprennent notamment 8,6 M\$ qui ont été inscrits en 2002 à l'égard de certaines obligations au titre de l'environnement, déclenchées par le changement de contrôle de Co-Steel dans certains territoires où Co-Steel était exploitée. Ce passif a été comptabilisé à la valeur actualisée des frais futurs estimatifs de ces obligations.

D'après l'utilisation faite dans le passé par des tierces parties de certaines techniques et méthodes correctives, l'évaluation de ces techniques et de ces méthodes établie par les conseillers de la société ainsi que les estimations de tiers des frais des services de correction fournis à la société, que la société et ses conseillers connaissent, la société et ses conseillers croient que les estimations de coûts faites par la société sont raisonnables. Compte tenu des incertitudes liées à l'établissement des coûts de décontamination, notamment des périodes au cours desquelles ces coûts doivent être payés, de l'ampleur de la contribution de parties solidairement responsables ainsi que de la nature et des dates de paiement à verser aux termes d'accords de partage des coûts, aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que les coûts réels des mesures correctives ne différeront pas des coûts estimatifs.

En avril 2001, la société a été avisée par la United States Environmental Protection Agency (l'« EPA ») que, dans le cadre d'une enquête, elle avait été désignée comme partie potentiellement responsable (une « PPR ») d'un site visé par le Superfund à Pelham, en Georgie. Le site Pelham appartenait à un fabricant d'engrais de 1910 à 1992, le dernier exploitant étant Stoller Chemical Company, société maintenant faillie. L'EPA a offert un règlement aux PPR désignées, aux termes duquel la quote-part de la société s'est élevée à environ 1,8 M\$. La société s'oppose au fait qu'elle a été désignée comme PPR de ce site et examine actuellement d'autres options légales, notamment l'ajout à la répartition à de tierces parties plus grandes qui, de l'avis de la société, ont été incorrectement exclues de l'offre de règlement initiale. L'EPA a intenté des poursuites contre la société, qui a été nommée partie défenderesse. Puisque la responsabilité finale de la société, le cas échéant, est incertaine, aucun passif n'a été établi pour ce site.

Autres réclamations

Dans le cours normal de ses activités, la société fait l'objet de diverses poursuites et actions en justice. La société conteste vigoureusement toute poursuite qu'elle juge non fondée. La direction croit qu'un règlement, s'il y a lieu, n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière ou le bénéfice consolidé de la société.

Engagements au titre de contrats de location-exploitation

La société loue du matériel et des immeubles aux termes de contrats de location-exploitation non résiliables. Les paiements futurs minimaux globaux aux termes de ces contrats sont les suivants (en milliers de dollars) :

<u>Exercice terminé le 31 décembre</u>	<u>Montant</u>
2004	11 403 \$
2005	10 411
2006	7 281
2007	6 035
2008	6 008
Par la suite.....	34 402
	<u>75 540 \$</u>

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Certains des taux de location de contrats de location-exploitation des anciennes entités de Co-Steel excédaient la juste valeur à la date d'acquisition. En conséquence, un passif au titre de la méthode à la valeur d'acquisition a été inscrit par la société pour la valeur actualisée des contrats de location défavorables.

Contrats de service

La Société a conclu des contrats à long terme avec de nombreux fournisseurs de matières premières. La société parvient généralement à réduire ces coûts et à améliorer les services qu'elle offre grâce à ces contrats. De l'avis de la société, sans ces contrats, ces matières premières seraient facilement accessibles sur le marché.

Note 16 – Autres produits

Les autres produits, déduction faite des autres charges de l'exercice terminé le 31 décembre 2003, sont constitués de produits de 3,5 M\$ tirés des rabais accordés sur l'électricité par la province d'Ontario ainsi que d'une charge de 1,8 M\$ liée à un règlement de sûretés données au titre d'obligations environnementales depuis la vente en mai 2000 de l'unité Mayer Parry Recycling de Co-Steel en Angleterre.

Les autres produits, déduction faite des autres charges de l'exercice terminé le 31 décembre 2002, comprennent des produits 6,1 M\$ tirés de règlements d'assurance liés à des charges environnementales engagées par la société dans des exercices précédents, lesquels ont été en partie annulés par 1,0 M\$ liés à la fermeture des usines de fabrication de Wilmington, au Delaware et de St. Albans, en Virginie occidentale.

Note 17 – Informations sectorielles

La société se divise en deux principales unités d'exploitation: a) les aciéries et b) les activités en aval. Les ventes de produits de l'acier aux activités en aval sont conclues au prix du marché, et les opérations intersociétés sont éliminées au moment de la consolidation. Le rendement est évalué et les ressources réparties en fonction d'exigences sectorielles précises et de facteurs mesurables. Les actifs sont précisément attribués aux activités de chaque secteur. Les actifs non sectoriels incluent surtout l'encaisse, les actifs destinés à la vente, certaines immobilisations, les impôts sur les bénéfices reportés et les frais de financement reportés. Les charges non sectorielles comprennent celles liées au personnel du siège social de la société, notamment les cadres supérieurs, aux ressources humaines, aux finances et à la comptabilité, à l'approvisionnement et à l'environnement et finalement, à la gestion des systèmes d'information. Ces secteurs précis de la paie englobent les coûts salariaux, les frais de déplacement et de représentation, les honoraires et d'autres frais qui peuvent ne pas être directement attribuables à l'une ou à l'autre des unités.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Les résultats d'exploitation et d'autres données financières pour les secteurs géographiques et deux unités d'exploitation des exercices terminés les 31 décembre s'établissent ainsi (en milliers de dollars) :

	Exercice terminé le 31 décembre 2003	Exercice terminé le 31 décembre 2002
Produit de clients externes		
Aciéries.....	1 631 712 \$	771 906 \$
Produits en aval.....	296 127	264 149
Total.....	<u>1 927 839 \$</u>	<u>1 036 055 \$</u>
Ventes intersociétés		
Aciéries.....	314 693 \$	159 027 \$
Produits en aval.....	-	-
Non sectoriel/élimination/autres	(314 693)	(159 027)
Total.....	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>
Total des ventes		
Aciéries.....	1 946 405 \$	930 933 \$
Produits en aval.....	296 127	264 149
Non sectoriel/élimination/autres	(314 693)	(159 027)
Total.....	<u>1 927 839 \$</u>	<u>1 036 055 \$</u>
Bénéfice net (perte)		
Aciéries.....	17 758 \$	49 973 \$
Produits en aval.....	6 620	8 842
Non sectoriel/élimination/autres	(45 119)	(47 683)
Total.....	<u>(20 741) \$</u>	<u>11 132 \$</u>
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des actifs incorporels		
Aciéries.....	76 674 \$	46 460 \$
Produits en aval.....	4 383	3 775
Non sectoriel/élimination/autres	6 859	9 620
Total.....	<u>87 916 \$</u>	<u>59 855 \$</u>
Actifs sectoriels		
Aciéries.....	1 545 619 \$	1 424 363 \$
Produits en aval.....	169 599	122 425
Non sectoriel/élimination/autres	6 990	30 646
Total.....	<u>1 722 208 \$</u>	<u>1 577 434 \$</u>
Écart d'acquisition sectoriel		
Aciéries.....	90 889 \$	89 181 \$
Produits en aval.....	25 675	25 193
Total.....	<u>116 564 \$</u>	<u>114 374 \$</u>
Dépenses en immobilisations		
Aciéries.....	55 152 \$	24 581 \$
Produits en aval.....	2 198	7 131
Non sectoriel/élimination/autres	1 853	1 770
Total.....	<u>59 203 \$</u>	<u>33 482 \$</u>

Les données géographiques s'établissent comme suit :

	États-Unis	Canada	Total
31 décembre 2003			
Produit de clients externes	1 480 901 \$	446 938 \$	1 927 839 \$
Actifs à long terme.....	652 557	266 650	919 207
31 décembre 2002			
Produit de clients externes	862 300 \$	173 755 \$	1 036 055 \$
Actifs à long terme.....	665 697	233 251	898 948

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

	Exercice terminé le 31 décembre 2003		Exercice terminé le 31 décembre 2002
Produits par ligne de produits			
Produits finis de l'usine			
Stock de barres d'armature	433 396	\$	198 460 \$
Barres marchandes/profilés spéciaux	791 917		440 909
Tiges	194 043		47 060
Laminés plats	215 380		38 572
Total des produits finis de l'aciérie.....	1 634 736		725 001
Billettes.....	17 850		15 313
Total des produits de l'aciérie.....	1 652 586		740 314
Autres secteurs de l'aciérie	-		31 101
Fabrication et activités en aval.....	275 253		264 640
Total des produits sectoriels.....	1 927 839	\$	1 036 055 \$

Note 18 – Informations financières liées aux filiales garantes

Les informations financières de consolidation liées à la société et aux filiales garantes et non-garantes de la société aux 31 décembre 2003 et 2002 et pour les exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002 sont présentées pour se conformer aux exigences en matière de présentation des informations des filiales garantes de la société. Les filiales garantes sont des filiales en propriété exclusive de la société qui ont offert une garantie complète et sans condition des billets de premier rang à 10 3/8 % échéant en 2011 de la société. Les non-garants sont des filiales de la société ainsi que des filiales qui ne sont pas en propriété exclusive, telles que AmeriSteel Bright Bar, qui n'ont pas offert une garantie complète et sans condition des billets de premier rang à 10 3/8 % échéant en 2011 de la société. Les informations financières de consolidation sont présentées ci-après.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET SES FILIALES

BILANS DE CONSOLIDATION
31 décembre 2003

	GERDAU AMERISTEEL				NON-	MONTANTS CONSOLIDÉS
	GUSAP	CORPORATION	GARANTES	GARANTES	ÉLIMINATIONS	
	(en milliers de dollars US)					
ACTIF	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif à court terme						
Espèces et quasi-espèces.....	-	3 033	5 813	1 613	-	10 459
Comptes débiteurs, montant net.....	-	45 425	158 475	29 431	-	233 331
Stocks	-	71 477	279 976	25 005	-	376 458
Actifs d'impôts reportés	-	-	13 269	-	-	13 269
Autres actifs à court terme	-	6 101	14 495	1 012	-	21 608
Total de l'actif à court terme.....	-	126 036	472 028	57 061	-	655 125
Immobilisations	-	175 654	603 209	140 344	-	919 207
Participation dans des filiales.....	445 946	687 222	334 465	-	(1 467 633)	-
Autres actifs	-	124	(52)	132	-	204
Écart d'acquisition	-	-	111 877	4 687	-	116 564
Frais de financement reportés.....	10 977	145	4 902	39	-	16 063
Actifs d'impôts reportés.....	-	34 253	(53 667)	34 459	-	15 045
TOTAL DE L'ACTIF	456 923	1 023 434	1 472 762	236 722	(1 467 633)	1 722 208
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Passif à court terme						
Comptes créditeurs.....	-	44 798	163 114	23 440	-	231 352
Intersociétés.....	4 696	111 628	-	-	(116 324)	-
Salaires et avantages sociaux à payer ...	-	3 297	26 435	-	-	29 732
Intérêts courus	21 360	1 433	937	-	-	23 730
Autres passifs à court terme	(895)	10 873	23 558	821	-	34 357
Dette bancaire	-	-	1 524	531	-	2 055
Partie à court terme des emprunts à long terme	-	-	798	452	-	1 250
Total du passif à court terme	25 161	172 029	216 366	25 244	(116 324)	322 476
Obligations au titre des prestations constituées	-	51 076	23 278	-	-	74 354
Emprunts à long terme	397 271	75 078	87 669	6 945	-	566 963
Déventures convertibles.....	-	96 719	-	-	-	96 719
Emprunts auprès d'apparentés	-	(72 681)	73 127	(115 437)	114 991	-
Passif d'impôts reportés.....	-	-	64 355	-	-	64 355
Autres passifs	-	53	45 778	-	-	45 831
TOTAL DU PASSIF	422 432	322 274	510 573	(83 248)	(1 333)	1 170 698
CAPITAUX PROPRES						
Capital-actions	61 109	727 862	951 354	317 220	(1 509 944)	547 601
Bénéfices non répartis (déficit cumulé)	(16 987)	11 242	(33 584)	20 183	(266)	(19 412)
Écart de conversion cumulatif.....	(9 631)	(37 944)	44 419	(17 433)	43 910	23 321
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ...	34 491	701 160	962 189	319 970	(1 466 300)	551 510
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES.....	456 923	1 023 434	1 472 762	236 722	(1 467 633)	1 722 208

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET SES FILIALES

BILANS DE CONSOLIDATION
31 décembre 2002

	GERDAU AMERISTEEL			NON-		MONTANTS
	GUSAP	CORPORATION	GARANTES	GARANTES	ÉLIMINATIONS	CONSOLIDÉS
	(en milliers de dollars US)					
ACTIF	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif à court terme						
Espèces et quasi-espèces.....	-	9 118	2 161	5 082	-	16 361
Comptes débiteurs, montant net.....	-	25 950	129 113	21 480	(3 798)	172 745
Stocks	-	47 883	281 879	21 797	(159)	351 400
Actifs d'impôts reportés	-	32 019	(57 001)	36 399	-	11 417
Autres actifs à court terme	-	-	2 923	74	-	2 997
Total de l'actif à court terme.....	-	114 970	359 075	84 832	(3 957)	554 920
Immobilisations	-	100 040	656 939	141 616	353	898 948
Participation dans des filiales.....	94 208	-	8 356	(562)	(102 002)	-
Autres actifs	-	-	109 687	4 687	-	114 374
Écart d'acquisition	-	-	2 514	-	-	2 514
Frais de financement reportés.....	-	6 033	-	-	-	6 033
Autres actifs	1 201	(440)	(159)	43	-	645
TOTAL DE L'ACTIF	95 409	220 603	1 136 412	230 616	(105 606)	1 577 434
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Passif à court terme						
Comptes créditeurs.....	-	30 298	121 968	22 445	(4 377)	170 334
Salaires et avantages sociaux à payer	-	4 436	19 360	3 546	-	27 342
Autres passifs à court terme.....	(837)	1 939	42 110	55	-	43 267
Intérêts courus	145	1 497	1 723	30	-	3 395
Dette bancaire	-	24 880	(7 185)	5 684	-	23 379
Partie à court terme des emprunts à long terme	14 501	-	68 906	535	-	83 942
Total du passif à court terme	13 809	63 050	246 882	32 295	(4 377)	351 659
Emprunts à long terme moins à partie à court terme.....	35 500	146 967	222 804	6 562	-	411 833
Débetures convertibles.....	-	79 134	-	-	-	79 134
Emprunts auprès d'apparentés	23 398	-	(23 398)	-	-	-
Obligations au titre des prestations constituées	-	-	70 166	-	-	70 166
Autres passifs	-	13 099	16 076	-	-	29 175
Passif d'impôts reportés.....	-	-	87 616	222	353	88 191
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	33 312	-	-	33 312
TOTAL DU PASSIF	72 707	302 250	653 458	39 079	(4 024)	1 063 470
CAPITAUX PROPRES						
Capital-actions	22 385	(81 647)	483 473	190 610	(101 421)	513 400
Bénéfices non répartis (déficit cumulé)....	317	-	246	927	(161)	1 329
Écart de conversion cumulatif.....	-	-	(765)	-	-	(765)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	22 702	(81 647)	482 954	191 537	(101 582)	513 964
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	95 409	220 603	1 136 412	230 616	(105 606)	1 577 434

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET SES FILIALES

ÉTAT DE CONSOLIDATION DES FLUX DE TRÉSORERIE
Exercice terminé le 31 décembre 2003

	GERDAU AMERISTEEL		NON- GARANTES		ÉLIMINATIONS	MONTANTS CONSOLIDÉS
	GUSAP	CORPORATION	GARANTES	GARANTES		
	(en milliers de dollars US)					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION						
Bénéfice net (perte)	(17 305)	(8 551)	(14 036)	19 256	(105)	(20 741)
Ajustements pour rapprocher le bénéfice net (perte) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Amortissement des immobilisations						
corporelles	-	14 534	58 814	9 904	-	83 252
Amortissement des actifs incorporels	2 094	5 321	(1 134)	(1 617)	-	4 664
Impôts sur les bénéfices reportés	-	(6 582)	(15 939)	(198)	-	(22 719)
Perte à la cession d'immobilisations	-	-	192	-	-	192
Opérations de change sur emprunts auprès d'apparentés	4 707	2 534	-	-	-	7 241
Variation des actifs et des passifs d'exploitation, déduction faite des acquisitions						
Comptes débiteurs	-	(1 311)	(39 365)	(10 396)	-	(51 072)
Stocks	-	593	1 711	(2 567)	-	(263)
Autres actifs	1 201	(3 246)	(4 481)	472	-	(6 054)
Passifs	20 400	33 728	(8 892)	4 156	-	49 392
Intersociétés	-	129 449	(88 555)	2 667	(43 561)	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	11 097	166 469	(111 685)	21 677	(43 666)	43 892
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT						
Investissements	(362 715)	(840 572)	(682 795)	(108 024)	1 994 106	-
Nouvelles immobilisations	-	(7 979)	(47 172)	(4 052)	-	(59 203)
Produit de la cession d'immobilisations	-	-	2 643	-	-	2 643
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(362 715)	(848 551)	(727 324)	(112 076)	1 994 106	(56 560)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT						
Paievements de la dette à terme	-	-	(9 395)	-	-	(9 395)
Produit de l'émission de nouveaux titres d'emprunt	357 941	(61 281)	(191 321)	-	437 018	542 357
Emprunt (paiement) d'emprunts à court et à long termes, montant net	-	(110 567)	(49 122)	(6 658)	(343 706)	(510 053)
Augmentation des emprunts auprès d'apparentés	(34 069)	(21 096)	222 827	(119 022)	(48 640)	-
Augmentation des frais de financement reportés	(10 977)	-	(4 662)	-	-	(15 639)
Émission d'actions ordinaires	38 723	869 228	874 551	212 610	(1 995 112)	-
Variation de la part des actionnaires sans contrôle	-	-	(217)	-	-	(217)
Opérations sur les actions de filiales	-	-	-	-	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	351 618	676 284	842 661	86 930	(1 950 440)	7 053
Incidence des variations du taux de change	-	(287)	-	-	-	(287)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	-	(6 085)	3 652	(3 469)	-	(5 902)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	9 118	2 161	5 082	-	16 361
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE	-	3 033	5 813	1 613	-	10 459

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET SES FILIALES

ÉTAT DE CONSOLIDATION DES FLUX DE TRÉSORERIE
Exercice terminé le 31 décembre 2002

	GERDAU AMERISTEEL		NON- GARANTES			MONTANTS CONSOLIDÉS
	GUSAP	CORPORATION	GARANTES	GARANTES	ÉLIMINATIONS	
	(en milliers de dollars US)					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION						
Bénéfice net (perte)	7 098	(743)	2 633	4 158	(2 014)	11 132
Ajustements pour rapprocher le bénéfice net (perte) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Amortissement des immobilisations						
corporelles	-	1 576	52 782	4 242	83	58 683
Amortissement des actifs incorporels	-	-	1 167	5	-	1 172
Impôts sur les bénéfices reportés	-	(1 518)	(10 017)	1 268	(161)	(10 428)
Perte à la cession d'immobilisations	-	-	1 044	-	-	1 044
Opérations de change sur emprunts						
d'apparentés non matérialisées	-	-	436	-	-	436
Variation des actifs et des passifs						
d'exploitation, déduction						
faite des acquisitions						
Comptes débiteurs	-	16 125	878	874	3 556	21 433
Stocks	-	(3 535)	(15 261)	794	11	(17 991)
Autres actifs	705	(4 410)	(5 544)	188	-	(9 061)
Passifs	2 739	(3 710)	(13 140)	(5 156)	(3 085)	(22 352)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	10 542	3 785	14 978	6 373	(1 610)	34 068
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT						
Nouvelles immobilisations	-	(265)	(34 620)	1 325	78	(33 482)
Prix d'achat des acquisitions	-	-	(6 856)	-	-	(6 856)
Encaisse acquise lors d'une acquisition	-	1 688	131	16 646	-	18 465
Produit de la cession d'immobilisations ...	-	-	489	-	-	489
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-	1 423	(40 856)	17 971	78	(21 384)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT						
Paievements de la dette à terme	(466)	-	(29 037)	-	-	(29 503)
Emprunts sur la marge de crédit						
renouvelable (remboursements)	-	3 910	39 344	(15 981)	-	27 273
Augmentation des emprunts auprès						
d'apparentés	(137 363)	-	139 113	(1 750)	-	
Augmentation des frais de financement						
reportés	-	-	705	-	-	705
Variation de la part des actionnaires						
sans contrôle	-	-	2 678	-	-	2 678
Émission d'actions ordinaires	127 287	-	(127 287)	(1 532)	1 532	
Opérations sur les actions de filiales	-	-	(187)	-	-	(187)
Dividendes versés	-	-	(2 181)	-	-	(2 181)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(10 542)	3 910	23 148	(19 263)	1 532	(1 215)
Incidence des variations du taux de change ...	-	9 118	(2 925)	5 081	-	11 274
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	-	-	(195)	-	-	(195)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	-	5 086	1	-	5 087
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE	-	9 118	2 161	5 082	-	16 361

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET SES FILIALES

ÉTAT DE CONSOLIDATION DES RÉSULTATS
Exercice terminé le 31 décembre 2003

	GERDAU AMERISTEEL		NON- GARANTES			MONTANTS CONSOLIDÉS
	GUSAP	CORPORATION	GARANTES	GARANTES	ÉLIMINATIONS	
	(en milliers de dollars US)					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires, montant net	-	349 728	1 342 731	240 887	(5 507)	1 927 839
Charges d'exploitation						
Coût des marchandises vendues.....	-	319 105	1 232 543	213 744	(5 514)	1 759 878
Frais de vente et frais d'administration....	3	13 088	67 453	6 591	112	87 247
Amortissement	-	14 534	58 814	9 904	-	83 252
Autres charges d'exploitation	-	(3 671)	2 242	185	-	(1 244)
	3	343 056	1 361 052	230 424	(5 402)	1 929 133
Bénéfice (perte) d'exploitation	(3)	6 672	(18 321)	10 463	(105)	(1 294)
Amortissement des frais de financement						
reportés	2 094	5 321	(1 134)	(1 617)	-	4 664
Conversion des devises	(8 402)	1 613	7 424	91	-	726
Intérêts	23 539	20 976	14 677	(9 643)	-	49 549
	17 231	27 910	20 967	(11 169)	-	54 939
Bénéfice (perte) avant impôts						
sur les bénéfices	(17 234)	(21 238)	(39 288)	21 632	(105)	(56 233)
Charge (économie) d'impôts sur						
les bénéfices	71	(9 067)	(28 655)	2 376	-	(35 275)
Bénéfice (perte) avant part des						
actionnaires sans contrôle	(17 305)	(12 171)	(10 633)	19 256	(105)	(20 958)
Dividendes sur les actions	-	(3 620)	3 620	-	-	-
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	217	-	-	217
Bénéfice net (perte).....	(17 305)	(8 551)	(14 036)	19 256	(105)	(20 741)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET SES FILIALES

ÉTAT DE CONSOLIDATION DES RÉSULTATS
Exercice terminé le 31 décembre 2002

	GERDAU AMERISTEEL		NON- GARANTES			MONTANTS CONSOLIDÉS
	GUSAP	CORPORATION	GARANTES	GARANTES	ÉLIMINATIONS	
	(en milliers de dollars US)					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires, montant net	-	40 547	937 612	64 353	(6 457)	1 036 055
Charges d'exploitation						
Coût des marchandises vendues.....	-	38 777	784 516	50 245	(6 447)	867 091
Frais de vente et frais d'administration....	725	1 591	57 570	2 288	(1)	62 173
Amortissement	-	1 576	52 782	4 242	83	58 683
Autres charges d'exploitation	(17 385)	-	12 300	13	-	(5 072)
	(16 660)	41 944	907 168	56 788	(6 365)	982 875
Bénéfice (perte) d'exploitation	16 660	(1 397)	30 444	7 565	(92)	53 180
Autres charges						
Intérêts, montant net.....	8 304	1 918	25 082	1 289	2 005	38 598
Perte (gain) de change	-	-	230	-	-	230
Amortissement des frais de financement reportés.....	-	-	1 167	5	-	1 172
	8 304	1 918	26 479	1 294	2 005	40 000
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	8 356	(3 315)	3 965	6 271	(2 097)	13 180
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 258	(2 572)	(375)	2 113	(83)	341
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle.....	7 098	(743)	4 340	4 158	(2 014)	12 839
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	(1 707)	-	-	(1 707)
Bénéfice net (perte).....	7 098	(743)	2 633	4 158	(2 014)	11 132

Note 19 – Événements postérieurs à la date du bilan

Le 23 janvier 2004, la société a conclu l'échange des billets de premier rang d'un montant en capital de 405 M\$. Les billets échangés ont essentiellement la même forme et les mêmes dispositions que les billets originaux émis par voie d'un placement privé dans le cadre du financement de juin 2003. Les billets échangés ont été émis en vertu d'un prospectus déposé en Ontario et les billets échangés et les garanties auxiliaires ont été enregistrés en vertu de la *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée, des États-Unis et ne sont pas assujettis à des restrictions quant au transfert.

Au cours du premier trimestre de 2004, la société a obtenu un emprunt de 25 M\$ sur un an portant intérêt à 2,65 % d'une banque brésilienne. L'emprunt était garanti par Gerdau S.A.

En mars 2004, la société a acquis certains actifs et a pris en charge certains passifs de Potter Form & Tie, un fabricant de barres d'armature qui compte six emplacements dans le Midwest, pour environ 11,0 M\$. L'opération a été comptabilisée en tant que regroupement d'entreprises.

Note 20 – Différences entre les principes comptables généralement reconnus des États-Unis et ceux du Canada

Les états financiers consolidés de la société ont été établis selon les principes généralement reconnus (les « PCGR ») des États-Unis. Les principales différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis, compte tenu de leur incidence sur les états financiers consolidés de la société, ont trait à la comptabilisation des régimes de retraite et des instruments dérivés et à la présentation du résultat global.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement entre les états consolidés des résultats en vertu des PCGR du Canada et les résultats qui auraient été obtenus s'ils avaient été présentés selon les PCGR des États-Unis.

	Exercices terminés les 31 décembre			
	2003		2002	
BÉNÉFICE NET (PERTE), PCGR DU CANADA	(20 741)	\$	11 132	\$
Ajustement de la répartition du prix d'achat lié aux différences en vertu des PCGR des États-Unis ^{a)}	(2 600)		(451)	
Modifications de la juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêt ^{c)}	(3 354)		368	
BÉNÉFICE NET (PERTE), PCGR DES ÉTATS-UNIS	(26 695)	\$	11 049	\$
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Gain (perte) sur instruments dérivés ^{c)}	3 466		(2 310)	
Passif minimal au titre des prestations constituées non capitalisées ^{d)}	5 357		(16 309)	
Écart de conversion ^{b)}	24 085		179	
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL, PCGR DES ÉTATS-UNIS	32 908		(18 440)	
RÉSULTAT GLOBAL, PCGR DES ÉTATS-UNIS	6 213	\$	(7 391)	\$
Résultat par action, PCGR des États-Unis				
De base	(0,04)	\$	0,08	\$
Dilué	(0,04)	\$	0,08	\$

a) Ajustement de la répartition du prix d'achat lié aux différences en vertu des PCGR des États-Unis

En vertu des PCGR du Canada, les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, alors que selon les PCGR des États-Unis, les coentreprises sont comptabilisées à la valeur de consolidation. En vertu d'une entente avec la Securities and Exchange Commission des États-Unis, la comptabilisation des coentreprises selon les PCGR des États-Unis doit être rapprochée de celle établie selon les PCGR du Canada. Le différent traitement comptable ne touche que la présentation et la classification des éléments des états financiers et non le bénéfice net et les capitaux propres. Se reporter à la note 6 pour un sommaire des informations financières à l'égard des coentreprises de la société.

Compte tenu de la différence de traitement comptable des coentreprises entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis et de la différence dans le traitement comptable des débentures convertibles, la répartition du prix d'achat a donné lieu à un écart permanent. Selon la méthode de l'acquisition, l'excédent de la valeur des actifs sur le prix d'achat (écart d'acquisition négatif) est ventilé entre les actifs à long terme acquis. En vertu des PCGR du Canada, étant donné que les actifs des coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle et qu'il n'y a aucune participation dans l'actif à long terme d'une filiale, l'écart d'acquisition négatif est affecté uniquement aux immobilisations. En vertu des PCGR des États-Unis, l'écart d'acquisition négatif est ventilé entre les immobilisations et la participation dans une filiale. Par conséquent, la charge d'amortissement est différente. En outre, étant donné la différence dans le traitement comptable des débentures convertibles au moment de l'achat, les intérêts débiteurs sont différents.

b) Résultat global

Les normes comptables américaines à l'égard de la présentation du résultat global sont décrites dans le SFAS 130. Le résultat global comprend toutes les variations intervenues dans les capitaux propres durant une période découlant d'opérations ainsi que d'autres événements et circonstances n'étant pas déclenchés par les actionnaires. Le résultat global comprend, entre autres, le bénéfice net (perte), les variations de la juste valeur des placements qui ne sont pas détenus à des fins de négociation, les ajustements au passif minimal des régimes de retraite, les instruments dérivés et certains gains ou pertes de change.

c) Instruments dérivés

La société est partie à des contrats de swaps de taux d'intérêt. En vertu des PCGR des États-Unis, les gains et les pertes non matérialisés découlant de l'évaluation à la valeur du marché des swaps peuvent être assujettis à une couverture selon le SFAS 133. En vertu de cette norme, une tranche ou la totalité du gain ou de la perte évalué à la valeur du marché est porté aux autres éléments du résultat global et le swap est inscrit à la juste valeur. Toute tranche non efficace est portée aux résultats.

d) Passif au titre des prestations constituées non capitalisées

En vertu des PCGR des États-Unis, la société constate un passif de retraite minimal supplémentaire qui est porté aux autres éléments du résultat global figurant dans les capitaux propres si le montant de l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées excède la juste valeur des actifs du régime et que cet écart n'est pas couvert par le passif de retraite déjà constaté au bilan. Le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées repose sur la valeur actuarielle des prestations acquises auxquelles l'employé a droit, déterminée selon la date prévue de cessation d'emploi ou de retraite de l'employé. La constatation d'un passif minimal supplémentaire n'est pas requise en vertu des PCGR du Canada.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Le tableau qui suit présente l'incidence cumulative des ajustements susmentionnés aux comptes du bilan. Les données sont présentées selon les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis.

	PCGR du Canada		PCGR des États-Unis	
	31 décembre		31 décembre	
	2003	2002	2003	2002
	\$	\$	\$	\$
Actif				
Actif à court terme	655 125	554 920	601 988	518 144
Immobilisations	919 207	898 948	795 062	765 644
Écart d'acquisition	116 564	114 674	116 564	114 374
Autres actifs	31 312	9 192	163 494	121 595
Passif				
Passif à court terme (compte non tenu de la dette bancaire)	319 171	244 338	296 482	222 471
Partie à court terme des emprunts à long terme ..	3 305	107 321	2 774	101 090
Emprunts à long terme et dette d'apparentés	663 682	490 967	641 005	463 423
Autres passifs à long terme	120 185	99 341	138 168	132 894
Impôts sur les bénéfices reportés	64 355	88 191	65 072	73 375
Part des actionnaires sans contrôle	-	33 312	-	33 312
Capitaux propres				
Capital investi	547 601	513 400	547 601	513 400
Bénéfices non répartis (déficit)	(19 412)	1 329	(25 816)	879
Écart de conversion cumulatif	23 321	(765)	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	11 821	(21 087)

Les changements survenus dans les capitaux propres en vertu des PCGR des États-Unis sont les suivants :

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2003	2002
	\$	\$
Capitaux propres au début de l'exercice	493 192	47 728
Bénéfice net (perte)	(26 695)	11 049
Opérations sur les actions de filiales	-	(187)
Échange de la part des actionnaires sans contrôle	34 201	-
Dette convertie en capitaux propres	-	325 948
Acquisition	-	129 275
Écart de conversion	24 085	179
Autres éléments du résultat global	8 823	(18 619)
Dividendes	-	(2 181)
Capitaux propres à la fin de l'exercice	533 606	493 192

La différence dans les capitaux propres peut être rapprochée de la manière suivante :

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2003	2002
	\$	\$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	551 510	513 964
Prix d'achat ajusté selon les PCGR des États-Unis	(3 051)	(451)
Prestations constituées non capitalisées	(11 499)	(16 856)
Pertes non matérialisées sur instruments dérivés de taux d'intérêt	(3 354)	(3 465)
Montant cumulatif de la diminution du bénéfice net en vertu des PCGR des États-Unis	(17 904)	(20 772)
Capitaux propres selon les PCGR des États-Unis	533 606	493 192

Aucune différence importante à l'égard de l'état consolidé des flux de trésorerie n'existe entre les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
PCGR des États-Unis, en dollars américains
GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
30 juin 2004 et 2003

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
BILANS CONSOLIDÉS

	30 juin 2004		31 décembre 2003	
	(en milliers de dollars US) (non vérifiés)			
ACTIF				
Actif à court terme				
Espèces et quasi-espèces.....	16 886	\$	9 950	\$
Comptes débiteurs, montant net.....	304 731		205 226	
Stocks (note 5).....	427 259		352 842	
Actifs d'impôts reportés.....	13 269		13 269	
Autres actifs à court terme.....	17 469		20 701	
Total de l'actif à court terme.....	779 614		601 988	
Placements (note 7).....	161 834		132 314	
Immobilisations (note 6).....	780 475		795 063	
Écart d'acquisition.....	117 915		116 564	
Frais de financement reportés.....	14 906		16 063	
Actif d'impôts reportés.....	7 592		15 045	
Autres actifs.....	100		72	
TOTAL DE L'ACTIF.....	1 862 436	\$	1 677 109	\$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passif à court terme				
Comptes créditeurs.....	242 208	\$	208 664	\$
Salaires et avantages sociaux à payer.....	32 494		29 732	
Intérêts à payer.....	21 190		23 730	
Autres passifs à court terme.....	54 809		34 357	
Dette bancaire (note 8).....	3 021		1 524	
Partie à court terme des emprunts à long terme (note 8).....	26 161		1 250	
Total du passif à court terme.....	379 883		299 257	
Emprunts à long terme, moins la partie à court terme (note 8).....	428 302		562 703	
Débtentures convertibles.....	74 751		78 302	
Obligations au titre des prestations constituées (note 9).....	82 988		92 996	
Autres passifs.....	43 540		45 172	
Passifs d'impôts futures.....	97 528		65 072	
TOTAL DU PASSIF.....	1 106 992		1 143 502	
Capitaux propres				
Capital-actions (note 10).....	645 737		547 601	
Bénéfices non répartis (déficit cumulé).....	101 155		(25 816)	
Autres éléments du résultat global cumulé.....	8 552		11 822	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES.....	755 444		533 607	
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES.....	1 862 436	\$	1 677 109	\$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin 2004	30 juin 2003	30 juin 2004	30 juin 2003
	(en milliers de dollars US, sauf les données par part) (non vérifiés)			
CHIFFRE D’AFFAIRES	733 774	\$ 440 797	\$ 1 352 727	\$ 857 360
CHARGES D’EXPLOITATION				
Coût des marchandises vendues.....	556 288	399 580	1 097 545	791 279
Frais de vente et frais d’administration.....	22 779	18 241	43 819	35 272
Amortissement	18 973	17 027	37 887	35 152
Autres charges (produits) d’exploitation.....	(510)	1 602	(1 471)	(179)
	597 530	436 450	1 177 780	861 524
BÉNÉFICE (PERTE) D’EXPLOITATION	136 244	4 347	174 947	(4 164)
BÉNÉFICE PROVENANT DES COENTREPRISES	36 184	1 176	45 695	4 862
BÉNÉFICE AVANT AUTRES CHARGES ET				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	172 428	5 523	220 642	698
AUTRES CHARGES				
Intérêts, montant net	10 039	15 840	28 059	25 923
Perte (gain) de change.....	418	262	675	(571)
Amortissement de frais de financement reportés ...	626	3 204	1 248	3 578
	11 083	19 306	29 982	28 930
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR				
LES BÉNÉFICES	161 345	(13 783)	190 660	(28 232)
CHARGE (ÉCONOMIE) D’IMPÔTS SUR				
LES BÉNÉFICES	55 879	(6 897)	63 689	(14 818)
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT PART DES				
ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	105 466	(6 886)	126 971	(13 414)
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE ..	-	-	-	217
BÉNÉFICE NET (PERTE)	105 466	\$ (6 886)	\$ 126 971	\$ (13 197)
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION ORDINAIRE	0,48	\$ (0,03)	\$ 0,61	\$ (0,07)
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE ..	0,48	\$ (0,03)	\$ 0,60	\$ (0,07)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	Nombre d'actions	Capital investi	Bénéfices non répartis (déficit cumulé)	Autres éléments du résultat global cumulé	Total
	(en milliers de dollars US) (non vérifiés)				
Solde au 31 décembre 2002	184 892 360	513 400 \$	(107) \$	(20 094) \$	493 199 \$
Résultat global					
Perte nette.....	-	-	(13 197)	-	(13 197)
Autres éléments du résultat global					
Perte non matérialisée sur la couverture des flux de trésorerie.....	-	-	-	3 550	3 550
Perte de change	-	-	-	28 630	28 630
Résultat global					18 983
Acquisition de parts des actionnaires sans contrôle.....	13 198 501	34 201	-	-	34 201
Solde au 30 juin 2003	198 090 861	547 601 \$	(13 304) \$	12 086 \$	546 383 \$
Solde au 31 décembre 2003	198 090 861	547 601 \$	(25 816) \$	11 822 \$	533 607 \$
Résultat global					
Bénéfice net.....	-	-	126 971	-	126 971
Autre élément du résultat global					
Perte de change	-	-	-	(3 270)	(3 270)
Résultat global					123 701
Émission d'actions	26 800 000	97 771	-	-	97 771
Options sur actions attribuées à des salariés.	198 476	365	-	-	365
Solde au 30 juin 2004	225 089 337	645 737 \$	101 155 \$	8 552 \$	755 444 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin 2004	30 juin 2003	30 juin 2004	30 juin 2003
	(en milliers de dollars US)			
	(non vérifiés)			
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net (perte).....	105 466	\$ (6 886)	\$ 126 971	\$ (13 197)
Ajustements pour rapprocher le bénéfice net (la perte) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Amortissement des immobilisations corporelles	18 973	17 027	37 887	35 152
Amortissement des actifs incorporels	626	3 204	1 248	3 578
Impôts sur les bénéfices reportés	33 891	(5 368)	38 032	(12 234)
Gain à la cession d'immobilisations	-	(426)	-	(330)
Opérations de change sur emprunts d'apparentés	-	3 867	-	7 241
Bénéfice tiré des coentreprises	(36 184)	(1 176)	(45 695)	(4 862)
Distributions provenant des coentreprises	14 000	-	15 799	1 799
Variation des actifs et des passifs d'exploitation, déduction faite des acquisitions				
Comptes débiteurs	(13 051)	8 062	(102 336)	(57 117)
Stocks	(38 960)	(15 959)	(75 326)	(2 610)
Autres actifs.....	2 094	(4 371)	1 042	(9 162)
Passifs.....	(19 669)	(9 059)	53 989	32 533
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	67 186	(11 085)	51 611	(19 209)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Nouvelles immobilisations	(15 217)	(11 856)	(26 429)	(21 780)
Acquisitions.....	-	-	(11 127)	-
Produit de la cession d'immobilisations	-	5	-	77
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(15 217)	(11 851)	(37 556)	(21 703)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit de l'émission de nouveaux titres d'emprunt....	-	542 357	25 000	542 357
Remboursement de la marge de crédit renouvelable	(149 275)	(468 949)	(130 072)	(474 199)
Augmentation des emprunts à des apparentés	-	(30 000)	-	-
Augmentation des frais de financement reportés	-	(13 378)	-	(13 419)
Variation de la part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	(218)
Produit de l'émission d'options sur actions attribuées à des salariés.....	170	-	365	-
Produit de l'émission d'actions ordinaires	97 889	-	97 889	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(51 216)	30 030	(6 818)	54 521
Incidence des variations du taux de change sur les espèces et quasi-espèces	(155)	319	(301)	(40)
AUGMENTATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	598	7 413	6 936	13 569
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	16 288	18 698	9 950	12 542
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE LA PÉRIODE	16 886	\$ 26 111	\$ 16 886	\$ 26 111

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(en milliers de dollars US)

Note 1 – Mode de présentation

Gerdau Ameristeel Corporation (la « société » ou « Gerdau Ameristeel ») est une société canadienne, qui a pour actionnaire majoritaire indirect Gerdau S.A., une société brésilienne. Le 23 octobre 2002, Gerdau S.A., société mère de Gerdau North America Group, a conclu un accord de transaction avec Co-Steel Inc. (« Co-Steel »), une société canadienne ouverte. Le « Gerdau North America Group ou « groupe Gerdau North America » est constitué de Gerdau Canada Group (« groupe Gerdau Canada ») (Gerdau Ameristeel Cambridge Inc. et Gerdau MRM Holdings Inc. et leurs filiales consolidées) et de Gerdau USA, Inc. et ses filiales consolidées, FLS Holdings Inc., AmeriSteel Corporation et AmeriSteel Bright Bar, Inc. (collectivement, « GUSA »). Ce contrat d'opération a entraîné l'acquisition, par Co-Steel, de toutes les actions émises et en circulation des sociétés incluses dans le groupe Gerdau North America, en contrepartie d'actions ordinaires de Co-Steel qui représentent environ 74 % du total des actions ordinaires de Co-Steel. L'opération a été comptabilisée selon les principes comptables relatifs aux prises de contrôle inversées. Le groupe Gerdau North America est jugé être l'acquéreur et avoir acheté les actifs et les passifs de Co-Steel, puisque l'actionnaire initial du groupe Gerdau North America est devenu le propriétaire de plus de 50 % des actions avec droit de vote de Co-Steel sur une base entièrement diluée suivant l'opération. En conséquence, les comptes historiques de Gerdau North American Group sont devenus les comptes historiques de toutes les périodes avant la date du regroupement. Dans le cadre de la fusion, la raison sociale de Co-Steel a été remplacée par Gerdau Ameristeel Corporation et certains prêts d'apparentés du groupe Gerdau North America ont été convertis en capitaux propres en octobre 2002.

Le 31 mars 2003, aux termes de l'accord de transaction lié à l'acquisition de Co-Steel, la société a procédé à l'échange d'actions minoritaires d'AmeriSteel Corporation contre des actions de Gerdau Ameristeel. Les actionnaires sans contrôle d'AmeriSteel, essentiellement des cadres et des salariés, ont échangé 1 395 041 actions d'AmeriSteel contre 13 198 501 actions de Gerdau Ameristeel, soit un ratio d'échange de 9,4617 pour 1. En conséquence, AmeriSteel est devenue une filiale en propriété exclusive indirecte de Gerdau Ameristeel. Le 4 avril 2003, AmeriSteel a remplacé sa raison sociale par Gerdau Ameristeel US Inc. (« Ameristeel »). Après l'échange d'actions minoritaires, Gerdau S.A. possédait environ 67,5 % des actions ordinaires en circulation. Au 31 décembre 2003, Gerdau S.A. a accru sa participation, la faisant passer à 68,6 %, par le truchement d'achats d'actions sur le marché libre. En avril 2004, la société a émis 26 800 000 actions ordinaires à son actionnaire majoritaire, Gerdau S.A. Après cette opération, Gerdau S.A. détenait 72,3 % des actions de la société.

Ces états financiers consolidés non vérifiés ont été dressés conformément aux instructions relatives à la présentation des rapports intermédiaires et, par conséquent, ne comprennent pas toutes les informations ou notes nécessaires à la présentation complète du bilan, des résultats et des flux de trésorerie conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») des États-Unis. Tous les ajustements qui, selon la direction, sont nécessaires à une présentation fidèle ont cependant été inclus. Ces ajustements se composent seulement d'éléments récurrents. Ces états financiers cumulés doivent être lus à la lumière des états financiers et des notes y afférentes présentés dans le dernier rapport annuel de la société. Ils ont été établis au moyen des normes comptables décrites à la note 12 du dernier rapport annuel de la société. La note 12 présente les principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis. Certains montants ont été reclassés de façon à se conformer à la présentation adoptée pour la période écoulée. Les résultats du trimestre et du semestre terminés les 30 juin 2004 et 2003 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour les prochaines périodes.

La Société exploite des mini-acières, qui fabriquent des barres d'acier et des profilés spéciaux pour la construction de bâtiments commerciaux et industriels, des distributeurs d'acier semi-ouvré et des fabricants d'équipement. Son principal marché se situe dans l'est des États-Unis et du Canada. Les principaux fournisseurs de la société incluent des fabricants de ferraille, des services publics d'électricité, des fournisseurs de gaz naturel, des transporteurs ferroviaires et des transporteurs routiers. Toutes les opérations et tous les comptes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Note 2 – Rémunération à base d’actions

La société comptabilise les options sur actions consenties à des salariés au moyen de la méthode de la valeur intrinsèque. En vertu de cette méthode, la société ne constate aucune charge de rémunération pour les options sur actions étant donné que le prix d’exercice correspond au prix du marché de l’option sous-jacente à la date d’attribution. Si la société avait appliqué la méthode de la juste valeur, le bénéfice net (la perte) et le résultat par action auraient été ceux présentés dans le tableau ci-après. La société a eu recours au modèle d’évaluation d’options de Black et Scholes pour déterminer la juste valeur, à la date d’attribution, de chaque option attribuée et pour calculer les coûts pro forma de la rémunération à base d’actions. Aux fins de la présentation des informations pro forma, la charge de rémunération prévue est amortie sur les périodes d’acquisition des droits rattachés aux options. Les hypothèses ci-après ont été utilisées :

Rendement prévu des actions	0 %
Volatilité prévue du cours de l’action	55 %
Taux de rendement sans risque.....	4 %
Durée prévue jusqu’à l’exercice.....	5 ans

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin 2004	30 juin 2003	30 juin 2004	30 juin 2003
	(montants en milliers de dollars, sauf les données par action)			
Bénéfice net (perte), montant déjà établi	105 466 \$	(6 886) \$	126 971 \$	(13 197) \$
Coûts de rémunération à base d’actions, montant pro forma	67	124	136	248
Bénéfice net (perte), montant pro forma	105 399 \$	(7 010) \$	126 835 \$	(13 445) \$
Résultat par action				
De base, montant déjà établi	0,48 \$	(0,03) \$	0,61 \$	(0,07) \$
De base, montant pro forma	0,48 \$	(0,04) \$	0,61 \$	(0,07) \$
Dilué, montant déjà établi	0,48 \$	(0,03) \$	0,60 \$	(0,07) \$
Dilué, montant pro forma.....	0,48 \$	(0,04) \$	0,60 \$	(0,07) \$

Note 3 – Récentes prises de position en matière de comptabilité

En janvier 2003, le FASB a publié l’Interpretation n° 46 (FIN 46), « Consolidation of Variable Interest Entities », une interprétation de l’Accounting Research Bulletin n° 51, « Consolidated Financial Statements ». En décembre 2003, le FASB a publié une version révisée du FIN 46. Le FIN 46R traite de la consolidation des entités à détenteurs de droits variables d’une entreprise en vertu de laquelle l’entreprise prend en charge les pertes prévues d’une entité ou reçoit la plupart des rendements résiduels de l’entité, ou les deux, en vertu des droits contractuels, des droits de propriété ou des autres intérêts financiers dans une entité. Si une entreprise a un contrôle sur une entité à détenteurs de droits variables, l’interprétation exige que l’entité soit consolidée.

La société a adopté le FIN 46 à partir du 1^{er} janvier 2004. La société détient une participation de 50 % dans un certain nombre de coentreprises (se reporter à la note 7). Certaines de ces coentreprises sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables en vertu des dispositions du FIN 46. La société a évalué les modalités des conventions entre les coentreprises et déterminé qu’elle n’était pas le principal bénéficiaire des conventions de coentreprises et que les coentreprises ne devaient pas être consolidées. Les coentreprises étaient comptabilisées selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Par conséquent, l’adoption du FIN 46 n’a aucune incidence sur les résultats de la société pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2004.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Note 4 – Acquisitions

En mars 2004, la société a acquis certains actifs et pris en charge certains passifs de Potter Form & Tie Co., fabricant de barres d'armature qui détient six emplacements dans le Midwest, pour environ 11,1 M\$. Par suite de cette opération, la société a inscrit un écart d'acquisition de 1,4 M\$. L'opération a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

Note 5 – Stocks

Les stocks sont constitués des éléments suivants (en milliers de dollars) :

	30 juin 2004		31 décembre 2003	
Ferraille et rebuts non ferreux.....	51 754	\$	64 173	\$
Travaux en cours.....	51 451		31 764	
Produits finis.....	179 370		151 014	
Matière première (excluant la ferraille) et fournitures de consommation et d'entretien.....	144 684		105 891	
	<u>427 259</u>	<u>\$</u>	<u>352 842</u>	<u>\$</u>

Note 6 – Immobilisations

Les immobilisations sont constituées des éléments suivants (en milliers de dollars) :

	30 juin 2004		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains et améliorations	63 020 \$	(3 158) \$	59 862 \$
Bâtiments et améliorations.....	130 315	(22 775)	107 540
Matériel et outillage.....	781 671	(225 484)	556 187
Construction en cours	43 406	-	43 406
Immobilisations destinées à la vente.....	13 480	-	13 480
	<u>1 031 892 \$</u>	<u>(251 417) \$</u>	<u>780 475 \$</u>

	31 décembre 2003		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains et améliorations	63 175 \$	(2 680) \$	60 495 \$
Bâtiments et améliorations.....	128 243	(20 327)	107 916
Matériel et outillage.....	768 298	(191 597)	576 701
Construction en cours	36 375	-	36 375
Immobilisations destinées à la vente.....	13 576	-	13 576
	<u>1 009 667 \$</u>	<u>(214 604) \$</u>	<u>795 063 \$</u>

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Note 7 – Coentreprises

La société détient une participation de 50 % dans Gallatin Steel Company, Bradley Steel Processors et MRM Guide Rail, des coentreprises. Ces participations sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Le tableau ci-après présente les principales données des coentreprises de la société (en milliers de dollars).

	30 juin 2004		31 décembre 2003	
Bilan				
Actif à court terme	86 096	\$	53 137	\$
Immobilisations, montant net	98 316		101 441	
Passif à court terme	24 561		23 224	
Dette à long terme	3 266		4 259	
	Trimestres terminés les 30 juin			
	2004		2003	
État des résultats				
Chiffre d'affaires	111 619	\$	55 094	\$
Bénéfice d'exploitation.....	36 867		1 815	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	36 808		1 760	
Bénéfice net.....	36 184		1 176	
	Semestres terminés les 30 juin			
	2004		2003	
État des résultats				
Chiffre d'affaires	190 291	\$	107 587	\$
Bénéfice d'exploitation.....	47 134		5 832	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	47 023		5 685	
Bénéfice net.....	45 695		4 862	

La charge d'impôts de la société en nom collectif, Gallatin Steel Company, est prise en compte par la société et le solde du bénéfice de la coentreprise est présenté après impôts.

Note 8 – Dette à long terme

Le 27 juin 2003, la société a refinancé sa dette à émettant des billets de premier rang à 10 3/8 %, d'un montant en capital global de 405,0 M\$, dont une tranche de 35,0 M\$ a été vendue à une filiale en propriété exclusive indirecte de la société mère de la société, soit Gerdau S.A. Les billets échoient le 15 juillet 2011 et ont été émis à 98 % de la valeur nominale. La société a également conclu une nouvelle facilité de crédit garantie de premier rang dont la durée peut atteindre jusqu'à cinq ans. Celle-ci procure des engagements d'un montant maximal de 350,0 M\$. Les emprunts aux termes de la facilité de crédit garantie de premier rang sont garantis par les stocks et les compteurs débiteurs de la société. Le produit a servi à rembourser les dettes existantes. Au 30 juin 2004, l'encours s'élevait à 36,0 k\$ à un taux d'intérêt de 4,75 % et, selon les biens donnés en garantie en vertu des modalités de l'entente, environ 298,6 M\$ étaient disponibles aux termes de la facilité de crédit garantie de premier rang.

Au premier trimestre de 2004, la société a obtenu d'une banque brésilienne un emprunt de 25,0 M\$ d'une durée de un an portant intérêt au taux de 2,65 %. Cet emprunt est garanti par Gerdau S.A.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

La dette comprend les éléments suivants (en milliers de dollars) :

	30 juin 2004		31 décembre 2003
Billets de premier rang, à 10 3/8 % échéant en 2011, déduction faite de l'escompte d'émission initial	397 619	\$	397 271 \$
Facilité de crédit garantie de premier rang.....	36		135 027
Dette à court terme.....	25 000		-
Obligations d'Industrial Revenue	27 400		27 400
Emprunt à terme d'AmeriSteel Bright Bar	2 887		3 172
Autres emprunts.....	4 542		2 607
	457 484		565 477
Moins la partie à court terme	(29 182)		(2 774)
	428 302	\$	562 703 \$

Note 9 – Avantages postérieurs au départ à la retraite

La société offre des régimes de retraite à prestations déterminées à la plupart des ses employés. Le montant des prestations est déterminé en fonction des années de service et de la rémunération de l'employé au cours de la période d'emploi. Les cotisations annuelles sont effectuées en tenant compte des besoins minimaux de capitalisation du régime et des plafonds déductibles.

La société offre à l'heure actuelle des régimes de soins de santé précis aux retraités. Les salariés qui prennent leur retraite après un certain âge et qui comptent un nombre précis d'années de service sont admissibles aux avantages aux termes de ce régime par capitalisation partielle. La société a le droit de modifier ces avantages ou d'y mettre fin. La société utilise le 31 décembre comme date d'évaluation pour ses régimes.

Les tableaux ci-après présentent un sommaire des prestations constituées et des obligations au titre de l'assurance maladie comprises dans les bilans consolidés de la société (en milliers de dollars) :

	Prestations de retraite		Autres régimes complémentaires de retraite	
	Trimestres terminés les		Trimestres terminés les	
	30 juin 2004	30 juin 2003	30 juin 2004	30 juin 2003
Composantes du coût net périodique des prestations				
Coût des services	2 454	\$ 2 007	232	\$ 220
Intérêts débiteurs.....	5 593	5 208	546	562
Rendement prévu des actifs des régimes	(5 239)	(4 626)	-	-
Amortissement de l'obligation transitoire.....	43	41	-	-
Amortissement du coût des services passés	72	115	(53)	-
Gain actuariel constaté.....	582	239	7	-
Perte sur règlement	-	35	-	-
Coût net périodique des prestations	3 505	\$ 3 019	732	\$ 782

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

	Prestations de retraite		Autres régimes complémentaires de retraite	
	Semestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin 2004	30 juin 2003	30 juin 2004	30 juin 2003
Composantes du coût net périodique des prestations				
Coût des services	4 908 \$	4 014 \$	464 \$	440 \$
Intérêts débiteurs.....	11 186	10 416	1 092	1 124
Rendement prévu de l'actif des régimes	(10 478)	(9 252)	-	-
Amortissement de l'obligation transitoire.....	86	82	-	-
Amortissement du coût des services passés	144	230	(106)	-
Gain actuariel constaté.....	1 164	478	14	-
Perte sur règlement	-	70	-	-
Coût net périodique des prestations	7 010 \$	6 038 \$	1 464 \$	1 564 \$

Pour le semestre terminé le 30 juin 2004, la société a versé 13,7 M\$ dans ses régimes de retraite à prestations déterminées. Pour l'exercice 2004, la société prévoit y verser 6,5 M\$ supplémentaires.

Note 10 – Capital-actions

Le capital-actions se compose des actions suivantes :

	Nombre autorisé	Nombre émis	Capital investi (en milliers)
30 juin 2004			
Actions ordinaires.....	Illimité	225 089 337	645 737 \$
31 décembre 2003			
Actions ordinaires.....	Illimité	198 090 861	547 601 \$

Le prédécesseur de la Société est le groupe Gerdau North America, qui n'était pas une entité légale, mais un regroupement de sociétés Gerdau en Amérique du Nord. Elle n'avait donc aucune structure du capital. Le 23 octobre 2002, les sociétés Gerdau en Amérique du Nord, qui sont constituées de GUSA, de Gerdau Courtice Steel Inc. et de Gerdau MRM Steel Inc., parmi d'autres sociétés de portefeuille, ont été regroupées avec Co-Steel Inc., une mini-acierie canadienne. La raison sociale de l'entité regroupée a été remplacée par Gerdau Ameristeel Corporation, qui est une société ouverte inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole GNA.TO. Les actions ordinaires de la société n'ont aucune valeur nominale. Dans le cadre de cette opération, les actionnaires sans contrôle d'AmeriSteel, qui sont principalement les membres de la direction et d'autres salariés, ont dû échanger leurs actions d'AmeriSteel contre des actions de Gerdau Ameristeel. Gerdau Ameristeel a déposé une déclaration d'enregistrement sur formulaire F-4 auprès la Securities and Exchange Commission et l'échange des actions a été conclu le 31 mars 2003. En conséquence, 13 198 501 actions supplémentaires de Gerdau Ameristeel ont été émises.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Résultat par action

Le tableau ci-après présente les composantes du résultat de base et du résultat dilué par action (en milliers de dollars, sauf les données par action) :

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin 2004	30 juin 2003	30 juin 2004	30 juin 2003
Résultat de base par action				
Bénéfice net (perte) de base.....	105 466 \$	(6 886) \$	126 971 \$	(13 197) \$
Nombre moyen d'actions en circulation.....	220 340 150	198 090 861	209 246 286	191 491 610
Résultat de base par action	0,48 \$	(0,03) \$	0,61 \$	(0,07) \$
Résultat dilué				
Bénéfice net dilué (perte)	105 466 \$	(6 886) \$	126 971 \$	(13 197) \$
Nombre moyen d'actions en circulation, résultat dilué				
Nombre moyen d'actions en circulation.....	220 340 150	198 090 861	209 246 286	191 491 610
Effet dilutif des options d'actions.....	1 130 657	-	1 129 880	-
Résultat dilué par action	0,48 \$	(0,03) \$	0,60 \$	(0,07) \$

Au 30 juin 2004, des options visant l'achat de 826 000 actions ordinaires (1 367 000 en 2003) n'ont pas été incluses dans le calcul du résultat dilué par action, puisque leur inclusion aurait un effet anti-dilutif.

Note 11 – Informations sectorielles

La société se divise en deux secteurs principaux : a) les usines et b) les activités en aval. Les produits de l'acier vendus aux divisions en aval se vendent aux prix du marché, les opérations intersociétés étant éliminées au moment de la consolidation. Le rendement est évalué et les ressources réparties en fonction d'exigences sectorielles précises et de facteurs mesurables. Les actifs sont précisément attribués aux activités de chaque secteur. Les actifs non sectoriels incluent surtout l'encaisse, les actifs destinés à la vente, certaines immobilisations, les impôts sur les bénéfices reportés et les frais de financement reportés. Les charges non sectorielles comprennent le personnel du siège social de la société, notamment les cadres supérieurs, les ressources humaines, les finances et la comptabilité, l'approvisionnement et l'environnement et finalement, la gestion des systèmes d'information. Ces secteurs précis de la paie englobent les coûts salariaux, les frais de déplacement et de représentation, les honoraires et d'autres frais qui peuvent ne pas être directement attribuables à l'un ou à l'autre de ces secteurs.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Les résultats d'exploitation et d'autres données financières pour le secteur géographique et deux secteurs commerciaux des semestres et des trimestres terminés les 30 juin s'établissent ainsi (en milliers de dollars) :

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 juin 2004	30 juin 2003	30 juin 2004	30 juin 2003
Produit de clients externes				
Aciéries.....	597 788 \$	357 726 \$	1 131 267 \$	711 913 \$
Produits en aval	135 986	83 071	221 460	145 447
Total	733 774 \$	440 797 \$	1 352 727 \$	857 360 \$
Ventes intersociétés				
Aciéries.....	143 240 \$	81 479 \$	272 294 \$	151 551 \$
Produits en aval	-	-	-	-
Non sectoriel/élimination/autres	(143 240)	(81 479)	(272 294)	(151 551)
Total	- \$	- \$	- \$	- \$
Chiffre d'affaires				
Aciéries.....	741 028 \$	439 205 \$	1 403 561 \$	863 464 \$
Produits en aval	135 986	83 071	221 460	145 447
Non sectoriel/élimination/autres	(143 240)	(81 479)	(272 294)	(151 551)
Total	733 774 \$	440 797 \$	1 352 727 \$	857 360 \$
Bénéfice net (perte)				
Aciéries.....	138 665 \$	(5 376) \$	181 949 \$	(3 570) \$
Produits en aval	10 672	3 065	14 007	7 408
Non sectoriel/élimination/autres	(43 871)	(4 575)	(68 985)	(17 035)
Total	105 466 \$	(6 886) \$	126 971 \$	(13 197) \$
	30 juin	31 décembre		
	2004	2003		
Actifs sectoriels				
Aciéries.....	1 326 767 \$	1 212 135 \$		
Produits en aval	199 549	133 654		
Non sectoriel/élimination/autres	336 120	331 320		
Total	1 862 436 \$	1 677 109 \$		

Note 12 – Différences entre les principes comptables généralement reconnus des États-Unis et ceux du Canada

Les états financiers consolidés de la société ont été établis selon les principes généralement reconnus (les « PCGR ») des États-Unis. Les actionnaires ont cependant accès à des états financiers consolidés établis en vertu des PCGR du Canada et la société dépose ces états financiers auprès des autorités de réglementation du Canada. Les résultats déclarés en vertu des PCGR du Canada peuvent être différents de ceux présentés en vertu des PCGR des États-Unis. Les principales différences entre les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada, compte tenu de leur incidence sur les états financiers consolidés de la société, ont trait à la comptabilisation des coentreprises, des régimes de retraite et à la présentation du résultat global.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement entre les états consolidés des résultats en vertu des PCGR des États-Unis et les résultats qui auraient été obtenus s'ils avaient été présentés selon les PCGR du Canada.

	Trimestres terminés les 30 juin	
	2004	2003
Bénéfice net (perte), PCGR des États-Unis	105 466 \$	(6 886) \$
Ajustement de la répartition du prix d'achat lié aux différences en vertu des PCGR du Canada ^{a)}	678	778
Charges à payer au titre d'interruptions pour entretien ^{h)}	3 377	-
Bénéfice net (perte), PCGR du Canada	109 521 \$	(6 108) \$
Résultat par action, PCGR du Canada		
De base	0,50 \$	(0,03) \$
Dilué	0,49 \$	(0,03) \$
	Semestres terminés les 30 juin	
	2004	2003
Bénéfice net (perte), PCGR des États-Unis	126 971 \$	(13 197) \$
Ajustement de la répartition du prix d'achat lié aux différences en vertu des PCGR du Canada ^{a)}	1 356	1 158
Charges à payer au titre d'interruptions pour entretien ^{h)}	3 377	-
Bénéfice net (perte), PCGR du Canada	131 704 \$	(12 039) \$
Résultat par action, PCGR du Canada		
De base	0,63 \$	(0,06) \$
Dilué	0,63 \$	(0,06) \$

a) Ajustement de la répartition du prix d'achat lié aux différences en vertu des PCGR du Canada

En vertu des PCGR du Canada, les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, alors que selon les PCGR des États-Unis, les coentreprises sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Le différent traitement comptable ne touche que la présentation et la classification des éléments des états financiers et non le bénéfice net et les capitaux propres. Se reporter à la note 7 pour un sommaire des informations financières à l'égard des coentreprises de la société.

Compte tenu de la différence de traitement comptable des coentreprises entre les PCGR du Canada et des États-Unis et de la différence dans le traitement comptable des débiteurs convertibles au moment de l'achat, la répartition du prix d'achat a donné lieu à une différence permanente. Selon la méthode de l'acquisition, l'excédent de la valeur des actifs sur le prix d'achat (écart d'acquisition négatif) est ventilé entre les actifs à long terme acquis. En vertu des PCGR du Canada, étant donné que les actifs des coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle et qu'il n'y a aucune participation dans l'actif à long terme d'une filiale, l'écart d'acquisition négatif est affecté uniquement aux immobilisations seulement. En vertu des PCGR des États-Unis, l'écart d'acquisition négatif est ventilé entre les immobilisations et la participation dans une filiale. Par conséquent, la charge d'amortissement est différente. En outre, étant donné la différence dans le traitement comptable des débiteurs convertibles au moment de l'achat, les intérêts débiteurs sont différents.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

b) Résultat global

Les normes comptables américaines à l'égard de la présentation du résultat global sont décrites dans le SFAS 130. Le résultat global comprend toutes les variations intervenues dans les capitaux propres durant une période provenant découlant d'opérations ainsi que d'autres événements et circonstances n'étant pas déclenchés par les actionnaires. Le résultat global comprend, entre autres, le bénéfice net (perte), les variations de la juste valeur des placements qui ne sont pas détenus à des fins de négociation, les ajustements au passif minimal pour les régimes de retraite, les instruments dérivés et certains gains ou pertes de change. En vertu des PCGR du Canada, aucun résultat global n'est pris en compte.

c) Instruments dérivés

Le 1^{er} janvier 2004, la société a adopté par anticipation la note d'orientation n° 13 (NOC-13) du *Manuel de l'ICCA*, « Relations de couverture ». L'adoption de la NOC-13 a modifié le traitement comptable des instruments dérivés en vertu des PCGR du Canada. Par contre, aucune différence n'est constatée dans la comptabilisation des swaps de taux d'intérêt conclus par la société en vertu des PCGR des États-Unis ou des PCGR du Canada par suite de l'adoption de cette note. En vertu du chapitre 1506, les montants des précédentes périodes ont été retraités pour se conformer au changement de traitement comptable.

d) Passifs au titre des prestations constituées non capitalisées

En vertu des PCGR des États-Unis, la société constate un passif de retraite minimal supplémentaire qui est imputé aux autres éléments du résultat global figurant dans les capitaux propres si le montant de l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées excède la juste valeur des actifs du régime et que cet écart n'est pas couvert par le passif de retraite déjà constaté au bilan. Le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées repose sur la valeur actuarielle des prestations acquises auxquelles l'employé a droit, déterminée selon la date prévue de cessation d'emploi ou de retraite de l'employé. La constatation d'un passif minimal supplémentaire n'est pas requise en vertu des PCGR du Canada.

e) Changement de convention comptable visant les débentures convertibles

Pour l'exercice 2003, la société a adopté par anticipation les recommandations contenues dans le paragraphe 20A du chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». En vertu de ces recommandations, les débentures convertibles doivent être inscrites à titre de passif plutôt que comme capitaux propres et les intérêts connexes doivent être inclus dans l'état des résultats et non portés aux bénéfices non répartis. Ce changement de convention comptable a été adopté au 31 décembre 2003 et pour l'exercice terminé à cette date. Les chiffres des exercices précédents ont été retraités pour tenir compte du changement de convention comptable. L'adoption de cette convention comptable n'a donné lieu à aucune différence dans le traitement comptable des débentures convertibles en vertu des PCGR des États-Unis et des PCGR du Canada. Par contre, une différence existe dans le traitement comptable de la répartition du prix d'achat entre les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada.

f) Charges à payer au titre d'interruptions pour entretien

En vertu des PCGR des États-Unis, la société inscrit des charges à payer au titre d'interruptions pour entretien annuelles prévues. Les PCGR du Canada ne permettent pas cette pratique comptable.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Le tableau qui suit présente l'incidence cumulative des ajustements susmentionnés sur les comptes du bilan. Les montants sont présentés selon les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada.

	PCGR du Canada		PCGR des États-Unis	
	30 juin 2004	31 décembre 2003	30 juin 2004	31 décembre 2003
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Actif à court terme	865 710	655 125	779 614	601 988
Immobilisations	900 559	919 207	780 475	795 063
Écart d'acquisition	117 915	116 564	117 915	116 564
Autres actifs	22 598	31 312	184 432	163 494
PASSIF				
Passif à court terme (compte non tenu de la dette bancaire)	377 627	319 171	350 701	296 483
Partie à court terme des emprunts à long terme ..	26 358	3 305	29 182	2 774
Emprunts à long terme	431 568	566 963	428 302	562 703
Autre passifs à long terme	195 158	220 258	201 280	216 470
Impôts sur les bénéfices reportés	101 345	64 355	97 528	65 072
Capitaux propres				
Capital investi	645 737	547 601	645 737	547 601
Bénéfices non répartis (déficit)	108 938	(22 766)	101 155	(25 816)
Écart de conversion cumulatif	20 051	23 321	-	-
Autre résultat global ^{b)}	-	-	8 552	11 822
Total des capitaux propres	774 726	548 156	755 444	533 607

Les changements survenus dans les capitaux propres en vertu des PCGR du Canada sont les suivants :

	Semestres terminés les 30 juin	
	2004	2003
	\$	\$
Capitaux propres au début du semestre	548 156	510 498
Bénéfice net (perte)	131 704	(12 039)
Options sur actions attribuées aux salariés	365	-
Émission d'actions	97 771	-
Perte non matérialisée sur la couverture des flux de trésorerie	-	3 550
Écart de conversion	(3 270)	28 630
Part des actionnaires sans contrôle	-	34 201
Capitaux propres à la fin du semestre	774 726	564 840

La différence dans les capitaux propres peut être rapprochée de la manière suivante :

	Semestres terminés les 30 juin	
	2004	2003
	\$	\$
Capitaux propres selon les PCGR des États-Unis	755 444	546 383
Prix d'achat ajusté	4 406	1 601
Charges à payer au titre des interruptions pour entretien	3 377	-
Passifs au titre des prestations constituées non capitalisées ^{d)}	11 499	16 856
Montant cumulatif de l'augmentation du bénéfice net en vertu des PCGR du Canada	19 282	18 457
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	774 726	564 840

Aucune différence importante à l'égard de l'état consolidé des flux de trésorerie n'existe entre les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

En 2003, les résultats ont d'abord été présentés selon les PCGR du Canada. À compter de 2004, la société présente ses résultats en vertu des PCGR des États-Unis. Aux fins de comparaison, les résultats des exercices précédents ont été présentés selon les PCGR des États-Unis. Les états financiers qui suivent présentent des résultats retraités selon les PCGR du Canada pour refléter les normes comptables nouvellement adoptées (se reporter aux notes c) et e) ci-dessus). Ces résultats sont comparés aux résultats retraités des exercices précédents présentés selon les PCGR des États-Unis. Les différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis sont décrites ci-dessus.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
BILANS CONSOLIDÉS

	31 décembre 2003			
	PCGR du Canada (chiffres retraités)		PCGR des États-Unis	
	(en milliers de dollars US) (non vérifiés)			
ACTIF				
Actif à court terme				
Espèces et quasi-espèces.....	10 459	\$	9 950	\$
Comptes débiteurs, montant net.....	233 331		205 226	
Stocks.....	376 458		352 842	
Actifs d'impôts reportés.....	13 269		13 269	
Autres actifs à court terme	21 608		20 701	
Total de l'actif à court terme	655 125		601 988	
Placements	-		132 314	
Immobilisations	919 207		795 063	
Écart d'acquisition.....	116 564		116 564	
Frais de financement reportés	16 063		16 063	
Actif d'impôts reportés.....	15 045		15 045	
Autres actifs.....	204		72	
TOTAL DE L'ACTIF	1 722 208	\$	1 677 109	\$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passif à court terme				
Comptes créditeurs	231 352	\$	208 664	\$
Salaires et avantages sociaux à payer.....	29 732		29 732	
Intérêts à payer.....	23 730		23 730	
Autres passifs à court terme	34 357		34 357	
Dette bancaire	2 055		1 524	
Partie à court terme des emprunts à long terme	1 250		1 250	
Total du passif à court terme	322 476		299 257	
Emprunts à long terme, moins la partie à court terme.....	566 963		562 703	
Déventures convertibles	96 719		78 302	
Obligations au titre des prestations constituées.....	74 354		92 996	
Autres passifs	49 185		45 172	
Passifs d'impôts futures.....	64 355		65 072	
TOTAL DU PASSIF	1 174 052		1 143 502	
Capitaux propres				
Capital-actions	547 601		547 601	
Déficit cumulé	(22 766)		(25 816)	
Autres éléments cumulés du résultat global	-		11 822	
Écart de conversion cumulative	23 321		-	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	548 156		533 607	
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES.....	1 722 208	\$	1 677 109	\$

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

	Trimestres terminés les 30 juin 2003			
	PCGR du Canada (chiffres retraités)		PCGR des États-Unis	
	(en milliers de dollars US, sauf les données par action) (non vérifiés)			
CHIFFRE D’AFFAIRES	495 891	\$	440 797	\$
CHARGES D’EXPLOITATION				
Coût des marchandises vendues.....	449 334		399 580	
Frais de vente et frais d’administration.....	19 719		18 241	
Amortissement.....	20 176		17 027	
Autres charges (produits) d’exploitation.....	1 839		1 602	
	491 068		436 450	
BÉNÉFICE (PERTE) D’EXPLOITATION	4 823		4 347	
BÉNÉFICE DES COENTREPRISES.....	-		1 176	
BÉNÉFICE AVANT AUTRES CHARGES ET IMPÔTS				
SUR LES BÉNÉFICES	4 823		5 523	
AUTRES CHARGES				
Intérêts, montant net	14 728		15 840	
Perte (gain) de change.....	262		262	
Amortissement de frais de financement reportés	3 204		3 204	
	18 194		19 306	
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES.....	(13 371)		(13 783)	
CHARGE (ÉCONOMIE) D’IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(7 263)		(6 897)	
BÉNÉFICE NET (PERTE).....	(6 108)	\$	(6 886)	\$
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION ORDINAIRE	(0,03)	\$	(0,03)	\$
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE	(0,03)	\$	(0,03)	\$

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

	Semestres terminés les 30 juin 2003			
	PCGR du Canada (chiffres retraités)		PCGR des États-Unis	
	(en milliers de dollars US, sauf les données par action) (non vérifiés)			
CHIFFRE D’AFFAIRES	964 947	\$	857 360	\$
CHARGES D’EXPLOITATION				
Coût des marchandises vendues.....	885 863		791 279	
Frais de vente et frais d’administration.....	38 139		35 272	
Amortissement.....	39 918		35 152	
Autres charges (produits) d’exploitation.....	58		(179)	
	963 978		861 524	
BÉNÉFICE (PERTE) D’EXPLOITATION	969		(4 164)	
BÉNÉFICE DES COENTREPRISES.....	-		4 862	
BÉNÉFICE AVANT AUTRES CHARGES ET IMPÔTS				
SUR LES BÉNÉFICES	969		698	
AUTRES CHARGES				
Intérêts, montant net	23 740		25 923	
Perte (gain) de change.....	3 578		(571)	
Amortissement de frais de financement reportés	(571)		3 578	
	26 747		28 930	
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES.....	(25 778)		(28 232)	
CHARGE (ÉCONOMIE) D’IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(13 522)		(14 818)	
BÉNÉFICE NET (PERTE) AVANT LA PART DES ACTIONNAIRES				
SANS CONTRÔLE	(12 256)	\$	(13 414)	\$
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	217		217	
BÉNÉFICE NET (PERTE).....	(12 039)	\$	(13 197)	\$
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION ORDINAIRE	(0,06)	\$	(0,07)	\$
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE	(0,06)	\$	(0,07)	\$

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Semestres terminés les 30 juin 2003	
	PCGR du Canada (chiffres retraités)	PCGR des États-Unis
	(en milliers de dollars US) (non vérifiés)	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(12 039)	\$ (13 197)
Bénéfice net (perte)		
Ajustements pour rapprocher le bénéfice net (la perte) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Amortissement des immobilisations corporelles.....	39 918	35 152
Amortissement des actifs incorporels	3 578	3 578
Impôts sur les bénéfices reportés	(11 729)	(12 234)
(Gain) perte à la cession d'immobilisations	(93)	(330)
Opérations de change sur emprunts d'apparentés	7 241	7 241
Bénéfice des coentreprises	-	(4 862)
Distributions provenant des coentreprises.....	-	1 799
Variation des actifs et des passifs d'exploitation, déduction faite des acquisitions		
Comptes débiteurs.....	(63 646)	(57 117)
Stocks.....	1 479	(2 610)
Autres actifs	(7 884)	(9 162)
Passifs	29 185	32 533
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION.	(13 990)	(19 209)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Nouvelles immobilisations	(24 222)	(21 780)
Produit de la cession d'immobilisations.....	77	77
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(24 145)	(21 703)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de nouveaux titres d'emprunt.....	542 357	542 357
Emprunt (remboursement) sur la marge de crédit renouvelable, montant net	(479 378)	(474 199)
Augmentation des frais de financement reportés	(13 419)	(13 419)
Variation de la part des actionnaires sans contrôle	(218)	(218)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	49 342	54 521
Incidence des variations du taux de change sur les espèces et quasi-espèces ...	(40)	(40)
AUGMENTATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	11 167	13 569
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	16 361	12 542
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE LA PÉRIODE	27 528	\$ 26 111

Note 13 – Informations financières liées aux filiales garantes

Les informations financières de consolidation liées à la société et aux filiales garantes et non-garantes de la société au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2003 et pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2004 et 2003 sont présentées pour se conformer aux exigences en matière de présentation des informations des filiales garantes de la société. Les filiales garantes sont des filiales en propriété exclusive de la société qui ont offert une garantie complète et sans condition des billets de premier rang à 10 3/8 % échéant en 2011 de la société. Les non-garants sont des filiales de la société ainsi que des filiales qui ne sont pas en propriété exclusive, telles que AmeriSteel Bright Bar, qui n'ont pas offert une garantie complète et sans condition des billets de premier rang à 10 3/8 % échéant en 2011 de la société. Les informations financières de consolidation sont présentées ci-après.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
BILAN DE CONSOLIDATION
30 juin 2004

	GUSAP	Gerdau Ameristeel Corporation	Garantes	Non-garantes	Radiations	Chiffres consolidés
	\$	\$	(en milliers de dollars US)		\$	\$
ACTIF						
Actif à court terme						
Espèces et quasi-espèces	-	4 349	11 531	1 006	-	16 886
Comptes débiteurs, montant net	-	78 505	224 055	2 171	-	304 731
Stocks	-	85 268	339 646	2 345	-	427 259
Actifs d'impôts reportés	-	-	13 269	-	-	13 269
Autres actifs à court terme	-	3 191	14 082	196	-	17 469
Total de l'actif à court terme	-	171 313	602 583	5 718	-	779 614
Placements dans des filiales	445 946	644 872	204 437	-	(1 133 421)	161 834
Immobilisations	-	166 680	610 526	3 269	-	780 475
Écart d'acquisition	-	-	113 228	4 687	-	117 915
Frais de financement reportés	10 291	140	4 439	36	-	14 906
Actif d'impôts reportés	-	25 494	(17 902)	-	-	7 592
Autres actifs	-	-	100	-	-	100
TOTAL DE L'ACTIF	456 237	1 008 499	1 517 411	13 710	(1 133 421)	1 862 436
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Passif à court terme						
Comptes créditeurs	-	61 153	179 642	1 413	-	242 208
Intersociétés	4 727	(17 565)	41 447	18 795	(47 404)	-
Salaires et avantages sociaux à payer	-	4 895	27 598	1	-	32 494
Intérêts courus	19 259	1 082	849	-	-	21 190
Autres passifs à court terme	(501)	10 247	44 424	639	-	54 809
Dette bancaire	-	-	3 021	-	-	3 021
Partie à court terme des emprunts à long terme	-	-	25 712	449	-	26 161
Total du passif à court terme	23 485	59 812	322 693	21 297	(47 404)	379 883
Emprunts à long terme	397 619	36	28 169	2 478	-	428 302
Déventures convertibles	-	74 751	-	-	-	74 751
Emprunts auprès d'apparentés	-	10 508	71 980	(129 816)	47 328	-
Obligations au titre des prestations constituées	-	51 876	31 112	-	-	82 988
Autres passifs	-	49	43 491	-	-	43 540
Passifs d'impôts futures	-	-	96 305	1 223	-	97 528
TOTAL DU PASSIF	421 104	197 032	593 750	(104 818)	(76)	1 106 992
Capitaux propres						
Capital-actions	61 109	803 380	940 019	32 876	(1 191 647)	645 737
Bénéfices non répartis (déficit cumulé)	(16 345)	47 608	(43 886)	114 797	(1 019)	101 155
Autres éléments cumulés du résultat global	(9 631)	(39 521)	27 528	(29 145)	59 321	8 552
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	35 133	811 467	923 661	118 528	(1 133 345)	755 444
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	456 237	1 008 499	1 517 411	13 710	(1 133 421)	1 862 436

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
BILAN DE CONSOLIDATION
31 décembre 2003

	GUSAP	Gerdau Ameristeel Corporation	Garants	Non- garants	Radiations	Chiffres consolidés
	\$	\$	(en milliers de dollars US)	\$	\$	\$
ACTIF						
Actif à court terme						
Espèces et quasi-espèces	-	3 033	5 813	1 104	-	9 950
Comptes débiteurs, montant net	-	45 425	158 476	1 325	-	205 226
Stocks	-	71 477	279 976	1 389	-	352 842
Actifs d'impôts reportés	-	-	13 269	-	-	13 269
Autres actifs à court terme	-	6 101	14 494	106	-	20 701
Total de l'actif à court terme	-	126 036	472 028	3 924	-	601 988
Placements dans des filiales	445 946	687 222	190 432	-	(1 191 286)	132 314
Immobilisations	-	175 654	616 038	3 371	-	795 063
Écart d'acquisition	-	-	111 877	4 687	-	116 564
Frais de financement reportés	10 977	145	4 902	39	-	16 063
Actif d'impôts reportés	-	34 253	(17 988)	(1 220)	-	15 045
Autres actifs	-	124	(52)	-	-	72
TOTAL DE L'ACTIF	456 923	1 023 434	1 377 237	10 801	(1 191 286)	1 677 109
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Passif à court terme						
Comptes créditeurs	-	44 798	163 124	742	-	208 664
Intersociétés	4 697	111 625	-	-	(116 322)	-
Salaires et avantages sociaux à payer	-	3 297	26 434	1	-	29 732
Intérêts courus	21 360	1 433	937	-	-	23 730
Autres passifs à court terme	(895)	10 873	23 559	820	-	34 357
Dette bancaire	-	-	1 524	-	-	1 524
Partie à court terme des emprunts à long terme	-	-	798	452	-	1 250
Total du passif à court terme	25 162	172 026	216 376	2 015	(116 322)	299 257
Emprunts à long terme	397 270	75 078	87 669	2 686	-	562 703
Déventures convertibles	-	78 302	-	-	-	78 302
Emprunts auprès d'apparentés	-	(72 679)	73 118	(115 371)	114 932	-
Obligations au titre des prestations constituées	-	51 076	41 920	-	-	92 996
Autres passifs	-	53	45 119	-	-	45 172
Passifs d'impôts futures	-	-	65 072	-	-	65 072
TOTAL DU PASSIF	422 432	303 856	529 274	(110 670)	(1 390)	1 143 502
Capitaux propres						
Capital-actions	61 109	727 862	955 126	32 876	(1 229 372)	547 601
Bénéfices non répartis (déficit cumulé)	(16 987)	29 660	(150 853)	113 383	(1 019)	(25 816)
Autres éléments cumulés du résultat global	(9 631)	(37 944)	43 690	(24 788)	40 495	11 822
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	34 491	719 578	847 963	121 471	(1 189 896)	533 607
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	456 923	1 023 434	1 377 237	10 801	(1 191 286)	1 677 109

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
ÉTAT DE CONSOLIDATION DES FLUX DE TRÉSORERIE
Semestre terminé le 30 juin 2004

	GUSAP	Gerdau Ameristeel Corporation	Garants	Non-garants	Chiffres consolidés
	\$	\$	(en milliers de dollars US)		\$
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Bénéfice net	642	17 948	106 967	1 414	126 971
Ajustements pour rapprocher le bénéfice net (la perte) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Amortissement des immobilisations corporelles.....	-	8 477	29 308	102	37 887
Amortissement des actifs incorporels.....	729	-	516	3	1 248
Impôts sur les bénéfices reportés.....	-	8 974	29 013	45	38 032
Bénéfice des coentreprises.....	-	-	(45 965)	-	(45 965)
Distributions provenant des coentreprises.....	-	-	15 799	-	15 799
Variation des actifs et des passifs d'exploitation, déduction faite des acquisitions					
Comptes débiteurs	-	(35 072)	(66 331)	(933)	(102 336)
Stocks	-	(16 373)	(57 997)	(956)	(75 326)
Autres actifs	-	(350)	1 394	(2)	1 042
Passifs	(1 719)	(24 552)	79 719	541	53 989
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(348)	(40 948)	92 693	214	51 611
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Placements	-	18 739	(18 739)	-	-
Nouvelles immobilisations	-	(4 960)	(21 469)	-	(26 469)
Acquisitions	-	-	(11 127)	-	(11 127)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-	13 779	(51 335)	-	(37 556)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Produit de l'émission de nouveaux titres d'emprunt.....	-	-	25 000	-	25 000
Emprunt (remboursement) sur la marge de crédit renouvelable ..	348	(69 517)	(60 693)	(210)	(130 072)
Produit de l'émission d'options sur actions attribuées à des salariés	-	-	365	-	365
Produit de l'émission d'actions ordinaires	-	98 102	(213)	-	97 889
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	348	28 585	(35 541)	(210)	(6 818)
Incidence des variations du taux de change sur les espèces et quasi-espèces	-	(100)	(99)	(102)	(301)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	-	1 316	5 718	(98)	6 936
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	-	3 033	5 813	1 104	9 950
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE LA PÉRIODE	-	4 349	11 531	1 006	16 886

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
ÉTAT DE CONSOLIDATION DES FLUX DE TRÉSORERIE

Semestre terminé le 30 juin 2003

	GUSAP	Gerdau Ameristeel Corporation	Garants	Non-Garants	Radiations	Chiffres Consolidés
	\$	\$	(en milliers de dollars US)		\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION						
Bénéfice net (perte).....	7 192	(11 712)	(18 960)	10 283	-	(13 197)
Ajustements pour rapprocher le bénéfice net (la perte) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Amortissement des immobilisations corporelles.....	-	7 528	27 498	126	-	35 152
Amortissement des actifs incorporels.....	1 354	1 908	313	3	-	3 578
Impôts sur les bénéfices reportés.....	-	(3 366)	(7 391)	(1 477)	-	(12 234)
Gain à la cession d'immobilisations.....	-	-	(330)	-	-	(330)
Opérations de change sur emprunts d'apparentés ...	7 241	-	-	-	-	7 241
Bénéfice des coentreprises.....	-	-	(4 862)	-	-	(4 862)
Distributions provenant des coentreprises.....	-	-	1 799	-	-	1 799
Variation des actifs et des passifs d'exploitation, déduction faite des acquisitions						
Comptes débiteurs.....	-	(16 681)	(39 930)	(506)	-	(57 117)
Stocks.....	-	(6 106)	3 445	51	-	(2 610)
Autres actifs.....	-	(4 886)	(4 277)	1	-	(9 162)
Passifs.....	31 214	17 100	(73 550)	9 041	48 728	32 533
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	47 001	(16 215)	(116 245)	17 522	48 728	(19 209)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT						
Placements.....	(477 866)	90 075	(508 485)	-	896 276	-
Nouvelles immobilisations.....	-	(3 102)	(18 678)	-	-	(21 780)
Produit de cessions.....	-	-	77	-	-	77
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(477 866)	86 973	(527 086)	-	896 276	(21 703)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT						
Produit de l'émission de nouveaux titres d'emprunt (Diminution) augmentation des emprunts à court et à long termes, montant net.....	395 030	-	147 327	-	-	542 357
Augmentation des frais de financement reportés ...	(8 719)	-	(4 700)	-	-	(13 419)
Variation de la part des actionnaires sans contrôle .	-	-	(218)	-	-	(218)
Produit de l'émission d'actions ordinaires.....	44 554	1 741	915 982	(17 273)	(945 004)	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	430 865	(72 109)	658 226	(17 457)	(945 004)	54 521
Incidence des variations du taux de change sur les espèces et quasi-espèces.....	-	(40)	-	-	-	(40)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	-	(1 391)	14 895	65	-	13 569
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	-	9 118	2 161	1 263	-	12 542
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE LA PÉRIODE	-	7 727	17 056	1 328	-	26 111

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
ÉTAT DE CONSOLIDATION DES RÉSULTATS

Trimestre terminé le 30 juin 2004

	GUSAP	Gerdau Ameristeeel Corporation	Garants	Non-garants	Chiffres consolidés
	(en milliers de dollars US)				
	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	-	150 516	577 722	5 536	733 774
Charges d'exploitation					
Coût des marchandises vendues	-	116 688	435 126	4 474	556 288
Frais de vente et frais d'administration	-	2 719	19 817	243	22 779
Amortissement.....	-	4 180	14 742	51	18 973
Autres charges (produits) d'exploitation.....	-	(2)	(508)	-	(510)
	-	123 585	469 177	4 768	597 530
Bénéfice (perte) d'exploitation	-	26 931	108 545	768	136 244
Bénéfice provenant des coentreprises	-	-	36 184	-	36 184
Bénéfice avant autres charges et impôts sur les bénéfices	-	26 931	144 729	768	172 428
Autres charges					
Intérêts, montant net	10 679	2 643	(3 325)	42	10 039
(Gain) perte de change.....	(8)	419	-	7	418
Amortissement de frais de financement reportés	365	-	259	2	626
	11 036	3 062	(3 066)	51	11 083
(Perte) bénéfice avant impôts sur les bénéfices	(11 036)	23 869	147 795	717	161 345
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	201	7 772	48 321	(415)	55 879
(Perte) bénéfice avant les dividendes en actions	(11 237)	16 097	99 474	1 132	105 466
Dividendes en actions	-	(449)	449	-	-
(Perte) bénéfice net	(11 237)	15 648	99 923	1 132	105 466

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
ÉTAT DE CONSOLIDATION DES RÉSULTATS

Trimestre terminé le 30 juin 2003

	GUSAP	Gerdau Ameristeel Corporation	Garants	Non-garants	Chiffres consolidés
	\$	\$	\$	\$	\$
	(en milliers de dollars US)				
Chiffre d'affaires	-	160 328	275 557	4 912	440 797
Charges d'exploitation					
Coût des marchandises vendues	-	152 306	243 013	4 261	399 580
Frais de vente et frais d'administration	-	3 252	14 596	393	18 241
Amortissement.....	-	4 007	12 914	106	17 027
Autres charges (produits) d'exploitation.....	-	(1 060)	2 662	-	1 602
	-	158 505	273 185	4 760	436 450
Bénéfice (perte) d'exploitation	-	1 823	2 372	152	4 347
Bénéfice provenant des coentreprises	-	-	1 176	-	1 176
Bénéfice avant autres charges et impôts sur les bénéfices	-	1 823	3 548	152	5 523
Autres charges					
Intérêts, montant net.....	890	9 953	14 300	(9 303)	15 840
(Gain) perte de change.....	(5 293)	3 670	3 366	(1 481)	262
Amortissement de frais de financement reportés	1 091	1 908	202	3	3 204
	(3 312)	15 531	17 868	(10 781)	19 306
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	3 312	(13 708)	(14 320)	10 933	(13 783)
(Économie) charge d'impôts sur les bénéfices	(374)	(2 912)	(4 961)	1 350	(6 897)
Bénéfice net (perte)	3 686	(10 796)	(9 359)	9 583	(6 886)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
ÉTAT DE CONSOLIDATION DES RÉSULTATS

Semestre terminé le 30 juin 2004

	GUSAP	Gerdau Ameristeel Corporation	Garants	Non-garants	Chiffres consolidés
	\$	\$	\$	\$	\$
	(en milliers de dollars US)				
Chiffre d'affaires	-	284 012	1 058 386	10 329	1 352 727
Charges d'exploitation					
Coût des marchandises vendues	-	234 120	854 895	8 530	1 097 545
Frais de vente et frais d'administration	-	5 152	38 192	475	43 819
Amortissement.....	-	8 477	29 308	102	37 887
Autres charges (produits) d'exploitation	-	(5)	(1 466)	-	(1 471)
	-	247 744	920 929	9 107	1 177 780
Bénéfice (perte) d'exploitation	-	36 268	137 457	1 222	174 947
Bénéfice provenant des coentreprises	-	-	45 695	-	45 695
Bénéfice avant autres charges et impôts sur les bénéfices	-	36 268	183 152	1 222	220 642
Autres charges					
Intérêts, montant net	21 358	6 159	471	71	28 059
(Gain) perte de change.....	(13)	716	-	(28)	675
Amortissement de frais de financement reportés	729	-	516	3	1 248
	22 074	6 875	987	46	29 982
(Perte) bénéfice avant impôts sur les bénéfices	(22 074)	29 393	182 165	1 176	190 660
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	394	9 197	54 336	(238)	63 689
(Perte) bénéfice avant les dividendes en actions	(22 468)	20 196	127 829	1 414	126 971
Dividendes en actions	23 110	(2 248)	(20 862)	-	-
(Perte) bénéfice net	642	17 948	106 967	1 414	126 971

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION ET FILIALES
ÉTAT DE CONSOLIDATION DES RÉSULTATS

Semestre terminé le 30 juin 2003

	GUSAP	Gerdau Ameristeel Corporation	Garants	Non-garants	Chiffres consolidés
	\$	\$	(en milliers de dollars US)	\$	\$
Chiffre d'affaires	-	249 620	601 897	5 843	857 360
Charges d'exploitation					
Coût des marchandises vendues	-	232 823	553 493	4 963	791 279
Frais de vente et frais d'administration	-	5 961	28 799	512	35 272
Amortissement.....	-	7 528	27 498	126	35 152
Autres charges (produits) d'exploitation	-	(3 470)	3 291	-	(179)
	-	242 842	613 081	5 601	861 524
Bénéfice (perte) d'exploitation	-	6 778	(11 184)	242	(4 164)
Bénéfice provenant des coentreprises	-	-	4 862	-	4 862
Bénéfice avant autres charges et impôts sur les bénéfices	-	6 778	(6 322)	242	698
Autres charges					
Intérêts, montant net	1 792	12 962	21 134	(9 965)	25 923
(Gain) perte de change.....	(10 056)	3 361	6 124	-	(571)
Amortissement de frais de financement reportés	1 354	1 908	313	3	3 578
	(6 910)	18 231	27 571	(9 962)	28 930
(Perte) bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	6 910	(11 453)	(33 893)	10 204	(28 232)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(282)	(1 539)	(12 918)	(79)	(14 818)
Bénéfice (perte) avant les dividendes en actions et la part des actionnaires sans contrôle	7 192	(9 914)	(20 975)	10 283	(13 414)
Dividendes en actions	-	1 798	(1 798)	-	-
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	217	-	217
Bénéfice net (perte)	7 192	(11 712)	(18 960)	10 283	(13 197)

**ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS
PCGR DES ÉTATS-UNIS, EN DOLLARS AMÉRICAINS**

NORTH STAR

31 MAI 2004

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de
Cargill, Incorporated

Nous avons vérifié le bilan cumulé de North Star Steel Minnesota, North Star Steel Iowa, North Star Steel Kentucky, North Star Steel Texas, et Cargill Wire (collectivement la « société »), qui sont la propriété de Cargill, Incorporated, au 31 mai 2004, et les états cumulés des résultats, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers cumulés incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre vérification fournit une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers susmentionnés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mai 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

KPMG LLP

Le 29 septembre 2004

NORTH STAR

Bilan cumulé

31 mai 2004

Actif	Au 31 mai 2004 (en milliers)
Actif à court terme	
Encaisse	– \$
Comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses de 900 \$	104 123
Autres créances	1 797
Stocks	102 072
Autres éléments d'actif à court terme	372
Actif d'impôts reportés	4 304
Impôts à recouvrer	–
Montant à recevoir de Cargill, Inc.	1 669
Total de l'actif à court terme	214 337
Immobilisations corporelles	
Terrains et bâtiments	62 562
Matériel et outillage	339 726
Construction en cours	5 740
Total des immobilisations corporelles	408 028
Moins l'amortissement cumulé	(304 553)
Total des immobilisations corporelles (montant net)	103 475
Actif du régime de retraite payé d'avance	7 386
Actif d'impôts reportés	7 652
Frais d'émission de la dette	66
Total de l'actif	332 916 \$
Passif et capitaux propres	
Passif à court terme	
Créditeurs	50 523 \$
Salaires et taxes connexes à verser	12 342
Autres charges à payer	24 349
Impôts à payer	11 234
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 000
Montant à verser à Cargill, Inc.	–
Total du passif à court terme	99 448
Passif à long terme	
Montant à verser à Cargill, Inc.	25 625
Dette à long terme	4 200
Autres éléments de passif reportés	35 810
Total du passif à long terme	65 635
Total du passif	165 083
Total des capitaux propres	167 833
Total du passif et des capitaux propres	332 916 \$

NORTH STAR

État cumulé des résultats

Exercice terminé le 31 mai 2004

	Exercice terminé le 31 mai 2004
	(en milliers)
Produits	696 532 \$
Coût des ventes	608 992
Bénéfice brut	87 540
Frais de vente, frais généraux et administratifs	36 697
Baisse de valeur des immobilisations	15 000
Bénéfice d'exploitation	35 843
Intérêts débiteurs, montant net	997
Autres produits	(1 210)
Bénéfice avant la charge d'impôts	36 056
Impôts sur les bénéfices	13 408
Bénéfice net	22 648 \$

NORTH STAR

État cumulé des capitaux propres

Exercice terminé le 31 mai 2004

	Total des capitaux propres
Solde au 31 mai 2003	112 745 \$
Bénéfice net	22 648
Perte sur les titres, déduction faite des impôts	(417)
Apports de capitaux	32 857
Solde au 31 mai 2004	167 833 \$

NORTH STAR

État cumulé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mai 2004

	2004
	(en milliers)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Bénéfice net	22 648 \$
Rajustements pour rapprocher le bénéfice net et les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	
Impôts sur les bénéfices reportés	(6 129)
Provision pour créances douteuses	350
Baisse de valeur des immobilisations	15 000
Amortissement	12 355
Perte sur l'aliénation d'actifs	120
Gain sur les titres	(417)
Variation de l'actif et du passif à court terme	
Impôts à recouvrer	3 952
Comptes clients	(33 780)
Autres créances	2 724
Stocks	(9 856)
Autres éléments d'actif à court terme	987
Actif du régime de retraite payé d'avance	(2 742)
Frais d'émission de la dette	6
Créditeurs	12 722
Salaires et taxes connexes à verser	5 050
Autres charges à payer	4 795
Impôts à payer	11 234
Variation des autres éléments de passif reportés	558
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	<u>39 577</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 488)
Produits des ventes d'immobilisations corporelles	238
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	<u>(17 250)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Variation nette du montant à verser à/à recevoir de Cargill, Inc.	(55 184)
Apport de capitaux	32 857
Sorties nettes liées aux activités de financement	<u>(22 327)</u>
Variation nette des espèces et quasi-espèces	—
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	—
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NORTH STAR

Notes afférentes aux états financiers cumulés

31 mai 2004

1) Présentation de la société et sommaire des principales conventions comptables

a) Présentation de la société

North Star Steel Minnesota et North Star Steel Iowa sont des filiales de North Star Steel Company, filiale en propriété exclusive de Cargill, Incorporated. North Star Steel Kentucky, Inc. est une filiale en propriété exclusive de North Star Steel Company qui, à son tour, est une filiale en propriété exclusive de Cargill, Incorporated. North Star Steel Texas, Inc. est une filiale en propriété exclusive de Cargill, Incorporated. Cargill Wire est une filiale de Cargill, Incorporated comprenant des établissements à Memphis, au Tennessee, à Beaumont et à Carrollton, au Texas, et un bureau administratif à Dallas, au Texas. Ces filiales sont désignées collectivement comme la « société ». La société produit des billettes d'acier, des barres laminées à chaud, du fil machine, des barres d'armature en couronne et diverses pièces d'acier fabriquées selon la spécification des clients. De plus, la société produit des boulets de broyeurs pour de nombreuses sociétés minières. La société fabrique également des clôtures à mailles losangées, des treillis soudés et des fils industriels. Les fabricants de véhicules de transport, d'équipement d'origine, d'équipement de traitement du gaz et du pétrole, les distributeurs d'aciers, les constructeurs de barges et de navires, les agriculteurs, les forgers, les transformateurs, les entrepreneurs dans le domaine du métal et de la construction et les distributeurs comptent parmi les clients de la société.

b) Présentation des états financiers

Les états financiers cumulés ci-joints ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les opérations intersociétés importantes sont éliminées lors de la consolidation. Ces états financiers cumulés ne reflètent pas nécessairement la situation financière ni les résultats d'exploitation de la société dans le futur ou ce qu'auraient été la situation financière et les résultats d'exploitation si la société avait été une entité indépendante au cours des périodes présentées. Certains frais sont imputés à la société par Cargill, Incorporated et par North Star Steel Company, et ils sont fondés, en règle générale, sur une répartition proportionnelle et, dans certaines circonstances, sur l'identification spécifique de frais applicables que la direction juge raisonnables. Il n'est pas possible d'estimer quelle aurait été la charge de façon autonome. La société utilise un registre de distribution sectoriel qui consiste en un mécanisme par lequel les comptes intersociétés sont réglés avec Cargill, Incorporated sans qu'il soit nécessaire de recourir à des chèques pour les rentrées et les sorties de fonds.

c) Constatation des produits

Les produits découlent des ventes de billettes d'acier, de barres laminées à chaud, de fil machine, de barres d'armature en couronne, de clôtures à mailles losangées, de treillis soudés, de fils industriels, de boulets de broyeurs et de diverses pièces d'acier fabriquées selon la spécification des clients. La société constate les produits lorsque ces derniers sont réalisables et qu'ils sont perçus. Les produits sont réalisés ou réalisables et perçus lorsque tous les critères qui suivent sont remplis : i) il existe des éléments probants convaincants relativement à un arrangement; ii) un bien a été livré ou des services ont été rendus; iii) le prix demandé à l'acheteur par le vendeur est fixe et il peut être déterminé; et iv) le recouvrement est raisonnablement assuré. Ceci se produit lorsque le droit de propriété est transféré au client, ce qui correspond généralement au moment où le produit est expédié.

d) Concentration du risque de crédit

Les ventes de la société à ses cinq plus importants clients ont atteint 91 518 000 \$ en 2004. Les comptes clients provenant de ces cinq principaux clients ont totalisé 11 599 000 \$ au 31 mai 2004.

NORTH STAR

Notes afférentes aux états financiers cumulés

31 mai 2004

1) Présentation de la société et sommaire des principales conventions comptables (suite)

e) *Impôts sur les bénéfices*

Cargill, Incorporated et pratiquement toutes ses filiales nationales constituent un groupe présentant une déclaration de revenus consolidée au gouvernement fédéral. Chaque filiale paie des impôts ou bénéficie d'une économie d'impôt selon ses revenus ou ses pertes imposables et selon les crédits d'impôt inclus dans la déclaration. Les impôts reportés sont constatés pour tenir compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des revenus. Les impôts étatiques sont répartis entre chacune des sociétés en fonction du bénéfice imposable de chacune et des facteurs de répartition pondérés aux termes de l'entente de partage fiscal des sociétés.

f) *Stocks*

Les stocks sont inscrits au coût ou à la valeur du marché, selon le montant le moins élevé. Le coût tient compte des matières premières, de la main-d'œuvre de production et des frais généraux, et il est déterminé à l'aide de la méthode du dernier entré, premier sorti (DEPS) pour North Star Steel Minnesota, Iowa et Texas. Pour North Star Steel Kentucky, Inc., la valeur des stocks est déterminée à l'aide de la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS) et pour Cargill Wire, la valeur est calculée en fonction d'une moyenne mobile pondérée. Environ 66 % des stocks de la société au 31 mai 2004 sont évalués selon la méthode du DEPS.

En 2004, les quantités de stocks ont été réduites. Ces réductions ont entraîné la liquidation de quantités de stocks comptabilisés, selon la méthode du DEPS, à des coûts plus faibles au cours des exercices antérieurs, que ceux qui prévalaient au cours de l'exercice 2004. Par conséquent, une diminution de 4,5 millions de dollars a été inscrite à l'égard du coût des ventes en 2004.

g) *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé à l'aide de la méthode de l'amortissement linéaire, de celle de l'amortissement dégressif à taux double ou de celle de l'amortissement proportionnel à l'ordre numérique inversé des années. Le calcul s'effectue à partir des durées de vie utile suivantes :

Bâtiments	de 8 à 40 ans
Matériel et outillage	de 4 à 20 ans
Aménagement des terrains	de 12 à 40 ans

h) *Recouvrabilité des immobilisations*

La société évalue de façon périodique la valeur comptable de ses immobilisations lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il est jugé que la valeur comptable a subi une baisse de valeur, une perte équivalente à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur marchande est comptabilisée.

i) *Estimations comptables*

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NORTH STAR

Notes afférentes aux états financiers cumulés

31 mai 2004

2) Stocks

Les composantes des stocks sont les suivantes :

	2004
	(en milliers)
Matières premières	31 676 \$
Travaux en cours	16 610
Produits finis	68 292
Fournitures	25 152
Provision relative à la méthode du DEPS	(39 658)
	<u>102 072 \$</u>

Les stocks de North Star Steel Minnesota et Iowa, comptabilisés selon la méthode du DEPS, font partie d'un groupement de stocks consolidé pour l'ensemble de North Star Steel Company, comptabilisé selon la méthode du DEPS. Par conséquent, la provision relative à la méthode du DEPS est répartie entre North Star Steel Minnesota et Iowa et elle n'est pas nécessairement une indication de la provision calculée de façon autonome.

3) Emprunts

Les emprunts de la société comprennent une obligation industrielle d'un montant de 4 200 000 \$ émise par Orange County Navigation and Port District Industrial Development Corporation. Cette obligation vient à échéance le 1^{er} février 2017. Pour toute sa durée, l'obligation porte intérêt à 6,375 %. Les emprunts de la société comprennent également un billet sur cinq ans d'un montant de 1 000 000 \$ émis par Kentucky Economic Development Finance Authority. Le paiement forfaitaire de capital est exigible le 31 janvier 2005. Le billet porte intérêt à 2 % par année et les intérêts sont payables trimestriellement.

4) Engagements découlant des contrats de location

La société a des contrats de location-exploitation à l'égard de matériel d'usine. Les frais de location engagés dans le cadre de ces contrats de location se sont établis à 3 888 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 mai 2004. Les paiements minimums futurs exigibles aux termes de contrats de location-exploitation non résiliables sont les suivants (en milliers) :

	(en milliers)
Exercices se terminant les 31 mai	
2005	1 759 \$
2006	964
2007	319
	<u>3 042 \$</u>

NORTH STAR

Notes afférentes aux états financiers cumulés

31 mai 2004

5) Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts est constituée des composantes suivantes :

	2004
	(en milliers)
Exigibles	19 307 \$
Reportés	(5 899)
	<u>13 408 \$</u>

Le taux d'imposition réel diffère du taux d'imposition fédéral prévu par la loi pour les raisons suivantes :

	2004
Taux fédéral prévu par la loi	35,0 %
Impôts sur les bénéfices des États et des municipalités	1,5
Autres	0,7
	<u>37,2 %</u>

L'incidence fiscale des écarts temporaires qui donnent lieu à des tranches importantes des actifs et des passifs d'impôts reportés se présente comme suit :

	2004
	(en milliers)
Passifs d'impôts reportés	
Amortissement	(10 851) \$
Total des passifs d'impôts reportés	<u>(10 851)</u>
Actifs d'impôts reportés	
Montants courus	4 304
Autres	18 503
Total des actifs d'impôts reportés	<u>22 807</u>
Actifs d'impôts reportés, montant net	<u>11 956 \$</u>

La direction estime qu'il est plus probable qu'improbable que la société dégage un bénéfice imposable suffisant à l'avenir afin que les actifs d'impôts reportés se matérialisent. Par conséquent, il n'a pas été jugé nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts reportés au 31 mai 2004.

NORTH STAR

Notes afférentes aux états financiers cumulés

31 mai 2004

6) Opérations entre apparentés

Des coûts sont imputés à la société par Cargill, Incorporated et par North Star Steel Company pour des services généraux tels que des services juridiques, des services de gestion des assurances, des services fiscaux, des services de ressources humaines, de location, de relations publiques, de crédit et recouvrement, de comptabilité des revenus et de soutien en matière de technologie de l'information. Ces coûts ont totalisé 16 921 000 \$ en 2004.

Cargill, Incorporated attribue également certaines provisions à la société en fonction d'une estimation de la tranche du total de ses provisions se rapportant aux activités de la société. Les autres charges à payer (comprises dans le passif à court terme) comprennent des montants attribués par Cargill, Incorporated à l'égard de demandes de règlement aux termes d'accidents de travail, de l'assurance santé et de l'assurance dentaire et d'autres risques auto-assurés totalisant 11 966 000 \$ au 31 mai 2004. Les autres éléments de passif reportés (compris dans le passif à long terme) comprennent les montants attribués par Cargill, Incorporated à l'égard des provisions au titre des avantages complémentaires de retraite liés aux soins de santé et du passif découlant des régimes de retraite, de 34 578 000 \$ au 31 mai 2004. Un montant de 7 386 000 \$ au 31 mai 2004 a également été attribué par Cargill, Incorporated à l'égard de l'actif payé d'avance au titre du régime de retraite.

North Star Steel Texas a effectué des ventes auprès des filiales de Cargill de 793 000 \$ en 2004. Ces ventes ont principalement été faites à l'endroit de Cargill Ferrous International. North Star Steel Texas a effectué des achats auprès de filiales de Cargill s'élevant à 6 397 000 \$ au cours de l'exercice 2004. Ces achats ont principalement été effectués auprès de Cargill Ferrous International.

North Star Steel Minnesota vend des boulets de broyeurs à Cargill Fertilizer. Les ventes se sont établies à 1 779 000 \$ au 31 mai 2004.

Les montants à payer à Cargill ou à recevoir de cette dernière portent intérêt à des taux variables. Les taux d'intérêt moyens pondérés à long terme à la fin de l'exercice, imputés sur les soldes s'élevaient à 5,99 % au 31 mai 2004. Les taux d'intérêt moyens pondérés à court terme à la fin de l'exercice, imputés sur les soldes, s'élevaient à 1,24 % au 31 mai 2004.

7) Éventualités

a) *De nature environnementale*

La société est tenue de respecter diverses lois et divers règlements en matière d'environnement s'appliquant dans le cours normal de ses activités. La société a constitué des provisions pour frais futurs liés au contrôle des mesures qui ont été mises en place, y compris l'exploitation et l'entretien du système de pompage et de traitement à St. Paul, au Minnesota. Des frais supplémentaires à l'égard des pertes qui pourraient être décelées à l'avenir ne peuvent pas être déterminés à l'heure actuelle. Toutefois, la direction ne croit pas que ces questions pourraient avoir des répercussions importantes sur la situation financière de la société.

NORTH STAR

Notes afférentes aux états financiers cumulés

31 mai 2004

7) Éventualités (suite)

	<u>2004</u>
Bénéfice net selon les PCGR des Etats-Unis	22 648 \$
Incidence sur le bénéfice net des rajustements selon les PCGR du Canada	
Instruments dérivés, déduction faite des impôts	<u>(417)</u>
Bénéfice net selon les PCGR du Canada	<u>22 231 \$</u>

b) De nature générale

Certaines demandes de règlement et poursuites judiciaires ont été déposées dans le cours normal des activités. Selon la direction, le règlement de tous ces litiges ne devrait pas nécessiter le paiement d'une somme qui soit déterminante pour les états financiers de la société.

8) Baisse de valeur des immobilisations

Au début de 2004, le marché des produits de fil machine a continué de faire face à une faiblesse de la demande, jumelée à une baisse des prix des importations et à une hausse du prix des matières premières. Cette nouvelle situation a exigé qu'une analyse de la réduction de valeur soit effectuée. Les flux de trésorerie estimatifs non actualisés futurs dégagés par les immobilisations dans lesquelles est fabriquée cette gamme de produits ont été inférieurs aux valeurs comptables enregistrées au Texas. Les valeurs comptables des immobilisations ont été ramenées à la juste valeur estimative du marché à partir des opérations récentes liées à l'acier. Il en a résulté une charge avant impôts de 15 000 000 \$ qui a été inscrite comme baisse de valeur des immobilisations à l'état des résultats.

9) Événement postérieur

En septembre 2004, Cargill, Incorporated et plusieurs entités apparentées ont conclu des ententes définitives visant la vente des actifs corporels et du fonds de roulement de la société à Gerdau Ameristeel.

10) Rapprochement avec les PCGR du Canada

Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les présents états financiers et décrites à la note 1 sont, à tous les égards importants, conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »), à l'exception de ce qui suit :

NORTH STAR

Notes afférentes aux états financiers cumulés

31 mai 2004

10) Rapprochement avec les PCGR du Canada (suite)

La société a recours à des instruments dérivés (surtout des options et des contrats à terme standardisé) pour couvrir la volatilité du prix du carburant. Elle comptabilise la totalité des instruments dérivés à leur juste valeur au bilan. En 2002 et 2003, les instruments dérivés étaient considérés comme des couvertures efficaces des flux de trésorerie et les variations de la juste valeur étaient constatées dans le cumul des autres éléments du résultat global selon les PCGR des États-Unis. Selon les PCGR du Canada, les rajustements en fonction de la juste valeur en 2002 et 2003 auraient été reportés à titre de passif dans les exercices en question. Le montant du cumul des autres éléments du résultat global selon les PCGR des États-Unis qui aurait été constaté à titre de passif aux termes des PCGR du Canada était de 417 000 \$ au début de l'exercice 2004. En 2004, la société a établi que ses instruments dérivés ne constituaient plus des couvertures efficaces des flux de trésorerie et les variations de la juste valeur ont été constatées dans les résultats, conformément aux PCGR des États-Unis ainsi qu'à ceux du Canada.

LA MÉTHODE DE CALCUL DE LA PROVISION POUR LES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES, QUI EST SUR UNE BASE NON CONSOLIDÉE, N'EST PAS TRÈS DIFFÉRENTE DE CELLE DÉCRITE À LA NOTE 1.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES EN 2004

En novembre 2003, la société a commencé à comptabiliser la rémunération à base d'actions versée aux salariés selon la méthode fondée sur la juste valeur stipulée dans le Statement of Financial Accounting Standards (« SFAS ») No. 123, *Accounting for Stocked Based Compensation*, en appliquant la méthode de retraitement rétroactive préconisée par le SFAS No. 148, *Accounting for Stocked Based Compensation - Transition and Disclosure*. Les méthodes fondées sur la juste valeur préconisées par le SFAS 123 et le chapitre 3870 sont essentiellement les mêmes. La charge de rémunération attribuable à la rémunération à base d'actions versée aux salariés a été négligeable pour l'exercice terminé le 31 mai 2004.

En décembre 2002, l'ICCA a publié le chapitre 3063, *Dépréciation d'actifs à long terme*. Ce nouveau chapitre établit les normes de constatation, de mesure et d'information applicables à la dépréciation d'actifs à long terme. En raison de la nouvelle norme canadienne, la méthode de comptabilisation de la dépréciation d'actifs à long terme selon les PCGR du Canada est essentiellement la même que celle selon les PCGR des États-Unis (conformément au SFAS 144, *Impairment of long Lived Assets*). La société a adopté les dispositions du chapitre 3063 en juin 2003.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS
PRO FORMA NON VÉRIFIÉS
PCGR des États-Unis, en dollars américains

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION

RAPPORT SUR LA COMPILATION

Aux administrateurs de
Gerdau Ameristeel Corporation

Nous avons l'état pro forma non vérifié des résultats de Gerdau Ameristeel Corporation (la « société ») pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2004, qui se trouvent ci-joints, comme si l'acquisition des actifs de North Star avait eu lieu au 1^{er} juillet 2003, et le bilan pro forma non vérifié de la société au 30 juin 2004, comme si l'émission des actions ordinaires dans le cadre de ce placement et l'acquisition avaient eu lieu le 30 juin 2004, et nous avons mis en oeuvre les procédés suivants.

1. Nous avons comparé les chiffres de la colonnes portant l'en-tête « Gerdau Ameristeel » au 30 juin 2004 avec ceux des états financiers non vérifiés de la société, et nous avons constaté qu'ils concordaient. Nous avons comparé les montants dans les colonnes porte l'en-tête « Gerdau Ameristeel » de la période de douze mois terminée le 30 juin 2004 à une feuille de travail préparée par la société à partir des montants tirés des données financières du semestre terminé le 30 juin 2004, auxquelles elle a additionné les montants de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 et a soustrait les montants du semestre terminé le 30 juin 2003, et nous avons constaté qu'ils concordaient. Nous avons comparé les montants inclus dans la feuille de travail aux états financiers non vérifiés de la société pour les semestres terminés les 30 juin 2003 et 2004 et aux états financiers vérifiés de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 et avons constaté qu'ils concordaient.
2. Nous avons pris des renseignements auprès de certains représentants de la société, responsables des questions financières et comptables, au sujet :
 - a) du mode de détermination des ajustements pro forma;
 - b) de la conformité des états pro forma, à tous les égards importants sur le plan de la forme, à la norme canadienne 44-101.

Ces représentants :

- c) nous ont décrit le mode de détermination des ajustements pro forma;
 - d) ont déclaré que les états pro forma sont conformes, à tous les égards importants sur le plan de la forme, à la norme canadienne 44-101, sauf dans la mesure où la société a obtenu une dispense avant le dépôt des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada le 29 septembre 2004.
3. Nous avons lu les notes afférentes aux états pro forma, et nous avons constaté qu'elles étaient cohérentes avec le mode de détermination des ajustements pro forma qui nous a été décrit.
4. Nous avons recalculé l'application des ajustements pro forma au total des montants présentés dans les colonnes portant les en-têtes « Gerdau Ameristeel » pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2004 et les montants dans la colonne intitulée « North Star » pour l'exercice terminé le 31 mai 2004, et nous avons constaté que les montants dans la colonne portant l'en-tête « Montants consolidés pro forma selon les PCGR du Canada » étaient arithmétiquement exacts.

Les états financiers pro forma sont fondés sur les hypothèses de la direction et sur des ajustements qui sont par nature subjectifs. Les procédés décrits ci-dessus sont considérablement restreints par rapport à ceux d'une vérification ou d'un examen, qui visent l'expression d'une assurance à l'égard des hypothèses de la direction, des ajustements pro forma, et de l'application des ajustements à l'information financière historique. Par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance de cette nature. Les procédés décrits ci-dessus ne permettent pas nécessairement de déceler tous les faits qui sont significatifs par rapport aux états financiers pro forma et, par conséquent, nous ne faisons aucune déclaration quant à la suffisance des procédés par rapport aux besoins d'un lecteur de ces états.

Tampa, Floride
Le 4 octobre 2004

Comptables agréés

**Commentaire des comptables agréés indépendants à l'intention des lecteurs américains
au sujet des différences entre les normes de rapport canadiennes et américaines**

Le rapport sur la compilation ci-dessus a été délivré selon les normes de certification canadiennes. Ce rapport a été inclus uniquement pour satisfaire aux exigences de diverses lois sur les valeurs mobilières des provinces du Canada. Les normes d'attestation des États-Unis (« normes des États-Unis ») relatives aux missions d'application de procédés spécifiés restreignent l'utilisation de ce rapport aux parties qui ont convenu des procédés mis en oeuvre et assumé la responsabilité du caractère suffisant des procédés. Nous n'avons obtenu aucune confirmation des administrateurs, qui sont les destinataires du rapport, ni de toute autre partie quant au caractère suffisant des procédés que nous avons appliqués. En outre, selon les normes des États-Unis, notre rapport doit inclure une déclaration restreignant l'utilisation du rapport. En conséquence, selon les normes des États-Unis, tout tiers qui utilise ce rapport, s'appuie sur celui-ci ou prend des décisions en se fondant sur lui n'engage que sa propre responsabilité.

Tampa (Floride)
Le • 2004

•
Comptables agréés

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION

BILAN CONSOLIDÉ PRO FORMA 30 juin 2004

							Ajustements, PCGR du Canada ⁵⁾		
	Gerdau Ameristeel	Émissions d'actions ordinaires, chiffres pro forma ²⁾	Total partiel	North Star	Ajustements pro forma à l'égard de l'acqui- sition ³⁾	Montants consolidés pro forma selon les PCGR des É.-U.	Coentre- prises ^{a)}	Autres	Montants consolidés pro forma selon les PCGR du Canada
	(en milliers de dollars) (non vérifiés)								
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF									
Actif à court terme									
Espèces et quasi-espèces.....	16 886	331 396	348 282	-	(301 651) c)	46 631	19 517	-	66 148
Comptes débiteurs, montant net.....	304 731	-	304 731	104 123	-	408 854	38 989	-	447 843
Stocks	427 259	-	427 259	102 072	59 609 a)	588 940	27 563	-	616 503
Actifs d'impôts reportés et impôts recouvrables	13 269	-	13 269	4 304	(4 304) d)	13 269	-	-	13 269
Autres actifs à court terme .	17 469	-	17 469	2 169	-	19 638	27	-	19 665
Comptes débiteurs d'apparentés	-	-	-	1 669	(1 669) d)	-	-	-	-
Total de l'actif à court terme	779 614	331 396	1 111 010	214 337	(248 015)	1 077 332	86 096	-	1 163 428
Placements	161 834	-	161 834	-	-	161 834	(192 047)	30 213 b)	-
Immobilisations, montant net	780 475	-	780 475	103 475	(2 454) b)	881 496	133 848	(14 808) b)	1 000 536
Écart d'acquisition	117 915	-	117 915	-	-	117 915	-	-	117 915
Frais de financement reportés	14 906	-	14 906	66	(66) d)	14 906	-	-	14 906
Actifs d'impôts reportés.....	7 592	-	7 592	7 652	(7 652) d)	7 592	-	-	7 592
Autres actifs	100	-	100	7 386	(7 386) d)	100	-	-	100
TOTAL DE L'ACTIF	1 862 436	331 396	2 193 832	332 916	(265 573)	2 261 175	27 897	15 405	2 304 477
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES									
Passif à court terme									
Comptes fournisseurs.....	242 208	-	242 208	50 523	-	292 731	22 862	(6)	315 587
Salaires et avantages sociaux à payer	32 494	-	32 494	12 342	(12 342) d)	32 494	1 908	-	34 402
Autres passifs à court terme	75 999	-	75 999	35 583	(23 963) e)	87 619	2 162	(4 421) e)	85 360
Dette bancaire	3 021	-	3 021	-	-	3 021	(3 012)	-	9
Partie à court terme des emprunts à long terme...	26 161	-	26 161	1 000	-	27 161	188	-	27 349
Total du passif à court terme	379 883	-	379 883	99 448	(36 305)	443 026	24 108	(4 427)	462 707
Emprunts à long terme, moins la partie à court terme	503 054	-	503 054	4 200	-	507 254	3 266	15 898 f)	526 418
Emprunts d'apparentés	-	-	-	25 625	(25 625) d)	-	-	-	-
Autres passifs	126 527	-	126 527	35 810	(35 810) d)	126 527	-	(18 641) c)	107 886
Passifs d'impôts reportés.....	97 528	-	97 528	-	-	97 528	523	3 294 d)	101 345
TOTAL DU PASSIF	1 106 992	-	1 106 992	165 083	(97 740)	1 174 335	27 897	(3 876)	1 198 356
Capitaux propres									
Capital -actions.....	645 737	331 396	977 133	-	-	977 133	-	-	977 133
Bénéfices non répartis	101 155	-	167 833	167 833	(167 833) f)	101 156	-	7 782 g)	108 938
Écart de conversion cumulative.....	20 051	-	20 050	-	-	20 050	-	-	20 050
Autres éléments cumulés du résultat global.....	(11 499)	-	(11 499)	-	-	(11 499)	-	11 499 c)	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	755 444	331 396	1 086 840	167 833	(167 833)	1 086 840	-	19 281	1 106 121
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES...	1 862 436	331 396	2 193 832	332 916	(265 573)	2 261 175	27 897	15 405	2 304 477

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION

ÉTAT CONSOLIDÉ PRO FORMA DES RÉSULTATS Période de douze mois terminée le 30 juin 2004

	Ajustements, PCGR du Canada ⁵⁾							
	Gerdau Ameristeel	North Star Steel	Ajustments pro forma par suite de l'acqui- sition ⁴⁾		Montants consolidés condensés pro forma selon les PCGR des É.-U.	Coentre- prises ^{a)}	Coentre- prises ^{a)}	Montants condensés cumulés pro forma selon les PCGR du Canada
	(en milliers de dollars, sauf les montants par action)							
	\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$
CHIFFRE D'AFFAIRES, MONTANT NET	2 306 538	696 532	-		3 003 070	306 883	-	3 309 953
CHARGES D'EXPLOITATION								
Coût des produits vendus	1 974 744	596 637	(21 249)	a)	2 550 132	240 007	(4 421) h)	2 785 718
Frais de vente et frais d'administration	90 112	36 697	-		126 809	5 622	-	132 431
Amortissement	74 686	12 355	(3 171)	b)	83 870	10 321	1 874 i)	96 065
Autres produits (charges) d'exploitation.....	(2 772)	15 000	(1 210)	c)	11 018	(55)	-	10 963
	2 136 770	660 689	(25 630)		2 771 829	255 895	(2 547)	3 025 177
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	169 768	35 843	25 630		231 241	50 988	2 547	284 776
BÉNÉFICE DE COENTREPRISES	48 500	-	-		48 500	(48 040)	(460) j)	-
BÉNÉFICE AVANT AUTRES CHARGES ET IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	218 268	35 843	25 630		279 741	2 948	2 087	284 776
AUTRES CHARGES								
Intérêts, montant net.....	62 016	997	(709)	d)	62 304	(57)	(4 850) k)	57 397
(Gain) perte de change	1 972	-	-		1 972	-	-	1 972
Amortissement des frais de financement reportés.....	2 069	-	-		2 069	265	-	2 334
Autres produits	-	(1 210)	1 210	c)	-	-	-	-
	66 057	(213)	501		66 345	208	(4 850)	61 703
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES.....	152 211	36 056	25 129		213 396	2 740	6 937	223 073
CHARGE (ÉCONOMIE) D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	38 737	13 408	8 795	e)	60 940	2 740	(282) l)	63 398
BÉNÉFICE NET	113 474	22 648	16 334		152 456	-	7 219	159 675
RÉSULTAT PRO FORMA DE BASE PAR ACTION ORDINAIRE	0,56				0,56			0,58
RÉSULTAT PRO FORMA DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE	0,56				0,56			0,58
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	203 668 582				273 668 582			273 668 582

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION

Notes afférentes aux données financières consolidées pro forma (non vérifiées)

1. Mode de présentation

Le bilan consolidé pro forma et l'état consolidé pro forma des résultats tiennent compte de l'acquisition de North Star et de l'émission d'actions ordinaires de Gerdau Ameristeel Corporation (« Gerdau Ameristeel » ou la « société »).

Le 9 septembre 2004, Gerdau Ameristeel a conclu des ententes définitives avec Cargill, Incorporated et certaines de ses filiales en vue d'acquérir le terrain, des immobilisations et le fonds de roulement de North Star. Gerdau Ameristeel a offert de vendre 70 000 000 d'actions ordinaires et a l'intention d'utiliser une partie du produit pour financer l'acquisition envisagée de North Star. Aux termes des ententes d'achat, la société versera 266 M\$ en espèces, plus ou moins les variations du 30 avril 2004 à la date de clôture. De plus, la société prendra en charge certains passifs aux termes des conventions.

Le bilan consolidé condensé pro forma non vérifié au 30 juin 2004 a été établi en regroupant notre bilan consolidé au 30 juin 2004 et le bilan combiné de North Star au 31 mai 2004 et tient compte de notre acquisition de North Star comme si elle avait été conclue le 30 juin 2004. De plus, le bilan tient compte du placement de 70 000 000 d'actions ordinaires pour la vente. L'état consolidé condensé pro forma non vérifié des résultats de la période de douze mois terminée le 30 juin 2004 est été dressé en regroupant i) notre état consolidé des résultats de la période de douze mois terminée le 30 juin 2004, qui a été préparé en regroupant notre état consolidé des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 et notre état consolidé des résultats du semestre terminé le 30 juin 2004, moins notre état consolidé des résultats de la période terminée le 30 juin 2003 et ii) l'état combiné des résultats de North Star de l'exercice terminé le 31 mai 2004 et tient compte de notre acquisition de North Star comme si elle avait été conclue le 1^{er} juillet 2003.

Les états pro forma ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'exploitation et de la situation financière qui auraient pu être obtenus, ni des résultats d'exploitation qui pourraient être obtenus dans l'avenir. Les états pro forma doivent être lus en parallèle avec la rubrique intitulée « Rapport de gestion », avec les principales données financières, le sommaire des données financières et les autres états financiers qui figurent ailleurs dans le présent prospectus. De l'avis de la direction de Gerdau Ameristeel, ces états pro forma non vérifiés comprennent tous les ajustements nécessaires à une présentation fidèle.

2. Émission d'actions ordinaires pro forma

Les colonnes PCGR des États-Unis figurant dans le bilan consolidé pro forma tiennent compte de l'émission de 70 000 000 de nos actions ordinaires, évaluées à 6,18 \$CA (4,86 \$), soit le cours de clôture des actions ordinaires sur la Bourse de Toronto le 4 octobre 2004, pour un produit net de 331,4 M\$, déduction faite de la rémunération des preneurs fermes et de frais estimatifs qui totalisent environ 8,8 M\$.

3. Ajustements pro forma suivant l'acquisition

Les colonnes PCGR des États-Unis figurant dans le bilan consolidé pro forma tiennent compte des ajustements pro forma qui suivent :

- a) Ajustement pour inscrire l'écart entre le coût des stocks de North Star et leur juste valeur préliminaire estimative, tel que l'exige la méthode de l'acquisition.
- b) Ventilation du prix d'achat aux actifs et aux passifs de North Star selon la méthode de l'acquisition. En conséquence, les valeurs comptables historiques ont été retraitées aux justes valeurs préliminaires estimatives. La juste valeur estimative de l'actif net acquis excède le prix d'achat, ce qui a entraîné un écart d'acquisition négatif qui a été par la suite ventilé pour réduire la valeur comptable des actifs à long terme.

- c) Acquisition du terrain, des immobilisations corporelles et du fonds de roulement de North Star pour une contrepartie de 301,7 M\$ en espèces, y compris l'augmentation de 35 M\$ du fonds de roulement du 30 avril 2004 au 31 mai 2004, soit la date du bilan de North Star.
- d) Ajustements pour éliminer les actifs et les passifs qui ne sont pas acquis.
- e) Ajustements pour aligner la convention comptable de North Star et celle de la société en comptabilisant des charges à payer de 1,0 M\$ pour les fermetures annuelles prévues pour entretien et prise en charge de 10,6 M\$ d'autres passifs.
- f) Ajustement pour tenir compte de l'élimination de la participation de North Star.

4. Ajustements de l'état consolidé pro forma des résultats suivant l'acquisition

La colonne PCGR des États-Unis figurant dans l'état consolidé pro forma des résultats tient compte des ajustements pro forma qui suivent :

- a) Ajustements pour aligner la convention comptable de North Star et celle de la société en ajustant les stocks, selon la méthode de l'épuisement successif plutôt que selon la méthode de l'épuisement à rebours.
- b) Réduction de l'amortissement en vue de tenir compte la nouvelle base des actifs à long terme.
- c) Reclassement des autres produits pour qu'ils se conforment à la présentation de la société.
- d) Réduction des intérêts débiteurs pour la dette non prise en charge.
- e) Ajustement de la charge d'impôts sur les bénéfices pour tenir compte de l'incidence fiscale de certains ajustements pro forma mentionnés plus haut, en supposant un taux de 35 %.

5. Différences entre les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada

Les notes précédentes ont été préparées selon les PCGR des États-Unis. Les principales différences entre les PCGR des États-Unis et ceux du Canada sont décrites à la note 20 afférente à nos états financiers vérifiés, à la note 12 afférente à nos états financiers non vérifiés du trimestre et du semestre terminés les 30 juin 2003 et 2004 ainsi que dans la section intitulée « Rapport de gestion – Différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis ».

Il est tenu compte des ajustements qui suivent dans les colonnes « PCGR du Canada » :

Coentreprises

- a) La consolidation de nos coentreprises, qui sont comptabilisées d'après la méthode de la comptabilisation proportionnelle selon les PCGR du Canada et d'après la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation selon les PCGR des États-Unis.

Autres ajustements, bilan

- b) Diminution de 14,8 M\$ des immobilisations et augmentation de 30,2 M\$ des placements (capitaux propres dans des coentreprises), découlant des différences du traitement, dans la répartition du prix d'achat, de l'écart d'acquisition négatif de Co-Steel de 2002. Selon les PCGR du Canada, l'écart d'acquisition négatif a été réparti pour réduire les immobilisations. Selon les PCGR des États-Unis, l'écart d'acquisition négatif a été ventilé entre les autres actifs (participation dans des coentreprises), ce qui entraîne une augmentation de la valeur comptable des immobilisations et des impôts sur les bénéfices reportés connexes ainsi qu'une diminution des autres actifs.

- c) Contrepassation d'un passif minimal supplémentaire découlant du régime de retraite de 18,6 M\$, inscrit selon les PCGR des États-Unis, déduction faite de 7,1 M\$ d'impôts inclus dans autres résultats global.
- d) Économie d'impôts sur les bénéfices liée à un passif minimal découlant du régime de retraite de 7,1 M\$ (voir c) ci-dessus) et de vérifications du prix d'achat de 3,8 M\$ (voir b) ci-dessus).
- e) Contrepassation des charges à payer pour les fermetures temporaires annuelles prévues des aciéries pour entretien.
- f) Au moment de la fusion avec Co-Steel, les débenntures convertibles ont été comptabilisées différemment selon les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada. Selon les PCGR des États-Unis, les débentures convertibles ont été ramenées à la juste valeur, car elles ont été traitées à titre de passif. Selon les PCGR du Canada, elles étaient considérées comme des capitaux propres. Il n'y a maintenant aucune différence entre le traitement comptable; cependant, il existe une différence de méthode.
- g) Effet cumulé des ajustements susmentionnés.

Autres ajustements, état des résultats

Période de douze mois terminée le 30 juin 2004

- h) Contrepassation des charges à payer au titre de l'entretien annuel de 4,4 M\$.
- i) Accroissement de 1,9 M\$ de la charge d'amortissement par suite de l'augmentation des immobilisations résultant de la différence dans la répartition de l'écart d'acquisition négatif, tel qu'il est décrit dans la note b) ci-dessus.
- j) Augmentation de 0,5 M\$ du bénéfice des coentreprises en raison des différences dans le traitement comptable de la répartition du prix d'achat.
- k) Contrepassation de 4,9 M\$ de l'amortissement de l'ajustement à la juste valeur des débentures convertibles, tel qu'il est décrit dans la note f) ci-dessus.
- l) Incidence de l'impôt sur les bénéfices de 0,3 M\$ sur les ajustements en vertu des PCGR du Canada.

ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ

Le 4 octobre 2004

Le présent prospectus simplifié, ainsi que les documents et l'information qui y sont intégrés par renvoi, constituera, à la date du prospectus avec supplément renfermant les renseignements qui peuvent être omis dans le prospectus, un exposé complet, véridique et clair de tous les faits importants se rapportant aux titres offerts au moyen du présent prospectus, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Pour les fins de la province de Québec, le présent prospectus simplifié, avec le complément du dossier d'information, ne contiendra, à la date du prospectus avec supplément, aucune information fausse ou trompeuse susceptible d'affecter la valeur ou le cours des titres qui font l'objet du placement.

GERDAU AMERISTEEL CORPORATION

Par : (Signé) PHILLIP E. CASEY
Président et chef de la direction

Par : (Signé) TOM J. LANDA
Vice-président, Finances,
chef de la direction financière et secrétaire

Au nom du conseil d'administration

Par : (Signé) JOSEPH J. HEFFERNAN
Administrateur

Par : (Signé) ARTHUR SCACE
Administrateur

ATTESTATION DES PRENEURS FERMES

Le 4 octobre 2004

À notre connaissance, le présent prospectus simplifié et les documents qui y sont intégrés par renvoi constitueront, à la date du prospectus avec supplément renfermant les renseignements qui peuvent être omis dans le présent prospectus, un exposé complet, véridique et clair de tous les faits importants se rapportant aux titres offerts au moyen du présent prospectus et qui sont placés par les preneurs fermes conformément à la convention de souscription décrite aux présentes, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune de provinces et chacun des territoires du Canada. Pour les fins de la province de Québec, à notre connaissance, le présent prospectus simplifié, avec le complément du dossier d'information, ne contiendra, à la date du prospectus avec supplément, aucune information fausse ou trompeuse susceptible d'affecter la valeur ou le cours des titres qui font l'objet du placement conformément à la convention de souscription décrite aux présentes.

MERRILL LYNCH CANADA INC.

BMO NESBITT BURNS INC.

Par : (Signé) GREG FOURNIER

Par : (Signé) W. DARRYL WHITE

**MARCHÉS MONDIAUX
CIBC INC.**

**J.P. MORGAN SECURITIES
CANADA INC.**

**MORGAN STANLEY CANADA
LIMITED**

Par : (Signé) DANIEL J. MCCARTHY

Par : (Signé) ADAM HOWARD

Par : (Signé) GEORGE P. DELL'ORLETTA

Notre vision : être reconnue comme la société
exemplaire de l'industrie sidérurgique

Notre mission : créer de la valeur pour nos clients,
nos employés, nos actionnaires et les collectivités
grâce au dévouement des gens et à l'excellence
de nos activités.

Nos valeurs : Sécurité • Intégrité • Culture
d'entreprise orientée vers le client • Investissement
dans le personnel, les méthodes et les technologies
• Employés dévoués • Communications ouvertes
• Attention portée aux collectivités et à
l'environnement • Rentabilité



GERDAU AMERISTEEL

